SUPPLÉMENT HISTORIQUE

La Patrie

PREMIERE SECTION, PAGE 1 — MONTREAL, JEUDI 23 JUIN 1927

FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Quatre Siècles d'Histoire

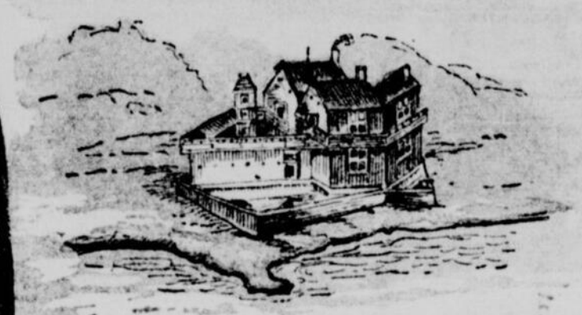

L'"Abitation de Québecq," construite par M. de Champlain, abritait toute l'administration de la Colonie, alors que, de nos jours,

L'immense Palais Législatif suffit à peine aux seules directions de quelques-uns des rouages administratifs d'aujourd'hui.

En ces temps, l'on voyageait lentement, au risque de sa vie, et malgré d'effrayantes difficultés.

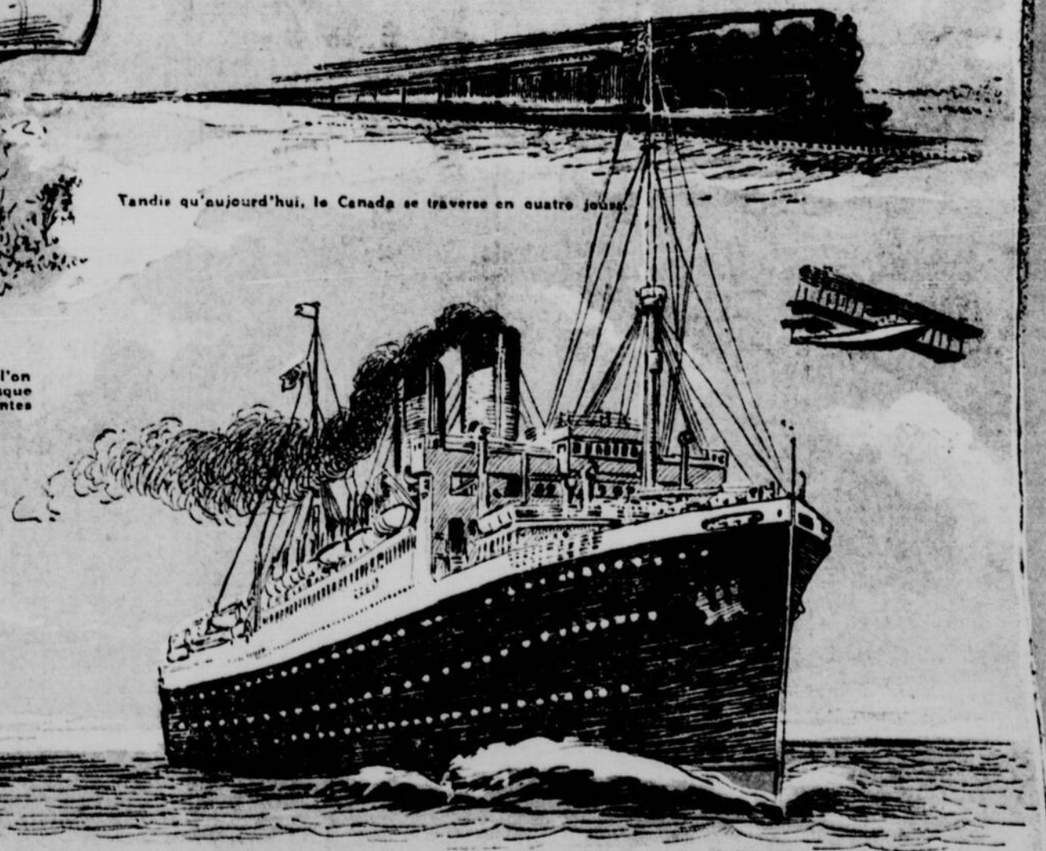

Tandis qu'aujourd'hui, le Canada se traverse en quatre jours.

Les caravelles des Cabot, des Champlain, des Jacques Cartier—

ont fait place à des navires géants qui font de nos ports leurs têtes de lignes.

Le pittoresque de la charrue de bois tirée par des boeufs.....

est remplacé par la puissante élégance de machines formidables.

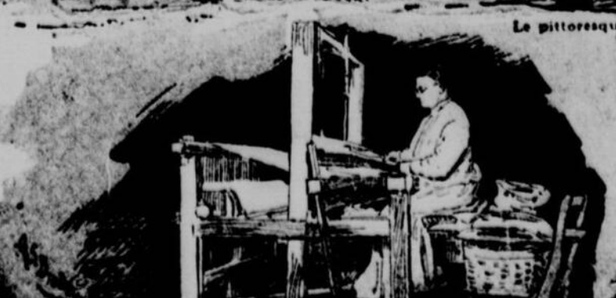

Et l'industrie qui s'ébauchait au début.....

s'est magnifiquement épanouie !

L'HISTOIRE CIVILISATRICE, POLITIQUE OU GUERRIÈRE A SON ILLUSTRATION DANS L'HISTOIRE ECONOMIQUE

Quatre Siècles d'Histoire —Simples Réflexions—

En rappelant à notre peuple les quatre siècles d'histoire du Canada, la société Saint-Jean-Baptiste n'a pas voulu, assurément, se contenter d'une romanesque, mais stérile, évocation du passé. On a dit de la race française au Canada qu'elle se complait exagérément dans le culte de ce qui fut, laissant d'autres s'occuper des réalités présentes et d'un avenir qui dès aujourd'hui se prépare.

L'idée directrice du cortège historique est de montrer le chemin parcouru depuis les origines, les progrès en tous genres qui se sont accomplis avec les années. Si l'histoire canadienne-française prend naissance avec les premières découvertes, elle ne devient strictement individuelle qu'après la conquête anglaise. Et c'est alors seulement qu'elle prend figure d'autre chose que de fastes chrétiens en pays infidèle, de luttes de blancs contre les sauvages.

Le dix-neuvième siècle, chez nous, nous apporte les grandes découvertes qui bouleversèrent l'économie des autres nations; en même temps, il nous donna les libertés politiques. Sous cette double influence, le Canada prit son essor.

Il est de mode, paraît-il, en certains milieux, de décrier la Confédération. L'esprit de clocher, la religion des rancunes historiques, et l'ignorance des réalités font que l'on ne veut pas reconnaître les progrès accomplis depuis 1867. Que l'on jette seulement un bref coup d'oeil à la liste des fonctionnaires fédéraux en 1867 et aujourd'hui. Combien y avait-il des nôtres dans les services publics avant la Confédération? A Montréal même, la petite poignée de citoyens anglais ne conduisait-elle pas, comme bon lui semblait, les affaires?

La Confédération, approuvée par les évêques, fut défendue par des Canadiens-français illustres. C'est à l'un d'eux, à Taché, trop oublié, que nous consacrons la majeure partie de ce fascicule. Comme Lafontaine, comme Cartier, comme Laurier, ce grand homme n'a pas cru que la mission de la race française en Amérique fut de tirer de l'arrière, de s'isoler et le perpétuer le vain et pernicieux souvenir de vieilles discordes et de haines étroites.

Soldat en 1812, Taché fut courageux toute sa vie. En 1837, il fut décrété d'arrestation pour avoir sympathisé avec ceux qui voulaient le gouvernement responsable. Puis, bien qu'il n'aimât pas le régime d'Union, il entra au Parlement, y perça très vite, travailla à relever le prestige des siens dans l'opinion anglo-canadienne. Il prévit la nécessité d'une autonomie plus large, prêcha la Confédération aux Canadiens-français et présida à son élaboration.

Décoré par le Pape, décoré par la Reine, il joua un rôle d'une utilité de tout premier plan. Premier ministre du pays, son prestige rejaillit sur sa race. Il est l'un des grands noms de notre histoire, l'un des pères de la "bonne entente" et de l'unité nationale canadienne.

Mais il n'a pas de monument à Ottawa!

Ordre de la Procession de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin

Chaque section sera accompagnée d'une fanfare et d'un corps de cadets ou de gardes.

DIVISION No 1

Route longeant la rue Sherbrooke, en face de l'Ecole Normale.

A—Police à cheval - et assistants.
B—Les pompiers, précédés de leur fanfare.
C—Les vétérans:
Les 3 oriflammes, fanfare, voiture portant Fanion en or; Les 3 drapeaux.
D—Le conseil général de la Saint-Jean-Baptiste:
Les membres du conseil, les invités, y compris une voiture pour les Dames de la Fédération. Les sections: Duvernay et Jacques Viger, marchant après le conseil et les invités.

N.B.—Ces groupes ont la tête tournée vers l'Est.

DIVISION No 2

Côté ouest de la route traversant le Parc, du sud au nord, (en ligne avec la rue Panet)

1—Section Notre-Dame du Saint-Sacrement:
Char No 1 — Quatre siècles d'histoire.
2—La colonie italienne:
Char No 2 — Jean Cabot.
3—Section De Salaberry:
Char No 3 — Jacques-Cartier.
4—Section Notre-Dame de Grâce:
Char No 4 — L'Habitation.
5—Section Saint-Jacques:
Char No 5 — L'Agriculture. Sections adjointes: Section St-Louis de France; section Oller.
6—Section Saint-Nicolas:
Char No 6 — Les Ursulines. Sections adjointes: Section Sault-au-Récollet; section Ste-Marguerite Marie.
7—Section Saint-Charles:
Char No 7 — Fondation de Montréal.
8—Section Montcalm:
Char No 8 — Dollard.
9—Section Saint-Denis:
Char No 9 — Louis XIV et Boucher.
10—Section Saint-Vincent-Ferrier:
Char No 10 — Frontenac.

DIVISION No 3

Côté est de la route traversant le Parc, du sud au nord, (en ligne avec la rue Panet)

11—L'Association des employés des Postes:
Char No 11 — Le 1er facteur.
12—Section Immaculée-Conception
Char No 12 — Le blé. Section adjointe: Section Dollard.
13—Section Saint-Ambroise:
Char No 13 — La chaussure canadienne.
14—Section Iberville:
Char No 14 — Les Forges S.-Maurice.
15—Section Maisonneuve:
Char No 15—L'hôtellerie au 18e siècle.
16—Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux:
Char No 16—La 1ère imprimerie.
17—Section Saint-Paul:
Char No 17—Le Portage.

GRENIER

"VIVE LA CANADIENNE"

LES CHARMES DE NOS FEMMES

On se plaint à chanter partout la vertu et les charmes de la femme canadienne. Certains se plaisent à vanter son chic réel et son élégance.

En ces dernières années surtout, la canadienne semble savoir encore mieux faire valoir toutes ses qualités.

Ajoutons simplement que, pour ce qui est de ses grâces, elle est habilement servie par des CORSETIERES émérites et les produits supérieurs de notre excellente maison canadienne-française.

C. Jos. Grenier & Cie
Manufacturiers et importateurs de Corsets
401-403 EST, RUE SAINTE-CATHERINE
Angle St-Hubert
Maison fondée en 1878

LE PRESIDENT EN TENUE OFFICIELLE

M. LEON TREPANIER, président général de la Société nationale St-Jean-Baptiste, portant les insignes de sa charge. C'est ainsi qu'on le verra, demain, suivre la grande procession historique.

18—Section Crémazie:
Char No 18—Le 1er Parlement.
19—Section Saint-Stanislas:
Char No 19—La Cage.
20—Section Papineau:
Char No 20—"L'Accommodation".

DIVISION No 4

Côté nord de la route longeant la rue Sherbrooke, de l'ouest à l'est, à partir de la ligne de la rue Panet.

21—Section Etienne Parent:
Char No 21—La Traite de la fourrure.
22—Section N.-D. du Perpétuel Secours:
Char No 22—Le Canal Lachine
23—Section Saint-Edouard:
Char No 23—La Feuille d'Erable.
24—Section Longueuil:
Char No 24—Le 1er Chemin de fer.
Sections adjointes: Verchères, Chambly, S.-Rémi—Délégués des sections: Alexandria, L.-O. David, Shawinigan.
25—Section Préfontaine:
Char No 25—"La Britannia".
26—Section Notre-Dame:
Char No 26—La Cigale et la Fourmi (L'économie).
27—Section Louis Hébert:
Char No 27—La Sucrerie.
28—Section F.-X. Garneau:
Char No 28—"Les Premiers Tramways". Note: 1 tramway, 1 omnibus.
29—Section Verdun:
Char No 29—La Confédération
30—Section Père Marquette:
Char No 30—Le 1ère Filature.

DIVISION No 5

Côté est de la route traversant le Parc, du sud au nord, et longeant la rue Papineau.

31—Section S.-Jean Berchmans:
Char No 31—Le Téléphone.
32—Section N.-Dame-de-la-Paix:
Char No 32—Le Jeu de Dames. Section adjointe: Section Ste-Clotilde.
33—Section Saint-Clément:
Char No 33—Le Tabac canadien.
Section adjointe: Section Mercier.
34—Section Saint-Joseph:
Char No 34—L'Electricité.
35—Association Le National (Les Raquetteurs):
Char No 35—Le 1er Palais de glace.
36—Section S.-Pierre-Claver:
Char No 36—Le 1er Transcontinental.
36a—Section de la Nativité d'Hochelaga.
37—Section LaFontaine:
Char No 37—La 1ère Automobile.
38—Section Champlain:
Char No 37—Le Port de Montréal.
39—Section Bourget:
Char No 39—La Prospérité.
40—Section S.-Jean-Baptiste:
Char No 40—S.-Jean-Baptiste.

Forces hydrauliques

Les eaux intérieures du Canada qui couvrent 142,923 milles carrés et qui sont réparties dans tout le pays, recèlent une quantité considérable d'énergie électrique potentielle. On estime que, considérant le débit des eaux à leur minimum, elles pourraient produire 18,255,316 h.p. et à leur débit normal, pendant six mois, 32,075,998 h.p. Cette force pourrait faire mouvoir des turbines développant 41,700,000 h.p.; les turbines actuellement installées ne développent que 4,836,219 h.p., soit 11 p.c. seulement de ce chiffre. Jusqu'à présent l'industrie de la pulpe et du papier a fait le plus grand usage de la force hydraulique; on s'en sert également dans les mines, les industries électrochimiques et électrométallurgiques ainsi que la meunerie. Cette houille blanche permet aux grandes provinces manufacturières d'Ontario et de Québec de se passer du charbon qui leur manque.

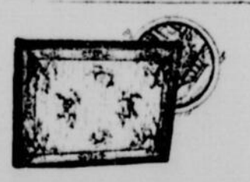

CANADIENS-FRANÇAIS
prenez la
RESOLUTION
de toujours acheter
vos
CARPETTES
CONGOLEUM
PRELARTS
chez un
Canadien-Français
L. P. FONTAINE
1023 Ontario Est
34 Mont-Royal Est
23 Ste-Catherine Ouest

TACHE N'A PAS DE MONUMENT

L'occasion serait belle de réparer une grande ingratitude.

MECONNU

A quand le monument à Taché? L'occasion semble excellente de presser les autorités fédérales. Taché, président des conférences préliminaires à la confédération, et comme l'appelle le "Journal" d'Edmonton, le "Premier des Pères", n'a rien qui rappelle son souvenir au peuple canadien.

On a élevé et l'on élève encore des monuments dans toutes les villes à Macdonald et à Cartier, et l'on oublie Taché. C'est d'un criante injustice. En cette année jubilaire, il ne serait que juste que l'on élevât un mémorial durable à celui qui consacra le meilleur de sa vie au service de son pays et qui mourut à la peine. De 1848 à 1865, il servit le Canada dans presque tous les gouvernements, fut deux fois premier ministre et prépara la Confédération dont il présida les préparatifs.

Il mourut après avoir fait adopter par les deux parlements les résolutions d'où sortit le pacte fédératif. C'est incontestablement à lui et Jean Charles Taché qu'on doit ce projet que Cartier fut bien lent à accepter. Le tact, l'habileté et l'expérience de Sir Etienne vainquirent tous les obstacles, et la province de Québec, après de vives répugnances, finit par se convertir et accepter la Confédération. Sans lui, sans ses discours irrésistibles, il est probable que le sentiment annexionniste aurait prévalu.

Malheureusement, en dépit de l'histoire, Taché a été méconnu par les siens. On le passe à peu près sous silence dans les divers programmes et documents publiés à l'occasion du jubilé. On donne tout à Macdonald, une ombre à Cartier, rien à Taché. Le mérite de chacun de ces trois grands hommes n'a pas besoin d'apports injustifiés. Qu'on rende à chacun son dû. Un monument à Sir Etienne-Pascal Taché ne diminuera en rien le prestige de ses deux illustres amis. Et ce sera une éclatante réparation historique.

LE CANADA

Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon;
Précipitant ses flots vers l'océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encor son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite,
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux!

1827-1927. *OCTAVE CREMAZIE.*

"Nos Institutions, notre Langue et nos Lois"

625 STE-CATHERINE EST — AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE — EST 9771

VIVE LA SAINT-JEAN-BATISTE !

C'EST LA FETE DU SOUVENIR, LA FETE DE LA PATRIE...

LE 24 juin est le grand jour — maintenant officiellement consacré — le jour où notre population donne libre cours à tous ses sentiments de patriotisme.
En cette journée d'expansion et d'effervessence, nos yeux et surtout nos coeurs se tournent affectueusement du côté de la mère patrie où le glorieux tricolore conserve toujours intact un rayon de la fleur de lys...
Les années ont pu s'écouler, les hommes ont pu changer, les gouvernements se succéder, et les idées varier, toujours et quand même, nous nous inclinons avec le même respect et le même amour, sur la rampe vénérable de ce drapeau que nous "baisons à genoux" ...
VIVE LA FRANCE!
Abandonnés?
Jamais!
Si nous avons d'autres maîtres et de nouveaux liens, notre esprit demeure attaché aux traditions d'antan, et c'est parce qu'ils nous rappellent ce que le beau pays de France nous a laissé de meilleur que nous chérissons tant "nos Institutions, notre Langue et nos Lois".

Demain, Vendredi, 24 Juin
nos magasins seront fermés.

Car nous voulons que tout notre personnel puisse se réjouir librement et affirmer son patriotisme en prenant part aux différentes démonstrations de la grande

Fête des Canadiens-Français

Comme les Années Passées: Des Documents Historiques

Sir Etienne-Pascal Taché fait l'objet de plusieurs études détaillées

Faire de ce numéro spécial un petit répertoire historique sur un sujet donné : ce fut le but que nous nous proposâmes il y a trois ans, quand la Fête patronale fut déclarée légale par les Pouvoirs publics.

En 1925, le supplément de la Saint-Jean-Baptiste fut un recueil de miscellanées historiques. L'an dernier il précisa davantage son objet. On en fit un ensemble, parfaitement homogène, consacré à la gloire des Patriotes de 1837 et 1838. Jamais, à ce qu'il nous semble, anthologie pareille n'avait été publiée par un journal canadien de langue française. Le nombre de pièces inédites et de documents d'intérêt historique qu'on y avait groupés a rendu en peu de temps le fascicule introuvable.

Cette année, qui est celle du jubilé de la Confédération, il nous a paru intéressant de grouper quelques pièces se rapportant aux Canadiens-français qui se sont le plus distingués à l'époque où le pacte s'ébaucha et se conclut. Entre toutes les figures illustres de cette époque déjà presque lointaine, une s'est détachées. Ne dit-on point que l'histoire est parfois ingrate, et qu'elle fait, entre ceux qui l'écrivent dans les annales des peuples, quelque acception de personne?

Si la postérité reconnait — quand elle a le loisir d'y penser — les vertus et les mérites d'un Cartier ou d'un Macdonald, n'oublie-t-elle pas avec quelque désinvolture un Lafontaine, un Baldwin ou un Taché? Et ce dernier plus que les deux autres? Sir Etienne-Pascal Taché n'a pas obtenu de ses concitoyens la gratitude qu'il a méritée. De son temps, on l'a jugé le premier homme d'Etat du pays. A sa mort, on l'a comparé à Judas Machabée. Les chroniqueurs qui ont couché en des colonnes de journal de trop brèves notes sur l'homme politique qu'ils avaient connu, n'ont pas eu d'écho depuis. Le silence s'est fait, lentement, et la mer d'oubli a monté, jusqu'au point où il n'est à peu près plus reste qu'un nom.

SIR ETIENNE-PASCAL TACHE, premier ministre du Canada, à l'époque où il présidait à la conférence de Québec, d'où sortit le projet de Confédération: 1864.

C'est pourquoi nous avons voulu, cette année, consacrer la majeure partie de ce supplément à la mémoire de Sir Etienne-Pascal Taché. Si faible qu'il soit, ce sera un acte public de reconnaissance. Car, si un journal de l'Ouest canadien l'appelait récemment "le premier des Pères de la Confédération", il est assez normal qu'il se trouve au moins un organe de l'opinion canadienne-française qui pense à lui. Nous avons eu la rare bonne fortune d'accéder aux archives de la famille Taché. Monsieur Hector Bender, l'un des arrière-petits-fils de Sir Etienne, nous a fourni avec une parfaite complaisance d'intéressants dossiers que nous résumons dans les colonnes qui suivent. Il voudra bien accepter l'expression de notre gratitude. MM. E.-Z. Massicotte et Aégidius Fauteux, ainsi que Mademoiselle Marie-Claire Daveluy nous ont aussi communiqué d'intéressants documents de leurs bibliothèques. Nous les en remercions vivement.

Comme aux années passées, c'est M. Louis Francoeur, membre de la Société historique de Montréal et journaliste à la "Patrie", qui a préparé le supplément.

L'Imperial Tobacco et sa contribution au cortège, demain

L'un des chars de la procession de demain représentera une scène pittoresque des anciennes moeurs de notre province. Le service de publicité de l'"Imperial Tobacco" a fait reconstituer une scène autour d'une ferme québécoise. La maîtresse de maison est là qui allume son vieux poêle. Baptiste lui-même, en tuque et ceinture fléchée fume son tabac "canayen" tandis que le fils et la fille travaillent tout auprès.

L'idée a été suggérée par quelques dessins de ce grand artiste que fut Henri Julien, peintre parfait de la vie canadienne. On s'est donné beaucoup de peine pour trouver à la campagne les objets authentiques qui servent à l'ensemble et au détail. Tout est strictement exact et conforme à la vérité.

Ce char allégorique porte le numéro 34. Il a été attribué à la paroisse Saint-Clément.

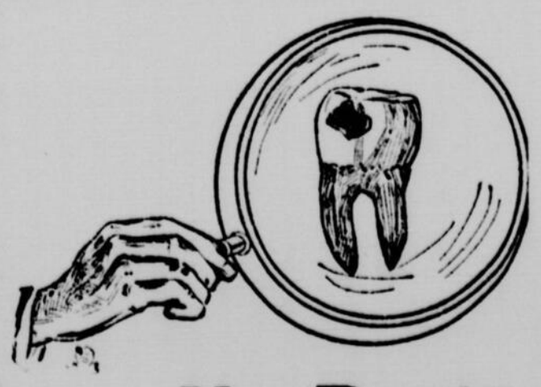

Vos Dents

doivent être entretenues avec soin. Des dents saines, blanches, constituent le signe par excellence de la propreté.

Une visite périodique vous préviendra contre les maux de dents, de quelque nature qu'ils soient.

Nous faisons un travail parfait en tout ce qui concerne le traitement des dents: extraction et obturation sans douleur; nos ponts et dentiers, fabriqués dans nos propres laboratoires d'après les meilleurs procédés connus, sont garantis.

Nous sommes heureux d'offrir, en cette fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, nos meilleurs souhaits à nos compatriotes canadiens-franais qui nous favorisent de leur généreux patronage.

Docteur I. E. CHALIFOUX

RUE VINET, Près St-Jacques

(Edifice Banque de la Cité et du District).

LES ORGANISATEURS DU CORTEGE HISTORIQUE

MM. E.-Z. MASSICOTTE, JEAN-BAPTISTE LAGACE ET ELZEAR ROY, sont, encore cette, année les trois organisateurs du défilé historique de la Saint-Jean-Baptiste. Leur étroite collaboration, lors des fêtes de 1925 et 1926, nous a valu des reconstitutions allégoriques dont le souvenir sera peut-être éclipsé par celle de cette année.

L'ARBITRE DES RACES, PARTIS ET PROVINCES

Hommages rendus à Sir E.-P. Taché, qui révéla les provinces les unes aux autres.

G. BROWN

Voici une série d'opinions sur le rôle et l'influence de Taché, opinions impartiales, que l'histoire endosse sans reserve. Sur la Conférence de 1864, d'abord, on trouve dans l'ouvrage fameux: "Makers of Canada", les lignes suivantes:

"Le 10 octobre, la Conférence se réunit à Québec. La ville qui avait vu Français et Anglais lutter pour la suprématie en Amérique les vit alors délibérer pacifiquement de l'organisation politique de la moitié d'un continent. Il convient de noter l'importance historique et la haute convenance du choix unanime qui fit présider l'assemblée par le premier ministre canadien-français, Sir Etienne Taché. La suprématie perdue par les armes en 1759 se reconquérait en la salle du Conseil de 1864. Cela montrait bien, comme on le reconnut alors, le génie de la race défaite sur les champs de bataille en même temps que cela montrait aussi l'égalité politique réelle accordée par la nation victorieuse".

Le prestige de Sir Etienne-Pascal s'était imposé à la Conférence de 1864. Pour la première fois, l'un des nôtres devenait l'arbitre à la fois des partis et des destinées du pays. Cette Conférence de Québec réalisait sa plus chère aspiration. Son sens politique aigu lui avait fait depuis longtemps entrevoir l'urgence d'un changement de constitution. Voici, du reste, ce qu'il en dit, à l'ouverture du Parlement de 1865, paroles citées dans les "Makers of Canada", 1865, qui résument ainsi le fait:

"Le Parlement s'assembla le 19 janvier, 1865 pour étudier les résolutions passées à la Conférence de Québec. L'exposé des motifs en faveur de la Confédération fut fait à la Chambre haute par le premier ministre, Sir Etienne-Pascal Taché. Il dit que la mesure était "essentielle au maintien du lien britannique, comme à la conservation de nos institutions, de nos lois et même de nos traditions". Sir Etienne ajouta que si le Canada laissait ainsi passer cette occasion d'améliorer son sort "il serait poussé à l'Annexion par la violence, ou il se placerait lui-même sur une pente d'où il glisserait insensiblement vers les Etats-Unis."

On nous permettra d'ajouter que c'est Sir Etienne, et personne autre, qui maintint Brown dans la coalition. La mort du premier ministre, le 30 juillet, 1865, fut le premier événement de la série malheureuse qui devait forcer Brown à se retirer. Sir Etienne, par son âge, la douceur de toute sa personne, sa longue expérience, avait le don de concilier les extrêmes et d'être l'arbitre des conflits. Il n'y avait que lui qui pût maintenir la coalition sur pied. Il avait fait partie de régimes réformistes et conservateurs, mais sans qu'on eût pu lui reprocher jamais de se cramponner au pouvoir. Lui parti, il était impossible que la forte personnalité de George Brown ne s'émancipât point.

L'ACTE D'UNION

Le gouvernement représentatif accordé en 1791, s'il donnait aux représentants du peuple une certaine influence en matière d'administration, était loin de constituer un gouvernement populaire; il en résulta d'amères querelles entre les assemblées législatives et les gouverneurs—querelles qui, lorsque les assemblées législatives eurent mis la main sur le contrôle des finances, devaient inéluctablement conduire à une impasse. C'est ainsi que le Haut et le Bas-Canada se soulevèrent en 1837-1838: ces échauffourées, vite réprimées eurent pour effet, l'envoi de Lord Durham au Canada, l'union des deux provinces et l'octroi d'un gouvernement parlementaire. Durant les sept premières années de l'Union, les attributions et les pouvoirs du gouvernement parlementaire furent chaudement discutés, mais, après la formation du ministère Lafontaine-Baldwin, en 1848, il fut définitivement admis que, non plus que le Roi, le gouverneur ne gouvernait pas, et que les rênes du gouvernement appartenaient à celui des leaders politiques du moment qui était certain de l'appui de la majorité de l'Assemblée Législative. En la même année 1848, Lord Elgin étant gouverneur-général, le gouvernement parlementaire fut accordé à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick puis, en 1851, à l'Ile du Prince-Edouard.

Cartier, dans une lettre, pleure la mort de Taché

Il espère que Sir Etienne intercède de là-haut en faveur de son successeur et disciple et il loue les "grands travaux" du défunt.

HOMMAGE EMU ET FILIAL

Le mérite de Sir Etienne-Pascal Taché dans l'établissement de cette Confédération qu'il ne devait point voir réalisée, a été reconnu par tous les gens de son temps. Cartier lui-même, dans une lettre partiellement reproduite ici, vante l'oeuvre de son ami, de son mentor. Il parle des "grands travaux" commencés sous le régime de Taché, enlevé à cette vie "au détriment de notre pays". Il regrette de n'avoir plus les "sages avis" de Sir Etienne pour l'aider, et espère que de là-haut "il intercède pour que je sois bien inspiré dans ma carrière ministérielle".

En fin de lettre, Sir George-Etienne affirme que Sir Etienne "retirera de renom" et le bas-Canada "du bonheur" de la conclusion de la Confédération. Hélas! Cartier se trompait sur un point. La mémoire de Taché n'a pas reçu des Canadiens les hommages qu'elle méritait si pleinement.

Voici le texte complet de cette lettre, écrite par Cartier le 5 octobre 1865, à Lady Taché:

"Québec, 5 octobre 1865.

"Ma chère Lady Taché,

"La dernière Session du Parlement vient de se clore heureusement, et je dois vous dire que je n'ai pu m'empêcher de songer, au plaisir et à la satisfaction qu'aurait éprouvée votre cher mari mon ancien chef si regretté, Sir Etienne, si la Providence nous l'eut laissé sur cette terre pour voir de ses yeux l'achèvement de GRAND TRAVAUX commencés sous son régime ministériel. Puisque le Ciel au détriment de votre bonheur et de celui de notre pays nous a enlevé Sir Etienne, pour le récompenser sans doute dans un meilleur monde que le nôtre, cela ne doit pas empêcher toutefois ceux qui le pleurent et le pleureront longtemps, d'épancher réciproquement dans leurs coeurs leurs douloureux regrets de ne l'avoir plus parmi eux. Je puis vous assurer, ma chère Lady Taché, qu'il ne se passe pas un seul jour sans que j'aie à regretter la disparition de votre cher époux de cette terre que nous habitons. Quant à vous, je sais que votre douleur est aussi vivace aujourd'hui qu'elle l'était lors du dernier souffle de Sir Etienne; mais que voulez-vous, il est inutile de regimber contre les décrets éternels; et pour vous aussi bien que moi il n'est de meilleur moyen de se consoler de notre perte commune que de songer au bonheur dont jouit très certainement là-haut notre cher Sir Etienne. Si je ne l'ai pas à côté de moi comme naguère pour m'aider de ses sages avis dans la conduite des affaires du pays, j'espère et j'ai confiance que dans le ciel il ne me perd pas de vue et qu'il intercède pour moi pour que je sois bien inspiré dans ma carrière ministérielle. L'autre jour j'étais à Montréal et Mme Cartier, moi et plusieurs autres amis nous nous sommes longtemps entretenus de vous et de Sir Etienne. N'oubliez pas que l'oeuvre de la Confédération à laquelle s'intéressait si grandement Sir Etiennet sera amenée à bonne fin. Le Bas-Canada en particulier en retirera du bonheur. Sir Etienne, du renom, et sa famille la bénédiction de tout le monde.

"Veuillez bien, chère Lady Taché présenter mes meilleurs souvenirs à Mlle Taché, et aux autres membres de votre famille, et me croire avec la plus haute considération et le plus grand respect.

"Votre serviteur très humble et ami,

"Geo.-Et. CARTIER."

DU "TIMES" DE LONDRES, 13 NOBEMBRE, 1858.

"Il a plu à la Reine, en ce jour, de conférer la dignité de chevalier au colonel Etienne-Paschal Taché, de Montgomery (sic) Canada."

LAIT INNOXA

DONNE AU TEINT UNE EBLOUISSANTE BLANCHEUR

Le LAIT INNOXA repose l'épiderme, le rend lisse, uni et bien portant

La MOUSSE INNOXA complète l'heureuse action du LAIT et fixe admirablement la poudre de riz.

La POUDRE INNOXA veloute l'épiderme sans le dessécher Elle est extrêmement adhérente

J. I. EDDE, New Birks Bldg., Montréal

Les premiers sénateurs Canadiens-Français en '67

La proclamation de la Reine Victoria qui contient l'Acte de l'Amérique du nord et les cédules annexées est un document unique. On y trouve de tout. Et notamment, presque aussitôt après les considérants qui servent de préambule, on peut lire la liste des premiers sénateurs canadiens-français.

Ils ont été nommés en même temps que la Confédération recevait la sanction royale, et par le même acte "donné à notre Cour, au château de Windsor, ce vingt-deuxième jour de mai, mil huit cent soixante-sept". Le pacte fédératif prévoyait à l'existence de vingt-quatre sénateurs pour la province de Québec. Sur ces vingt-quatre membres de la Chambre haute, on nomma quinze citoyens de langue française.

La plupart d'entre eux avaient joué un rôle assez important dans la vie publique, et quelques-uns devaient continuer à y briller. C'étaient: Sir Narcisse-Fortunat Belleau, chevalier; les honorables Joseph-Noël Bossé; Jacques-Olivier Bureau, Louis Renaud, Ulric-Joseph Tessier, Charles Cormier, Elzéar Juchereau-Duchesnay, Louis Lacoste, Jean-Baptiste Guévremont, Louis-A. Olivier, Charles Malhiot, Luc Letellier de Saint-Just, Antoine Juchereau-Duchesnay, Léandre Dumouchel, Joseph-F. Armand.

Sur plusieurs d'entre eux le temps et la postérité ont laissé s'étendre un voile épais d'oubli.

C'est — hélas! — le propre de toutes les postérités.

La Patrie

offre à ses lecteurs la bienvenue à

PLAGE LAVAL

Venez visiter ce magnifique endroit de villégiature, à 17 milles seulement de Montréal, et y choisir l'emplacement de votre future maison d'été.

BILLETS D'AUTOBUS GRATUITS

ALLER ET RETOUR

en vous adressant au bureau de PLAGE LAVAL, édifice "La Patrie", 120 est, Sainte-Catherine, ou en téléphonant: LAncaster 5230 ou 5239.

Malgré la construction intense, le prix des terrains à construire à PLAGE LAVAL est toujours de

SEULEMENT

$79.50

$10.50 comptant

$3.00 par mois

Avec un Abonnement à

La Patrie

pour six mois

DEPT. DES ABONNEMENTS DE LA "PATRIE" MONTREAL

Veuillez me faire parvenir les informations complètes relatives à PLAGE LAVAL sans aucune obligation de ma part, aussitôt que possible.

Nom.....

Adresse.....

Téléphone.....

LE PREMIER PERE DE LA CONFEDERATION

POURQUOI SIR ETIENNE-PASCAL TACHE, QUI PRESIDA A LA CONFERENCE DE QUEBEC, 1864, A-T-IL ETE OUBLIE?

Mort deux ans avant l'achèvement de son oeuvre, ce grand homme d'état n'a pas reçu de la postérité la gratitude et les hommages que son rôle politique et son patriotisme lui ont mérités. – Notes biographiques et résumé d'histoire canadienne.

ON RECONNUT SON MERITE DE SON VIVANT

Il est normal qu'il y ait des oubliés. Chaque époque a eu les siens, auxquels la postérité a rendu tardivement justice. Mais le fait n'en est pas moins attristant. L'histoire politique, comme l'histoire littéraire ou l'histoire scientifique recèle dans un recoin délaissé quelques noms d'hommes de premier plan autour de qui s'est fait un silence injuste, soit de leur vivant, soit après leur mort.

L'histoire politique canadienne semble avoir englouti dans ses remous un nom illustre: celui d'Etienne-Pascal Taché. D'aucuns prétendent que c'est à lui, plus qu'à quiconque, que la Confédération doit d'avoir vu le jour. D'autres sans aller aussi loin, maintiennent que sans son concours, son dévouement, son acharnement même, l'unité canadienne ne se serait jamais faite. Personne ne nie son mérite, ni ne discute la part immense qu'il a prise au grand oeuvre dont on célèbre le jubilé.

Pourquoi Taché a-t-il été relégué dans un oubli inexplicable? Tout simplement parce qu'il est mort avant l'achèvement du monument qu'il avait si puissamment contribué à édifier. Ses collègues et amis, Cartier et Macdonald, ont récolté toute la gloire, bien qu'eux-mêmes aient proclamé bien haut la dette du pays à Taché. On a associé deux noms, ceux des vivants, et le mort, comme d'habitude, a été oublié. Le renom et le mérite de Sir John-A. et de Sir Georges-Etienne sont assez grands et assez purs pour que leur prestige historique n'ait pas à souffrir d'une tardive justice envers Sir-Etienne-Pascal.

Macdonald a ses monuments un peu partout, Cartier de même. Taché n'a rien. A quand la solennelle réparation de l'oubli, de l'ingratitude? La famille de Taché est restée toute entière au pays; ses descendants sont nombreux. Sous ce rapport même, on peut dire que la famille Taché tient un rang de tout premier plan parmi les familles les plus illustres du Canada-français, soit par le mérite de plusieurs de ses membres, soit par ses alliances, soit par l'esprit vraiment canadien qui y est de tradition. Fidèles à l'esprit et aux principes de Sir Etienne-Pascal, comme de l'évêque de St-Boniface, les Taché n'ont jamais eu d'autre patrie que le Canada.

* * *

Ce fut à St-Thomas de Montmagny que naquit Etienne-Pascal Taché, le 5 septembre, 1795. La famille, fort estimée, avait dans ses veines du sang de Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi. Mais cela ne lui avait pas donné la fortune. Etienne-Pascal était le plus jeune de trois frères: l'aîné, Charles, capitaine aux Voltigeurs canadiens, mourut d'une blessure reçue à l'armée; le second, Jean-Baptiste, devint par la suite membre distingué de l'Assemblée législative puis du Conseil exécutif.

A la déclaration de la guerre de 1812, Etienne offrit ses services, bien qu'il n'eût pas dix-sept ans. Enseigne, puis lieutenant aux Chasseurs canadiens, il fit toutes les campagnes. A Platisburg, dix-huit de ses hommes furent tués; il échappa par miracle. A la conclusion de la paix, il entra au bureau du docteur Pierre de Sales de Latestière, à Québec, pour y étudier la médecine. Il alla ensuite compléter sa formation professionnelle à Philadelphie. En 1819, il s'établissait à St-Thomas, où il pratiqua sa profession pendant vingt-deux ans, faisant le bien dans le silence.

En 1926, il épousa Sophie Mooney. Il eut quinze enfants, dont six seulement devaient survivre à leur père: deux fils et quatre filles, Mesdames Marmette, Bender, Coursol et Gauthier.

Patriote canadien, Taché fut très affecté de l'injustice avec laquelle on récompensait le dévouement des Canadiens de 1812. Le régime d'arbitraire qui pesait sur le Bas-Canada le blessait et l'indignait. Quand vint 1837, il sympathisa avec Papineau, mais sans approuver les témérités de l'insurrection, ce qui ne l'empêcha pas de donner refuge à Morin, poursuivi par les "tories". La police fit des perquisitions chez lui, et le tracassa de cent façons. Vint 1840 et l'acte d'Union. M. Taché, comme tous les vrais canadiens, n'avait pas de sympathie pour le projet.

L'Islet le choisit comme député, en avril 1841. Il représenta ce comté jusqu'en 1846, alors qu'il accepta le poste d'adjudant-général des milices du Bas-Canada. L'ancien suspect de 1837 entrait ainsi dans le monde officiel. Il garda ce poste jusqu'en mars, 1848. Ce fut alors, en effet, que Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, appelé par lord Elgin, à former une administration avec M. Baldwin, invita M. Taché à accepter le portefeuille de premier commissaire des travaux publics. En même temps, il fut nommé au Conseil législatif.

En 1849, eurent lieu les fameuses émeutes de Montréal, organisées par les "tories". On brûla le Parlement, les archives publiques et la bibliothèque. Une troupe d'énergumènes prit d'assaut la maison de Lafontaine, rue de l'Aqueduc. Mais des amis fidèles, armés jusqu'aux dents, s'y étaient donné rendez-vous. Taché commandait la petite armée défensive. Les assaillants furent repoussés et eurent même un mort. A l'enquête, Taché défendit sa conduite, approuvée d'ailleurs par l'opinion publique.

La carrière politique de l'homme d'état se poursuivit glorieusement. Membre de toutes les administrations de 1848 à 1856, il fut tour à tour commissaire des Travaux publics, puis receveur-général. En 1856, le gouverneur le pria de former une administration, qui devint le gouvernement Taché-Macdonald. Taché occupait alors le fauteuil de président du Conseil législatif. Il le garda, y ajoutant même le portefeuille des Terres de la Couronne. Taché sut prévoir les développements futurs de la colonisation. Avec les ressources matérielles restreintes et les moyens sommaires dont il disposait, il donna à la colonisation sa première impulsion, entreprenant des routes, excellentes pour l'époque, et protégeant de toutes manières les colons.

En 1857, le premier ministre, fatigué, démissionna, tout en gardant son siège au Conseil. L'année suivante, la Reine l'appela en Angleterre et le fit chevalier de ses Ordres. Président du conseil de l'Instruction publique, il fut membre de la première commission des chemins de fer, en 1851, puis directeur du Grand-Tronc. En 1860, Sa Majesté le nomma aide-de-camp, avec le grade de colonel dans l'Armée impériale. Et quand le prince de Galles, plus tard Edouard VII, visita le Canada, ce fut le colonel Sir Etienne-Pascal Taché qui l'accompagna officiellement comme aide-de-camp. Deux ans plus tard, c'était le Pape qui, à son tour, l'honorait en le nommant commandant de St-Grégoire-le-Grand, classe militaire.

Retiré de la politique active, sauf en ce qui était de sa présence au Conseil, Sir Etienne fut prié de réorganiser la milice canadienne, ce qu'il fit avec une prudence, une sagesse et un discernement que les contemporains ont reconnu à l'envi. Dans l'intervalle qui va de 1857 à 1864, le pays était devenu de plus en plus difficile à gouverner. Les régimes se succédaient constamment et personne ne réussissait à mettre un peu d'ordre dans le chaos ni à apaiser les conflits entre les chefs du Haut et du Bas Canada. On pria souvent Taché de rentrer dans la politique active. A la chute du gouvernement Macdonald-Dorion, 1864, les deux groupes supplièrent Sir Etienne de revenir dans l'arène. Mais il ne voulut pas tenter de retaper le ministère déchu; il n'était pas en communion d'idées avec bon nombre des ministres sortis. Son refus fit échouer les tentatives de replâtrage.

Le gouverneur le fit appeler. Il le conjura de prendre la direction d'un nouveau ministère, composé comme il le voudrait. Taché se défendit longtemps, puis il céda par patriotisme. Une administration Taché-Macdonald fut formée. Sir Etienne prenant les deux portefeuilles de la Milice et du Receveur-général. Mais la guerre intestine continuait toujours dans l'Assemblée. Le ministère fut battu. Allait-on jeter de nouveau le pays dans une nouvelle élection, alors qu'il venait à peine de sortir de la précédente, qui avait été particulièrement tumultueuse? Il fallait de toute nécessité en venir à un accommodement avec la majorité adverse du Haut-Canada.

Le ministère, qui s'était adjoint deux membres de l'Opposition haut-canadienne, devint un gouvernement de coalition. L'idée de Taché sur la nécessité de changer la constitution et de trouver une formule nouvelle, finit par prévaloir. On se rangea, avec plus ou moins de bonne volonté, à l'idée d'une confédération des provinces impliquant l'abrogation de l'Union législative de 1840. Il y avait longtemps que Sir Etienne, qui n'avait jamais aimé l'Union, prêchait la nécessité d'un pacte fédératif, laissant aux provinces une très large mesure d'autonomie.

En 1864, des délégués de toutes les provinces et colonies britanniques de l'Amérique du nord se réunirent à Québec, sous la présidence de Taché. De ces célèbres conférences sortit un projet de confédération. Avec un tact parfait, une grande connaissance des hommes, le souci des nécessités nationales et le patriotisme le plus pur, Taché dirigea les débats, écartant les sujets de conflit, rapprochant les esprits et conciliant les opinions extrêmes. Fatigué, usé, le premier ministre se dépensa tout entier dans les travaux de la conférence. Il y manifesta les premiers symptômes de la maladie, qui, moins d'un an plus tard, devait le conduire au tombeau. Le 30 juillet, 1865, à l'âge de soixante-dix ans, il mourait à sa résidence de Montmagny, dans les sentiments de la plus grande piété. Il n'avait pas vu l'aboutissement final de ses efforts.

"J'ai confiance dans la miséricorde de mon Dieu". Telles furent les dernières paroles de cet homme, à qui le pays doit tant, et qui n'a pas reçu de la postérité l'hommage qu'elle aurait dû lui rendre. Cette esquisse, brossée à larges traits, permet de voir le rôle joué par l'un des Canadiens-français les plus illustres. Il serait temps qu'une monographie à la moderne mit en plein relief les mérites et la forte personnalité du premier des Pères de la Confédération.

G.-E. CARTIER ET LA CONFEDERATION

De "rebelle" exilé à premier ministre conservateur. – L'idole de son peuple.

L'OEUVRE

Le nom de Cartier est plus connu que celui de Taché. Il eut, entre autres mérites, celui d'être vivant en 1867, alors que Taché reposait depuis deux ans dans la tombe. Sir George-Etienne a joué un rôle de premier plan dans l'achèvement de la Confédération. Il en a recueilli sa légitime part de gloire. De concert avec Macdonald il prépara l'acquiescement de la province de Québec au pacte fédératif. Macdonald a dit de lui: "Cartier fut courageux comme un lion. Sans lui la Confédération n'aurait jamais vu le jour".

Et Sir Charles Tupper, un autre "père" de 1867, a déclaré: "Le Canada doit à Cartier une dette qui ne peut se payer". La plus grande partie de la vie de Cartier s'est s'est écoulée à Montréal, et, s'il est né à St-Antoine-sur-Richelieu, il n'en est pas moins montréalais par tant d'années passées dans la métropole. Si l'on veut se rendre compte de quelques-unes des difficultés qu'eut à surmonter Cartier, on fera bien de se reporter aux pages que lui consacre le professeur Colquhoun, dans la série des "Chronicles of Canada". En voici les passages saillants:

Les forces hostiles qu'avait à combattre le chef canadien-français étaient formidables. Des hommes éminents de sa propre race, tels que Dorion, Letellier et Fournier, étaient prêts à combattre jusqu'au bout. Tous les "Rouges", comme on désignait les libéraux du Québec, lui étaient unanimement hostiles. Jusque-là, en effet, l'idée d'une fédération des provinces britanniques de l'Amérique du nord avait été mise de l'avant par les ennemis de la race canadienne-française, dans le but de détruire son influence. Des représentants influents des Anglo-canadiens du Bas-Canada s'y étaient opposés: des hommes tels que Dunkin, Holton et Hintington. Joly de Lotbinière, Canadien-français protestant, avait averti ses compatriotes français, catholiques et protestants, que la Confédération allait mettre leurs droits en danger. La résistance des "Rouges" n'était seulement parlementaire, ou passive; en effet, les protestations des opposants furent portées jusqu'au pied du Trône. Contre tout cela, Cartier tint bon, intrépidement. Et dans la campagne de 1867, il balaya la province de Québec".

De 1858 à 1862, Cartier et Macdonald furent premiers ministres conjoints. Leur amitié dura, du reste, jusqu'à la mort de Cartier, en 1873. Ces deux grands hommes étaient dignes l'un de l'autre. Et cependant rien ne les rapprochait que leur commun amour de la patrie canadienne et leur désir de voir régner l'ordre et la paix entre les deux races. Né, comme on le sait, à St-Antoine-sur-Richelieu, en 1814, Cartier étudia chez les Messieurs de St-Sulpice, à Montréal. Il arrivait à l'âge d'homme quand la crise qui devait aboutir à la Rébellion de 1837 se dessina. Etudiant en droit, Cartier ne résista pas à l'influence de Papineau, la tendance vers le régime représentatif avait toutes ses actives sympathies.

Membre des "Amis de la Liberté", Cartier participa à la révolte ouverte. Il fit partie de l'équipée héroïque mais vaine de St-Charles. Obligé de fuir, Cartier fut officiellement condamné à l'exil. A l'amnistie de 1840, il revint à Montréal pratiquer sa profession, où il ne tarda pas à se faire un nom. Il fit de la politique, mais de pacifique façon, luttant intrépidement pour l'obtention du gouvernement responsable, mais avec une loyauté envers la Mère-Patrie. Il évolua dans le sens conservateur. Son prestige lui valut bientôt la sympathie de ses concitoyens de langue française.

Homme de parti, et avec assez d'étroitesse, peu éloquent et fort prolixe, Cartier sut faire accepter son évolution et son conservatisme. Depuis son entrée au Parlement d'Union, en 1848, jusqu'à la Confédération, Cartier fut l'un des chefs incontestés du peuple de langue française. On lui doit des réformes utiles, mais pas assez complètes, dans le domaine de l'instruction publique, d'autres dans le code civil, d'autres, et de définitives, dans la régie de la tenure seigneuriale, où la ne se fit pas sans peine, non plus que l'expansion du chemin de fer du Grand-Tronc. Cartier avait du reste de puissants amis, même dans sa province, et il modela très souvent ses idées sur celles de Taché. A eux deux, ils posèrent des principes qui sont restés inséparables de programme conservateur chez nous depuis cette époque.

En 1858, il allait en Angleterre demander un changement de constitution pour le Canada. Puis, quelques années plus tard, la conférence de Québec, en 1864, convoquée par le premier ministre Sir Etienne-Pascal Taché, transforma en réalités les beaux rêves et les patriotiques projets. Taché mort, Cartier continua son oeuvre. La Confédération fut un fait accompli, malgré de difficiles obstacles, et les provinces gardèrent la libre disposition de leurs affaires domestiques. C'est à Cartier que l'on doit aussi le bill de la milice, qui vint compléter la réorganisation accomplie par Sir Etienne Taché. En vertu de ce bill, tous les sujets de sexe masculin sont appelables en temps de danger national. Ce fut lui qui patronna le bill du C. P. R. au Parlement.

Comme il arrive aux hommes les mieux qualifiés, Cartier fut battu en 1872. Il profita de sa retraite pour s'en aller en Angleterre, dans l'espoir de suivre un traitement qui le guérirait de cette maladie qui devait l'emporter. Il mourut là-bas, le 23 mai, 1873, et son corps fut ramené au Canada.

COMMISION DU PORT

Les Commissaires du Havre qui contrôlent 16 milles du fleuve, sur les deux rives, sont nommés par le Gouvernement fédéral. Mais le Havre subsiste par lui-même, il rencontre non seulement ses dépenses d'exploitation mais paie l'intérêt sur les capitaux que le Gouvernement lui a avancés.

Armoiries

LES ARMES DE LA FAMILLE TACHE, qui se lisent d'argent chevronné de sinople, aux trois croix alésées de gueules. Devise: Pas tout mais tous pouvons. Quand Sir Etienne fut nommé chevalier, il surmonta l'écu du heaumier.

G.-E. CARTIER EN 1864

CETTE INTERESSANTE PHOTO, TRES PEU CONNUE, de Sir Georges-Etienne, est d'une clarté parfaite. Tel paraissait, peu avant la Confédération, l'homme qui, avec Taché, jeta tant de lustre sur la race canadienne-française. (Archives de M. E.-W. Villeneuve.)

MONTREAL ET LE BLE

Montréal domine dans les céréales; c'est même le principal port du monde. La période d'activité ne dure que 7 mois, on pourra peut-être prolonger cette période grâce aux nouvelles méthodes scientifiques pour résoudre le problème de la glace) et malgré cela Montréal a, depuis quelques années, chargé plus de céréales que tout autre port ouvert toute l'année.

En 5 ans de 1921 à 1925, Montréal a expédié 744,949,521 boisseaux, tandis que New-York, qui vient en second, n'a expédié que 509,015,781 boisseaux. L'an dernier ne constitue en aucune façon une année record, mais les élévateurs de Montréal ont livré un total de 134,591,240 boisseaux. En tout, 1,421 navires de 15 nationalités sont entrés l'an dernier dans le port de Montréal et leur tonnage réuni s'est élevé à 4,221,730. Les navires britanniques tiennent le premie rang avec 3,262,116 tonnes et les navires des Etats-Unis le second avec 321,813 tonnes.

QUAIS DE MONTREAL

Le Havre a maintenant des quais d'une longueur de 15 milles et peut accommoder 112 navires, dont 40 de 650 pieds de long et de 80 pieds de tirant d'eau. Depuis 1909, les Commissaires ont réclamé 155 acres de terrain sur le rivage. La Commission du Havre exploite 70 milles de voie ferrée et possède des locomotives électriques de 100 tonnes qui tirent jusqu'à 1,800 wagons par jour, une grue flottante qui pèse 85 tonnes et une flotte de grues d'une puissance de 5 à 10 tonnes.

Une maison strictement canadienne-française.

La maison Charles Laforce, Limitée, tailleurs canadiens-français de haut renom, est heureuse de remercier, en ce grand jour de notre fête nationale, ses nombreux clients, parmi les personnages les plus éminents et les plus éléganta du Canada, qui en la favorisant avec générosité de leur bienveillant patronage, lui ont fait gravir si rapidement les échelons du succès.

CHARLES LAFORCE

Limitée

Adrien MacBeth ("MAC") gérant

37 est, Saint-Catherine

L'Oeil est notre Organe le plus Utile

Il a donc besoin de tous nos soins et de toute notre attention.

Confiez-nous votre vue, et vous pouvez compter, en toute confiance, sur la valeur d'une maison d'optique canadienne-française de haut renom.

Venez faire examiner vos yeux.

Institut d'Optique OUIMET
4228, Saint-Denis
Tél.: BElair 1661

NOS MEILLEURS VOEUX

à l'occasion de la Fête Nationale

ONDULATION PERMANENTE
TEINTURE GARANTIE
COIFFEURS EXPERTS

L'Idalon
LIMITEE

326, Ste-Catherine Est. Tél. Est 0052.

La Parfumerie J. Jutras Ltée
5270, AVE. PAPINEAU
MONTREAL

Vive la canadienne et ses jolis yeux doux

A nos gentilles canadiennes-françaon de vous remercier du généreux entre fête nationale, et profiter de l'occasion de vous remerciez du généreux encouragement que vous nous avez donné.

Notre maison demeure toujours canadienne-française de nom et de coeur.

Une offre spéciale, vous est faite par le coupon ci-bas.

Présentez ce coupon chez votre pharmacien ou marchand, il vaut 10 sous sur l'achat de chaque boite de poudre "Faites-moi Rêver" de 50 centins.

COUPON

CE COUPON VAUT

10c

sur l'achat d'une boite de poudre "Faites-moi Rêver"

Présentez-le chez votre pharmacien, marchand ou directement.

Veuillez inscrire votre nom et adresse.

NOM .....

ADRESSE .....

"La Figure Centrale"

Le "Journal", d'Edmonton, déplore que le rôle de Taché, le "doyen" des Pères de 1867, soit injustement oublié des Canadiens d'aujourd'hui.

"LE DERNIER COUP DE CANON..."

On a dit et redit l'injustice de la postérité envers sir Etienne-Pascal Taché. Les Canadiens-français, notamment, sont inexcusables d'avoir voilé d'oubli l'une de leurs gloires les plus pures. Veut-on savoir ce qu'on pense de Taché ailleurs, dans le pays ? Qu'on lise seulement cet article récemment publié par le "Journal", d'Edmonton, Alberat, et reproduit par la "Gazette", de Montréal, le 28 mai de cette année.

LE DOYEN DES "PERES"

"Le premier à mourir des Pères de la Confédération, écrit le "Journal", fut sir Etienne Taché. Il ne vécut pas pour voir le projet réalisé. Pour cette raison, l'influence qu'il a exercé n'a pas été reconnue comme elle aurait dû l'être. Premier ministre de l'ancien Canada uni, ce fut lui qui présida à la conférence de Québec, et c'est lui qui est la figure centrale de ce groupe d'hommes qui élaborèrent les détails du projet. Sir Etienne, alors, avait un peu moins de 70 ans.

"Les discours que sir Etienne prononça à l'occasion des débats sur la Confédération au Parlement sont particulièrement dignes d'être lus. Il est évident à leur lecture que cet homme a beaucoup fait pour promouvoir l'état d'esprit qui rendit le succès upossible. On y trouve beaucoup d'esprit, et si l'orateur s'excuse souvent de ne connaître qu'imparfaitement la langue anglaise, son éloquence en cette langue est très réelle. Personne plus que lui n'a été profondément dévoué à la Couronne et aux institutions britanniques, et c'était là, on le sait, l'objet principal qu'avaient en vue les apôtres de la Confédération. C'est Taché qui a dit la phrase fameuse, attribuée si souvent à quelqu'un d'autre: "Le dernier coup tiré pour le maintien du lien britannique le sera par un Canadien-français".

"Sir Etienne mourut en juillet suivant, deux ans avant le premier "Dominion day".

UN AUTOGRAPHE DE SIR GEORGES-ETIENNE A LADY TACHE

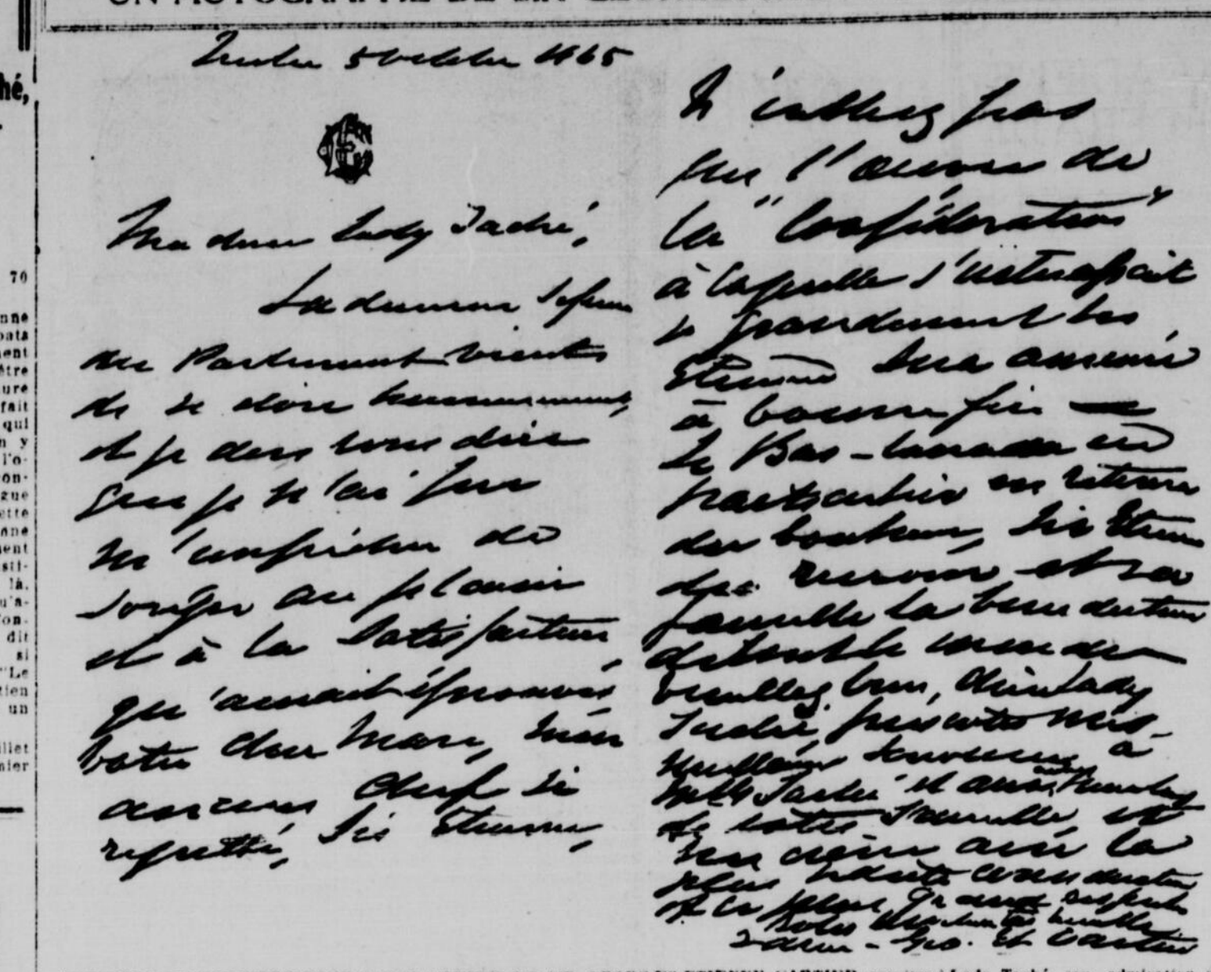

PREMIERE ET DERNIERE PAGE D'UNE LETTRE OU SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER exprime à Lady Taché son admiration pour Sir Etienne-Pascal Taché, et reconnait la part prise par ce grand oublié dans la préparation de la Confédération. La lettre est commentée ailleurs, dans ce fascicule, ainsi que l'oeuvre de Sir Etienne-Pascal. (Communiqué par M. Hector Bender.)

Travail accompli à la croix du Mont-Royal

Pour niveler le roc de pierre ferrée et faire les trous d'ancrage, il a été enlevé	500 tonnes de terre et de roc
Dans la base en béton, il entre en matériel	155 verges cubes
La croix d'acier comprend environ.	2,000 morceaux
La croix d'acier comprend environ.	6,376 rivets
Force de réaction	57,000 livres
Poids total de l'acier	52,000 livres
La Croix a une hauteur de	100 pieds
La longueur des bras de la Croix est de	30 pieds
La structure d'acier a une base de	82 pieds
Et va en diminuant graduellement en tour Eiffel, jusqu'à 40 pieds de hauteur, et ce jusqu'au sommet	6 pieds carrés

La Croix du Mont-Royal est située à la côte 726 du Mont-Royal. L'observatoire de la Croix a été à une élévation de 828 pieds au dessus du niveau du fleuve St-Laurent.

L'illumination se compose de 240 lampes de 75 watts, disposées de deux pieds en deux pieds, sur 60 pieds de hauteur, soit 120 lampes sur chaque façade.

L'AN 1774

En 1774, lorsque se manifestèrent les prodromes de la révolution américaine, les frontières de la province du Canada furent étendues par l'Acte de Québec jusqu'au fleuve Ohio au sud, et jusqu'au Mississipi à l'ouest. L'Acte de Québec créa également un Conseil, à pouvoirs limités, sanctionna l'usage des lois françaises dans les causes civiles et accorda le libre exercice de la religion catholique romaine. Après la guerre, le Canada ayant été conservé à la Grande-Bretagne par l'énergie de Sir Guy Carleton, alors gouverneur, qui, avec la collaboration des meilleurs éléments de la population, repoussa les attaques de Montgomery et d'Arnold, le traité de Versailles abandonna aux Etats-Unis le territoire, fertile mais désert, situé au sud des grands lacs. Plus tard, l'arrivée des Loyalistes de l'Empire-Uni renforça la population de langue anglaise de la Nouvelle-Ecosse et peupla le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

ELEVATEURS DU PORT

Les quatre gigantesques élévateurs à céréales ont une capacité de 12,162,000 boisseaux et peuvent charger un demi million de boisseaux à l'heure dans 23 navires en même temps. Le magasin et entrepôt frigorifique de dix étages peut contenir 4,628,000 pieds cubes de marchandises et possède son propre puits artésien d'une profondeur de 1,100 pieds.

Premier ministre

L'HONORABLE PIERRE OLIVIER CHAUVEAU, qui fut le premier en date des premiers ministres de la province de Québec.

NOTRE RACE A PROSPERE DEPUIS 1867

La Confédération n'a pas été préjudiciable au groupe de langue française.

ANNEXION ?

Sans le concours des Canadiens-français, la Confédération n'eût pas été possible. C'est de toute évidence. Est-ce à dire que tous les Canadiens-français aient été foncièrement fédéralistes ? Assurément, non.

L'acte d'Union avait été mal pris par la majorité du peuple de la province de Québec. Pendant les dix premières années que fonctionna ce régime, le souvenir de la révolte de 1837 était trop frais pour que les Canadiens-français fussent bien disposés envers les Anglais. Et puis, dès 1850, les rancunes, entre le Haut et le Bas Canada s'envenimèrent.

Aux Canadiens-français l'avenir apparaissait sous des couleurs sombres. Désaffection profonde à l'égard de l'Angleterre, méfiance et rancune à l'endroit du Haut Canada, découragement et luttes intestines dans la province du Saint-Laurent. La perspective d'une éventuelle autonomie nationale s'annonçait de plus en plus lointaine et irréalisable. Puisqu'il n'y avait rien à espérer de l'Angleterre, ne devenait-il pas urgent de se tourner vers les Etats-Unis ?

Beaucoup le crurent. De 1850 à 1875 l'annexionnisme fut très sympathique aux Canadiens-français. Le vieil esprit de 1774 et de 1812 était-il donc éteint ? Par bonheur, des hommes comme LaFontaine, comme Taché, comme Cartier virent le mal. Avec persévérance et méthode, ils prêchèrent au peuple les dangers d'une annexion inopportune, en même temps qu'ils s'efforçaient d'obtenir un peu plus de bienveillance des Haut Canadiens. L'idée du pacte fédératif, sans assimilation ni sujétion, apparut vite à Taché comme le seul moyen de conserver l'entité canadienne. Il travailla à la faire prévaloir et se conquit des amitiés précieuses.

Malgré cela, quand la Confédération entra en vigueur, on trouva bon nombre de Canadiens-français qui la jugèrent dangereuse, soit parce qu'elle ne rompait pas avec l'Angleterre, soit parce qu'elle venait trop tard. Le facteur économique influença aussi l'opinion de plusieurs. Le pays ne marchait pas. Les provinces, sauf Ontario, étaient pauvres, à quoi bon, se demandait-on, unir toutes ces indigences ? Et l'on comparait la stagnation des affaires au Canada à la prospérité de la jeune république voisine. Dans l'ensemble, les Canadiens-français d'opinion conservatrice modérée, de juste milieu, évêques en tête, acceptèrent la Confédération avec contentement. Les libéraux la virent mal. Et ce n'est un mystère pour personne que le jeune Wilfrid Laurier s'y montra hostile. On sait aussi que le sénateur David devint "libéral" par antipathie envers la Confédération. Mais il ne put se défaire, malgré cela, d'une certaine sympathie, souvent manifeste, envers les doctrines protectionnistes et les enseignements de Macdonald.

Mais les mécontents, il faut le dire, ne furent qu'une minorité. L'ensemble du peuple canadien-français obéit aux ordres de l'épiscopat et aux exhortations des hommes politiques responsables: il accepta le nouveau régime et s'en trouva bien, surtout quand Sir John A., en 1878, eut fait approuver sa "politique nationale" de protection. Et depuis ce temps, les Canadiens-français, sauf quelques agitateurs, se sont montrés satisfaits de la Confédération. Si, dans quelques provinces, on leur a montré de la malveillance, ils ont vu, depuis quelques années, que ce n'était pas toujours le fait des gouvernants civils, ou, du moins qu'ils avaient des complicités regrettables.

Le parti libéral-conservateur a fait la Confédération. Il a tiré le Canada du chaos et l'a placé sur la voie de la prospérité. Et, dans l'ensemble, il a assuré à la race canadienne-française la survivance et le maintien de ses droits et traditions. L'exemple de la Louisiane est là pour faire deviner ce qui serait advenu d'une province de Québec fondue dans l'immense creuset des Etats-Unis.

Vers l'est, Montréal est plus rapproché de l'Angleterre que New-York par 283 milles; vers l'ouest de Chicago par 58 milles, de Fort-William par 330. Le Saint-Laurent reste toujours navigable et ne subit pas de profonds changements comme le Mississipi.

La Société d'Administration Générale
EXÉCUTRICE TESTAMENTAIRE FIDUCIAIRE
35, Rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone - HArbour 4192
Fondée en 1902

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal, Président K.B.C.P. — CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président
MARTIAL CHEVALIER, Paris
TANCREDE BIENVENU, Montréal — Hon. RODOLPHE LEMIEUX, Montréal
Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal
Hon. NARCISSE PERODEAU, Québec — Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec
Hon. L.-A. DAVID, Montréal — ARMAND CHAPUT, Montréal
JOSEPH SIROIS, N.P., Québec
Directeur Général: J.-THEO. LECLERC

La GRANDE PULPERIE CANADIENNE-FRANCAISE
Fabrique de Pâtes et Papiers du Québec Limitée --- Quebec Pulp & Paper Mills Limited
Capital Autorisé $22,000,000 — Capital Engagé $13,981,000

USINES
ST-JOSEPH, située à Chicoutimi; produisant 130 TONNES PAR JOUR
STE-MARIE, aussi située à Chicoutimi; produisant 170 TONNES PAR JOUR
ST-GEORGES, située à Val Jalbert; produisant 100 TONNES PAR JOUR

Le solde restant disponible pour besoins futurs.

Bureau de Direction
M. A.-S. McNicols, Président et Gérant Général.
Hon. Donat Raymond, Vice-Président.
DIRECTEURS :
Hon. D.-O. L'Espérance, Hon. Geo.-A. Simard, J.-H. Boisvert, N.P., René T. Leclerc, Joseph Versailles, J.-C. Gagné, Georges Beausoleil, Alexandre Prud'homme, K. C.
JEAN-MARC CARIGNAN, Secrétaire.
RODOLPHE JOUBERT, Trésorier.

POUVOIRS D'EAU
AMENAGES
USINES ST-JOSEPH à Chicoutimi. 10870 c. v
USINES STE-MARIE à Chicoutimi. 9900 c. v.
USINES HYDRO-ELECTRIQUES de Pont-Arnaud. 7500 c. v.
USINES ST-GEORGES à Val Jalbert. 7300 c. v.
NON AMENAGES
CHUTE BLANCHETTE puissance totale 1200 c. v.
RIVIERE OUIATCHOUAN puissance totale 3500 c. v.
CHUTE DU MOULIN A FARINE puissance totale 3300 c. v.

FABRIQUES DE PATES ET PAPIERS DU QUEBEC LIMITEE — QUEBEC PULP & PAPER MILLS, LIMITED.
Vue panoramique des Usines de Chicoutimi — Capacité annuelle 90,000 tonnes.

FABRIQUES DE PATES ET PAPIERS DU QUEBEC LIMITEE -- QUEBEC PULP & PAPER MILLS LIMITED, CHICOUTIMI, CO. SAGUENAY, QUE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE 1867

L'OPINION DES EVEQUES CANADIENS-FRANÇAIS SUR LE PACTE FEDERATIF

Mandements de NN. SS. Baillargeon, Cooke, Larocque, Langevin et Bourget. — Les uns font de la politique, d'autres s'abstiennent.—Tous sont anti-annexionnistes et quelques-uns fort "colonialistes". —Liberté d'opinion et obéissance.—Vénalité électorale.

Mgr COOKE EST PARTICULIEREMENT ELOQUENT

Les évêques, chargés de maintenir chez leurs ouailles l'obéissance à l'autorité civile, ne manquèrent pas, en 1867, d'écrire des pastorales sur la Confédération. Hostiles à la rébellion de 1837, leurs prédécesseurs avaient blâmé l'insurrection et brandi l'excommunication sur la tête des Patriotes. Plus haut, dans l'histoire, certain évêque de Québec s'était montré "British" au point de remercier publiquement le Ciel de la ruine définitive de la marine française.

Après tant d'années orageuses, parsemées d'émeutes, de rébellions, de coups de force, il semblait, en 1867, que l'âge d'or fût venu, ou tout près de poindre. Les prélats, cette fois, saluaient avec reconnaissance le régime nouveau et s'applaudissaient des dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du nord. Ils avaient lieu de croire que la paix était enfin descendue sur la terre canadienne. Aussi, tout en exhortant les fidèles à accepter la constitution, montrèrent-ils quelque humeur envers les éternels prêcheurs de révolte.

Les lettres épiscopales sur la Confédération méritent qu'on s'y arrête quelque peu.

A notre connaissance il y en eut cinq, toutes intéressantes, soit parce qu'elles disent explicitement, soit parce qu'elles évitent expressément de dire, soit par ce qu'elles insinuent. Mgr Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec; Mgr Cook, évêque des Trois-Rivières; Mgr Langevin, évêque de Rimouski; Mgr Larocque, évêque de St-Hyacinthe; et Mgr Bourget, évêque de Montréal, publièrent à cette occasion des pastorales intéressantes.

L'évêque de Tloa, administrateur apostolique de Québec, fut tout à fait catégorique. Nous soumettre à l'état de choses nouveau, affirme-t-il, "c'est même pour nous tous un devoir de conscience", car l'autorité vient de Dieu. Ainsi donc, comme l'union fédérale qui vient de s'opérer émane de l'autorité légitime... vous obéirez à l'ordre de Dieu en l'acceptant en toute sincérité."

C'est pourquoi les chrétiens se garderont de voter pour des candidats anti-fédéralistes: "vous vous garderez de donner vos voix à des hommes disposés à combattre la Confédération". Car s'il était permis de discuter le projet avant sa ratification, "ce serait marcher à l'anarchie, à la trahison, à la révolte" que de le faire aujourd'hui. Le crime serait d'autant plus épouvantable que nous ne devons pas oublier "combien nous avons à nous féliciter de vivre sous l'égide de l'Empire britannique". Et le prélat s'étend sur les vertus et les mérites des hommes d'état de la Grande-Bretagne.

Mgr Baillargeon s'affirme donc fédéraliste convaincu. Mais son collègue des Trois-Rivières, Mgr Thomas Cooke, est beaucoup plus nuancé, beaucoup plus humain. Ce vieux prélat, sage et doux, fait de l'histoire et de la philosophie. Il tourne d'abord autour de son sujet, parle des temps nouveaux, de la nécessité de perfectionner les constitutions politiques qu'il compare à la constitution du corps humain et à ses transformations, puis il assimile les hommes d'état aux médecins. Et il en arrive comme naturellement à louer la conduite "judicieuse et prudente" de ceux qui ont amené la Confédération.

Le gouvernement d'Union "a donné un élan jusque-là inconnu au développement de toutes les ressources du Canada... il a fait marcher d'un pas sûr et rapide vers l'accomplissement de ses destinées nationales la race canadienne-française", mais le progrès du Haut-Canada a fait que "l'équilibre a été rompu entre les deux sections de la Province...; il s'en est suivi une lutte entre les intérêts matériels du Haut-Canada et les intérêts moraux du Bas-Canada.... lutte considérablement envenimée par l'esprit de parti". Fallait-il laisser la Province unie se dissocier? La majorité des députés approuvait le projet de confédération; une minorité, "sans avoir toutefois de plan bien arrêté" penchait vers l'annexion aux Etats-Unis. Un changement de constitution était voulu de tous, et la lutte allait se faire "entre la confédération et l'annexion."

Mgr Cooke déclare qu'il n'intervint pas, même indirectement dans les débats préliminaires, sauf pour "sauvegarder nos intérêts religieux". A cette fin, quand on élabora la constitution nouvelle, il "fit parvenir des réclamations respectueuses auprès du Gouvernement impérial pour assurer aux catholiques du Haut-Canada une égalité de protection avec les protestants du Bas-Canada sur la question de l'éducation. Le prélat, qui juge "répréhensible de manquer de modération", voit "avec peine la violence avec laquelle quelques-uns de nos compatriotes se sont élevés contre le projet de confédération".

Est-ce que ce projet est un idéal, une perfection? Mgr Cooke ne le dit pas. Il l'appelle "une nécessité", "le moyen le plus praticable de sortir des circonstances difficiles où nous nous trouvions". On a parlé de trahison; Mgr Cooke ne veut ni du mot ni de la chose; il s'insurge contre ceux qui ont dit que la confédération était cela. Manifestement, l'évêque est un esprit droit et pondéré, qui répugne à toutes les exagérations, qui comprend que l'on hésite devant une "redoutable nécessité", mais qui n'approuve pas l'esprit de sédition. Il se confie "dans la divine Providence qui nous a toujours protégés".

Mais, en fait, cette constitution nouvelle a été sanctionnée. Le devoir des catholiques "est de mettre un terme à toute discussion sur ce sujet". Libre à tous, jadis, de discuter la confédération; aujourd'hui, elle est devenue "chose jugée et obligatoire", et nous devons "l'accepter et nous y soumettre". C'est pourquoi l'évêque demande de voter pour des hommes qui tireront de la nouvelle constitution "tout le bien que nous devons en attendre". La péroraison du vieil évêque est vraiment touchante dans son émotion et la sincérité profonde de son appel.

"Oh, comme nous serions heureux, s'écrie-t-il, si dans cette circonstance qui s'y prête si bien, Nous voyions les hommes de tous les partis se rallier sincèrement et marcher comme un seul homme sous le même drapeau, pour travailler avec la même ardeur à promouvoir la prospérité et assurer le bonheur de notre commune patrie. Combien un pareil spectacle réjouirait notre coeur, si souvent déchiré et plongé dans la plus amère douleur à la vue de vos divisions et de vos luttes intestines. Donnez à votre pays, N. T. C. F., donnez au Ciel ce spectacle sublime de frères qui oublient franchement et sincèrement leurs discordes passées. Donnez-Nous à Nous-même cette consolation dans nos vieux jours... Priez avec Nous afin que Dieu éloigne de notre chère patrie l'esprit de trouble et de division..."

La raideur de Tloa, la prudente et douce manière du bon Mgr Cooke tendaient toutes deux vers la même fin: justifier la Confédération. Mgr Baillargeon y allait carrément; Mgr Cooke, sans se prononcer trop catégoriquement sur le fond, montrait avec une évidente sincérité la justification historique du changement législatif. C'est une autre nuance d'opinion qui se manifeste dans la pastorale de l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Charles Larocque. Ecrite en un français horrible, alourdi de prosopopées interminables, la lettre est filandreuse et n'est guère lisible aujourd'hui. Il dit d'abord à ses diocésains que leur "devoir est d'écouter avec respect et soumission" ce qu'il va leur dire, mais il se défend en même temps de vouloir "user de l'influence que pourrait Nous donner

INSTITUTION CANADIENNE

Bicyclettes

Stock complet de bicyclettes C.C.M. neuves et de seconde main, à des prix défiant toute compétition, comptant ou à termes. Comptant $5.00 balance facile.

Pièces de rechange de toutes sortes pour toutes les marques de bicyclettes.

Prix Spécial pour cette annonce $47.50

Réparations et montage de bicyclettes par des experts.

Satisfaction garantie ou argent remis. La seule place à Montréal pouvant donner entière satisfaction comme par le passé.

Représentant du fameux "Sealex" pour la réparation sans pièce des chambres à air.

A tous ses nombreux clients et amis, qui lui prodiguent avec tant de générosité leur patronage, la maison Adrien Lefebvre est heureuse d'offrir ses souhaits les plus sincères à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Maison Adrien Lefebvre

(autrefois de la rue St-Denis)

Maintenant: 257A, Rue (près St-Denis)

Une visite est sollicitée

Nos voeux les plus sincères à tous nos compatriotes Canadiens-français à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

NOS SPECIALITES

BOIS BRUT
BOIS PREPARE
MOULURES EN B.C. FIR ou PIN
LATTES EN PIN
BEAVER BOARD
PORTES
CHASSIS
LATTES EN CEDRE
LATTES EN EPINETTE

J.A. Vaillant, Ltée

5012, RUE SAINT-DENIS

Tél. BElair 7444-4544.

LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DE QUÉBEC

(1) L'hon. J. C. CHAPAIS, Commissaire des Travaux Publics, Canada.
(2) L'hon. GEORGES ETIENNE CARTIER, Procureur-Général, Bas-Canada.
(3) L'hon. THOMAS D'ARCY McGEE, Ministre de l'Agriculture, Canada.
(4) L'hon. Sir ETIENNE P. TACHE Receveur Général et Ministre de la Milice, Canada.
(5) L'hon. ALEXANDER T. GALT, Ministre des Finances, Canada.
(6) L'hon. H. L. LANGEVIN, Solliciteur Général, Bas-Canada.

Mandement

Mgr CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON, évêque de Tloa et administrateur apostolique de Québec, qui publia, ainsi que les autres évêques, un mandement exhortant les fidèles à accepter la Confédération. (Communiqué par M. Aegidius Fauteux.)

Notre population pour gêner votre liberté d'opinion".

Cette liberté d'opinion, toutefois, n'autorise ni la "sédition", ni les "démarches entachées d'infidélité", de peur qu'on ne s'égare dans "des voies périlleuses pour nos institutions et notre nationalité". Et surtout, fermons l'oreille aux propos annexionnistes: "l'Annexion serait la mort ou la destruction certaine de notre nationalité". Les annexionnistes sont nombreux et actifs". Qui ignore que la société désignée sous le nom de Club de St-Jean-Baptiste qui se formait il y a quelque temps à Montréal, avait pour but de favoriser et de hâter l'Annexion?" Le prélat rappelle la conduite des Canadiens de 1775 et de 1812, et dit qu'on doit accepter la Confédération, par le souci de notre intérêt bien compris, "avec franchise et loyauté". Le pacte fédératif est-il parfait? Non, pas plus que les autres institutions humaines, mais il "ne nous paraît nullement comme un danger qu'il nous faille redouter".

Le régime nouveau nous fait entrer dans "une phase d'existence... qui nous donne le légitime espoir d'être un jour comptés parmi les nations de la terre". Le passé est le garant de l'avenir: les persécutions ne nous ont pas affaiblis et la lutte nous a fait du bien. Nous avons le droit de nous comparer à "n'importe quel peuple du monde adonné, comme nous, à la noble et sainte occupation de la culture des champs". Nous avons la prospérité et le bien-être, affirme Mgr Larocque, nous avons aussi des hommes de premier plan, et, "sauf quelques ombres bien pénibles", nous avons aussi une presse influente et puissante. L'évêque en profite pour dire son fait à la presse qui n'est pas de son avis: "Des Canadiens-français, des Catholiques, assez perdus de sentiment et de foi pour oser répudier et combattre à outrance ce qui nous a fait un passé si plein de force et de vie!"

Le prélat s'étend en malédictions contre les annexionnistes, les républicains, les adversaires du colonialisme. "Comme si les droit, les immunités et les privilèges dont nous jouissons sous le drapeau britannique nous laissaient quelque chose à envier aux peuples les plus libres de la terre... comme s'il n'y avait pas autant de gloire à être sujet anglais que sujet américain!" Le mandement discerte de la division qui affaiblit les rangs canadiens-français et qui fait la force de l'adversaire. Il conseille aux Canadiens-français de faire la paix entre eux, puis de se rallier "comme nos supports et nos soutiens les plus naturels, les catholiques de toutes les provinces". Les événements, hélas! ne devaient pas justifier l'optimisme du prélat. Contre l'esprit de parti, contre la vénalité électorale, le mandement fulmine. Et il s'étend en considérations politiques au point que son auteur s'écrie: "Pardon, N. T. C. F. car il nous semble que nous oublions un peu que nous sommes évêque pour ne songer en ce moment qu'à notre titre d'enfant de la Patrie".

L'évêque de Rimouski est moins verbeux, plus strictement pastoral. Pas d'éloges du passé ou du régime colonial. Mgr Langevin, dans un style sobre, constate que la constitution nouvelle, "Nous le croyons sincèrement", le résultat de circonstances exceptionnelles. Il condamne la veulerie politique, l'achat des consciences, les tendances annexionnistes, sans presque insister sur ce dernier point. Il prêche l'union "si nous voulons avoir notre juste et légitime influence", et il ordonne des prières publiques.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, n'écrit pas de mandement. Il se contente d'une circulaire aux curés, où il rappelle que "nous demeurerons en dehors de toute lutte électorale et de tout esprit de parti". Pas de déclaration de principes, pas un mot sur la Confédération ou l'Annexion ou le Libéralisme: rien. Simplement le rappel d'un article du concile provincial de 1854 qui affirme que l'on est obligé "en conscience de se soumettre à tout gouvernement légitimement établi". Et c'est tout.

Il nous semble que ces diverses nuances d'opinion ne manquent pas d'intérêt rétrospectif et que les attitudes et les paroles des prélats se sont parfois éclairées d'un jour intéressant, au fur et à mesure que les événements se sont suivis.

NOTRE POPULATION

L'accroissement de la population constitue une excellente mensuration du progrès économique. C'est en vue de cet objet qu'a été écrit le présent chapitre, chacun des champs les plus importants de l'activité économique étant traité dans un chapitre distinct au cours de ce recueil.

Peut-être ne sait-on pas que le premier recensement des temps modernes fut effectué au Canada, ou plutôt dans la petite colonie de la Nouvelle-France, en l'année 1665; 3,215 âmes y furent dénombrées. Au moment de la conquête, près de cent ans plus tard (1763), cette population s'élevait à 70,000 âmes, sans y comprendre les 20,000 individus habitant le territoire qui forme aujourd'hui les provinces maritimes. Si l'on considère qu'en Angleterre et en France le premier recensement date de 1801 et aux Etats-Unis de 1790, l'initiative déployée par la colonie naissante du Saint-Laurent mérite d'être signalée louangée.

Après la cession survint l'afflux des Loyalistes; le pays se peupla graduellement, si bien que le Canada entra dans le dix-neuvième siècle avec une population d'environ 250,000 ou 260,000 âmes. Quarante-sept ans plus tard, la première loi instituant un recensement à intervalles réguliers voyait le jour. En 1851, le territoire constituant actuellement la Puissance du Canada était peuplé de 2,384,919 habitants. Cette population s'accrut rapidement pendant les dix années suivantes; à partir de 1860, la progression se ralentit, si bien que le premier recensement effectué après la Confédération (1871) constatait l'existence de 3,689,257 âmes. Au moment même de la Confédération, on l'estimait à 3,327,000 âmes.

L'ESPRIT DU PACTE DE 1867

"La Confédération, c'est un arbre dont les branches s'étendent dans plusieurs directions et qui sont fermement attachées au tronc principal. Nous, Franco-Canadiens, nous sommes l'une de ces branches. A nous de comprendre et de travailler au bien commun. Le patriotisme bien entendu, est celui qui ne lutte pas avec un esprit de fanatisme, mais qui, tout en sauvegardant ce qu'il aime, veut que son voisin ne soit pas plus molesté que lui-même. Cette tolérance est indispensable, c'est par elle que nous nous associerons à la grande oeuvre, dans laquelle il convient à notre ambition de réclamer une part d'honneur. Il importe que nous ne restions pas en arrière, nous ne devrons pas nous laisser devancer, c'est à cette condition seulement que nous pourrions toujours conserver les droits acquis à notre nationalité distincte. Nous jouirons de ces droits tant que nous en resterons dignes."

(Cartier, 25 mai 1867.)

MESSAGE
DE LA
St-Jean-Baptiste

Mettre sur le marché un produit honnête, — le plus parfait qu'il soit possible de fabriquer, — et consacrer à cette tâche le meilleur de son effort !

Voilà une façon réelle et pratique de servir sa Vieille Province, — et voilà ce que la Maison Melchers, depuis plus de trente ans, s'efforce d'accomplir.

Cette maison a donc bien le droit, à l'occasion de cette fête nationale du Québec, d'unir sa voix au concert de bons souhaits et de propos patriotiques, qui s'élève en ce jour d'un bout à l'autre de la Vieille Province, et d'offrir à ses très nombreux clients et amis l'expression de ses voeux les plus sincères.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED

Montréal — Canada.

A TOUS LES CANADIENS-FRANÇAIS NOUS FORMULONS DES VOEUX SINCERES A L'OCCASION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Faisons Prospérer nos Entreprises

Notre rôle, canadiens-français, à l'heure actuelle dans le commerce, c'est de faire chaque jour l'effort nécessaire pour assurer la réussite de nos entreprises. Ceci ne s'obtiendra qu'avec un travail sans relâche et une énergie indomptable. Car le succès de toute entreprise a pour base: travail et énergie. Nous nous devons de travailler sans relâche au bon renom et au succès du commerce canadien-français.

NOS SPECIALITES

FERBLANTERIE ET ARTICLES EN TOLE

Depuis 50 ans passées la Maison A. Aubry & Fils, Ltée., s'est spécialisée en ferblanterie et articles en tôle. Notre clientèle toujours croissante nous prouve amplement le mérite de nos marchandises et la satisfaction de nos clients. Nous demandons à nos compatriotes canadiens-français leur patronage et nous leur garantissons une satisfaction absolue.

A. Aubry & Fils Limitée

2340, AVE DELORIMIER.

Maison fondée en 1874.

IENNE-PASCAL TACHE, LIEUTENANT A DIX-HUIT ANS, RACONTE SES SOUVENIRS SUR LES ENGAGEMENTS DE CHATEAUGUAY ET DE PLATTSBURG, OU IL SE DISTINGUA

patriote ardent combattit aux côtés de Salaberry dans ces combats difficiles où la valeur des Canadiens-français arracha des cris d'admiration aux Anglais les moins bienveillants. – "Quels jeunes gens remarquables", s'écrie un vieux colonel, devant les actes de courage de Taché et de ses compagnons.

LES DIFFICULTES D'UNE CAMPAGNE IMPROVISEE

En mai, 1863, sir Etienne-Pascal Taché écrivit au colonel Coffin, une lettre contenant ses souvenirs sur le combat de Plattsburg, pendant la guerre de 1812. Cette bataille s'r Etienne avait participé, en qualité de lieutenant. Il avait alors dix-huit ans à peine. On lira avec intérêt ces renseignements sur les combats de Châteauguay et de Plattsburg, que M. Montarville Boucher de la Bruère a publiés pour la première fois dans le "Devoir", octobre, 1913.—

Montmagny, 29me mai 1863.

Mon cher colonel,

Je vous remercie bien sincèrement de votre obligeance, dans le dessein d'obtenir de moi des renseignements personnels touchant la bataille de Châteauguay, afin de me permettre d'introduire mon nom dans la série de lectures que vous vous proposez de donner sur les événements de la guerre de 1812. Les choses changent bien dans le cours d'un demi-siècle, et les péripéties de la vie humaine punissent souvent ceux qui en sont les jouets, tant dans la bonne que dans la mauvaise fortune.

Il y aura cinquante ans l'automne prochain que s'est livrée la bataille de Châteauguay. A cette époque, je n'étais qu'un pauvre petit lieutenant, bien jeune, n'ayant que dix-huit ans. Vous vous proposez de donner sur la dernière guerre avec nos voisins, des lectures historiques; à doute, et non de la poésie, ou du roman, comme cela se pratique quelquefois. Or, l'histoire, c'est quelque chose de sacré; l'histoire, est la fille du ciel, qui n'admet pas l'ombre même d'un relief pour un événement d'un fait. Voici donc la part que j'ai réellement prise lors de cet événement mémorable en question. Deux de nos compagnies à la droite et la gauche, commandées par MM. les capitaines Lévesque et Debartch — furent chaudement engagées dans cette affaire; un lieutenant y fut blessé — Powell, des Township — et plusieurs hommes furent mis hors de combat, mais je ne faisais pas partie de ces compagnies. Le reste du bataillon, le 3me, ou "Devil's own", comme on l'appelait alors, parce qu'il y avait un des avocats parmi les officiers, était stationné aux Cèdres et au Coteau du Lac. A la nouvelle de l'approche d'un gros corps ennemi se dirigeant vers la fourche, ordre fut donné au détachement stationné au Côteau-du-Lac, de traverser le continent à Beauharnois et de se porter en toute hâte sur Châteauguay.

Ce détachement, composé de trois compagnies, était commandé par le major Guy, et les capitaines étaient Louis-Joseph Papineau, La Rocque et votre humble serviteur, le petit lieutenant de 18 ans, commandant la compagnie vacante en l'absence de son brave capitaine, M. Berey, remplissant à cette époque, dans le Haut-Canada, des fonctions spéciales. Ce détachement, après avoir passé le fleuve, en toute hâte se dirigea à marches forcées à travers les bois, les rivières et les marais de Châteauguay.

Cependant il était décrété, là-haut, que, nonobstant nos fatigues et nos privations de toutes sortes, nous n'aurions pas le plaisir de tirer un coup de fusil, l'ennemi ayant pris la fuite peu de temps avant notre arrivée. Néanmoins nous pûmes occuper de suite une position militaire et nous préparer à rendre une bonne part à une nouvelle lutte, si l'ennemi eût voulu la recommencer. C'est sur la narration fidèle, et attestée, de la part que prit notre détachement à l'affaire de Châteauguay, que la commission chargée par les autorités britanniques de la distribution des médailles, a accordé la médaille de Châteauguay aux officiers et aux miliciens de ce détachement qui l'ont réclamée. Ainsi, vous voyez, mon cher colonel, que si "mes lauriers" de Châteauguay n'ont pas été teints de sang, ils ont été en revanche mouillés de beaucoup de sueur et couvert d'une énorme quantité de boue et de fange!

En 1867

LE FUTUR SIR WILFRID LAURIER, tel qu'il apparaissait vers sa vingt-cinquième année. Sir Wilfrid est né en 1841. Il n'approuvait pas, dans le début, l'idée d'une confédération des provinces canadiennes. (Communiqué par M. Aegidius Fauteux.)

Le printemps suivant, dans le mois d'avril, le détachement dont je faisais partie, ayant passé l'hiver en garnison à Montréal, ne fut pas plus heureux, du moins quant à l'occasion de faire le coup de fusil. Sur la nouvelle d'une approche de l'ennemi vers Lacolle, il reçut ordre, avec trois jours de provision, de se porter en toute hâte sur le point menacé. Nous passâmes le fleuve à la veille de la débâcle, non sans beaucoup de dangers, et nous dirigeâmes alors notre marche par Laprairie, Saint-Philippe, l'Acadie, Bartonville, sur Lacolle. Vous dire la misère et la fatigue que nous éprouvâmes durant tout le cours de cette expédition est chose impossible à décrire, et avant de bivouaquer le soir à Bartonville, il nous fallut passer une petite rivière, moitié à la nage, pour les plus petits, et à l'eau sous les aisselles pour les plus grands, les hommes, durant cette manoeuvre, accrochant leurs gibernes entre la baguette du fusil et le coude de la baïonnette pour préserver la poudre. Enfin, rendus à Bartonville, mouillés plus que des canards, il nous fallut coucher "à la belle étoile", par une nuit très froide du mois d'avril, et nous déshabiller "nus comme la main" pour tordre nos vêtements et les faire sécher au feu de vieilles bâtisses que nous avions embrasées, et des piquets et perches de clôture qui se trouvaient à notre portée, dont nous nous servîmes toute la nuit pour combustible, durant de longues heures de souffrance.

A l'heure qu'il est je ne puis m'expliquer comment la grande moitié du détachement ne mourut pas de misère; mais la jeunesse a tant de viabilité: l'enthousiasme fait vaincre tant de périls! Encore s'il nous eût été donné de pouvoir tirer un coup de fusil sur l'ennemi, cela nous eût dédommagés de bien des misères; mais arrivés le soir, à la nuit tombante, à Bartonville, les Américains venaient d'être repoussés quelques heures auparavant, et cela seulement à deux milles de distance d'où nous étions parvenus. Ainsi la gloire—voyez les caprices de Dame Fortune—les lauriers furent pour ceux qui n'avaient pas fait un mille pour se déplacer; la fatigue, la misère, les dangers de l'immersion totale du corps à cette saison de l'année, le dépit de n'avoir pas combattu l'ennemi, après tant de souffrances, devinrent notre partage; et il nous fallut rebrousser chemin, la tête basse; c'est bien ce qui s'appelle, à juste titre: "fortune de guerre".

La campagne de 1814 s'étant ainsi ouverte pour nous d'une manière assez désagréable, se termina, en revanche, il faut le dire, d'une manière plus conforme au naissant esprit militaire qui commençait à se manifester alors chez tous nos compatriotes. En revenant donc de Bartonville, nous rencontrâmes l'honorable Gérald de Courcy, ci-devant major au 70ième Régiment d'infanterie, qui venait d'être nommé lieutenant-colonel de notre bataillon lequel, dès lors transformé en bataillon d'infanterie légère, fut appelé "Chasseurs Canadiens". Depuis cette époque—la fin d'avril 1814—jusqu'à la marche de l'armée échelonnée depuis Chambly à Odelltown, sur le territoire ennemi, au commencement de septembre ce ne fut, pour nous, qu'exercice et manoeuvre du matin au soir. Notre jeune et infatigable chef étant debout au "réveille" — 4 heures du matin — jusqu'à la nuit noire, nous donnait une heure pour déjeuner, une heure et demie pour dîner, une heure pour souper, et employait le reste du temps, sans relâche, à l'instruction des officiers et des soldats. Aussi fallait-il voir notre corps vers la fin d'août, comme il était beau, comme il manoeuvrait fièrement en ligne côte à côte des Wellingtoniens; comme il bondissait de jeunesse et d'enthousiasme, comme il avait confiance en sa force! Excusez, mon cher colonel, ces réminiscences d'un demi-siècle: l'âge affaiblit le corps, et je sens des larmes involontaires s'échapper de mes yeux.

La marche sur Plattsburg ayant été ordonné, les Chasseurs Canadiens, les Voltigeurs appartenant à la brigade Brisbane, longèrent les bords du lac Champlain, suivis du 76ième et du 11ème régiments d'infanterie composant cette brigade, tandis que les brigades Power et autres se portaient sur le même point par le chemin intérieur et parallèle à celui du lac. La gauche en tête, les Chasseurs avant eu l'honneur d'être appelés à former l'avant-garde, mon brave capitaine, William Beresy, qui alors avait repris le commandement de sa compagnie, celle de la gauche, eut l'avantage d'ouvrir la marche avec ses tirailleurs. Les tirailleurs ennemis firent bien frime de nous inquiéter, mais notre feu bien nourri, dans tous les cas, nous en débarrassa bien promptement. La colonne, arrivée à trois ou quatre milles de la place, se vit tout à coup arrêtée par des embarras considérables: des pins de trois à quatre pieds de diamètre avant été jetés pêle-mêle, tête bêche, à travers la voie principale. D'abord le général mit à l'oeuvre ses sapeurs Wellingtoniens; mais que faire avec des hommes n'ayant que des serpes et des égohines "handsaws" pour couper des pins de trois pieds sur la souche? Alors de Courcy et Berriot se procurèrent des haches, et cent bons bras canadiens, mettant le fusil de côté pour un instant, commencèrent l'oeuvre du déblaiement. Les pins se séparent en pièces de vingt pieds de long, comme par enchantement; on les place à droite et à gauche de la route; la colonne, arrêtée pour un instant, reprend sa marche: infanterie, artillerie et cavalerie se dirigèrent en avant. C'est alors que j'entendis un officier de l'état-major du général Brisbane s'écrier: "What smart young fellows; what should we have done without these lads". Deux heures après la tête de la colonne, c'est-à-dire, mon vaillant capitaine Berezy, arrivait à "Dead Creek", qu'il fallut passer à gué, l'eau était à demi-jambe, et fort agréable à cette saison de l'année, offrant un grand contraste, pour la sensation et la profondeur, avec la petite rivière que nous avions passée le mois d'avril précédent en approchant de Bartonville. Débarrassés alors des tirailleurs ennemis, nous nous trouvâmes en face du lac Champlain, en vue de la belle flotte américaine, qui semblait nous défier, et qui, ayant des chaloupes canonnières sur les bords du lac, nous salua de son mieux, sans que nos chefs daignassent répondre à cet acte d'agression. Pendant six jours nous fûmes occupés à la tranchée et à la protection de nos ouvrages, à demi-portée de canon de l'ennemi.

Le jour de l'assaut dont le signal devait être donné par l'attaque de notre flotte, la compagnie Berezy, toujours la gauche en tête, étendait son front en tirailleurs sur notre côté de la rive de la Saranaque, et les tirailleurs américains nous rencontrant, en manoeuvrant en sens inverse, il s'en suivit une bien vive fusillade, durant laquelle notre compagnie, d'un effectif de 70, eut treize hommes de tués et mis hors de combat en moins de quinze minutes. Mais le capitaine Berezy m'ayant ordonné d'aller informer le colonel de ce qui se passait, celui-ci ordonnant un "à gauche, pas de course!" au reste du bataillon, les Voltigeurs, stationnés sur notre droite, en faisant de même, en un clin-d'oeil ce renfort opportun chassa dans l'intérieur lu bois la force qui nous était opposée.

Adversaire

SIR ANTOINE-AIME DORION, mort juge en chef de la province de Québec. Sir Antoine fut, dans le temps, adversaire de la Confédération pour des motifs du plus pur patriotisme. Il fut l'un des fondateurs du célèbre Institut canadien. (Communiqué de M. Aegidius Fauteux.)

Je n'entreprendrai pas ici de blâmer, de justifier ou d'expliquer tout ce qui est arrivé dans le cours de la malheureuse expédition de Plattsburg. J'ai désiré me borner dans cette lettre à faire voir le rôle que jouèrent les Voltigeurs et les Chasseurs Canadiens dans cette occasion. Les Chasseurs, arrivés les premiers devant Plattsburg, furent aussi les derniers à laisser cette place: ils avaient formé l'avant-garde en marchant contre l'ennemi, ils durent former l'arrière-garde en retraitant sur le territoire canadien.

Quant à la part que prirent dans les chaloupes canonnières, deux compagnies du 3ime bataillon — les compagnies de flancs — je prends la liberté de vous référer à un petit mémoire que j'ai publié dans les "Mémoires et documents publiés par la Société Historique de Montréal, troisième livraison", que je vous envoie, et que je vous prie de me renvoyer lorsque vous l'aurez lu, n'ayant que cette copie. Indépendamment de cette brochure je vous expédie par la poste de ce jour trois exemplaires d'un petit opuscule que je viens de publier sur l'organisation des Volontaires et de la Milice. En somme, si l'expédition de Plattsburg a été une affaire manquée pour l'Etat, elle n'en a pas moins été une belle occasion pour les Franco-Canadiens, qui n'étaient pas tenus, par la loi, de faire une guerre d'agression en pays ennemi, de montrer que les frimas du Canada n'avaient en rien refroidit l'ardeur belliqueuse des petits-fils de la vieille France, qui, semblables en tout à leurs ancêtres, savaient donner des preuves de cette gaieté inépuisable, de cette agilité incroyable, de ce mépris de la vie qui, à toutes les époques de l'histoire de l'Europe, a distingué le soldat français.

Tout à vous,

E. P. TACHE.

Montarville B. de LABRUERE.

LA FOURRURE

Dans les régions septentrionales et autres contrées désertiques du Canada, les animaux à fourrure, dont les pelleteries sont très recherchées, constituent l'une des principales ressources. Les vastes contrées inhabitées du nord des provinces de Québec, d'Ontario et du Manitoba, ainsi que les territoires du Nord-Ouest, recèlent à profusion les animaux dont les fourrures sont le plus recherchées, entr'autres le castor, le pékan, le renard, la martre et maints autres. Durant l'année 1924-25, la valeur des peaux des animaux sauvages du Canada atteignait $15,441,564.

NOTRE CLIMAT

Le climat d'Ontario et de Québec est relativement doux dans les régions méridionales, mais rigoureux en hiver; dans les parties plus septentrionales l'été est plus court et les précipitations modiques. Québec est généralement un peu plus froid qu'Ontario; à l'est de la ville de Québec, les été sont frais, la température moyenne normale de juillet étant inférieure à 65o. Ce n'est que sur les rivages du lac Erié, du lac Ontario et du haut Saint-Laurent que la température moyenne normale de juillet dépasse 70o.

La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé	$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926)	$47,880,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

1er Vice-Président — M. TANCREDE BIENVENU

2e Vice-Président — M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE

DIRECTION

CHAS-A. ROY, Gérant-Général

L.-F. PHILIE, Assist. Gérant-Général

J.-A. TURCOT, Surintendant des Succursales

J.-E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef

POUR PERPÉTUER LE SOUVENIR DE LA NOUVELLE-FRANCE

PAR sa noblesse de caractère, par son courage indomptable, par sa sagesse et son énergie, Frontenac est, de tous les gouverneurs qui ont présidé aux destinées de la Nouvelle-France, celui dont le nom frappe le plus l'imagination populaire, dont le souvenir est le plus cher au coeur de tout Canadien de langue française.

Homme d'état habile, soldat et patriote ardent, Frontenac fut le gouverneur dont l'administration fut la plus propice au développement de la colonie naissante; ses hauts faits resteront parmi les plus mémorables de tous ceux qui illustrèrent cette époque critique de notre histoire. Il était, sur les bords du Saint-Laurent, le digne représentant du grand roi qui régnait alors sur le trône de France.

Aussi n'est-ce pas sans raison que son nom a été donné à la Bière Frontenac — un produit canadien-français apprécié pour ses remarquables qualités et parfaitement approprié pour perpétuer la mémoire d'une des plus grandes figures de notre histoire.

Sa force est typique de l'énergie qui caractérise la race canadienne-française — sa saveur moelleuse est symbolique de l'hospitalité qu'aimaient à pratiquer nos ancêtres. La Frontenac est une bière qui égaye et stimule. C'est un véritable breuvage national, digne du grand nom qu'il porte, brassé selon les bonnes vieilles méthodes, par des Canadiens-français et pour des Canadiens-français.

Frontenac Export Ale

Toujours en Condition

POUVEZ-VOUS DIRE CE QUE C'EST ?

LA RUE SAINT-LAURENT, A MONTREAL, QUELQUES ANNEES APRES LA CONFEDERATION.— Photo prise entre les rues Lagauchetière et Vitré. Au centre la voie du tramway à chevaux. La circulation y semble plutôt paisible.... (Bibliothèque Saint-Sulpice.)

LES FABRIQUES DE PATES ET PAPIERS DU QUEBEC, LIMITEE

L'essor remarquable d'une entreprise de chez nous. — Les débuts, les progrès, l'expansion méthodique. — Les têtes dirigeantes.

LES PROCEDES DE FABRICATION

Cette société a acquis, par suite d'une réorganisation, tout l'actif et du Saguenay et de leurs filiales; l'entreprise de la Compagnie de cette prise de possession s'effectua pulpe de Chicoutimi, de la Compa- le 11 mars 1926.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi, qui a été absorbée par la nouvelle société, possédait de grandes usines de cellulose constituant la principale entreprise industrielle de Chicoutimi.

L'origine de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi remonte à 1897, alors que cette société fut organisée par un groupe d'hommes entreprenants dans le but d'utiliser les pouvoirs d'eau de la rivière Chicoutimi et de mettre en valeur les ressources de la région. M. J.-E.-A. Dubuc, député actuel du comté de Chicoutimi à la Chambre des Communes, MM. J.-D. Guay et F.-X. Gosselin furent les premiers artisans de cette entreprise.

La première usine construite contenait six défibreuses; ce nombre fut porté à dix peu d'années plus tard, et à vingt en 1912. Une deuxième usine de vingt défibreuses fut construite en 1903; en 1920, le nombre des défibreuses de la deuxième usine fut porté à trente, les dix premières étant mues par le pouvoir électrique du Pont Arnault. En 1914, la compagnie fit l'acquisition de l'usine de Val-Jalbert, sur la rivière Ouiatchouan.

La Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay fut fondée en 1919, pour coordonner les diverses entreprises tributaires de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi; son rôle était celui d'une société administrative, c'est-à-dire qu'il se bornait à la gestion des opérations des diverses sociétés sur lesquelles elle avait mainmise.

Ce groupement ainsi constitué dirigeait, sous l'administration de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay, les sociétés suivantes: la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay, la Compagnie générale du port de Chicoutimi, la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay et la Chicoutimi Freehold Estates, Limited.

La capitalisation de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay consistait en $7,850,000 d'actions ordinaires et privilégiées et en $5,107,000 d'obligations émises. La compagnie était aussi grevée d'une dette obligataire de second rang au montant de $2,900,000.

Ainsi s'établissait la situation de cette société à la date de la cession de son entreprise, provoquée par la mise en liquidation de la principale filiale, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.

La nouvelle société, les Fabriques de pâtes et papiers du Québec, Limitée, fut constituée par lettres patentes en date du 28 juillet 1925; son capital émis est de $13,981,000, dont $6,906,600 en actions privilégiées, 7 pour cent cumulatif et $7,074,400 en actions ordinaires. Le capital autorisé est de $22,000,000 le solde restant disponible pour les besoins futurs.

La nouvelle compagnie a son siège social à Montréal; elle n'a cependant à cet endroit qu'un bureau servant de secrétariat, car toute l'administration est en réalité conduite à Chicoutimi.

Les actions de la compagnie sont presque entièrement détenues dans la province de Québec; les Canadiens-français en possèdent au-delà des quatre-cinquièmes. Ses directeurs et officiers sont MM. A.-S. McNichols, président et gérant, l'hon. Donat Raymond, vice-président; l'hon. D.-O. L'Espérance, l'hon. Geo.-A. Simard, J.-H. Boisvert, N.P., René-T. Leclerc, Joseph Versailles, J.-C. Cagné, Georges Beausoleil, Alexandre Prud'homme, c.r., Jean-Marc Carignan, secrétaire, et Rodolphe Joubert, trésorier.

La compagnie possède et exploite une filiale fondée récemment sous nom d'"Agence Maritime du Saguenay, Incorporée", dont M. L.-G. Dubuc est le gérant. Cette agence a son bureau à Port-Alfred et ses fonctions consistent à recevoir et à diriger l'expédition de la pâte et à s'entremettre à toutes fins utiles auprès des armateurs.

La compagnie a, sur la rivière Chicoutimi, à Pont-Arnault, une usine moderne d'énergie électrique, avec voie de transmission pour distribuer le courant selon les besoins. A Va-Jalbert, elle en possède une autre, dont l'énergie est distribuée pour diverses fins. Ces deux usines représentent un total de 8,500 c.v. utilisés presque exclusivement pour les besoins de la compagnie.

Ayant des usines à Chicoutimi et à Val-Jalbert, la compagnie est outillée pour fabriquer de 400 à 450 tonnes sèches de pâte mécanique par jour. Ces usines sont réparties en trois groupes, comme suit: à Chicoutimi, l'usine S.-Joseph, produisant environ 190 tonnes, et l'usine Sainte-Marie, produisant environ 170 tonnes; à Val-Jalbert, l'usine S.-Georges, produisant environ 160 tonnes.

POUVOIRS D'EAU

La compagnie possède de nombreux pouvoirs d'eau, dont une partie ne sont pas aménagés; ainsi, sur la rivière Chicoutimi, la chute Blanchette, d'une hauteur de charge de 90 pieds et d'une puissance totale de 1,200 c.v.; sur la rivière Ouiatchouan, la chute Cachée, d'une hauteur de charge de 125 pieds et d'une puissance totale de 1500 c.v.; la chute du Moulin à Farine, d'une hauteur de 120 pieds et d'une puissance totale de 3,200 c.v. Les pouvoirs d'eau aménagés sont: à l'usine S.-Joseph, une hauteur de charge de 105 pieds et une puissance totale de 10,870 c.v.; à l'usine Sainte-Marie, une hauteur de charge de 85 pieds et une puissance totale de 9,900 c.v.; à l'usine hydro-électrique du Pont-Arnault, une hauteur de charge de 55 pieds et une puissance totale de 7,500 c.v.; à l'usine S.-Georges, de Val-Jalbert, une hauteur de charge de 259 pieds et une puissance totale de 7,300 c.v.

PROCEDE DE FABRICATION

Le bois est d'abord scié à la scierie en longueurs adaptées aux défibreuses.

Le bois entre au moyen de convoyeurs à chaîne dans l'écorceur à tambour; cette opération sert à enlever l'écorce du bois. L'écorce qui est restée au bois, après le passage dans l'écorceur, est enlevée au moyen d'écorceurs à couteaux; le bon bois est envoyé aux chambres de réserve du moulin, et le mauvais est emplié dans la cour pour être brûlé aux bouilloires.

Le bois placé dans la défibreuse est défibré par une meule de grès de 54 pouces de diamètre tournant à une vitesse de 250 révolutions à la minute; cette meule est préparée pour donner à la fibre les proportions voulues. Le bois est pressé sur la meule au moyen d'un piston avec une pression de pas moins de 45 livres par pouce carré. On obtient ainsi une pâte épaisse appelée pâte mécanique.

Cette pâte tombe dans des réservoirs munis de plaques trouées et est filtrée pour la première fois; ensuite, elle est pompée dans les épurateurs pour être filtrée une deuxième fois. De là, la pâte filtrée va au ramasse-pâte, qui la met en feuilles; les déchets de ce tamisage vont à un autre tamis qui les filtre une troisième fois. La bonne pulpe ira aux réservoirs et les déchets iront au défricheur "Jordan", qui les défibrera pour en faire une bonne pâte.

La pâte filtrée arrive au ramasse-pâte et passe sur un cylindre de cuivre recouvert d'une passe; la pâte est détachée du cylindre par un feutre de laine. L'eau contenant de la pâte trop fine va à l'intérieur du cylindre et produit ce qu'on appelle "l'eau blanche". Celle-ci va au ramasse-pâte, qui la filtre de nouveau. On emploie aussi une partie de cette eau blanche pour éclaircir la pâte sortant des défibreurs et des épurateurs.

Au sortir du ramasse-pâte, la pulpe est pilée en feuilles; on l'emplie sur des chariots, en ayant soin de mettre entre chaque rang un tapis de broche; cette pulpe est ensuite poussée sous la presse hydraulique pour en retirer au moins 40 p.c. d'eau. Au sortir de la presse hydraulique, elle passe à la presse d'emballage, où elle est pressée et brochée en ballots de 400 livres, puis chargée sur des wagons pour être livrée.

DOMAINE FORESTIER

La compagnie emprunte à ses magnifiques forêts la matière première de sa fabrication; elle possède 800,000 acres de superficie tant en subsides qu'en concessions du Gouvernement de la Province de Québec, situé dans la région du Lac Saint-Jean et du Saguenay.

L'une des chutes des fabriques de pâtes et papier du Québec, Limitée

Québec, rempart de l'ordre au Canada

M. John Bassett, de la "Gazette" de Montréal, délégué au congrès impérial de la presse, à Melbourne, Australie, a saisi l'occasion qui lui était offerte de rendre, en ce lointain pays, un éloquent hommage à l'église catholique dans la province de Québec, et cet hommage est d'autant plus méritoire et remarquable qu'il est donné ici, on pourrait dire, à toute la race canadienne-française par un protestant.

"Québec, a déclaré M. Bassett à Melbourne, est l'un des plus puissants remparts qu'il eût été possible d'édifier contre le bolchévisme dans l'empire britannique. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la merveilleuse influence dont jouit le clergé de Québec, qui a su créer, par ses bons conseils et un remarquable esprit de sens commun, la solidarité la plus parfaite qu'on eût jamais pu souhaiter entre patrons et employés.

"C'est en effet ce qu'on pourrait appeler le contentement économique dont jouit la province de Québec qui est à la base de sa prospérité, et qui est la grande force qui rendra toujours cette partie du Dominion réfractaire aux idées radicales en train de bouleverser aujourd'hui les grands pays du monde. Québec, a ajouté M. Bassett, ne permet aucune immixtion étrangère dans sa "texture" industrielle et se tient particulièrement en garde contre les éléments turbulents et dangereux des Etats-Unis. Mais son clergé est là, qui redouble de vigilance, et le rempart est toujours solide contre lequel rien ne prévaudra, tant que Québec écoutera la voix de ses pasteurs, dont l'autorité s'exerce sans bigoterie ni empiètement sur les droits de la minorité protestante de la province, et donne bien le plus bel exemple de vraie et saine liberté religieuse qu'il serait possible d'imaginer chez tout peuple véritablement imbu des vraies traditions chrétiennes."

LE CHENAL A MONTREAL

Le chenal n'avait au début qu'une profondeur moyenne de 11 pieds; vers 1852, on porta cette profondeur à 15 pieds, puis vers 1865 à 20 pieds. L'année de la Confédération, on s'étonnait même de l'abondance des produits canadiens et des marchandises européennes qui passaient sur les modestes quais en bois de Montréal. Mais ce n'était qu'un début. Vers 1882, le chenal atteignit une profondeur de 25 pieds, vers 1888, 27 1-2 pieds, vers 1907, 30 pieds. Lorsque les travaux en cours seront terminés, on atteindra 35 pieds. ..

ST-JEAN-BAPTISTE 1927

J. Bourdeau & FILS LIMITEE

FOURRURES EN GROS

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste souhaite bonne fête à tous ses compatriotes et désire remercier sa distinguée clientèle pour l'encouragement qu'elle a toujours prodigué.

PREPARATIONS DES FOURRURES

Nous désirons rappeler à nos clients que durant la saison d'été nous sommes en position de réparer et remodeler les fourrures à de bien meilleures conditions que durant la saison froide.

428, rue St-Pierre, — Montréal

A VENDRE

SANS RÉSERVE

50 AUTOS Légèrement Usagées Garanties

Paige prices are f. o. b. Windsor; Tax paid

Paige 1926, 5 places (comme neuve) $1,800

Paige 1926, 7 places. Le Grand Modele, comme neuve, a coûté $4,500. Pour $2,800

Magnifique Paige de tourisme 4, 5 et 7 places . . . . $300 à $1,000

Trois Sedans Ford . . . . . $250 à $450

Ce sont de véritables aubaines et 35 autres à 50% de rabais. Toutes doivent être vendues.

VENEZ ET FAITES UNE OFFRE

Paige 6-8 cylindres de marchands et de service — 4 vitesses avant à seulement . . . . . $1,695 et plus

Plusieurs à échanger pour propriétés de ville ou de campagne.

TOUTES MARQUES ET TOUS MODELES

L. PRÉFONTAINE

4215-29 DE LA ROCHE

Nord du Parc Lafontaine.

Téléphones: AMherst 5910-3763.

Cette semaine chez Ensemble Lechasseur limitée

Il y a certains points fondamentaux... être bien mis, c'est l'art d'harmoniser avec gout, les différents articles qui composent l'habillement d'un chacun, cest l'Ensemble qui importe! Par exemple, savez-vous quelle cravate il faut porter avec une chemise à dessins variés? avec la jaquette morning coat quelle est la cravate appropriée? quel genre de cravate? quelle teinte, etc.

Il y a mille et une choses à considérer . . . . . Laissez notre personnel expérimenté vous guider, de par la nature de sa profession, il se tient continuellement en contact, avec les variantes de la mode, il sera toujours heureux de discuter les exigences d'une tenue soignée et distinguée.

Cette semaine voyez dans nos vitrines les suggestions . . d'Ensemble signées par différents membres de notre personnel à l'intérieur de notre établissement plusieurs installations d, Ensemble

Votre chemise doit s'harmoniser avec votre cravate . . . Votre chaussure avec vos chaussettes, il en est de même pour votre mouchoir, il doit être dans le ton de l'Ensemble le tout doit convenir avec votre complet . . . . et chacun de ces articles portera la garantie de . . . . . "fashion-craft"

Lechasseur LIMITEE

219 est, rue Ste-Catherine

Vêtements Bonneterie Chaussures

Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Sauvegarde" MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Propriétaires d'Hôtels

Faites Revivre les Anciens Mets Canadiens

Nos pères possédaient l'art de la cuisine. Ils savaient confectionner des mets savoureux et nourrissants qui feraient les délices de vos hôtes.

Si vous le désirez, ces conférencières iront vous donner des conseils et des démonstrations sur l'art de préparer les mets délicieux de nos ancêtres. Elles vous donneront en même temps des idées pratiques sur l'art culinaire en général, et sur la meilleure façon d'améliorer votre service de cuisine.

Le Ministère de la Voirie désire remettre en honneur cette bonne vieille cuisine canadienne. Il s'est assuré dans ce but les services de conférencières expertes dans l'art de la préparer et de l'enseigner.

Les services des conférencières du Ministère de la Voirie sont absolument gratuits. Le seul but du Ministère est de vous aider à bien recevoir vos hôtes, particulièrement les touristes étrangers, et à en faire des clients satisfaits qui vous en amèneront ensuite de nouveaux en plus grand nombre.

Ecrivez aujourd'hui même pour demander la visite d'une conférencière.

Adressez votre demande au

BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Québec.

SERVEZ-VOUS des ROUTES

Les bonnes routes de la province de Québec mettent à la portée de chaque automobiliste un territoire immense dont les attraits de toutes sortes constituent une source inépuisable d'instruction et de plaisir.

Si vous désirez visiter les lieux historiques de votre province, revivre en quelque sorte un passé vieux de trois siècles, les bonnes routes sont le moyen le plus commode et le plus agréable de faire ce pèlerinage.

Si vous voulez constater le merveilleux développement industriel et commercial qui est en train de transformer le Québec, vous rendre compte par vous-même des grands travaux partout en cours, les routes vous conduiront rapidement et confortablement là où vous désirez vous rendre.

Si vous êtes amateur de chasse et de pêche, si vous aimez le séjour dans la forêt, vous pouvez atteindre en automobile votre lieu de prédilection.

Si enfin vous cherchez dans vos randonnées une diversion au labeur fatigant du bureau, du magasin ou de l'usine, si vous avez besoin de grand air, les bonnes routes vous procureront le délassement et le repos cherchés.

Les bonnes routes sont productrices d'instruction, de santé et de plaisir. Elles ont été faites pour vous. Servez-vous en.

Le ministère de la Voirie a préparé des cartes et des brochures qui donnent des renseignements détaillés sur les routes et sur les attraits variés qu'elles offrent à l'automobiliste. Il les distribue gratuitement. Demandez-les.

Adressez-vous au

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Bureau Provincial du Tourisme

QUEBEC

LES FUNERAILLES DE TACHE: "UN FAIT SANS PRECEDENT DANS LES ANNALES CANADIENNES"

Six mille personnes s'y pressèrent, venues de tous les coins du pays. – Des obsèques qu'un journal qualifie d'"historiques". — Un peu d'énumération rétrospective. – L'hommage d'un peuple reconnaissant.

"COMMENT L'INVINCIBLE EST-IL TOMBE?"

Nous empruntons au "Mercury" du 2 août, 1865, l'intéressant récit des obsèques de sir Etienne-Pascal Taché, à Montmagny. On y verra le tribut d'amitié et de respect qui accompagna ce grand homme à sa dernière demeure.

"Dans l'église paroissiale du tranquille petit village de Montmagny, sur la rive sud du Saint-Laurent, quarante-cinq milles plus bas que Québec, on a inhumé ce matin les restes mortels du premier ministre que nous pleurons.

"Rien de surprenant à ce que les obsèques d'un éminent législateur canadien aient réuni un concours inusité de citoyens de la région où il naquit, où il vécut toute sa vie. Mais que ces funérailles aient attiré des lieux les plus éloignés vers un village obscur tous les hommes l'état du pays, de toute opinion et de toute religion, l'état-major du gouverneur, les fonctionnaires de l'Etat, le monde du commerce, les soldats réguliers et les milices: c'est un spectacle digne de retenir l'attention du pays tout entier. C'est un fait sans parallèle dans les annales canadiennes, et qui donne à l'événement un caractère historique. Ce fut un hommage, un témoignage de gratitude, et — puissions-nous dire vrai! — la reconnaissance de la mission du défunt homme d'état. Ses conseils patriotiques, pendant cette dernière année, furent son ultime effort pour amener l'union d'un peuple hétérogène vivant dans le même pays et sous une même Couronne. Son exemple a montré que la vraie politique était dans la tolérance des convictions politiques et religieuses d'autrui, dans la fraternité et l'amour durable entre Canadiens.

"Le quai du Grand-Tronc (Québec) était le rendez-vous de tous ceux qui allaient aux funérailles. La fanfare du 2e Fusiliers de la Reine partit des casernes des Jésuites à sept heures moins le quart. Les tambours étaient drapés de noir. Cinquante soldats suivaient sous les ordres du capitaine Brown et du lieutenant Graydon. Les officiers avaient le brassard de deuil. Au marché Champlain, ce détachement fut rejoint par une batterie de l'Artillerie de la garnison de Québec, commandé par le capitaine Anderson; une compagnie du 8e bataillon de la Milice québecoise sous les ordres du capitaine Alain. Le major Langevin commandait l'ensemble des détachements de milice. A l'arrivée du traversier, les troupes embarquèrent dans l'ordre donné.

"Les officiers suivants prirent passage sur le bateau de sept heures: le colonel Sewell, commandant le district de Québec, avec ses aides-de-camp, les capitaines Thompson et Murray; le lieutenant-colonel Wylie, du ministère de la Milice; le lieutenant-colonel Blanchet, de l'infanterie de Lévis; le lieutenant-colonel Suzor, major de brigade; le lieutenant-colonel Bernard, p.a.d.c., le colonel Joseph Hamel, des Milices sédentaires de 1812; le major Batton, de Lévis; les majors Macpherson et Cinq-Mars, des Chasseurs de Montréal; les capitaines Barrow, Alleyn, Dumlin, Thompson, Dugal et Maxwell, de Québec; Nadeau, de Lévis; Bernard, des Trois-Rivières; les lieutenants Panet, Montizambert, Braun, Fraser, Gagné, Wells, Vohl, Stevenson, Pelletier et Campbell, de diverses unités de Québec et Lévis; les enseignes Cochrane, Colfer, Morel, Roy, Douglas et Trudelle. Le colonel Macdougall, adjudant-général des Milices, le colonel Powell, son adjoint, et M. Buchanan, chef de l'Immigration, malades chez eux, ne purent venir.

"Par le bateau de sept heures et sept heures et demie, près de quatre cents civils traversèrent à la gare pour monter dans le train spécial. On remarquait d'abord les honorables membres du Conseil exécutif: MM. George-Etienne Cartier, procureur général (Bas); J.-A. Macdonald, procureur général (Haut); Galt, ministre des Finances; Campbell, commissaire des Terres; Brown, président du Conseil; D'Arcy McGee, ministre de l'Agriculture; McDougall, secrétaire provincial; Langevin, solliciteur général (Bas); Cockburn, solliciteur général (Haut).

"Le ministre des Postes, M. Howland, malade, ne put se rendre. Comme M. Chapais, commissaire aux Travaux publics, habite la région, il se rendit directement à Montmagny sans passer par Québec.

"Nous avons aussi remarqué l'honorable sir N.-F. Belleau, les honorables juges Caron et Taschereau, le très révérend M. Taschereau, les vicaires-généraux de Québec et des Trois-Rivières, le révérend M. Langevin, secrétaire de l'Archevêque de Québec; le chanoine Fabre, le Montréal, et une vingtaine d'ecclésiastiques. Il y avait aussi l'honorable M. Cauchon, m.p.p., l'honorable M. Bussé, m.c.l., l'honorable E. Gingras, l'honorable M. Thibaudeau, M. Perrault, m.p.p., M. Brousseau, M. p.p., M. Codyle, secrétaire du Gouverneur; le colonel Irvine, p.a.d.c., le Consul général de France, M. Dunscomb, percepteur des Douanes; M. Lee, secrétaire du Conseil exécutif; M. Russell, sous-commissaire des Terres; M. Harrington, sous-receveur général; M. Dickinson, sous-inspecteur général; M. Bouchette, arpenteur général; M. LeMoyne, percepteur du Revenu de l'Intérieur; M. Doucet, greffier de la Couronne; M. Taylor, greffier du Conseil législatif; M. Lindsay, greffier de l'Assemblée; M. White, secrétaire du ministère des Postes; M. Lesueur, M. Doré, M. Jorgensen, M. Reiffenstein, M. Têtu, M. Poitras, M. Delagrave, M. Casault, M. T. Hamel, M. McGreevy, M. Balzaretti, M. Trudelle.

"Le train partit à neuf heures moins le quart sous les ordres du conducteur Corneau, un officier d'expérience et d'intelligence, portait aussi M. McBean, surintendant de district, qui fit de son mieux pour accommoder tout le monde, malgré le retard dans l'arrivée du train de Montréal.

"La ville de Montmagny est comble de visiteurs. Toutes les paroisses de la région sont largement représentées. Il fait très beau et chaud. L'église est toute drapée de noir. Un cortège de plus de six cents personnes marche lentement. Les cordons du poêle sont tenus par les membres du Cabinet. A l'intérieur de l'église tout est en tentures noires. Le catafalque est très élevé. La fusion de la lueur d'innombrables cierges avec les rais de soleil qui percent les draperies noires est très impressionnante."

Nous continuons le récit par la reproduction du compte-rendu du "Courrier du Canada":

"Plus de six mille personnes regardèrent passer le cortège. Le service commença vers midi moins dix minutes. M. le grand-vicaire Cazeau, ami fidèle du défunt, officia assisté de l'abbé Langevin, secrétaire de l'archevêché et du chanoine Fabre, de Montréal. Un choeur de la société musicale du faubourg S.-Jean exécuta plusieurs morceaux choisis sous la direction de M. Damis Paul, organiste de S.-Roch de Québec. Lorsque le service funèbre fut terminé, M. le grand-vicaire Cazeau fit, d'une voix tremblante d'émotion, l'oraison funèbre du défunt."

M. Cazeau, continue le journal, prit pour texte: "Comment est-il tombé, lui qui faisait le salut d'Israel", au livre des Machabées. Il fit des vertus, des talents et des mérites du défunt, un panégyrique chaleureux, louant surtout son amour de la patrie et de la religion, son zèle pour le bien des siens et la profondeur de son catholicisme.

LE PREMIER "PERE DE LA CONFEDERATION"

SIR ETIENNE-PASCAL TACHE, alors qu'il venait de se voir confier le portefeuille de receveur-général du Canada, à la retraite de l'hon. M. Vizer. Ce magnifique crayon est de 1850.

L'acte d'arrestation de sir E. P. Taché, après les troubles

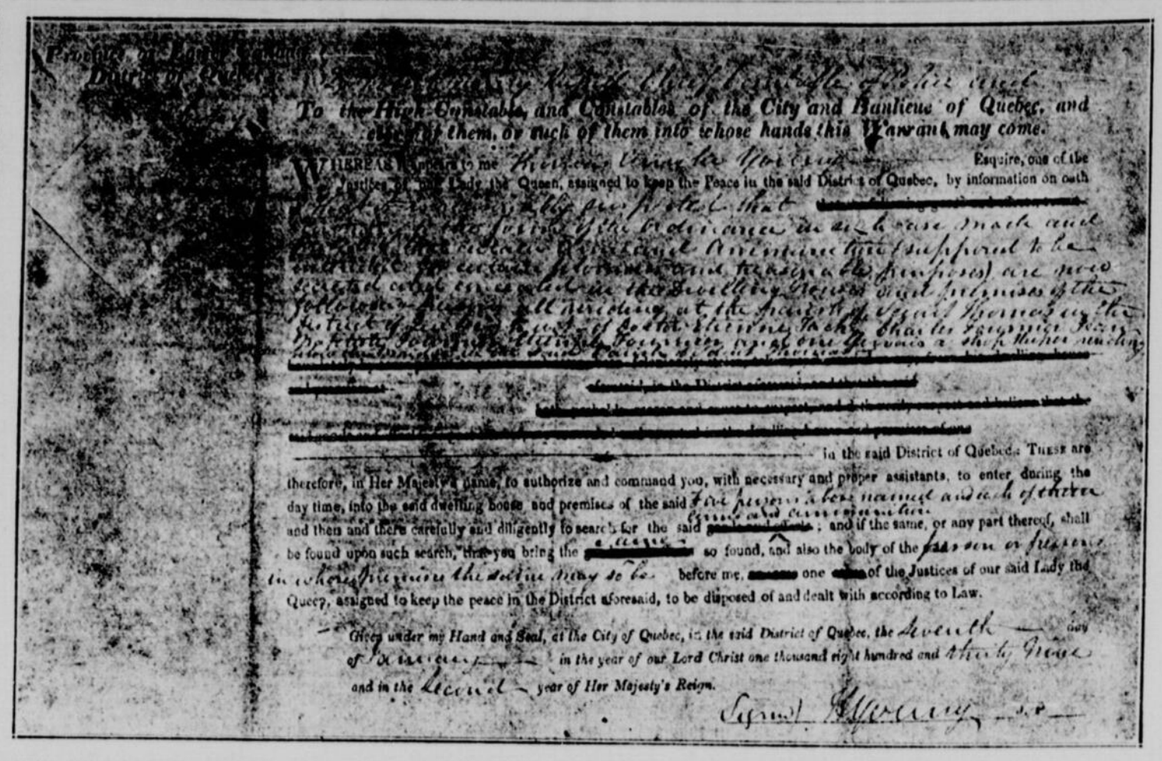

To the High Constable, and Constables of the City and Banlieue of Quebec, and each of them, or such of them into whose hands this Warrant may come.

WHEREAS ... Esquire, one of the Justices of our Lady the Queen, assigned to keep the Peace in the said District of Quebec, by information on oath ... in the said District of Quebec. These are therefore, in Her Majesty's name, to authorize and command you, with necessary and proper assistants, to enter during the day time, into the said dwelling house and premises of the said ... and then and there carefully and diligently to search for the said ...; and if the same, or any part thereof, shall be found upon such search, that you bring the ... so found, and also the body of the ... before me, ... one of the Justices of our said Lady the Queen, assigned to keep the peace in the District aforesaid, to be disposed of and dealt with according to Law.

Given under my Hand and Seal, at the City of Quebec, in the said District of Quebec, the Seventh ... in the year of our Lord Christ one thousand eight hundred and Thirty Nine and in the Second ... year of Her Majesty's Reign.

COMME TOUS LES CANADIENS PATRIOTES, TACHE EUT DES SYMPATHIES POUR LA CONQUETE DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE. — Bien qu'il n'ait pas conspiré ou pris les armes, les bureaucrates cherchèrent à lui causer des ennuis, en 1838. Ils ne réussirent pas à l'incriminer.

UNE ERREUR

"S'isoler est toujours une erreur, et pour nous principalement, s'isoler eût été s'enliser dans l'infériorité."

Lafontaine.

NOTRE EXPANSION ADMINISTRATIVE

Les premières années qui suivirent la Confédération, Sir John A. Macdonald étant premier ministre, furent mouvementées; signalons notamment l'agitation qui régnait en Nouvelle-Ecosse, tendant à une sécession de cette province et la rébellion du Nord-Ouest, de 1870, causée par la cession au nouveau Dominion des immenses territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette cession s'effectua néanmoins le 15 juillet 1870 et le Manitoba fut admis dans la Confédération comme la cinquième province de la Puissance. Le 20 juillet 1871, la Colombie Britannique accédait à la Confédération sur la promesse de la construction d'un chemin de fer touchant à l'océan Pacifique et l'Ile du Prince-Edouard, à son tour, fait son sort à celui de la Puissance le premier juillet 1873. En septembre 1880, toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord et les îles en dépendant, furent annexées au Canada par un arrêté impérial du 31 juillet qui étendait notre territoire jusqu'aux régions arctiques. Les négociations engagées en 1895 avec Terre-Neuve pour l'amener à se joindre à la Confédération échouèrent; Terre-Neuve a encore aujourd'hui un gouvernement séparé. En septembre 1905, vers le milieu du long ministère de Sir Wilfrid Laurier, les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan furent créées, au moyen des anciens territoires de la Baie d'Hudson; enfin, en 1912 les frontières du Manitoba, d'Ontario et de Québec furent étendues au septentrion jusqu'aux limites suivantes: Détroit d'Hudson et Baie d'Hudson, Baie James et 60ième parallèle. Au nord du 60ième degré de latitude, pour les fins administratives, le Canada a été divisé en les territoires du Yukon, du Mackenzie, de Keewatin et de Franklin, ce dernier comprenant les îles de l'Océan arctique.

SOUCHE DE LA FAMILLE TACHE

1742. — Jean Taché, négociant, syndic des Marchands, fils d'Etienne Taché, natif de Gorganvillars, diocèse de Montauban, commissaire des ouvriers à St-Malo, et de Marguerite Douzet de Mirabel, a été marié à Québec à Demoiselle Marie-Anne Joliet de Mingan, fille de feu sieur Jean Joliet et de Marie Mars, le 26 août, 1742.

De ce mariage sont issus:

1 — Jean-Jacques, né le 29 sept: 1743. Parrain, Jacques de la Fontaine, conseiller au conseil supérieur; marraine, Marie Mars, épouse de sieur Jean Le Volant.

2 — Joseph, né le 27 mai 1751. Parrain, Joseph, chevalier de Longueuil, lieutenant du Roi; marraine, dame Louise Fleury de la Gorgendière.

3 — Charles, né le 29 août, 1752. Parrain, Charles Frs Laperrade, écuier, sieur de Lanaudière, capitaine d'infanterie; marraine, Dame Fleury de la Gorgendière.

4 — Angélique, née le 4 septembre 1755; parrain, Sieur Michel Riverin; marraine Angélique Boisseau.

5 — Paschal, né le 31 août, 1757. Parrain M. Jacques Leclerc, négociant; marraine Dlle Marie Taschereau.

SIR ETIENNE - PASCHAL TACHE EST LE TROISIEME FILS DE CHARLES.

"DE LA GAZETTE IMPERIALE, LONDRES, 13 JUILLET, 1860.
"WAR OFFICE,
PALL-MALL, 13 JUILLET".
BREVET

Pour être aides-de-camp de la Reine, avec rang de Colonel honoraire dans l'Armée: le colonel, l'honorable Sir Allan Napier Macnab, Baronet, commandant le district militaire No 7, Haut-Canada; le colonel, l'honorable SIR ETIENNE-PASCHAL TACHE, commandant le district militaire No 2, Bas-Canada."

HARBOUR 1114

Ethier & Langevin

BANQUIERS

97 Rue St-Jacques.

JOS. ETHIER - J.-Z. LANGEVIN. MONTREAL.

Une Occasion

VOUS EST OFFERTE DE VOUS INTERESSER A UN NOUVEAU PROCEDE QUI VA REVOLUTIONNER LES METHODES ACTUELLES DE CONSERVATION DES JUS DE FRUITS.

PROCEDE EXPERIMENTE

Le procédé Matzka qu'on utilise dans les laboratoires Matzka de New-York depuis un an, a subi des expériences nombreuses et les rapports des meilleurs bactériologistes et chimistes de l'Amérique ont été très favorables.

POSSIBILITES

Le procédé Matzka offre des possibilités de profits aussi grandes sinon plus grandes que les meilleurs procédés découverts jusqu'ici, comme, par exemple, les procédés pour la séparation des différents métaux, du Duco, de la Celanse, etc. Quelques-uns de ces procédés ont rapporté des millions chaque année à leurs propriétaires.

QU'EST-CE QUE LE PROCEDE "MATZKA"?

JUSQU'A ce que ce procédé ait été perfectionné par Winc enty Matzka, chimiste et ingénieur allemand, dans son laboratoire de Londres en 1924, on n'avait pu conse server à l'état pur les jus sans y ajouter de la benzoate de soude ou d'autres ingrédients préservatifs. D'après le procé dé Matzka toutefois, on peut conserver les jus de tous les fruits et végétau à leur état naturel à cent pour cent de leur pureté avec toutes leurs qualités, leur saveur sans aucune détérioration ou fermentation. Le procédé Matzka est pro tégé par des demandes de brevets qui s'appliquent aussi bien aux procédés qu'aux appareils, demandes qui ont été accordées ou qui sont en suspens dans tous les pays qui font partie de la Convention Internationale. Des brevets ont déjà été émis pour plusieurs pays dont l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Pologne et l'Afrique du Sud.

La demande pour le jus pur et naturel des fruits et des végétaux est pratiquement illimitée dans le monde entier de même que l'approvisionnement des fruits et des végétaux. La seule difficulté réside dans leur conservation pour le commerce. Vu l'augmentation constante de fruits et végétaux juteux, vu aussi la saison limitée pour les vendre, en tenant compte, par ailleurs, des pertes énormes dues à la mise de côté de fruits avariés ou de seconde qualité, vu aussi le gaspillage qui se fait dans la mise en conserve, la question de l'approvisionnement est hors de discussion.

Les estimés suivants préparés par le professeur John J. Irish de l'Université de Californie, établissent la perte annuelle suivante de fruits pour la Californie seulement. Toute cette perte pourrait être utilisée par cette corporation:

Oranges	96,000 tonnes	Raisins	260,000 tonnes
Citrons	41,000 tonnes	Pommes	500,000 tonnes

La valeur du jus qu'on pourrait obtenir de cette perte si on l'utilisait serait de plus de cent millions de dollars par année. Les fruits avariés ou de seconde qualité contiennent la même quantité de jus et celui-ci a la même saveur que les fruits qu'on peut mettre sur le marché. Ils valent autant, pour cette corporation, que les fruits de première qualité.

Les marchés pour le jus naturel des fruits s'étendent à tous les foyers domestiques de l'univers, dans les hôtels, les chemins de fer, les lignes de navigation, les hôpitaux, les restaurants, etc. On n peut à l'heure actuelle approvisionner ce marché de jus de fruits à l'état pur. La seule chose à faire c'est d'acheter, dans la saison, les fruits à l'état naturel. Cette corporation de ce fait, est dans une situation unique vu qu'elle possède l'unique procédé connu pour conserver le jus de tous les fruits. Une étude du marché établit que cette corporation va être en mesure de vendre toute sa production pour les deux prochaines années sans faire d'annonce pour le consommateur.

Les propriétés de fermentation du raisin et autres fruits ne sont aucunement détruites par ce procédé, ce qui veut dire qu'on peut encore parfaitement faire du vin avec le jus du raisin ainsi conservé. Il s'en suit donc que partout où il est permis légalement de faire du vin on peut se servir de ce jus ainsi traité.

On obtient les sous-produits suivants du résidu des fruits après que le jus en a été extrait: la pictine, les gelées, les marmelades, les huiles à parfums et pour confiseurs, les essences pour les boulangers et les confiseurs. On estime que la vente de ces sous-produits sera suffisante pour défrayer l'achat des fruits et le coût d'exploitation de l'établissement.

La Kelly Dry-Pure Juice Corporation a acquis les droits exclusifs pour le monde entier du procédé Matzka pour la conservation, sans l'usage des ingrédients, des fruits, des végétaux, du café et de tous les autres genres de breuvage et nourriture autre que les oeufs, durant toute la vie des brevets actuellement en mains ou qui peuvent être pris par la suite, de même que tous les procédés secrets aussi longtemps qu'ils seront en usage. Ces droits s'entendent dans le monde entier à l'exclusion seulement de cette partie de l'empire britannique située en dehors de l'Amérique du Sud et du Nord et les iles contigues.

L'entreprise du Kelly Ginger Ale fait d'excellentes affaires au Canada depuis 14 ans. Elle a débuté avec un capital nominal et elle est maintenant une des principales du genre au pays.

A propos des affaires de cette entreprise, nous extrayons d'une lettre en date du 20 mai 1927, signée par M. Théodore Kelly, président de la Kel-Ola Company Limited de Montréal, propriétaire de la Kelly, et adressée à cette corporation, le passage suivant:

"Les affaires de la Kelly Ginger Ale au Canada ont progressé d'année en année sans l'aide de la publicité ou si peu. Elle s'est développée avec ses seuls profits. En se basant sur le passé au Canada, on peut affirmer que les affaires de la compagnie américaine pourraient atteindre dans les millions de dollars aux Etats-Unis si l'administration est bonne, si la publicité est bien faite et si on emploie les méthodes modernes de vente. Les affaires de l'entreprise canadienne ont été conduites plutôt comme une chose de famille. Cependant, d'après un estimé, on peut dire que les profits peuvent être en moyenne à tous les ans de vingt-cinq à quarante pour cent sur le capital investi."

Les progrès prodigieux de l'industrie du Ginger Ale aux Etats-Unis—on estime qu'il s'y fait pour $100,000,000 par année—ont décidé les Kellys d'entrer dans ce nouveau champ d'action.

Pour avoir une idée des possibilités du Kelly Dry Ginger Ale aux Etats-Unis on a acheté un établissement à Long Island City, N.-Y., il y a un an. On y a fabriqué et vendu aux distributeurs de New-York le Kelly Dry Ginger Ale. Ces distributeurs ont renouvelé leurs commandes bien qu'on n'ait pas fait de publicité aux consommateurs pour créer une demande pour le Kelly Dry.

Kelly Dry-Pure Juice Corporation a acquis le fameux secret pour la fabrication du Kelly Dry Ginger Ale, la formule du Ginger Beer, l'établissement d'embouteillage de Long Island et d'autres actifs de la Kelly Dry Ginger Ale Corporation aux Etats-Unis. On a l'intention d'agrandir immédiatement l'établissement de New-York, et de construire un établissement d'embouteillage à Chicago d'où seront distribués les produits de la Corporation et le Kelly Dry. Un fonds spécial va être constitué pour annoncer les produits Kelly Dry.

BUT DE L'EMISSION—

Une émission d'actions de la Kelly Dry-Pure Juice Corporation va être faite sous peu afin de se procurer les fonds nécessaires pour entre autres, la construction d'établissements où on utilisera le procédé Matzka et pour défrayer le coût de l'expansion du commerce du ginger ale, etc.

Les possibilités de recettes de cette Corporation en se servant du procédé Matzka sont tellement vastes qu'il est impossible de donner un estimé exact de ce qu'elles peuvent être. Pour utiliser toute la perte de fruits qui se fait en Californie seulement on estime qu'il faudrait soixante établissements de 32 tonnes utilisant le procédé Matzka.

EDWARD B. FALLOWS, président, New-York.
LUC ROCHEFORT, vice-président du Crédit-Canada Limitée, Montréal, premier vice-président.
H. R. BAUGHMAN, New-York, second vice-président et gérant général.
E. F. KELLY, président de la Kel-Ola Corporation, Montréal.
T. J. KELLY, vice-président Kel-Ola Corporation, Montréal.
E. A. DUIMET, président Crédit-Canada Limitée, Montréal, directeur de la Compagnie d'Assurance Mont-Royal.
HUDSON C. MILLAR, New-York.
L. J. BELL, New-York.
RENE A. WORMSER, New-York.

KELLY DRY-PURE JUICE CORPORATION

CORPORATION DU DELAWARE

Détails complets fournis sur demande.

CREDIT-CANADA LIMITEE

ETABLIE EN 1910

120, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, CANADA

CANADIAN PACIFIC BUILDING, NEW-YORK

Une Nouvelle Page Comique en Couleurs dans La Patrie du Samedi

Ce n'est pas un événement de maigre importance pour les deux amis que leur entrée dans un domaine tout nouveau, où il va leur falloir parler français!

Ceux qui font Rire tous les Jours des Millions de Lecteurs!

MUTT ET JEFF!

Les célèbres créations du fameux caricaturiste américain BUD FISHER

MUTT ET JEFF!

amuseront à leur tour les lecteurs de "La Patrie" à partir du Samedi 2 Juillet

La PATRIE vient de conclure en effet un contrat avec Bud Fisher, grâce auquel nos lecteurs pourront se divertir des amusantes aventures imaginées par ce génial artiste dont l'humour est si personnel et bien caractéristique.

Bud Fisher est dans une classe bien à lui et la réputation que lui a conquise son inimitable don comique, ne s'est jamais démentie.

Mutt et Jeff sont les dignes émules de leur créateur. Leur philosophie particulière, leurs réparties dont l'ineffable drôlerie fait passer souvent quelques grains de sagesse populaire, tout cela, nos lecteurs en auront désormais la primeur.

Et ce sera, au milieu des affaires sérieuses, un agréable divertissement sous la direction d'un maître de la caricature et de l'humour.

MAIS UN TÉMOIGNAGE VAUT MIEUX QUE LE NÔTRE:

LAISSONS PARLER BRUCE BAIRNSFATHER, LE CARICATURISTE ANGLAIS, LE FAMEUX CREATEUR DU VIEUX BILL

"Peu d'artistes, dit Bairnsfather, j'en suis sûr, ont passé plus de temps à étudier le travail de mes confrères que je ne l'ai fait moi-même.

"C'est un plaisir qui dure de voir comment s'accomplit le bon travail et d'en goûter ainsi que d'en louer les mérites.

"Cette habitude que j'ai acquise m'a naturellement conduit à étudier avec plaisir l'oeuvre de Bud Fisher et ses amusants Mutt et Jeff.

"Je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer Fisher, je ne connais rien de sa personnalité ou de son mode de travail, de sorte que je n'ai qu'à parler des résultats tels que je les vois sur le papier.

"Mutt et Jeff! J'aime beaucoup ces chers vieux bonshommes. Pourquoi donc? Je ne considère pas le côté technique de ces caricatures. Je regarde l'idée fondamentale qui anime ces créations. Mutt et Jeff sont de fortes expressions d'humanité: ils touchent toujours la note humaine. C'est une vraie paire de bons diables un peu enfantins mais dont l'enfantillage apparent touche souvent une note plus profonde.

"C'est leur délicieuse irruption dans un monde compliqué et plutôt grave qui vous anime et vous réjouit!

"Fisher doit véritablement être un type épatant tant ses pages révèlent un caractère sympathique et indulgent.

Suivant moi, Mutt et Jeff s'apparentent aux types créés par Mark Twain, au "King" et au "Duke" d' "Huckleberry Finn".

ON NE SAURAIT VERITABLEMENT ATTACHER TROP DE VALEUR A CE TEMOIGNAGE D'UN EMINENT CARICATURISTE COMME BRUCE BAIRNSFATHER

Jeff veut être entendu par tout le monde

BUD FISHER, le fameux père de Mutt et Jeff.

QUELQUES MOTS SUR BUD FISHER

Bud Fisher est né à San Francisco, le 3 avril, 1885. Les affaires de son père forcèrent sa famille à s'établir successivement à Portland, Oregon, à Chicago et à Milwaukee avant que Fisher n'ait atteint l'âge de sept ans. Depuis sa plus tendre enfance, Fisher se souvient d'avoir dessiné. Sa famille s'opposait à cette tendance. Sa mère seule penchait de son côté.

La caricature le hantait. Il dessinait partout, même sur les tables de restaurant, ce qui faisait le désespoir des patrons. Son vrai nom étant Harry Conway Fisher, il le trouva vite trop ronflant pour le travail auquel il se destinait et trouva plus approprié d'adopter celui qu'on lui donnait au club athlétique qu'il fréquentait, Bud: "Bud Fisher".

Il poursuivit son éducation à l'Université de Chicago. Mais le travail était irrégulier. Le dessin absorbait notre homme et son père commençait à se désespérer de le voir réussir en affaires. Pour ne pas encourager son fils dans une voie qu'il réprouvait, Fisher père ne lui fit pas donner de leçons de dessin. Cela n'empêcha pas "Bud" de gagner ses premiers sous à l'aide de son crayon gras. Il fit des affiches pour les vitrines. Il ne gagnait pas beaucoup à ce métier mais peu après il entra dans un journal, le San Francisco Examiner.

En 1905, il faisait ses débuts au San Francisco Chronicle. Après un assez long séjour, coupé de divers incidents, il voulut persuader les directeurs de commencer une série comique. Ceux-ci refusèrent. "Ils prétendaient que je n'avais pas une assez grande réputation", déclare Fisher", je partis donc dans l'intention d'acquérir un peu de réputation."

Il n'y manqua point. C'est alors que commence la série des caricatures sportives, des dessins de cour de justice et des caricatures de théâtre, qui devaient le sortir de l'ombre. Fervent des courses, il y trouva un type qui parut bientôt dans le Chronicle sous le nom de A. Mutt. C'était le 15 novembre 1907. C'est un anniversaire que Fisher célèbre encore. Sa réputation était consacrée. Peu après devait suivre l'inséparable compagnon. Jeff. Et le duo célèbre était né. Dire combien ils ont fait rire depuis serait raconter une trop longue histoire.

LAISSONS-LES SE PRÉSENTER EUX-MÊMES À NOS LECTEURS

La "Patrie" commencera la série des aventures de Mutt et Jeff le Samedi 2 Juillet, et publiera chaque samedi une page complète en couleurs, relatant les aventures de

MUTT ET JEFF

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE 1867

L'inquiétude patriotique et l'annexionnisme; les vues d'un homme éminent, M. Hector Fabre

La Confédération serait-elle venue vingt-cinq ans trop tard pour que le Canada ait eu quelque chance de rivaliser avec les Etats-Unis ? — Confédération, indépendance, annexion. — Trouble dans les esprits, chagrin dans les coeurs.

"L'AMBITION D'ETRE UNE NATIONALITE"

L'Acte de 1867 ne fit point l'unanimité. A côté de ceux qui approuvaient l'oeuvre de la Confédération, un grand nombre de bons esprits la trouvaient tardive et de nature à nuire au développement du pays. La prospérité de la République américaine et son essor merveilleux leur faisaient envie. Bref, les esprits étaient inquiets; l'avenir apparaissait sombre, le présent se montrait sans attrait. Quant à un régime d'indépendance absolue, il ne semble pas qu'on l'ait sérieusement cru possible.

Mais prophétiser est dangereux, lors même qu'on se livre à ce délassement par dégoût de la réalité quotidienne. Ce l'était tout autant à la Confédération qu'aujourd'hui. Les annexionnistes annonçaient tous les malheurs possibles et les pessimistes donnaient libre cours à leurs prédictions. Patriotes sincères, vrais Canadiens, les adversaires de la Confédération y voyaient mille dangers. Sur bien des points l'avenir leur donna tort; sur d'autres, il confirma la justesse de leurs alarmes.

Il existe peu de pièces plus intéressantes, sur cette crise d'inquiétude nationale, que la conférence que prononça à Québec, le 15 mars 1871, un Canadien-français de grand mérite et de noble intelligence, M. Hector Fabre. Il s'y déclare annexionniste; s'y montre irrité, agacé des tutelles qui empêchent le Canada de prendre son plein essor. Il prédit juste, fort souvent, et s'il lui arrive de donner dans l'illusion, c'est avec l'intention la plus droite. D'ailleurs, le début du discours montre tout de suite l'idée-maîtresse de M. Fabre: la répugnance pour le colonialisme étroit.

"Cette ancienne colonie française, dit-il, qui n'est plus qu'une province et qui a conservé l'ambition d'être une nationalité, a passé depuis un siècle à travers toutes les luttes qui forment les peuples libres". Si la Grande-Bretagne, prétend M. Fabre, nous a accordé ces libertés politiques, ce n'est pas pour nous faire plaisir, mais "pour fondre en une seule nationalité la majorité ancienne et la minorité nouvelle". Du reste, tout autre pays, à la place de l'Angleterre, eût agi de même; "si une colonie anglaise fût tombée sous le joug de la France, elle aurait eu à subir une tentative du même genre servie par des moyens tout autres, et probablement plus arbitraires", conclut M. Fabre.

M. Fabre regrette que nous n'soyons point restés Français, mais il constate que "nous y aurions perdu en aptitudes politiques", et malgré la force de ses sentiments, il est contraint d'avouer que "nous eussions été moins libres que nous ne l'avons été, et surtout que nous le sommes". Regret tout sentimental, motivé surtout sur les inconvénients d'ordre intellectuel qui en ont résulté pour nous. L'isolement ne convient pas à "petits peuples, et le conférencier félicite les hommes de l'école libérale de l'avoir compris:

"Avec la résistance faite, dit-il, à la politique de dénationalisation suivie par l'Angleterre, le mouvement libéral commença, ayant pour but apparent la conquête de tous les privilèges que la Constitution nous accordait et qu'on nous disputait; pour fin réelle, l'indépendance du pays et l'annexion aux Etats-Unis".

L'indépendance canadienne serait donc d'étape préliminaire à l'annexion? Cela nous surprend un peu. Mais il ne semble pas que les hommes de 1867 aient envisagé sérieusement une indépendance canadienne réelle, permanente, absolue. Que penser de cette exclamation de regret: "Ce que serait aujourd'hui le Canada, si en 1837 il avait réussi à entrer dans la vaste sphère où se meuvent les Etats de l'Union américaine. Il est à peine possible de se le figurer, tant le progrès est rapide, la maturité précoce"... etc.

Mais le sort en décida autrement, bien que, selon M. Fabre, "le voeu et le but du Parti national, avant 1837, étaient certainement l'annexion aux Etats-Unis". Les deux provinces s'unirent, "en un régime qui a donné vingt ans de prospérité et de liberté". C'est que le gouvernement d'Union, dont on a dit pourtant beaucoup de mal, avait la faveur des libéraux. Et si M. Fabre a un reproche précis à formuler à l'adresse de l'Angleterre, c'est de n'avoir pas donné aux Canadiens une place plus grande dans sa vie politique impériale, en établissant la Confédération quelque vingt-cinq années plus tôt. Le reproche est assurément singulier; laissons parler M. Fabre:

"Au souvenir du succès si complet qui a couronné l'Union politique du haut et du bas Canada, on se demande tout de suite pourquoi l'Angleterre n'étendit pas tout de suite ce régime à l'Amérique britannique, tout entière; pourquoi n'établit-elle pas dès lors la Confédération?.... Elle aurait eu vingt-cinq ans devant elle pour donner un rival aux Etats-Unis. Pour cela il lui fallait jeter un chemin de fer entres les Provinces maritimes et le Canada; diriger de notre côté toute l'immigration dont elle pouvait disposer et qui est allé grossir la masse américaine; pousser notre population dans toutes les voies de l'industrie et du commerce, en la stimulant sans cesse; la doter enfin d'une marine. En même temps, il lui fallait appeler nos hommes publics à siéger dans ses conseils, à participer aux délibérations du Parlement impérial; les initier aux secrets de sa politique, nous identifier complètement avec elle; en un mot, faire politiquement du Canada une Nouvelle-Angleterre, comme la France avait rêvé d'en faire une Nouvelle-France".

Programme de hardiesse. A coup sûr, dont l'accomplissement eût fait du Canada une puissance qui ne l'eût pas été seulement de nom. L'Angleterre aurait ainsi disputé l'Amérique aux Américains; elle a manqué de prévoyance, et en improvisant "sous le coup des événements" ce qui lui aurait fallu établir depuis longtemps, elle agit inutilement et trop tard.

M. Fabre loue les hommes qui se sont illustrés sous l'Union, et tout particulièrement LaFontaine. Il félicite ces politiques d'avoir compris que "la population française ne doit rien céder de ce qui lui est cher, mais qu'elle ne doit pas non plus rompre en visière aux autres populations ni mettre obstacle à la marche générale des choses sous prétexte que cela lui fait courir quelque péril particulier; ils croyaient, en un mot, qu'elle ne doit point causer d'embarras et gêne aux autres par l'excès de sa prudence ou les ombrages de son patriotisme".

Voilà qui est clair. L'Angleterre eût dû doter plus tôt le Canada d'un gouvernement fort, fondé sur la tolérance des deux races; elle eût dû faire participer les Canadiens au gouvernement impérial. Elle n'a pas fait ce qu'il était de son devoir de faire, et M. Fabre lui en tient quelque rancune. "Elle a rejeté presque toute entière sur nos épaules la tâche herculéenne d'établir sur ses bases la Confédération.... Elle n'a fait pour nous aucun sacrifice et n'a songé qu'à diminuer l'étendue de sa responsabilité à notre égard". Bref, le pacte de 1867 nous fait jouer un rôle de dupe. Il a fallu doter la Nouvelle-Ecosse, "acheter le Nord-Ouest", promettre monts et merveilles à Terreneuve et à l'Ile du Prince-Edouard, entreprendre un chemin de fer transcontinental pour nous gagner la Colombie. Du reste "l'Intercolonial et le Pacifique sont avant tout des chemins de fer politiques. C'est la Confédération qui en fait une nécessité... l'annexion se rendrait à peu près inutile. C'est de l'argent placé à fonds perdu, comme l'argent consacré à l'achat du Nord-Ouest et des autres provinces. Il reste, pour achever de nous accabler, des fortifications à construire et une milice à organiser"...

M. Fabre est pessimiste. Il ne lui plaît pas que l'Angleterre nous laisse nous tirer d'affaire tout seuls. "L'Angleterre n'a même pas la patience d'attendre que cette oeuvre (la Confédération) soit terminée pour commencer son mouvement de retraite et nous signifier, par ses actes, qu'elle n'entend pas nous protéger une heure de plus qu'il faudra". C'est le grand exode qui se prépare: "elle veut que personne n'ignore que bientôt elle quittera pour toujours l'Amérique".

Et pour comble de calamité, le traité de réciprocité douanière avec les Etats-Unis est rompu en même temps que la Confédération s'établit. Voici le Canada coincé entre les glaces du pôle et les Etats-Unis aux barrières infranchissables. "nous ne pouvons pas échapper à la famine". Le Canada est à la veille de la ruine. Toutes les provinces, sauf Ontario, sont stagnantes; elles n'ont fédéré que leurs misères. Faut-il s'étonner de ce que l'union contractée avec de petits peuples aussi nécessiteux que nous soit restée sans fruit, tandis que le contact avec quarante millions d'habitants en pleine activité nous eût transformés?"

Aussi, nous croupissons: "le nombre de ceux qui s'enrichissent devient de plus en plus restreint. Nommez-moi ceux qui, au sein de la population française ont fait fortune depuis dix ans. L'économie est devenue notre seule ressource". A quoi bon les dépenses folles, les chemins de fer?" C'est en vain que nous couvririons de chemins de fer un pays qui ne guère de besoins auxquels la diligence ne suffise. Ces chemins de fer, s'ils devaient exister jamais autrement que sur le papier, ne serviraient qu'à transporter des émigrants aux Etats-Unis".

Du reste, les gens des campagnes s'en vont aux Etats-Unis, "sans que nous puissions atteindre la cause ni blâmer le motif qui nous dérobent toutes les forces vives. Qui pourrait blâmer ceux qui émigrent, quand, pour ne pas émigrer, il faut manquer vraiment d'énergie et de force morale"? C'est au manque d'industrie, à la rareté du travail, à la pauvreté des salaires, au fléau de l'usure, à l'absence d'avenir pour la jeunesse qu'il faut surtout attribuer l'émigration, affirme M. Fabre. "Nous ne pouvons leur donner que ce que nous avons!" Tout se ramène à des questions personnelles, à des affaires de camaraderie ou de parenté; il n'y a pas d'opinion publique, et les deux partis n'ont pas de division réelle. "Le niveau politique baisse toujours; l'électeur est de plus en plus indifférent, le candidat de plus en plus nul". Que dirait M. Fabre aujourd'hui!

Et voici une réflexion dont l'opportunité reste tout entière: La force numérique ne nous suffira pas toujours. Un moment viendra où l'on nous demandera des hommes capables de remplir les positions d'état auxquelles notre nombre nous donne droit, et l'on passera outre si nous n'en avons pas à présenter. Nous avons le droit de nous contenter de la médiocrité pour nous-mêmes, nous n'avons pas le droit d'exiger des autres qu'ils s'en contentent pour le service des intérêts généraux.

M. Fabre est persuadé, pour toutes ces raisons et pour quelques autres de moindre importance, que le pacte est "visiblement condamné à l'insuccès". C'est une "union mal jointe", sans bases solides, "hâtivement achevée", ne pouvant assurer "ni la paix à l'intérieur, ni la sécurité à l'extérieur", car tenter de disputer le sol canadien à une invasion américaine, "ne serait plus qu'une folie sans excuse, un crime de lèse-humanité", parce que nos gens y seraient écrasés certainement. Toutefois, il ne faut pas en vouloir à ceux qui ont préparé et réussi la Confédération, car "ceux qui ont essayé de retenir l'Europe sur nos rivages et d'empêcher l'unification de l'Amérique n'en garderont pas moins l'honneur d'une entreprise si vaste et si politique. L'histoire sera plus juste que les contemporains". M. Fabre a raison. L'histoire a été plus juste que les adversaires du pacte de 1867.

Cela n'empêche pas que le devoir des Canadiens soit de travailler à faire disparaître le régime de l'Acte de l'Amérique britannique du nord. "A quoi bon terminer à grands frais un édifice qui va tomber?" Le gouvernement anglais a fait des offres de séparation. Pourquoi n'en pas profiter? Il nous a donné "un répit suprême pour nous aider de retourner à la question de notre avenir". Le Canada serait-il si aveugle que de vouloir se cramponner quand même à une tutelle que l'Angleterre ne veut pas lui imposer? "Nous fermons les yeux et nous laissons glisser jusqu'au fond".

Serait-ce donc que l'indépendance canadienne soit possible? "Nous réaliserions du coup le voeu le plus cher de la politique anglaise". Et les Etats-Unis y verraient un "acheminement tout naturel vers une union plus intime avec nous". M. Fabre croit que nous jouirions "de tous les avantages d'une colonie anglaise, de presque tous ceux d'un Etat américain". Naturellement, cette indépendance serait forcément transitoire, nous serions "par la force des choses" entraînés du côté américain. "Nous serions annexés commercialement avant de l'être politiquement".

Est-ce l'aboutissement logique de notre histoire? M. Fabre le croit, car, dit-il, "il nous faut, pour nous soutenir, pour nous pousser, la main d'un grand peuple, nous ne saurions vivre seuls, isolés". Ce qui se passe en Europe depuis quelques années montre que les petits peuples ne peuvent rien, à moins qu'ils ne se soient mis sous la protection d'une grande nation. Quant à nos libertés, "nous conserverions notre autonomie. L'esprit américain créerait partout le mouvement et la vie.... Ce que feraient du Canada le génie, l'esprit d'entreprise, l'argent américain, nous pouvons nous en former une idée en voyant ce qu'il a fait de l'Ouest et comment, chaque jour, il tire du sol des villes nouvelles".

M. Fabre est-il seul de son avis? Pas du tout, si nous l'en croyons. "On peut dire que les deux tiers de la population française de la province sont annexionnistes. L'autre tiers est bien près de le devenir. Nous ne différons en réalité que sur la date de l'annexion. Mais il n'y a pas un homme sensé qui ne pense que ce soit là le sort définitif du pays." Et le conférencier conclut: "Assez de liens déjà nous attachent à la République américaine; assez de titres nous recommandent à sa sympathie pour que nous puissions nous en remettre avec une confiance entière à son esprit de justice."

La concurrence universelle est la loi de toutes les individuations du Cosmos.

Clémenceau.

* * *

Il faut avoir jeune chirurgien, vieux médecin et riche apothicaire.

Monsieur Fabre

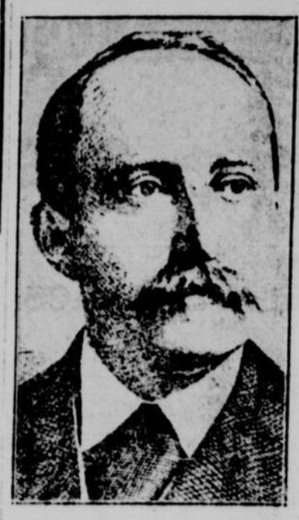

ANNEXIONNISTE PEUT-ETRE, mais surtout patriote ardent, l'honorable Hector Fabre ne cacha pas, dans le temps, les inconvénients que lui semblait devoir amener le pacte fédératif. (Communiqué par M. Aegidius Fauteux).

L'Acte de Décès de Sir Et.-Pascal Taché

On lira avec intérêt le document suivant, extrait du régistre de la paroisse de St-Thomas de Montmagny:

"Le deux août, mil-huit-cent-soixante-cinq (sic), nous prêtre, Vicaire-Général soussigné, avons inhume dans le cimetière de cette paroisse, le corps de l'honorable Sir Etienne-Pascal Taché, Premier-Ministre, Receveur général, aide-camp de Sa Majesté, Chevalier Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire, époux de Lady Sophie Morency, de cette paroisse, décédé depuis trois jours en cette paroisse, âgé de soixante-neuf ans, dix mois et vingt-cinq jours. Présents à l'inhumation: Denis Godley, écuyer, secrétaire privé de Son Excellence le Gouverneur-Général, vicomte Monk, les honorables John-Alexandre MacDonald (sic), Georges-Etienne Cartier, Alexander Tilloch Galt, Georges Brown, Frédéric Gauthier, Consul Général de France, et un grand nombre qui sont signé avec nous.

(Signé) "John A. Macdonald, Geo. Et. Cartier, J. C. Chapais, Geo. Brown, A. T. Galt, Hector-H. Langevin, William McDougall, A. Campbell, Charles-J. Coursol, E. E. Taché, J. C. Taché, V. Taché, L. Taché, Jos. Marmette, m.d., E. L. Montizambert, Jos. A. Sewell, m.d., Fréd. Gauthier, consul général de France; F. A. Quesnel, Thomas D'Arcy McGee, C. S. Cherrier, Denis Godley, Jos. Cauchon, John Ross, Jos. E. E. Marmette, E. Casault, Frs-Ls. Casault, E. H. Parent, ptre; G. F. E. Drolet, ptre; L. Fournier, ptre; Charles Trudelle, ptre; Pierre Dupuis, ptre; F.-X. Méthot, ptre; Z. Sirois, ptre; L. Laflèche, prêtre-vicaire-général; D. H. Têtu, ptre. F. M. Fournier, ptre.

"CHARLES-FELIX CAZEAU, Ptre, vicaire-général."

EN EXIL, CARTIER PROTESTE CONTRE SES ACCUSATEURS

Une lettre écrite de Burlington au Secrétaire civil du Bas-Canada.

LOYALISME

Cartier, on le sait, prit une part active à la rébellion de 1837. Il y fit même le coup de feu. Après St-Charles, il était préférable de mettre la frontière entre la justice de la Reine et lui. De Burlington, où il était, il écrivit, le 20 septembre 1838, une lettre à l'honorable Charles Buller, secrétaire civil de la province, pour protester de sa loyauté. Cet intéressant document, conservé aux Archives de la province, a été publié l'an dernier par M. Pierre-Georges Roy, dans son rapport annuel.

"Monsieur,

"Je n'ai pas vu sans surprise mon nom figurer dans la liste des proscrits mentionnés dans une ordonnance passée et adoptée par Son Excellence le Gouverneur Général et son Conseil Spécial en date du vingt-huit juin dernier. J'y suis désigné comme ayant quitté la province du Bas-Canada pour me soustraire à la mise à exécution d'un mandat d'arrestation émané contre moi portant accusation de Haute-Trahison envers l'autorité et le Gouvernement de sa Majesté notre Gracieuse Dame Souveraine La Reine, Victoria 1re. Ne connaissant pas la nature ni le contenu des dépositions qui ont pu être données pour appuyer l'émanation d'un semblable mandat, il m'est impossible d'entrer dans les détails d'une ample justification; je dirai seulement que je ne suis nullement coupable de l'offense dont on m'accuse, que je n'ai point forfait à mon allégeance envers le Gouvernement de sa Majesté dans la Province du Bas-Canada, et que je n'ai point laissé le pays dans la vue de me soustraire aux poursuites judiciaires.

"Il est vrai que j'ai quitté Montréal le dix-sept Novembre dernier pour aller passer quelques jours dans ma famille qui réside à la campagne, et la seule chose qui m'ait empêché de retourner à la ville est la rumeur parvenue à mes oreilles qu'un mandat d'arrestation pour Haute-Trahison avait été émané contre moi. Néanmoins fort de mon innocence je suis demeuré au Pays, mais hors de Montréal, jusqu'au dix-sept mai dernier, tems (sic) auquel il m'a plu de visiter les Etats-Unis d'Amérique; et je déclare en même tems que sans la suspension de l'Acte d'Habeas Corpus et la mise en force de la loi martiale je me serais immédiatement rendu à la ville, nonobstant toute accusation que l'on pouvait avoir formulée contre moi. Me voici aujourd'hui condamné à l'Exil pour une offence dont m'absout entièrement ma conscience; je souffre une punition imméritée; mais connoissant l'esprit de justice et de droiture de son Excellence le Comte de Durham, je n'entretiens aucun doute que si son Excellence eut connu ce qui en est par rapport à moi, je n'habiterais pas aujourd'hui une terre de proscription. Convaincu que son Excellence le comte de Durham est toujours prêt à rendre justice à qui la mérite et la désire, je prends cette occasion de vous faire connoitre mes ardens (sic) souhaits de retourner dans ma Patrie pour y reprendre mes occupations et continuer de m'acquitter de mes devoirs de citoyen et de sujet britannique, et que je serais infiniment reconnoissant envers son Excellence le comte de Durham, s'il me permettait ma rentrée dans le Bas-Canada exempt de toute molestation quelconque. Si toutefois il plaisait à son Excellence, le comte de Durham de se conformer à mes voeux (déchiré) quelque cautionnement pour bonne conduite, je suis prêt de souscrire à cette condition.

"J'ai l'honneur d'être,

"Votre très humble et Obéissant serviteur,

GEORGE ET. CARTIER.

"L'honorable Charles Buller,

"Secrétaire, etc., etc., Québec.

"Burlington, 20 Septembre 1838.

Il ne s'agit pas de latiniser l'Asie, mais de la christianiser, de lui porter un christianisme qui ne soit pas solidarisé avec des formes de vie périssable, un christianisme universel, dépouille de tout vêtement national, un pur catholicisme, c'est-à-dire un même amour, une tradition unique, une même vérité. Le Christ seul, placé au centre de tout, peut réconcilier l'Orient et l'Occident. Ut sint unum...

NOS VOEUX SINCERES
A TOUS LES
CANADIENS-FRANÇAIS
Encourageons
Nos institutions canadiennes-françaises: industrielles, commerciales, professionelles, c'est le meilleur moyen pour qu'une race se conserve.
TAIT-FAVREAU-Ltée
L. FAVREAU SPECIALISTE pour la VUE OPTICIEN OPTOMETRISTE
197 Rue SAINTE-CATHERINE Est

Soyez Charmantes !

Pour les dames qui aiment la perfection du détail, nous dévoilons aujourd'hui le nom du Salon Lucille.

Les expertes de ce Salon sont habituées à produire ce charme individuel dont toutes les femmes raffolent.

Ondulations Marcel, Shampoos, Teinture des cheveux.

Pour célébrer dignement la fête du Canada français, allez vous faire coiffer au rendez-vous de la femme chic, au

Salon de Coiffure LUCILLE
391 Mt-Royal Est.
BEI. 0488
Mde Et. FALARDEAU, Prop.

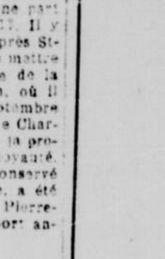

A L'OCCASION DE NOTRE
Grande Fête Nationale
NOS MAGASINS SERONT FERMES
Nous profitons de la circonstance pour remercier nos clients de leur encouragement et comptons sur leur patronage futur.
Nous avons un stock complet de Tapisseries, Fixtures Electriques, Ustensiles de Cuisine, Argenterie, Coutellerie et Quincaillerie à prix très bas.
VENEZ NOUS VOIR AVANT D'ACHETER
2 MAGASINS
Goyette
AU MEILLEUR MARCHE
BE. 3904-0044
124 Est, Rue Mont-Royal
Succursale 775, Mont-Royal Est, AM. 3969

Importation de
LINGERIE ET ROBES FRANÇAISES
COUTURE GENERALE
Boutons, Boutonnières, Plissages de tous genres.
POINT D'OURLET
Prix modérés
Mme N. Lalonde
SPÉCIALISTE EN COUTURE
2688, Saint-Denis, (vis-à-vis Cherrier).
Pour appointements: EST 7328

Les Gâteaux de Noces

Nous avons fait une spécialité des gâteaux de noces. Nous les faisons dans tous les modèles, et tous les prix.

Si vous avez un mariage dans votre famille bientôt, téléphonez-nous pour le gâteau de noces.

"Le Pain de Chez Nous"

Est delicieux, frais, riche et cuit à point. Il est de plus nutritif, et d'une digestibilité parfaite.

C'est vraiment un pain de qualité car depuis de longues années nous avons recherché à satisfaire nos clients. Nous croyons avoir réussi car nous voyons grandir le nombre de nos clients tous les jours.

I. Caron, Ltée.
CAl. 0186
401 Bellechasse, Bureau
6212 St-Hubert, Boulangerie.

HONNÊTE HOMME ET CHRÉTIEN

Hommage à la mémoire de l'Honorable Col. Sir. E. P. Taché.

"Il n'est pas nécessaire que je sois "premier ministre, que j'aie ma part "des gloires de ce monde, mais il est "nécessaire que je sois bon chrétien "et honnête homme."

(Paroles prononcées par le Col. E. P. Taché pendant sa dernière maladie).

I.

Un vieux soldat, soucieux de sa gloire,
Disait: "Le ciel me donne un beau trépas!"
Il est tombé....! Vénérons sa mémoire,
Mais que le deuil ne nous abatte pas!
Dans les travaux de sa longue carrière,
Toujours guidé par l'Honneur et le Bien,
De son grand coeur sortit cette prière:
"Dieu, fais moi vivre Honnête Homme et Chrétien."

II.

Chercher ailleurs le secret du courage
Qui, dès l'enfance (*), aux combats l'animait,
Erreur, erreur qui serait un outrage
A son cercueil !! Plus tard, il exprimait,
Dans ses conseils toujours pleins de sagesse,
La Loyauté dont il fut le soutien:
Jamais son coeur ne connut la faiblesse,
Car il sut vivre Honnête Homme et Chrétien!

III.

Parents, amis, le Héros qui succombe,
Riche d'honneurs, de gloire et de vertus,
Peut-il laisser, au-delà de sa tombe,
Le désespoir en vos coeurs abattus?
Oh! non!.... Sa vie est un auguste exemple,
Son souvenir est un doux entretien:
Que, près de Dieu, votre âme le contemple,
Car il est mort Honnête Homme et Chrétien!

EMM. BLAIN DE ST.-AUBIN.

Québec, le 4 août 1867.

(*) Le Colonel Taché faisait partie de l'expédition de 1812; il n'avait alors que 16 ans.

UNE PIECE HISTORIQUE

L'ENCRIER QUI SERVIT AUX PERES DE LA CONFEDERATION LORS DE LA CONFERENCE DE QUEBEC. — Dans tous les groupes des Pères de la Confédération, Sir Etienne-Pascal Taché est assis face à cet encrier. Il est aujourd'hui la possession de M. le major Roderick Kane, l'un des descendants de Taché.

Bronzes Perpétuant les Grandes Figures de Notre Histoire.

1. Alexander Mackenzie
2. George Brown
3. Reine Victoria
4. D'Arcy McGee
5. Georges-Etienne Cartier
6. John A. Macdonald
7. Lafontaine et Baldwin

Monuments érigés, sur la colline du du Parlement à Ottawa à la mémoire des grands hommes de l'histoire du Canada, qui ont contribué à unifier ce pays. Le soixantenaire de la Confédération canadienne sera célébré le 1er juillet prochain.

ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE TACHE

Le nombre de ses arrière-petits-enfants atteint cinquante-cinq.

La descendance de Sir Etienne-Pascal Taché est assez considérable. L'illustre homme d'état eut huit enfants, deux fils et six filles, tous décédés aujourd'hui. De cette génération ne survit que l'une de ses brus, Madame E. E. Taché, née Clara Juchereau Duchesnay, qui habite rue Ste- Ursule, à Québec.

Les enfants de Sir Etienne furent: E. E. Taché, en son vivant sous-ministre des Terres, à Québec, et Jules, arpenteur. De ses six filles, deux ne se marièrent point; les demoiselles Adèle et Eulalie Taché. Marie-Elisa épousa Joseph Marmette, médecin à Montmagny; Hélène épousa l'honorable juge Coursol; Sophie épousa Albert Bender, protonotaire de Montmagny, et Laura épousa Narcisse Gauthier, notaire à Montmagny.

Les petits-enfants ne dépassent pas la dizaine: E. P. Bender, Madame Marie Bender Choquette, Madame Eulalie Taché Bélanger, Alexandre Taché, F. A. Gauthier, N. E. Gauthier, Paul Marmette, Madame Marie-Louise Taché Paquet, Madame Marguerite Taché Hébert, Madame Clara Taché Fragasso. Tous habitent Québec, les MM. Gauthier, qui sont à Montréal, et M. Marmette, qui réside à Vancouver.

Les arrière-petits-enfants sont au nombre de cinquante-cinq: la plupart habitent Québec, bien qu'on en rencontre à Détroit, Winnipeg, Ottawa, Chicoutimi et Montréal.

"LE DANGER POUR NOUS—qui ne le sait pas?—n'est pas dans l'hostilité du Haut-Canada; il est tout entier dans nos tristes divisions et dans ce malheureux esprit de parti qui nous fait oublier les choses les plus graves et les plus saintes pour ne nous occuper que des personnes".

Joseph Cauchon (1885).

L'histoire de la Croix du Mont-Royal, 1534-1925

Commémoration de la Croix plantée par Jacques-Cartier, le 27 juillet 1534

Commémoration de la Croix plantée par Paul Chomedy de Maisonneuve, le 6 janvier 1643.

Dix ans plus tard, en 1653, Marguerite Bourgeoys en fait un endroit de pèlerinage.

Le premier qui eut l'idée d'ériger une croix sur le Mont-Royal pour commémorer ces faits historiques fut M. l'abbé Alexandre-Marie Deschamps, P.S.S., dans un sermon mémorable qu'il prononça à l'église Notre-Dame lors de la grande célébration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 24 juin 1874.

M. J.-X. Perreault, ancien président (1883), rappela l'idée dans une couple de circonstances.

Le 7 avril 1921, M. F. Roberge, représentant la section de La Haye (Paroisse St-Enfant-Jésus) à une réunion de représentants de cette section, rappela également cette magnifique idée, en ajoutant que les "Syndicats Catholiques de Montréal", avaient formé le voeu d'aller planter la croix de Maisonneuve sur le Mont-Royal.

Enfin en 1923, M. Henry L. Auger, Directeur du Conseil Central, proposa l'exécution de ce projet à une assemblée régulière du Conseil Central de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et le 26 octobre de la même année, il suggérait au conseil Central de faire contribuer les enfants à la vente des timbres de la "Croix du Mont-Royal", et le résultat est depuis universellement connu.

L'inauguration eut lieu à la Saint-Jean-Baptiste, 1925.

Un de nos compatriotes

Au nombre de nos commerçants de pneus les plus en vue à Montréal M. Victor Grenier, quoique jeune encore, occupe une des premières places.

Possédant une grande expérience dans la réparation et la vente des pneus joint à un équipement ultra moderne (électrique avec contrôles automatiques) il a su en donnant entière satisfaction à ses clients, développer un commerce le plus considérable du genre parmi les établissements canadiens-français de cette ville.

Son pouvoir d'achat doublé d'un crédit presque sans limite lui permettent de faire le commerce du gros et du détail, rivalisant ainsi avantageusement avec ses compétiteurs étrangers.

Nous sommes heureux en ces jours de mutualitées, de faire ressortir les talents de ce jeune compatriote qui a su par son habileté consommée et un travail opiniâtre gravir les degrés de l'échelle qui mène au succès.

Quand on s'aime, on se le dit trop et on ne se le prouve pas assez. — Henri de Régnier.

NOUS sommes de tout coeur avec nos clients et compatriotes dans la célébration de la

ST-JEAN-BAPTISTE

Fêtons dignement, le front haut et n'oublions pas notre devise: "Je me souviens".

*** ***

Jos. Lagarde

4008 RUE ST-DENIS.

JE ME SOUVIENS

Département des Terres et Forêts, Province de Québec

Puissance utilisable des Chutes d'eau (force brute)	**15 millions c.v.**
Puissance utilisée	**1,800,000 c.v.**
Forêts de la Couronne (aire)	**191,772 milles carrés**
Forêts de la Couronne affermées	**79,785 milles carrés**
Forêts de la Couronne non-affermées (vacantes)	**111,987 milles carrés**
Valeur sur pied des bois de commerce lus de	**$1,000,000,000**
Volume sur pied des bois de commerce ou d'industrie	**35,000,000,000 p.c.**
Valeur du bois à pulpe employé en 1925	**$28,050,767**
Nombre d'usines où ce bois a été employé	**50**
Nombre de cordes de bois à pulpe utilisées	**1,764,969**
Capital engagé dans l'industrie des pâtes et du papier	**$227,031,019**
Revenus des Terres et Forêts pour 1925-26	**$5,218,976.95**

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à:

HONORÉ MERCIER,

Ministre des Terres et Forêts

PAYS DE LIBERTE

"Dans un pays composé de races hétérogènes, professant des croyances différentes il faut que tous les droits soient sauvegardés, que toutes les convictions soient respectées. Le Canada doit être un pays, non de licence, mais de liberté, et toutes les libertés doivent être protégées par la loi. Tels sont les principes qui m'ont guidé, dans le passé, et qui me guideront dans l'avenir."

(Cartier, 17 mai 1867)

L'Institut Canadien en l'année 1867

En 1867, le bureau de direction de l'"Institut canadien" était ainsi composé: président, M. Joseph Doutre, avocat; premier vice-président, M. Alfred Boisseau, peintre; second vice-président, M. Narcisse Duval; secrétaire correspondant, M. Gaïzalve Doutre; secrétaire-archiviste, M. Napoléon Bienvenu; sous-secrétaire, M. G.-A. Mélançon; trésorier, M. Henri Lacroix; bibliothécaire, M. Alphonse Lusignan; bibliothécaire-adjoint, M. H. White; surintendant, M. F.-B. Singer.

Glace

Nous sommes heureux, en ce grand jour de notre fête nationale, d'offrir à tous nos clients et amis nos plus cordiaux souhaits

C. GROULX

52, Bérard

Tél.: WEstmount 2094

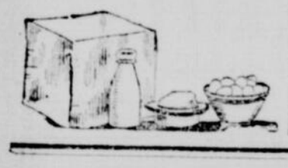

UN GROUPE MOINS CONNU DES PERES DE 1864

LES PERES DE LA CONFEDERATION,
Reproduction d'un tableau unique de la Conférence de Québec, en octobre 1864. Présentée récemment aux Archives du Canada par le très honorable Sir Robert Borden.

LA LOYAUTE DE CARTIER

Un article de M. Dansereau, il y a cinquante ans.

CONFEDERATION

La loyauté de Sir George Etienne Cartier a fait le sujet d'un article très intéressant, publié il y a au-delà d'un demi siècle, dans un journal de Montréal, sous la signature de M. Arthur Dansereau.

A l'occasion des manifestations que l'on prépare pour le jubilé de la Confédération Canadienne, le public aimera, certainement, à lire cet article sur l'un des Pères de la Confédération.

"Comme chacun le sait, toute la vie de Cartier a été une exhortation à la loyauté envers la couronne britannique et à la fraternité entre races. Son premier discours politique le 24 septembre 1844, donne la note qui retentit la même jusqu'à la fin de sa carrière:

"Les événements de 1837 ont été mal interprétés, disait-il. Le peuple eut plutôt pour but de réduire à néant la minorité oppressive qui voulait exploiter le gouvernement dans son intérêt, que d'amener une séparation de la province avec la mère-patrie... La responsabilité des malheureux événements de 1837 pèse sur la tête de ceux qui dirigeaient l'opinion publique à cette époque. M. Viger était un de ceux-là et avec l'influence qu'il avait, il aurait dû mieux conseiller ses compatriotes."

C'est avec le même esprit de loyauté, 19 ans plus tard, quand son gouvernement fut battu sur le bill de la marine, qu'il disait le 3 août 1863, aux électeurs de Welland:

"Par la présentation de notre loi sur la milice, nous avons montré quel prix nous attachons à notre union avec la Grande-Bretagne. Nous avons voulu montrer à l'Angleterre que nous chérissons l'union britannique."

Cartier passa toute sa vie à identifier la province de Québec avec le sentiment britannique, au milieu duquel elle était appelée à se développer. Avec son indomptable énergie, il lutta contre la tendance de sa race à grogner contre tout ce qui était anglais et à faire bande à part. Presque un siècle de mesquinerie impérialiste, de persécutions bureaucratiques avait moulé l'esprit canadien-français dans une forme unique de résistance à l'influence anglaise. Lafontaine avait commencé un travail de régénération; Cartier eut à l'achever. "Il fallait convaincre nos compatriotes qu'ils étaient des citoyens comme les autres. La défiance n'était pas encore disparue du peuple, lorsque la Confédération lui fut soudainement annoncée.

Il y eut dans la province de Québec un grave moment d'hésitation. On peut même dire que les meilleurs amis de Cartier saisis de frayeur brisèrent leur allégeance et l'abandonnèrent. L'opinion publique, indécise se ressaisit, cependant, quelque temps après par un article de la "Minerve" dont Cartier était l'inspirateur, sinon l'auteur, et qui disait tout simplement à ses compatriotes:

"La province de Québec n'a pas de droit de se mettre en travers de la marche politique et d'arrêter une grande idée. Si elle le fait, c'en est fini d'elle; elle retombe dans les luttes de 1837 avec cette différence que ce ne seront plus les émissaires anglais auxquels elle aura affaire, mais à ses propres compatriotes des autres races qui ne lui pardonneront jamais son entêtement."

"La gloire de notre nationalité n'est point dans l'isolement. Elle est dans la lutte et le combat: lutte à mains armées autrefois contre le despotisme et la tyrannie; luttes généreuses pour la défense du drapeau de la mère-patrie. Aujourd'hui luttes pacifiques pour faire sa place dans le monde des affaires à côté de ses rivales, et leur disputer si il est possible le haut du pavé. Elle est pour lutter, la nationalité des hommes qui ont dû vaincre tant d'obstacles, supporter tant de misères et livrer tant de combats au monopole et à la tyrannie, pour se frayer une route honorable à côté des races étrangères.

"La Confédération étendra au loin l'horizon, mais elle donnera en même temps à notre vie intime, à notre vie de famille des éléments de bonheur et de jouissances qui ont été refusées jusqu'à ce jour. Elle nous rendra libres et maîtres chez-nous, dans l'administration des affaires de notre patrimoine spécial."

L'ISOLEMENT

"Vivant côte à côte avec une population britannique, nous formons avec elle une nation. Tous les droits qu'elle a, nous les avons; ce qu'elle est, nous le sommes. Tous ensemble nous sommes la nation canadienne.

"La force de notre race a été de ne pas faire de politique de race.

"Lafontaine était d'une opinion que je partage entièrement. Il était d'opinion que s'isoler est toujours une erreur, et que pour nous principalement, s'isoler eût été s'enliser dans l'infériorité."

(Sir Wilfrid Laurier, à Paris, le 2 août 1897.)

Sénateur de 1867

L'hon. LUC LETELLIER DE S.-JUST, nommé sénateur en 1867 par la Reine. Il devint en 1876 lieutenant-gouverneur de la province de Québec et dut se retirer après une crise constitutionnelle en 1879.

LE PROCEDE MATZKA CONSERVE FRAIS LE PUR JUS DE FRUITS

IL EMPECHE LA FERMENTATION ET SUPPRIME L'EMPLOI DES FIXATIFS, COLORANTS, ETC.

CANADIENS-FRANCAIS

Le Crédit-Canada, après s'être intéressé dans des affaires comme celle de la Compagnie de l'Hôtel Mont-Royal, la Cie de Ciment Nationale, la South Shore Power Corporation, le grand merger des compagnies d'amiante et différentes autres entreprises fort importantes vient d'entrer dans un nouveau domaine avec cette nouvelle compagnie qui porte le nom de Kelly Dry-Pure Juice Corporation.

Cette entreprise a été constituée il y a quelques temps. Son but principal est d'utiliser un certain procédé qui porte le nom de son inventeur "Matzka" pour la conservation des jus de fruits à l'état pur.

Depuis des années on recherche un procédé de cette nature mais on n'avait jamais pu mettre la main dessus. Il fallait se contenter, pour conserver ces jus, d'y ajouter certains ingrédients ce qui leur enlevait immédiatement leur pureté et même leur saveur.

Avec le nouveau procédé, tout cela est changé maintenant et on peut conserver indéfiniment à l'état pur le jus de tous les fruits.

Les industriels et les financiers qui ont étudié les conditions ont vite constaté qu'il y a un marché très étendu pour ce produit et par ailleurs on a constaté qu'on pouvait trouver la matière première pour presque rien.

A l'heure actuelle, en effet, des millions de tonnes de fruits, dans ds districts comme celui de la Californie, sont jetés parce qu'ils ne sont pas en bon état. On comprend, en effet, que les producteurs ne peuvent envoyer sur les différents marchés du monde des fruits un tant soit peu avariés. Il faut, pour qu'ils soient acceptés du commerçant, que les fruits soient dans un état parfait. Tous les fruits qui ne sont pas dans cet état sont mis de côté et jetés.

L'installation de ces établissements n'est pas, paraît-il, très compliquée, ce qui veut dire qu'on ne dépensera pas beaucoup de ce côté. On estime que les profits seront très considérables.

Par ailleurs la nouvelle corporation a acheté aussi le droit de fabriquer le ginger ale Kelly-Dry aux Etats-Unis. Depuis un an les MM. Kelly vendent leurs produits aux Etats-Unis avec un succès toujours grandissant. Ils n'ont pourtant pas fait de publicité directe aux consommateurs ce qui fait qu'avec une organisation bien au point on s'attend à ce que les profits soient considérables.

Voici d'ailleurs un estimé des recettes qui est fort intéressant.

La capacité actuelle de l'établissement de Long Island est de 40,000 bouteilles par semaine. Elle va être doublée immédiatement, ce qui en portera la capacité à 2,200 caisses de vingt-cinq bouteilles par semaine. On se propose d'établir un établissement d'une capacité égale à Chicago, ce qui portera la production totale de la corporation à plus de 6,400 caisses de vingt-cinq bouteilles par semaine ou 332,800 caisses par année. En se basant sur les chiffres fournis par le Kelly Dry Ginger Ale Corporation, une caisse de 100 bouteilles de ginger ale de première qualité coûte au manufacturier $6.00 la caisse et on la vend à peu près $13.50 ce qui donne un profit d'à peu près $7.50 par caisse. En se basant sur la capacité des deux établissements, lorsque les agrandissements auront été faits, les profits estimés de la corporation, à 50 pour 100, moins que les chiffres cités plus haut, devraient se totaliser à plus de $300,000 par année pour la vente du Kelly Dry.

M. Matzka a estimé que les recettes d'un établissement d'une capacité de 32 tonnes d'oranges où on traiterait le jus et où on fabriquerait les sous-produits pendant 250 jours de l'année, seraient de $645,000 par année. Sur ce il faudrait déduire une royauté de 5 pour 100 qui sera payée à The Matzka Corporation.

Les directeurs de la compagnie sont:

M. Edward H. Fallows, New-York, président; M. Luc Rochefort, vice-président du Crédit-Canada Limitée, Montréal, premier vice-président; M. H. R. Baughman, New-York, second vice-président et gérant général; M. E. F. Kelly, président de la Kel-Ola Corporation, Montréal; M. T. J. Kelly, vice-président Kel-Ola Corporation, Montréal; M. E. A. Ouimet, président Crédit-Canada Limitée, Montréal, directeur de la Compagnie d'Assurance Mt-Royal; M. Hudson C. Millar, New-York; L. J. Bell, New-York; M. René A. Warmser, New-York.

Le Crédit-Canada va offrir sur le marché ces jours-ci des titres de cette entreprise.

NOTRE HORIZON

"La gloire de notre nationalité n'est pas l'isolement..... N'allons pas, en rétrécissant notre horizon politique et social, rétrécir aussi l'esprit de nos compatriotes... Ne cherchons donc point à entourer notre nationalité d'un horizon sans grandeur et sans portée. Elargissons plutôt le cercle autour d'elle. C'est le moyen de la faire belle et grande en grandissant ses enfants et ses défenseurs."

(Cartier, la "Minerve" 22 septembre 1864.)

A l'Occasion de notre

GRANDE FÊTE NATIONALE

Nous souhaitons à tous nos Compatriotes Canadiens-français Santé, Bonheur, Prospérité.

Dechaux FRERES LIMITEE

TEINTURIERS-NETTOYEURS

JE ME SOUVIENS

A l'occasion de notre fête nationale, nous sommes heureux d'offrir nos voeux les plus sincères à nos nombreux clients canadiens-français.

J. D. A. SAUVE, Président — P. O. MESSIER, Trésorier Gérant Général — EDWARD BUSSO, Vice-Président

Modern Motor Sales

638 Ouest, Dorchester.

Représentants des autos Richenbacker, Peerless, Falcon Knight, Diana, Moon.

JE ME SOUVIENS

A nos Compatriotes Canadiens-français

Nous sommes heureux d'offrir, en ce jour de notre fête nationale, nos plus cordiaux remerciements pour le généreux patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'ici, et nos meilleurs voeux pour le développement de l'industrie et du commerce canadiens-français.

J.A. LAMY LIMITÉE

2578 est, Ontario — 479 ouest, Notre-Dame
6556 Saint-Hubert — 527 Centre
1473 Amherst — 56a Saint-Joseph, Québec

Maison fondée en 1908 — Téléphone: AMherst 2371

Nos Salons Mortuaires sont pour vos Défunts ce que sont les Hôpitaux pour vos Malades

Dans nos familles on a souvent recours aux services d'hospitalisation de l'un ou l'autre de nos hôpitaux. Pourquoi, dans vos heures de deuil, vous priveriez-vous des services si précieux que vous offre

Notre Institution de Pompes Funèbres

Son But

1o—Faire oeuvre utile et sociale.
2o—Epargner à la famille en deuil une somme considérable de fatigues et de préparatifs.
3o—Se substituer au petit logis incapable de recevoir une affluence de visiteurs.
4o—Procurer un repos aux membres de la famille qui en ont tant besoin à ce moment là.

Son Service

1o—Salons mortuaires vastes et bien aérés.
2o—Salles possédant tout le confort possible pour recevoir parents et amis.
3o—Salles d'un caractère tout à fait privé et constituant un parfait chez-soi.
4o—Goûter préparé et servi par notre Maison aux proches qui passent la nuit.

Prix Très Raisonnables

— Aussi Service régulier à domicile —

Service d'Ambulance

J. C. ST-AMOUR

Directeur de funérailles

4228, AVENUE PAPINEAU — — MONTRÉAL.

Service de Jour et de Nuit

EN CE GRAND JOUR de notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, nous tous Canadiens-Français, de coeur et de nom, rappelons-nous avec joie que c'est pour nous un devoir civique que d'encourager ceux de notre race et de notre langue.

RAPPELONS-NOUS aussi que la PROPRETE est la qualité caractéristique de notre race et que nous ne tiendrons nos maisons propres qu'en autant que nous en bannissons les coquerelles, punaises et autres insectes nuisibles et contraires à la saine hygiène.

JE ME SOUVIENS

LA POUDRE "MYSTERIEUSE", inoffensive pour les personnes, est l'ennemi le plus terrible de ces insectes encombrants. Employons-la donc, et tout en encourageant l'un de nos compatriotes, aidons à faire de nos maisons et de Montréal en général un miroir de propreté.

NOS PRODUITS sont en vente dans les pharmacies, épiceries, magasins de fer, etc.... La poudre "MYSTERIEUSE" se vend en boîtes carrées. Seulement si votre fournisseur ne l'a pas, adressez-vous au fabricant.

La poudre à coquerelles "MYSTERIEUSE", boîtes de 25c, 50c et $1.00.
La poudre à punaises "MYSTERIEUSE", boîtes de 25c et $1.00.
Liquide "MYSTERIEUX", bidon de 10 oz.: 50c—bidon de 18 oz.: 75c.

Fabriqué par

P. H. MAHEU

3136, RUE MASSON

Chernier 3828 — Montréal

Il est de notre intérêt d'avoir à votre service.

Qui Pensa le Premier à la Confédération?

Un article de Joseph Tassé qui rappelle l'intervention décisive des deux Taché.

REVELATIONS INTERESSANTES

A qui revient le mérite d'avoir conçu d'une façon sérieuse et pratique le projet d'une confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord? Voilà une question que posait récemment un journal anglais et qu'il résolvait à sa manière.

C'est un sujet d'un grand intérêt, fréquemment discuté dans la presse, mais susceptible de recevoir encore beaucoup d'éclaircissements. A notre tour, nous allons l'aborder avec la certitude de pouvoir fournir une nouvelle application du sic vos non vobis du poete.

Relevons tout d'abord une prétention inexacte de notre confrère. A l'en croire, sir A. T. Galt mériterait la palme entre tous nos hommes politiques: il aurait le premier présenté des résolutions en faveur d'un projet de confédération dans la Chambre d'assemblée du Canada-Uni, à la suite desquelles il aurait été délégué en Angleterre avec MM. Cartier et Rose dans le but d'engager les autorités impériales à adopter ce système comme pouvant seul offrir une solution aux difficultés existant entre le Haut et le Bas-Canada.

Loin de nous l'idée de vouloir diminuer la part importante que cet homme d'Etat a prise à l'établissement de l'union; mais la vérité historique nous oblige à dire que le mérite d'avoir le premier soumis au parlement des propositions en faveur d'une confédération appartient à M. Merritt, député de Niagara.

En 1851, M. Merritt soumit une adresse à la reine, la priant d'autoriser le gouverneur à convoquer une assemblée de délégués provinciaux pour étudier un projet de constitution fédérale. L'idée n'était pas mûre, car sept députés seulement se rangèrent de son avis, au nombre desquels se trouvait M. Henry Sherwood, qui avait déjà publié une brochure sur le sujet.

Quelques années après M. Rankin, député d'Essex, présenta de nouvelles propositions en faveur d'une confédération; elles eurent le même sort que celles de M. Merritt. Or, les résolutions de sir A. T. Galt n'ayant été formulées qu'en 1858, ces deux députés avaient pris plusieurs années avant lui l'initiative de ce projet.

Pour mettre ce fait hors de doute, nous allons reproduire les propositions de M. Rankin, d'autant plus qu'elles sont conçues dans des termes extrêmement sympathiques pour notre race. Ce bon mouvement n'a pas lieu toutefois de surprendre de la part d'un homme qui représentait le groupe français le plus considérable d'Ontario. Voici les propositions de M. Rankin:

"Considérant que les usages, les lois, la religion et la langue de la grande masse des habitants du Bas-Canada, d'origine française, diffèrent entièrement de ceux de la population d'origine britannique qui habite le Haut-Canada; considérant que la population de cette dernière province demande déjà une augmentation de sa représentation dans le parlement, en proportion de sa population; et considérant qu'il est évident que toute telle demande (et elle y persistera) lui sera refusée, tant qu'il sera possible, par les représentants de la population du Bas-Canada, et que si elle est obtenue, elle fera naître un sentiment universel de mécontentement parmi les sujets canadiens-français de Sa Majesté, et aurait une tendance à affaiblir, sinon à détruire, l'esprit de loyauté envers la couronne britannique, qui existe si heureusement aujourd'hui parmi eux, il est du devoir de cette chambre de voir avec soin aux meilleurs moyens de pourvoir à la cessation d'un état de chose qui, il y a lieu de le craindre, amènerait les conséquences les plus désastreuses, non-seulement pour les habitants du Canada, mais encore pour les intérêts de l'Angleterre sur ce continent.

"Que dans l'opinion de cette chambre, le meilleur moyen de détourner les maux qui proviennent de la constitution même de la société dans cette province, peuplée comme elle est de descendants de différentes nations européennes, parlant différentes langues, professant des idées religieuses opposées les unes aux autres, et différant entièrement entre eux sur les questions qui tendent au bonheur et à la paix du pays,—serait d'adopter un plan par lequel le Canada serait divisé en trois provinces confédérées, ou plus, chacune avec le plein pouvoir de régler et d'administrer ses propres affaires locales, conformément aux vues de la majorité de ses habitants.

"Que considérant la position des autres provinces sur ce continent, à un point de vue géographique, bornées, comme elles le sont, sur toute leur étendue, par la puissante et progressive république des Etats-Unis, dont l'influence se fait sentir dans toutes les possessions anglaises de l'Amérique, cette chambre croit qu'une union fédérale de ces provinces avec les provinces canadiennes ci-dessus désignées, ayant un gouvernement général, non-seulement opposerait une puissante barrière à cette influence, mais serait encore le meilleur moyen d'assurer le bonheur et la prospérité des sujets coloniaux de Sa Majesté, et par là d'affermir et de perpétuer l'union qui existe entre la Grande-Bretagne et ses provinces de l'Amérique du Nord."

Au cours du même article, notre confrère cite les noms de plusieurs hommes politiques ou journalistes qui s'étaient occupés de cette question bien avant cette date, voire même dès le commencement du siècle. Différents projets avaient été soumis, le premier peut-être en 1800, par l'honorable M. Uniacke, de la Nouvelle-Ecosse; en 1815, par le juge en chef Sewell; en 1822, par sir John Beverley Robinson; en 1839, par lord Durham, puis par d'autres personnages politiques. Quant à lord Durham, c'était plutôt l'union législative du Haut et du Bas-Canada qu'il demandait afin de pouvoir mieux anéantir notre nationalité: on sait si notre force de résistance a déjoué tous ses calculs. "Les avantages de l'union, dit encore notre confrère, avaient été fortement préconisés par des journaux et brochures. M. Etienne Parent avait à différents temps, publié plusieurs excellents articles sur le sujet, et M. J.-C. Taché avait écrit à l'appui de ce projet dans le **Courrier du Canada.**"

Notre confrère ne mentionne qu'en passant l'étude de M. Taché, tandis qu'elle aurait dû le plus frapper son attention. Il est permis de supposer qu'il ne l'a pas lue, car son importance et sa ressemblance saisissante avec l'Acte d'Union même n'auraient pu lui échapper.

Assurément ce n'était pas un sujet neuf que M. Taché abordait, mais jamais encore il n'avait été traité d'une façon aussi large, aussi complète, aussi approfondie. Nous avons relu récemment cette série d'articles remarquables, qui, insérés d'abord dans le **Courrier du Canada**, en 1857, furent publiés ensuite en brochure sous le titre: **Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale**, et nous sommes venu à la conclusion qu'on n'a pas suffisamment rendu justice à cette étude véritablement prophétique.

Presque tous les essais publiés jusqu'alors ont un caractère vague, indéfini et esquissent en termes généraux les avantages d'une semblable union; tandis que M. Taché entre dans le vif de la question, pénètre même dans les moindres détails, réfute victorieusement toutes les objections à l'encontre du projet, bref, taille un plan de constitution d'une perfection étonnante et rempli du souffle d'une sage liberté.

En effet, ce n'est pas tout d'imaginer une constitution dans le silence du cabinet et d'en monter le mécanisme apparemment avec art; il s'agit encore de l'adapter aux besoins, aux moeurs, aux traditions et aux aspirations véritables d'un pays. Plus d'un philosophe a misérablement échoué pour avoir voulu faire passer de simples spéculations dans le domaine de la pratique. C'est ce qu'a su comprendre M. Taché, et quinze années d'expérience sont là aujourd'hui pour attester que son plan n'était pas celui d'un idéologue, d'un utopiste, mais d'un penseur, d'un philosophe, d'un homme d'Etat.

Les idées émises par M. Taché n'ont pas toutes été mises à exécution; mais les lignes principales ont été adoptées par ceux qui ont fait la Confédération, sous la direction d'un autre Taché,—le noble et regretté sir Etienne Pascal—dont le mérite politique est aussi insuffisamment apprécié. Quiconque aura étudié avec soin le vaste projet exposé dans cette brochure, ne pourra s'empêcher de constater que l'acte d'union en renferme les pièces essentielles et porte à un haut degré l'empreinte d'un homme aussi modeste que remarquable, l'un des esprits les plus cultivés et les plus complets de l'Amérique.

Pour établir la confédération de façon à donner assez de force au gouvernement central, tout en garantissant l'indépendance des provinces, il fallait arrêter une sage distribution des pouvoirs entre les autorités fédérales et provinciales. C'est là l'écueil contre lequel ont eu à lutter tous les systèmes fédéraux; c'est là l'écueil le plus dangereux que prévoyaient les fondateurs de la république américaine, et l'on sait qu'il a failli être fatal à ce pays. Or, M. Taché a résolu cette question avec un rare bonheur, avec l'intelligence parfaite de la situation, à tel point que sa proposition a été adoptée intégralement par les auteurs de la confédération. On ne pourra guère en douter après avoir lu le passage suivant.

"Les pouvoirs du gouvernement fédéral ne devraient s'exercer dans l'autre, des compensations aussi proportionnelles au chiffre des populations que pouvait le permettre l'intérêt commun. Tout cela se trouve dans les articles 111, 112, 118 et 119 de la constitution, ou a été adopté par la suite.

Comment pourvoir, dans de pareilles conditions, au revenu des provinces? Voilà un problème important autant que difficile à résoudre—M. Taché en trouvera la solution en suggérant que le Canada octroyait une subvention annuelle aux différentes provinces pour le maintien de leurs institutions, vu que les dépenses des provinces devaient dépasser le chiffre des recettes qu'elles pourraient prélever, le gouvernement fédéral s'emparant des sources principales du revenu. "Le revenu actuel des provinces étant posé, disait M. Taché, telle portion appartiendra au Haut-Canada, telle au Bas-Canada, telle à la Nouvelle-Ecosse, en raison du chiffre de leur population, et cette proportion étant établie à cause des besoins auxquels les gouvernements particuliers doivent pourvoir, tout le surplus du revenu entrera dans les coffres de la confédération pour subvenir aux exigences des devoirs imposés au gouvernement fédéral par le pacte fédératif." Or, l'article 118 de la constitution comporte qu'il sera payé annuellement à Ontario, $80,000; à Québec, $70,000; à la Nou-

(Suite à la page 17)

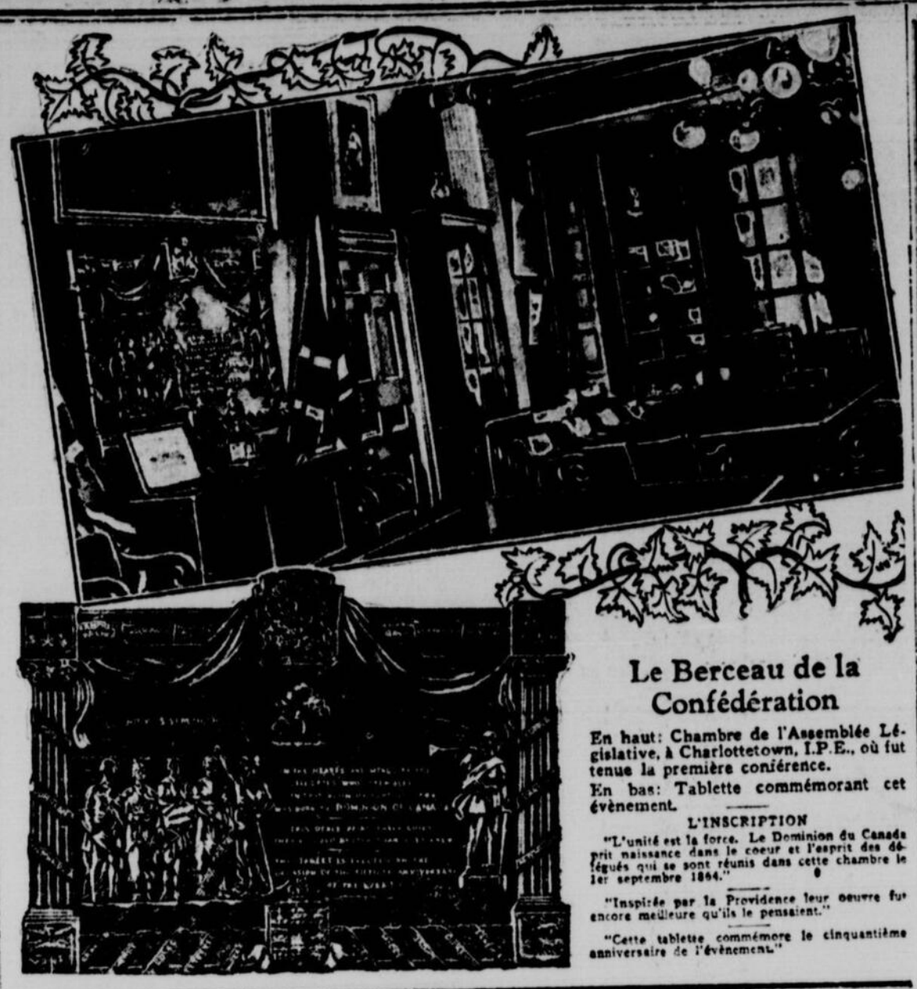

Le Berceau de la Confédération

En haut: Chambre de l'Assemblée Législative, à Charlottetown, I.P.E., où fut tenue la première conférence.

En bas: Tablette commémorant cet évènement.

L'INSCRIPTION

"L'unité est la force. Le Dominion du Canada prit naissance dans le coeur et l'esprit des délégués qui se sont réunis dans cette chambre le 1er septembre 1864."

"Inspirés par la Providence leur oeuvre fut encore meilleure qu'ils le pensaient."

"Cette tablette commémore le cinquantième anniversaire de l'évènement."

L'UNION NATIONALE

"La province de Québec n'a pas le droit de se mettre en travers de la marche politique et d'arrêter une grande idée. Si elle le fait, c'en est fini d'elle; elle retombe dans les luttes de 1837 avec cette différence que ce ne seront plus les émissaires anglais auxquels elle aura affaire, mais à ses propres compatriotes des autres races qui ne lui pardonneront jamais son entêtement."

(Cartier, en 1864.)

DEBENTUR MIHI

Compatriotes

Canadiens - Français

La plus ancienne maison d'obligations canadienne-française est fière et heureuse de se joindre à vous en ce jour de notre **FETE NATIONALE** et de vous offrir à tous ses meilleurs voeux.

Puisse notre race continuer à grandir en nombre et en puissance et occuper le rang qu'elle devrait avoir dans notre pays!

Nos pères nous ont sauvé le passé, à nous maintenant d'assurer l'avenir. Pour cela, il est absolument indispensable d'avoir:—

1.—Un patriotisme agissant, c'est-à-dire s'affirmer canadien-français en tout, partout et toujours;

2.—Un patriotisme pratique, c'est-à-dire encourager les nôtres, pratiquer l'économie, et faire fructifier nos capitaux dans des placements sûrs et rémunérateurs.

Nul placement ne dépasse en sécurité l'obligation municipale, scolaire, paroissiale ou religieuse.

Placez vos fonds dans l'achat de pareilles valeurs, vous servirez au mieux vos intérêts et accroîtrez la richesse nationale.

LA CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE

86 COTE de la MONTAGNE QUEBEC Téléphone 6932 — DEBENTUR MIHI — 7 PLACE D'ARMES MONTREAL Téléphone Main 1824

L'Oeil

est notre organe le plus précieux, celui qui travaille le plus, qui nous est le plus utile. Il importe d'y porter une attention toute particulière.

Consulter un spécialiste canadien-français

A. L. PHANEUF

Opticien

1767, SAINT-DENIS

A toute notre clientèle canadienne-française, nos voeux les plus sincères à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Perruques et Toupets

Pour Dames et Messieurs. Transformations Tressés, Boucles, etc.

La Maison Benoit la plus importante maison française du Canada, possède le plus grand choix d'articles en cheveux à Montréal. La qualité des produits est reconnue, et les prix sont très avantageux.

Coiffure

Nous désirons annoncer à notre clientèle et au public en général que nous avons maintenant 4 salons de coiffure sous la direction d'experts.

Ondulation Marcel, Shampoo, Traitement du Cuir Chevelu. Coiffure en tout genre.

PEIGNES, ORNEMENTS DE CHEVEUX, ARTICLES DE TOILETTE, CHEVEUX

travaillés en tous genres.

M. A. BENOIT

146, Ste-Catherine Ouest

LANcaster 0811 MONTREAL

"Aujourd'hui, notre émancipation économique constitue le problème national le plus vital que nous ayons à étudier et à la solution duquel doivent tendre toutes nos forces".

M. G.-E. MARQUIS

C'est ce que prévoyait la Société S.-J. Baptiste de Montréal, dès 1899, lorsqu'elle fonda la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, société de rentes viagères, destinée à assurer aux nôtres l'aisance des vieux jours et à créer pour la race un capital inaliénable qui sert à développer nos institutions et à garantir, pour peu que le veuillent nos compatriotes, notre INDEPENDANCE ECONOMIQUE.

Elle a distribué, depuis 3 ans, $1,525,534.60 en rentes viagères et prêts plus de $4,500,000 à nos fabriques paroissiales, à nos commissions scolaires et à nos municipalités.

Survivante

Mme WILLIAM MACDOUGALL, épouse de l'un des Pères de la Confédération. C'est la survivante des vénérables compagnes de ces hommes illustres. Elle habite Ottawa.

Premier Gouverneur

SIR NARCISSE-FORTUNAT BELLEAU, nommé sénateur à la promulgation de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, et premier lieutenant - gouverneur de la province de Québec.

L'un des Pères

SIR HECTOR-L. LANGEVIN, l'un des Pères de la Confédération, de la province de Québec. Il resta dans les gouvernements conservateurs jusqu'en 1891. (Communiqué de M. Aegidius Fauteux.)

LAVAL-QUEBEC MINES, LIMITED

DES CANADIENS-FRANÇAIS A LA DIRECTION

La belle saison a à peine fait son apparition que déjà des équipes d'hommes, sous la direction d'ingénieurs compétents, sont à l'oeuvre afin de poursuivre les travaux de développement aux différentes propriétés que possède la Compagnie.

Tout sera mis en oeuvre durant la saison d'été pour parfaire les travaux suivis à date, afin de prouver la valeur minière où les recherches géologiques ont indiqué des possibilités.

La Compagnie Laval-Québec Mines, Limited est amplement financée pour assurer la continuité de son entreprise et la conduire à bonne fin.

Centre des Opérations:

LES CANTONS

ROUYN, BOISCHATEL, DUPRAT, MONTBRAY, DESMELOIZES

BUREAU CHEF

145, rue St-Jacques, - - - - - Montréal

INCORPORATION DE L'INSTITUT CANADIEN, EN 1853

Où l'on trouve des noms qui de leur temps avaient beaucoup d'éclat.

LIBERAUX

L'"Institut canadien", fondé en 1844, groupa le chefs de l'opinion libérale. On y poussa même le libéralisme si loin que Mgr Bourget dut fulminer une condamnation retentissante. Naturellement, personne, en 1867, n'y était favorable à la Confédération, et l'annexionisme, à ce que l'on prétend, y avait les sympathies de plusieurs.

A titre documentaire, voici l'acte d'incorporation de cette association, par tant de côtés si intéressante. Nous supprimons les conclusions, qui n'ont rien de bien spécifique. L'acte d'incorporation n'a probablement pas encore été publié. Nous en devons la primeur à M. E.-Z. Massicotte, le docte archiviste du Palais de justice, qui a bien voulu nous donner communication de la pièce. Le voici:

"Acte pour incorporer l'Institut canadien" (sanctionné le 14 juin 1845).

"Attendu que plusieurs personnes de différentes classes, âges et professions, résidant dans la cité de Montréal et ailleurs, ont formé une association littéraire d'arts et métiers dans la dite cité, sous le nom de "Institut canadien", aux fins de fonder une bibliothèque et une salle de lecture, et d'organiser un mode d'instruction mutuelle et publique au moyen de lectures et de cours, et attendu que les personnes ci-après nommées, officiers de la dite association ou membres d'icelle, ont exposé à la Législature par leur pétition que la dite association a été originairement fondée en l'année 1844, dans la vue de procurer à ses membres et de répandre au dehors l'instruction dans les différentes branches des sciences, des arts et des connaissances utiles, nécessaires ou avantageuses dans les différents états de vie, et que les pétitionnaires ont de plus représenté que le nombre des membres composant ladite association possède une bibliothèque de deux mille volumes et une chambre de lecture abondamment pourvue de journaux et publications périodiques, et que l'incorporation des membres de ladite association assurerait et augmenterait les avantages qui en résultent pour eux et pour le public, et qu'ils ont demandé à être ainsi incorporés; et attendu qu'il est expédient d'accéder à la demande des dits pétitionnaires en les astreignant néanmoins à l'observation des règles et règlements ci-après mentionnés: à ces causes, qu'il soit statué par la Très Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province du Canada, constitué et assemblé en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé "Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada", et il est par le présent statué par ladite autorité que Joseph Doutre, C.-F. Papineau, L. Duchesne, V.-P.-W. Dorion, A. Cressé, W. Prévost, A. Tellier, S. Martin, Ant.-Aimé Dorion, J.-G. Barthe, P. Mathieu, J.-A. Hawley, R. Laflamme, Joseph Papin, Emery Coderre, J.-W. Haldimand, P.-R. LaFrenaye, F. Cassidy, Louis Ricard, Eus. L'Ecuyer, C. Loupret, et toutes et telles autres personnes qui sont maintenant ou deviendront ci-après membres de ladite association en vertu du présent acte et des règlements d'icelle, formeront et sont par les présentes constitués une corporation ou corps politique pour les fins mentionnées dans le préambule du présent acte sous le nom de "Institut canadien", et ladite corporation aura aussi le droit d'acquérir et de posséder pour les fins susdites des propriétés immobilières jusqu'à concurrence d'une valeur annuelle de cinq cents louis courant, y compris la valeur des propriétés immobilières appartenant à ladite société pour les usages et fins d'icelle, ainsi que tous meubles, effets mobiliers et objets quelconques."

Et l'acte d'incorporation se continue.

Entre tant d'hommes distingués que groupa le célèbre Institut, il convient de citer Sir Wilfrid Laurier, qui s'en retira au moment des ennuis avec l'évêché.

LACHINE

Un salon de coiffure des plus modernes et des mieux aménagés, où l'on fait

L'ONDULATION PERMANENTE

d'après les meilleures méthodes, qui a l'avantage d'éviter aux dames et demoiselles de se faire coiffer souvent durant les chaleurs de l'été.

Aussi,

ONDULATION A L'EAU

Nous sommes heureux, en ce jour de la Saint-Jean-Baptiste, d'offrir nos meilleurs voeux à notre nombreuse clientèle. Une invitation toute spéciale à notre salon est faite aux dames et demoiselles qui viennent passer l'été au bord du Lac Saint-Louis.

Salon de Coiffure de

O. GENDRON

88, NOTRE-DAME

Tél.: Lachine 150

A L'ACADEMIE SAINT - JOSEPH

Les organisateurs du grand conventum qui doit avoir lieu, dimanche prochain, à l'Académie S.-Joseph de la Côte-des-Neiges.

MANDAT CONTRE ETIENNE TACHE APRES 1837-1838

Il est accusé de cacher des armes pendant les troubles.

INEPTIE

Comme la plupart des jeunes Canadiens-français de 1837, le futur Sir Etienne-Pascal Taché, en 1837, fut sympathique aux revendications en faveur du gouvernement populaire. Il n'approuvait cependant pas une insurrection prématurée. Il ne prit point part personnellement aux troubles, mais il hébergea des suspects. Cela lui valut un mandat d'arrestation, après l'équipée de 1838. On remarquera le vague de l'accusation portée contre Taché et quelques autres citoyens de St-Thomas. L'essentiel était de faire l'arrestation, quitte à justifier plus tard l'arbitraire.

Le document se lit ainsi:

"Province de Québec, District de Québec. (Copie)

"A Robert Henry Russell, constable en chef de la police, et aux grand-connétable et constables de la cité et banlieue de Québec. A tous et à chacun de ceux qui pourra recevoir ce mandat.

"Comme il appert à moi, Thomas Ainslie Young, écuier, l'un des juges nommés pour maintenir la paix dans le district de Québec..... que l'on a lieu de raisonnablement soupçonner..... que des armes et des munitions supposées destinées à des usages de félonie et de trahison sont cachées en secret dans les maisons et dépendances des personnes suivantes résidant à St-Thomas: le docteur Etienne Taché, Charles Fournier, Jean-Baptiste Fournier, Etienne Fournier, et un nommé Gervais, boutiquier résidant en bas du pont..... Nous vous autorisons et vous ordonnons d'entrer, de rechercher diligemment armes et munitions, et s'il s'en trouve de nous les apporter et de nous amener la ou les personnes.....

Le document est du sept janvier 1839. Il a été publié par M. Pierre-Georges Roy, "Rapport de l'Archiviste", 1925-26, p. 272.

Construction d'une église à Chambord

CHAMBORD, (Québec.) 23. — (Presse Canadienne). — M. Edmond Lavoie, entrepreneur, de St-Joseph d'Alma, a obtenu le contrat pour la construction de l'église. Les travaux vont commencer immédiatement.

IL Y A 60 ANS

Il y a 60 ans, Montréal constituait déjà un marché très actif. On reconnaissait les marchands de la ville à leur esprit d'entreprise, eux qui autrefois avaient édifié la triste des pelleteries de la Compagnie du Nord-Ouest et, de nos jours, construit le chemin de fer Canadien du Pacifique. Leur ville était une île d'une longueur de mille milles à compter de l'Atlantique; leur fleuve, gelé pendant près de la moitié de l'année n'était pas assez profond durant l'autre moitié, pour en permettre l'accès à gros navires d'un tonnage respectable. Ils ne voulurent pas moins faire de Montréal un important port de mer: ils y ont réussi.

L'AN 1791

L'Acte Constitutionnel de 1791 sépara la province de langue anglaise d'Ontario ou Haut-Canada de la province de langue française de Québec ou Bas-Canada et donna à chacune d'elles le gouvernement représentatif qui existait en Nouvelle-Ecosse depuis 1758, dans l'Ile du Prince-Edouard depuis 1769 (la première législature se réunit en 1773), et au Nouveau-Brunswick depuis 1784 (la première législature se réunit 1786). La carte ci-contre représente les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, telles qu'elles existaient à la fin du dix-huitième siècle.

Notre richesse

Pour la répartition de la richesse de la province de Québec, et en mettant à part la valeur foncière des villes et la valeur des travaux publics, s'élevant toutes deux à plus de deux milliards, on voit que l'agriculture reste toujours au tout premier rang de notre économie, car les capitaux engagés dans l'industrie agricole représentent pour notre province 1 milliard 400 millions. Les établissements et les stocks industriels ne se classent qu'en second avec 500 millions de dollars. Les ressources provenant des forêts, ainsi que les capitaux engagés dans les forêts, suivent de tout près, avec plus de 400 millions, et enfin les chemins de fer figurent pour près de 300 millions. Il y aurait encore à parler de notre capital minier, de nos pêcheries, etc., mais, en somme, ce sont là les ressources principales constituant la richesse actuelle de Québec, qui, dans son ensemble, peut être estimée à plus de 5 milliards de dollars.

On ne commencera les travaux que plus tard

OTTAWA 23 (Du correspondant de la Patrie.) — La pierre angulaire du nouvel édifice départemental Confédération qui sera posée le premier juillet ne le sera que temporaire, car les fondations de l'édifice ne seront faites que plus tard. Les architectes des travaux publics mettent la dernière main aux plans et les soumissions pour les travaux ne seront pas demandées avant trois ou quatre mois.

Végétation Millénaire

LES PINS DU PARC STANLEY A VANCOUVER

Les pins géants qui font l'émerveillement des visiteurs, dans le parc Stanley, à Vancouver, sont vieux, dit-on, de plus d'un millier d'années. On reste songeur devant ces troncs gigantesques, couverts d'une écorce rugueuse, qui portent fièrement leurs branches à plusieurs centaines de pieds au-dessus du sol. Ces pins sont l'une des curiosités naturelles que pourront admirer les excursionnistes de l'Université de Montréal au cours de leur voyage.

LES HOMMES POLITIQUES QUI ETABLIRENT LA CONFEDERATION

Trente-trois personnages ont droit au titre de "père de la Confédération". – Leur origine et leur oeuvre. – Terreneuve en fut d'abord, puis se retira.

TACHE, MACDONALD, CARTIER

Dans l'histoire du Canada, les Pères de la Confédération occupent le rang que les signataires de la Déclaration de l'Indépendance occupent dans l'histoire des Etats-Unis. Comme chez nos voisins, tout ce groupe de nos fondateurs commande notre gratitude et notre vénération; mais certains noms se fixent d'eux-mêmes dans notre souvenir comme ceux des maîtres ouvriers qui ont dominé dans la réalisation de cette vaste entreprise nationale.

De même qu'aux Etats-Unis les noms de Washington, de Jefferson, d'Adams, de Madison et deux ou trois autres rappellent les principaux collaborateurs de la Déclaration de l'Indépendance américaine, les noms de Macdonald, Cartier, Tupper, Galt, Chapais, Taché, Brown, Langevin et McGee évoquent en notre mémoire les principaux meneurs des factions politiques qui se concertèrent avant 1867 pour réunir et associer, en un immense Dominion canadien, les colonies éparses et déblés de l'Amérique britannique du Nord.

Tous ne pouvaient évidemment remplir un rôle de premier plan. Chacun fit sa part, dans la sphère où s'exerçait son influence ou son activité. Nous devons autant de gratitude à ceux des Pères de la Confédération qui ont participé moins brillamment peut être, mais aussi efficacement au grand oeuvre, dans les législatures coloniales ou parmi les populations alors étrangères les unes aux autres et qui se donnèrent la main pour participer à la Conférence décisive de Québec, en octobre 1864.

A cette Conférence de Québec, le Canada (qui comprenait à cette époque le territoire de Québec et d'Ontario) était représenté par Sir Etienne P. Taché, John A. A. MacDonald, Sir eGo.-Etienne Cartier, Wm. McDougall, George Brown, Alexander Galt, Alexander Campbell, Oliver Mowat, Sir Hector-L. Langevin, James Cockburn, Thomas D'Arcy McGee, J.-C. Chapais; la Nouvelle-Ecosse était représentée par Charles Tupper, W. A. Henry, R. B. Dickey, Jonathan McCully, A. C. Archibald; le Nouveau-Brunswick, par S. L. Tilley, John M. Johnson, Peter Mitchell, Charles Fisher, Edward Chandler, W. H. Steeves, John H. Gray; l'Ile-du-Prince-Edouard, par John H. Gray, Edward Palmer, W. H. Pope, George Coles, T. H. Haviland, Edward Whelan, A. A. McDonald; Terreneuve, par F. B. T. Carter et John Ambrose Shea.

La plupart de ces hommes politiques s'étaient déjà réunis à Charlottetown un mois auparavant, pour préparer la grande Conférence de Québec. Tous collaborèrent aux résolutions qui revaient être adoptées à Québec, et les firent valoir auprès de leurs législatures respectives. A l'exception des délégués de Terreneuve, presque tout le même groupe se retrouva à Westminster, en 1866, pour mettre la dernière main à la rédaction définitive de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, charte de notre Dominion du Canada.

Après des tergiversations, Terreneuve décida finalement de se tenir à l'écart. En 1895, l'ancienne colonie terreneuvienne délégua des représentants à Ottawa pour reprendre les pourparlers d'adhésion. Malheureusement, ces négociations n'aboutirent point, et n'ont pas encore été reprises.

L'Ile-du-Prince-Edouard délibéra durant plusieurs années et, finalement effectua son adhésion en 1873. Dans l'intervalle, la Colonie de la Rivière-Rouge entra dans l'Union et forma la province du Manitoba; puis, un an plus tard, la Colombie-Britannique suivit son exemple. La Sasaktchewan et l'Alberta se joignirent à l'Union en 1905.

Chacun des trente-trois Pères de la Confédération avait joué un rôle politique colonial avant l'établissement du Dominion. Après l'acte fédératif, ils restèrent dans la vie publique. Quelques-uns furent ministres à Ottawa, sénateurs ou députés aux Communes; d'autres devinrent membres des législatures provinciales, occupèrent des postes de lieutenants-gouverneurs ou furent élevés à la magistrature.

Par une singulière coïncidence, deux John-Hamilton Gray figurent à la Conférence de Québec. L'un avait été premier ministre à l'Ile-du-Prince-Edouard; l'autre devint juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

O Canada, Mon Pays, Mes Amours

LES POSTICHES DUVERGER

sont reconnus depuis

20 ANS

Comme l'article supérieur sous tous rapports

Salons de Coiffure pour Dames

Posticheurs Perruquiers

Parfumerie et articles de toilette des meilleures marques

1466 rue Saint-Denis Tél.: LAn. 2444

SOULIERS D'ÉTÉ

d'une élégance exquise dans les dernières teintes délicates en vogue.

Le Soulier "Lemire Spécial" est une merveille de confection

C'est le soulier idéal pour toutes les occasions durant la saison estivale.

Ces souliers sont des modèles du genre comme seul Paris peut produire d'un fini aussi parfait.

Notre assortiment comprend toutes les couleurs distinguées

PARCHEMIN, ROSETTE, GRIS, ROUGE, BLEU, NOIR, BLANC, ETC.

Au deuxième étage,

RAYON des BAS

Chiffon et Soie marque spéciale

Kayser

Toutes les nuances pour convenir à votre soulier.

J. T. Lemire

"Bottier du Style"

380 Est, Rue Ste-Catherine

Montréal.

(Entre Berri et St-Hubert)

SUCCCÈS D'UN CANADIEN-FRANÇAIS

Monsieur D. H. Dorion, gérant à Montréal de la Hudson Service Co., depuis déjà deux ans, a acquis à cet établissement, qui sous son habile direction a fait un pas de géant vers le progrès et la prospérité, de nombreux clients qu'il a su conserver et dont il fait s'accroître le nombre de jour en jour.

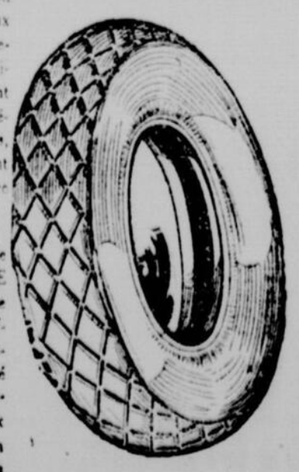

Ce pionnier de l'industrie et du commerce du PNEU DE RECHANGE dans la province de Québec est heureux d'offrir à nos compatriotes canadiens-français, qui ont édifié le succès du populaire établissement qu'il dirige, ses voeux les plus sincères à l'occasion de notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Hudson Service Co.

4557 ST-DENIS

PNEUS

"DOMINION" "DUNLOP"

"GOODYEAR" "FIRESTONE"

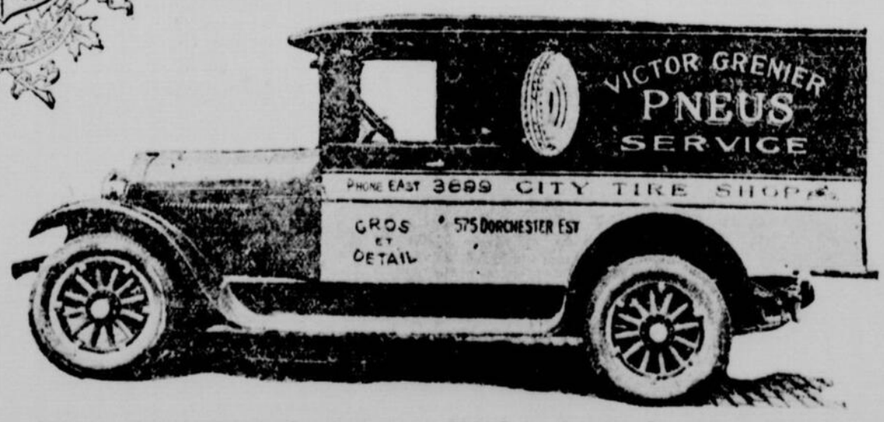

NOUS AVONS ACHETE une forte quantité de PNEUS (stock frais) dans des conditions extrêmement avantageuses, et nous sommes en mesure de vous offrir ces PNEUS

Au plus Bas Prix en Ville

Ces marchandises sont en parfait ordre sous tous rapports et nous en avons en quantité suffisante pour ne pas désappointer nos clients. Cette vente est faite dans le but de nous annoncer auprès des automobilistes de la province qui ne manqueront pas de saisir l'occasion de leur séjour à Montréal, pendant la semaine de la Saint-Jean-Baptiste, pour acheter leurs PNEUS à la PLUS ANCIENNE MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE DU GENRE.

GROS ET DÉTAIL.

VICTOR GRENIER

"City Tire Shop"

575 Est, Dorchester. Tél. ESt 3899.

(Nous Prenons les Vieux Pneus en Échange.)

Le Programme de la St-Jean

Texte officiel

Voici le programme des fêtes nationales, écrit de la main même du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Léon Trépanier.

Les feux de la Saint-Jean au parc LaFontaine et sur la rive sud du fleuve, de même que des concerts patriotiques dans plusieurs de nos salles paroissiales et dans nos parcs, ouvriront les fêtes, jeudi soir, le 23 juin.

Son Honneur le Maire de Montréal a bien voulu accepter d'allumer le bûcher au parc Lafontaine.

Nous invitons cordialement la foule à chanter avec nous ce soir-là, autour du bûcher, les chants canadiens qu'une fanfare accompagnera.

Dans la matinée du 24, aura lieu dans plusieurs de nos paroisses, une messe solennelle avec allocution de circonstance.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque sera le célébrant à la messe qui sera célébrée dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste et à laquelle les autorités civiles, des personnalités politiques et le conseil général de la Société assisteront.

Dans l'après-midi, à trois heures précises, le défilé historique.

Un programme de luxe, imprimé à grands frais par notre société, sera mis en vente dès demain au prix de dix sous l'unité et fournira les légendes complètes des quarante chars allégoriques.

Le soir, à dix heures, grand feu d'artifice au parc Jeanne Mance, et concerts patriotiques dans diverses sections.

Pour la première fois, notre société a, cette année, lancé des invitations pour la parade historiquee aux représentants de tous les corps publics, associations et sociétés, et comme les années passées, le corps consulaire de Montréal, assistera au défilé de l'estrade d'honneur que les Chevaliers de Colomb, du Conseil Lafontaine, érigeront en face de leur demeure, rue Sherbrooke.

L'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, plusieurs membres de son cabinet, des sénateurs et des conseillers législatifs, des membres de la Législature, du Barreau, assisteront au défilé.

Le Cercle Universitaire a bien voulu accepter de recevoir les membres de la magistrature et du barreau ainsi que quelquese autres personnalités.

Plusieurs institutions nous ont fait savoir qu'elles recevraient également nombre de nos invités et nous désirons leur en témoigner une vive reconnaissance.

Mademoiselle Hortense Cartier, fille de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des principaux initiateurs de la Confédération, sera l'hôte d'honneur ce jour-là.

Le premier juillet, à trois heures de l'après-midi, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste aura lieu un ralliement de toutes nos sections et des enfants de Montréal, au pied du monument Cartier, au parc Jeanne-Mance.

Deux courtes allocutions seront prononcées à cette occasion, l'une par un membre du clergé et l'autre par un membre de la magistrature.

Il y aura musique et chant patriotique et je suis heureux d'annoncer que l'une de nos artistes les plus éminentes de Montréal, mademoiselle Léonide LeTourneux, a bien voulu accepter de chanter l'hymne de Cartier, "O Canada, mon pays, mes amours."

Tel est en résumé le programme de la participation de la Société Saint-Jean-Baptiste au double événement patriotiquee de 1927.

Serait-ce trop que de demander à mes compatriotes de langue française de reconnaître l'effort de nos miliers de sociétaires et de notre société elle-même, en décorant leurs demeures à l'occasion de la fête nationale?

Ceux qui n'ont pas été intimement liés à notre organisation ne peuvent se rendre compte du mérite de ceux qui ont été les artisans de la célébration dont ils seront les témoins.

A tous les comités de la fête, à nos officiers des sections, aux donateurs de chars allégoriques et à ceux qui depuis quelques jours nous témoignent de la sympathie en nous faisant tenir des dons pécuniers pour défrayer les frais immenses de cette célébration, j'adresse d'avance un merci chaleureux.

Par ces cérémonies grandioses du 24 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a secoué la torpeur et l'indifférence d'une foule des nôtres. Ceux qui croient que nous n'avons pas moins le droit de célébrer bruyamment le 24 juin que les Français ont le droit de faire éclater leur enthousiasme le 14 juillet doivent avoir une opinion bien restreinte de notre avenir comme peuple.

Notre fête du 24 juin est toujours pour notre société un point de départ pour une série d'oeuvres que nous réalisons dans le cours de l'année au sein de toutes nos sections. Le public ne doit-il pas à une société qui a aujourd'hui des ramifications dans tous les coins de la métropole et qui ne cesse de travailler au bien-être économique et moral de notre nationalité, une sympathie qu'il pourrait lui manifester le 24 juin en la secondant dans le but de faire grandiose la célébration de la fête nationale?

Léon TREPANIER.

Il y a des amitiés d'esprit qui finissent en amitiés de coeur — Henri de Régnier.

MONTREAL VU DU PORT, VERS 1870

CETTE PHOTO HIVERNALE, FAITE ENTRE 1870 et 1878, montre le panorama du port sous un autre jour que celui sous lequel nous le connaissons. Les quais vont presque au pied des maisons. (M. Aegidius Fauteux.)

Elections à l'Amicale des Anciens de Saint-Henri

La grande assemblée annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège Saint-Henri a eu lieu le 5 juin dernier. Un grand nombre d'anciens s'étaient rendus pour écouter les rapports des officiers, M. Noël Léger, secrétaire, et M. Charles Rolland, trésorier.

Les élections annuelles ont donné le résultat suivant: aumônier honoraire, M. le curé Maurice Roux, de Saint-Henri; président honoraire, M. Charles Duquette, ex-maire de Montréal; vice-présidents honoraires, M. Emile Hébert, du C. P. R. et M. Francis Fauteux, avocat; président, M. Henri Hunter; vice-présidents, Dr Eugène Lecavalier et M. Georges Poirier; secrétaire, M. Lucien Danis avec comme assistant, M. Irénée Pilon; trésorier, M. Charles Rolland; directeurs, le Rév. Frère Sérapion, directeur du Collège S.-Henri, et MM. Pierre Chicoine, Auguste Côté, Ludovic Grondin, Bruno Grondin, Alexandre Côté, Orile Danis, Noël Léger et Alfred Latulippe. M. l'abbé E. T. Maréchal, curé de S.-Ambroise est l'aumônier actif de l'Amicale.

Dès lundi, le 6 juin, le nouveau bureau de direction de l'Amicale s'est réuni pour tracer le programme de l'année 1927-28. Une campagne de recrutement sera immédiatement commencée et plusieurs projets importants sont actuellement à l'étude.

Afin de faciliter la tâche du bureau de direction, trois comités ont été formés et les trois présidents de ces comités sont: M. Alexandre Côté pour le comité de publicité, M. Bruno Grondin, pour le comité de recrutement et M. Ludovic Grondin pour le comité de réception.

L'Amicale des Anciens de S.-Henri entend bien vivre de plus en plus puissamment et elle compte sur l'appui de tous les anciens élèves du Collège Saint-Henri.

CHICOUTIMI 23. (Presse canadienne). — Le cadavre d'un garçon de huit ans, noyé à Baie Saint-Paul, le 5 mai dernier, a été retrouvé, mardi, par son père, M. P. Harvé.

"Le plus Pur et le plus Honnête"

Le "Citizen", de Halifax, journal dont on ne pensait pas, dans le temps, grand bien chez les Canadiens-français, a publié, au lendemain de la mort de Sir Etienne-Pascal Taché l'éloge que voici:

"Comme gentilhomme et comme politique, Sir Etienne avait parmi ses concitoyens la réputation d'être plus pur et plus honnête que la plupart de ses contemporains; et par ses talents distingués et ses vertus publiques, il occupait en Canada une position que personne ne peut remplir aussi bien que lui.

"Ayant de tout temps possédé les sympathies dévouées d'un parti et le respect sincère de l'autre, il avait pu, par la confiance qu'il inspirait à tout le monde, rallier des hommes n'ayant que peu de confiance les uns dans les autres, et il fut ainsi le seul homme capable de faire réussir une coalition au Canada. Il était la clé de voûte de l'arche administrative.

"Sir Etienne fut un homme d'état pratique et consciencieux. Ses efforts continus et persévérants pour organiser d'une manière efficace la milice du Canada rattacheront sa mémoire à des résultats plus solides et plus durables que ceux obtenus jusque-là par ses collègues."

QUI PENSA LE PREMIER

(Suite de la page 15)

velle-Ecosse, $60,000; au Nouveau-Brunswick, $50,000, outre une subvention annuelle de 80 cents par chaque tête de la population. N'est-ce pas la réalisation parfaite de l'idée émise par M. Taché?

Nous voudrions pouvoir reproduire quelques appréciations de cette brochure sur les ressources et l'avenir du pays, l'exactitude en étant démontrée chaque jour par les événements. Dès cette époque, M. Taché reconnaissait qu'il était nécessaire, commercialement et politiquement parlant, de construire le chemin de fer Intercolonial, et demandait qu'on fit d'Halifax notre port de mer en hiver, au lieu de Portland, afin de donner à notre commerce un débouché indépendant, en toute saison, avec l'étranger. Tout cela a été fait depuis ou est en train de se réaliser. Assurer notre indépendance commerciale, c'est assurer notre indépendance nationale, ne l'oublions pas.

Ajoutons que le plan de constitution élaboré par M. Taché était fait en vue de notre émancipation future, qu'il croyait inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné. Il désirait préparer ce changement politique par une combinaison constitutive qui fût une transition facile et naturelle. En attendant, disait-il, jouissons en paix d'une sage liberté qui nous permette de travailler à notre avenir, sans autres préoccupations, et de ramasser les matériaux de l'édifice de notre future indépendance.

Si remarquable que soit l'étude que nous venons d'esquisser à grands traits, il est certain, nous le répétons, qu'on n'a pas décerné à l'auteur tous les éloges qu'elle lui mérite. Dans le débat qui s'engagea dans nos chambres, en 1865, sur le projet de la confédération, et qui se prolongea pendant plusieurs semaines, l'honorable M. Blanchet fut seul à signaler cet important travail, quoiqu'il eût été incorporé presque en entier dans la nouvelle constitution. Pareil oubli ne s'explique guère que par les graves préoccupations qui absorbaient les esprits à cette époque.

Si l'injustice dure depuis longtemps, il n'est pas désirable de la perpétuer, et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à restituer à cet homme éminent la grande part qui lui appartient dans l'élaboration de notre système politique.

On ne saurait exagérer la gloire qui lui revient de droit, car notre constitution est probablement la plus sage, la plus libre, la mieux équilibrée de toutes celles qui ont jamais existé. Elle forme un heureux mélange des constitutions anglaise et américaine, tout en étant parfaitement adaptée aux besoins politiques, nationaux et religieux d'une des plus belles et des plus vastes portions du nouveau monde.

Joseph TASSE.

FOURRURES DE HAUT TON

MANTEAUX en SEAL CHAPAL, notre spécialité $100.00 en montant.

PARURES DE COU, dans tous les genres et toutes les nuances.

EMMAGASINAGE de fourrures, au taux de 2%. Assuré contre les voleurs, les mites et le feu.

REPARAGES de fourrures par experts à des prix modiquement bas.

LOUIS BLEAU

[Fourrures en gros et en détail]

871 est, Avenue Mont-Royal. Téléphone: AMherst 3205

Aussi

MAGASIN FASHIONABLE DE MERCERIE DE HAUTE QUALITE

à

827 Est, Avenue Mont-Royal Tél.: AMherst 2522

Oui, et cultivons toujours ses charmes.

La coiffure est l'un des principaux attraits de la femme. Nos coiffeuses sont des expertes, et notre salon l'un des plus modernes à Montréal.

Canadiennes, encouragez un salon de coiffure canadien-français!

A. FARLY

528 EST, SAINTE-CATHERINE.

(Edifice Amherst). Tél. Est 0496.

Canadiens-français à l'occasion de la St-Jean-Baptiste acceptez nos voeux les plus sincères.

La Glace Pure est un Préventif contre les Fièvres et les Maladies Contagieuses.

Un moyen de prévention contre les maladies contagieuses et les fièvres est la consommation d'une glace pure.

Notre glace possède cette qualité d'être absolument pure puisqu'elle est coupée dans le lac DORE, des Laurentides, où aucun égout ne se jette.

La glace que nous vendons est absolument pure et ne contient aucune impureté comme pourraient en contenir les autres glaces coupées sur le Saint-Laurent ou la rivière des Prairies où les égouts des villes environnantes se déversent.

REDUCTION DE PRIX

Afin de faire profiter le plus de monde possible de notre glace pure, à partir du 1er JUIN et 1er OCTOBRE pour un morceau par jour (2 le samedi) le prix sera de $14.00 au lieu de $16.00

DEUX PARFAITS SYSTEMES DE LIVRAISON

Par notre système de coupons, 25 lbs. de glace (ou plus) vous sont livrées dans votre glacière tous les jours ou seulement quand vous en avez besoin, de cette manière vous ne payez que pour ce que vous dépensez — ce qui est à votre avantage.

LISTE DE PRIX DU DETAIL

Livret de 300 lbs. 12 coupons de 25 livres..... $1.50
Livret de 500 lbs. de 20 coupons de 25 lbs..... 2.50
Livret de 1,000 lbs. 40 coupons de 25 lbs..... 5.00
Livret de 2,000 lbs. 80 coupons de 25 lbs..... 10.00

Pas de livraison de moins de 25 lbs.

FOURNISSEURS DE L'HOPITAL VICTORIA ET DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Achetez vos coupons maintenant car les prix sont sujets à changer

TRANSPORT — PIANOS, MEUBLES, MACHINERIES — DEMANDEZ NOS PRIX — EMMAGASINAGE

THE SHINNICK ICE & CARTAGE, LIMITED

Fournisseurs de l'Hôpital Victoria

6276, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Tél. CAlumet: GLACE, 0885 — Charroyage, 0882

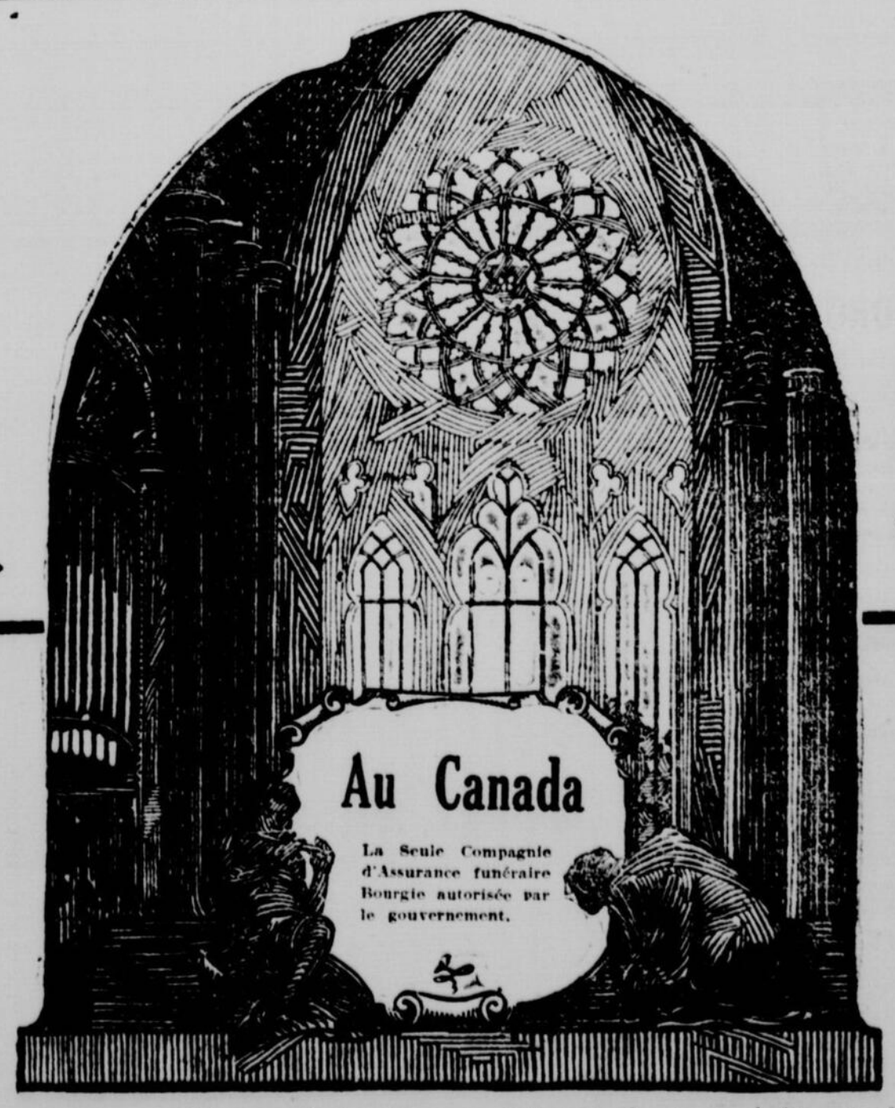

La Compagnie d'Assurance funéraire Bourgie Limitée, la seule compagnie Bourgie, à faire l'assurance funéraire au Canada, et en même temps directeurs de funérailles, est l'une des organisations canadiennes françaises les plus importantes du genre au pays.

A l'occasion de notre grande fête nationale de la St-Jean-Baptiste, la Compagnie d'assurance funéraire Urgel Bourgie Limitée est heureuse d'exprimer à nos compatriotes canadiens-français, dont le généreux et constant encouragement a édifié son succès, sa gratitude la plus profonde et ses souhaits les plus sincères.

Urgel Bourgie Ltée

1420 OUEST NOTRE-DAME. TEL.: YORK 1511

SUCCURSALES:

1816 Ste-Catherine Est. CLairval 2081
117 Blvd. Monk, Ville Emard, YOrk 1719
4136 Wellington, Verdun, YOrk 0797
773 Bélanger, CAlumet 3649

Sur les Grands Lacs

LE "KEEWATIN" AU SAULT-STE-MARIE

Pour compléter leur superbe randonnée à travers le Canada, les excursionnistes de l'Université de Montréal, à leur retour de la Côte du Pacifique, feront la traversée des Grands Lacs. Ce voyage de deux jours, sur l'eau, s'effectuera à bord de l'un des plus beaux navires qui composent la flotte du Pacifique Canadien en service sur les Grands Lacs, entre Fort-William et Port McNicoll.

En ce grand jour du souvenir de nos plus belles traditions nationales, alors que toutes les maisons sont décorées, pourquoi ne pas vous réjouir aussi en vous décorant avec des fleurs naturelles?

Pour cela, allez chez Mlle A. Poulin, qui est heureuse de vous offrir les plus belles fleurs de son magasin pour des prix défiant réellement toute compétition.

Melle A. POULIN

FLEURISTE

1302 NOTRE-DAME O.

York 3048

SIR WILFRID LAURIER, SON CANADIANISME

Le digne continuateur des grands hommes qui avaient préparé et réussi la Confédération.

Que serait-il advenu de la Confédération canadienne si l'esprit des grands hommes qui nous ont donné ce régime politique n'avait pas survécu dans l'âme des hommes d'état qui devaient poursuivre leur tâche gigantesque? L'un des plus beaux titres de gloire de Sir Wilfrid Laurier est peut-être d'affirmer qu'il est le digne héritier des Pères de la Confédération et qu'il a incarné, dans sa carrière, les plus nobles aspirations des hommes d'état de 1867.

Sir Wilfrid est né à Saint-Lin, village du Québec, en 1841, de parents Canadiens-français. Ses fortes études au collège de l'Assomption le préparèrent éminemment à une carrière féconde, et son stage à l'université McGill, où il poursuivit ses études de droit, devait le conduire tout naturellement vers la politique, surtout avec les dispositions à l'éloquence qui se révélèrent en lui dès son jeune âge.

De tous les souvenirs laissés par Laurier, le plus vivace est certainement celui d'avoir été un grand orateur. En 1904, le Daily News de Londres disait de lui: "Sir Wilfrid Laurier est facilement le grand homme d'état de l'empire". L'éloquence de Laurier ne fut pas reconnue du Canada seulement; des acclamations éclatèrent sur son passage aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, chaque fois qu'il parlait en public.

La plus grande conquête peut-être qu'il lui fut donné de réussir mais qu'aucun canadien-français avant lui n'avait osé affronter, a été de captiver l'élément anglais de l'Ontario jusqu'à s'assurer sa confiance la plus entière. Ailleurs, il avait su s'imposer par la force de ses idées autant que par la forme de sa phrase, mais l'Ontario présentait des difficultés autrement rudes à vaincre.

L'Ontario fut vite conquis.

Laurier venait d'être choisi chef de son parti, et quand il commença sa tournée de conférences en Ontario, Blake fut pris soudainement d'une maladie considérée par quelques-uns comme diplomatie. Ailleurs qu'à Toronto, ses victoires furent relativement faciles, mais au sein même de la capitale le charme prenant de son éloquence l'aida à traverser victorieusement cette épreuve suprême. Sa première élection comme premier ministre suivit de près et les historiens se demandent encore aujourd'hui sur quoi Laurier pouvait se fonder pour tenter pareille aventure, si ce n'est son énergie indomptable et l'amour de sa race.

Un des plus grands chagrins de sa carrière a été la tournure prise par les événements politiques canadiens au cours de la grande guerre. Défait en 1911 sur deux questions: la marine et la réciprocité, il n'était plus premier ministre lors de ce conflit mondial. Incapable de diriger les siens comme il l'eût aimé, l'épreuve, accompagnée de nombreuses déceptions, hâta la fin de ses jours. La mort l'enleva au pays en 1919. On lui fit des funérailles nationales et ses restes reposent maintenant au cimetière Notre-Dame.

Quelle fut la doctrine de Laurier sur la Confédération? D'abord un principe fondamental: la confédération est un compromis entre une alliance et une fusion complète. Et il ajoute: "De ce principe fondamental découle ce corollaire, qu'entre les entités réunies par la confédération il n'y a dans l'entité nouvelle qui en résulte, ni supériorité, ni subordination, mais égalité complète".

C'est toute la substance des principes des Pères de la Confédération.

Il ne faut pas croire, cependant, que Laurier eut une forte prédilection pour la Confédération. Il la combattit en 1867. Mais il eut au moins le courage de l'accepter quand elle devint inévitable et de travailler à rendre son fonctionnement plus parfait, et il dépensa, pour atteindre cette fin, toutes les ressources de son admirable talent.

LA CONFEDERATION ET LES CANADIENS

"La moitié d'un continent est à nous", disait Blake, "si nous avons seulement le courage d'en porter le fardeau". "Certaines gens", disait Cartier, "craignent l'union parce que notre fédération doit embrasser catholiques et protestants, Anglais, Français, Irlandais et Ecossais. Il n'y a pas d'inconvénient à cela. C'est plutôt un bienfait que nous ayons diversité de races et de religions. Chacune contribuera à la prospérité et à la gloire de la nouvelle confédération".

"Si vous croyez", disait Macdonald, "que cette union doit nous assurer des lois, des relations, des libertés britanniques, si vous croyez qu'elle doit accroître et développer la prospérité sociale, politique et matérielle de ce pays, je vous conjure alors de mettre de côté tout préjugé et d'accepter le projet que nous proposons". "Je crois", disait Tupper, "que les hommes d'état de tout pays libre devraient s'employer à en accroître la prospérité et à en exalter le crédit; mais il est quelque chose de plus précieux encore: c'est la liberté et la sécurité du pays." "Je vous en conjure, Canadiens", s'écriait Gray, "par votre nom même, en présence de ces montagnes qui sont nôtres, en présence de ce grand fleuve que consacre la mémoire de Cartier, par les souvenirs du passé, par l'esprit du présent, par les espoirs de l'avenir, je vous conjure de vous rallier à une proposition qui doit perpétuer la gloire de votre nom, et entraîner la prospérité et le bonheur de votre peuple." "Il peut s'en trouver parmi nous de vivants", disait Brown, "le jour où, par suite de cette mesure d'union, un peuple grand et puissant aura poussé sur cette terre, où la forêt sans limites qui nous entoure aura fait place à des prairies souriantes et à des villes prospères, ou enfin un gouvernement uni sous le drapeau britannique s'étendra d'un océan à l'autre." "Je vois" disait McGee, "dans un avenir assez rapproché une grande nation portant en bordure, tel le bouclier d'Achille, la rive bleue de l'Océan. Je la vois, cette nation, répartie entre plusieurs communautés réglant chacune ses affaires internes, mais liées entre elles par la liberté des institutions, des relations et du commerce. Je vois une génération d'hommes industrieux, contents et moraux, d'hommes libres de nom et de fait, d'hommes capables de maintenir, dans la paix comme dans la guerre, une constitution digne d'un tel pays."

LE PREMIER PARLEMENT

Premières élections aux Communes. – Difficultés inévitables. – Riel et les Métis.

CINQ SESSIONS

Le premier juillet 1867, Lord Monck, Gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord depuis le 2 novembre 1861, annonça qu'il venait d'être nommé Gouverneur général du Dominion du Canada. De par l'autorité de Sa Majesté, la reine Victoria, il décerna le titre de Chevalier de l'Ordre du Bain à John A. Macdonald, et celui de Compagnon de ce même Ordre à S.-L. Tilley, Charles Tupper, Georges-Etienne Cartier, A.-T. Galt, Wm. McDougall et W.-P. Howland. Les récipiendaires s'étaient rendus dignes d'un tel honneur par le rôle qu'ils avaient joué dans l'Union du Canada et des Provinces maritimes.

Le lendemain, Lord Monck prêta serment comme Gouverneur général. A sa demande, Sir John A. Macdonald forma un gouvernement de coalition libéral-conservateur. On comptait, dans la première Chambre des Communes, 181 députés dont 82 venaient de l'Ontario, 65 de Québec, 19 de la Nouvelle-Ecosse, et 15 du Nouveau-Brunswick. Il y avait 72 sénateurs, nommés à vie. Dont 24 pour l'Ontario, 24 pour Québec, 12 pour la Nouvelle-Ecosse et 12 pour le Nouveau-Brunswick.

Le premier parlement du Dominion eut cinq sessions. Pendant la première, Wm. McDougall proposa une série de résolutions demandant que la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest fissent partie du Dominion. Ces résolutions eurent des suites: le 23 juin 1870, un arrêté de la Reine en son Conseil annexa ces territoires au Canada. On vota aussi un projet de loi permettant au gouvernement de recueillir la somme nécessaire à la construction du chemin de fer intercolonial.

Dans le même temps, la Législature de la Nouvelle-Ecosse en appela au Parlement impérial afin d'obtenir l'annulation de la loi d'Union, du moins en ce qui la concernait. Mais grâce surtout aux menées adroites de Charles Tupper, cette initiative ne servit à rien, et le Parlement britannique ne permit pas à la Nouvelle-Ecosse de se séparer de la Confédération. Dès l'aube de 1868, le premier timbre-poste canadien d'une valeur de trois sous, fut mis en circulation. Le 1er avril, eut lieu l'ouverture des caisses d'épargnes du ministère des Postes.

A la seconde session, le Gouvernement se trouva aux prises avec des questions très embarrassantes. On tâcha de faire la paix avec les métis de la Rivière Rouge, qui s'agitaient sous la direction de Louis Riel. Mais, au cours de la troisième session, le colonel Wolseley fut envoyé, avec un détachement, afin de calmer la révolte. Wolseley gagna une victoire sans répandre une goutte de sang, car les rebelles s'enfuirent à son approche.

La signature du traité de Washington fut l'un des principaux événements qui marquèrent la quatrième session de ce parlement. De très importantes questions furent réglées, notamment celles de la frontière de San Juan, des pêcheries de la navigation sur le St-Laurent, et des canaux. Pendant que la Chambre siégeait, le Parlement impérial ratifia la loi de 1871, qui donnait au Parlement du Dominion le pouvoir de créer de nouvelles provinces. Le 20 juillet 1871, La Colombie britannique fut admise à faire partie du Dominion.

Les chambres furent dissoutes à la fin de la cinquième session. On mit de côté le principe de coalition et les Conservateurs sortirent victorieux des élections suivantes qui avaient été faites sur des questions de partis.

Un chauffeur arrêté à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un chauffeur et propriétaire de taxis, a été arrêté mardi après-midi par le chef Vachon sur une plainte portée par le père d'une jeune fille âgée de quatorze ans. Il est accusé de tentative d'intimidation. L'accusé a comparu devant le magistrat F. X. Lacoursière qui l'a admis à caution. L'enquête dans cette cause a été fixée au 25 juin prochain, samedi.

L'un des Pères

L'hon. J.-C. CHAPAIS, tel qu'il apparaissait en 1871, alors qu'il était titulaire du portefeuille de Receveur-général. (Communiqué de M. Aegidius Fauteux.)

Le Dr Fortier nommé chargé de cours à l'Université Laval

QUEBEC 23 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. le docteur J.-Emile Fortier vient d'être nommé par l'Université Laval chargé de cours à la faculté de médecine. La nomination de M. le docteur Fortier, faite il y a quelques semaines, a été annoncée officiellement au titulaire ces jours derniers. Le nouveau professeur enseignera la pathéologie interne en remplacement de M. le docteur M.-D. Brochu qui a pris sa retraite l'an dernier, après un grand nombre d'années de professorat à qui l'université a décerné le titre de "professeur émérite". M. le docteur Emile Fortier était déjà professeur agrégé à la faculté de médecine depuis deux ans.

Elle meurt en se rendant à l'église

OTTAWA 23 (Du correspondant de la Patrie.) — Madame J.-Bte Jeanmarie, âgée de 69 ans, est morte subitement en se rendant à l'église de Quyon pour assister à la messe. Elle avait marché deux milles, accompagnée de sa fille, madame J. Proulx. En arrivant à l'église elle s'affaissa et mourut d'une syncope du coeur.

ROLE DE L'AMERIQUE PENDANT LA GUERRE

Sans la tenacité alliée, elle n'aurait pu entrer en guerre.

TORONTO, 23. (Presse Canadienne). — Le "Globe", de Toronto, publie la dépêche suivante de Princeton, New-Jersey:

"A la collation des grades de l'université Princeton, aujourd'hui, le général John J. Pershing a discuté "le rôle de l'Amérique dans la grande victoire de la guerre mondiale". Il a déclaré que "si les Alliés n'avaient pu tenir pendant les quinze mois que l'Amérique se préparait, nous n'aurions peut-être pu entrer en guerre, ou bien nous aurions été obligés de la faire seuls."

Elections au Club Laurier de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le club Laurier vient de procéder à sa réorganisation. Les officiers élus sont: patrons honoraires, le premier ministre Mackenzie King et l'honorable sénateur Jacques Bureau. M. L. P. Mercier, N.P., a été élu vice-président honoraire. L'exécutif se compose de MM. E. F. Grant, président, J. O. Lacoursière, vice-président, et Léopold Désilets, secrétaire-trésorier. Les salles du club se trouvent maintenant à l'ancien local, rue St-Pierre, qu'occupaient les conservateurs depuis quelques années.

Le "Te Deum" sera chanté le 1er juillet aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 23. (Du correspondant de la Patrie.) — Notre ville est maintenant assurée d'une grandiose célébration des fêtes du soixantenaire de la Confédération. Le conseil de ville vient de voter un octroi de $2,500 pour défrayer les frais de cette célébration et Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, évêque du diocèse, vient de décider que le premier juillet, à l'issue de la messe principale, dans toutes les paroisses du diocèse, il sera chanté un "Te Deum" solennel d'action de grâce afin de remercier la Providence de la prospérité dont notre pays a joui depuis la Confédération. Cette décision de l'évêque sera lue au prône à la messe de dimanche prochain dans toutes les églises du diocèse.

Il donne $5,000 à l'Hôpital de l'Enfant Jésus de Québec

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie". Un citoyen de cette ville faisait mardi en compagnie de l'hon. juge Choquette une visite à l'hôpital de l'Enfant Jésus. On sait que cette maison abrite actuellement 118 petits enfants malades ou infirmes. Ce citoyen, ému par cette visite, a voulu, en partant, laisser aux directeurs de cet établissement une marque tangible de son admiration. Il a donc donné un chèque de $5,000, en mettant la condition que son nom ne soit pas publié en rapport avec cette générosité.

Fonderie Canadienne-Française, O. BELANGER, Enregistré.

Afin de continuer notre politique toujours de l'avant et en plus d'avoir amélioré notre fameuse fournaise a eau chaude New Star à sections tubulaires Modèle 1925, nous désirons présenter aujourd'hui notre système à tirage forcé avec contrôle automatique pour chauffer avec le charbon (Buckwheat).

JOS.-L. LAMARRE, Gérant

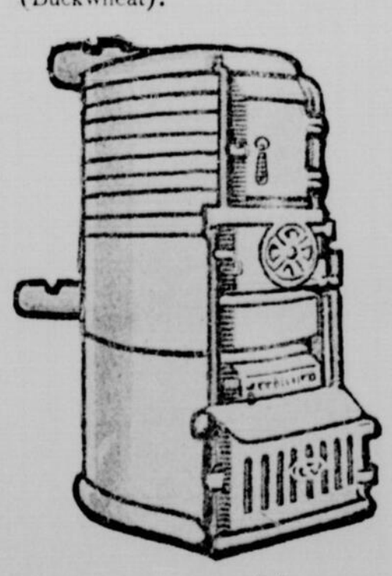

A l'occasion de notre fête Nationale et de ce grand jubilé de la Confédération nous offrons à tous nos amis Architectes, constructeurs, communautés religieuses, commissions scolaires, églises et le public en général de les faire profiter de nos bas prix pour installer ce nouveau système qui ne représente pas une dépense mais est plutôt un placement, car il se paie par une année d'économie sur le prix du combustible.

Adressez-vous à notre nouvelle agence des ventes.

LA NEW STAR SALES CO.

119a CRAIG OUEST — Tél.: PLateau 3744.

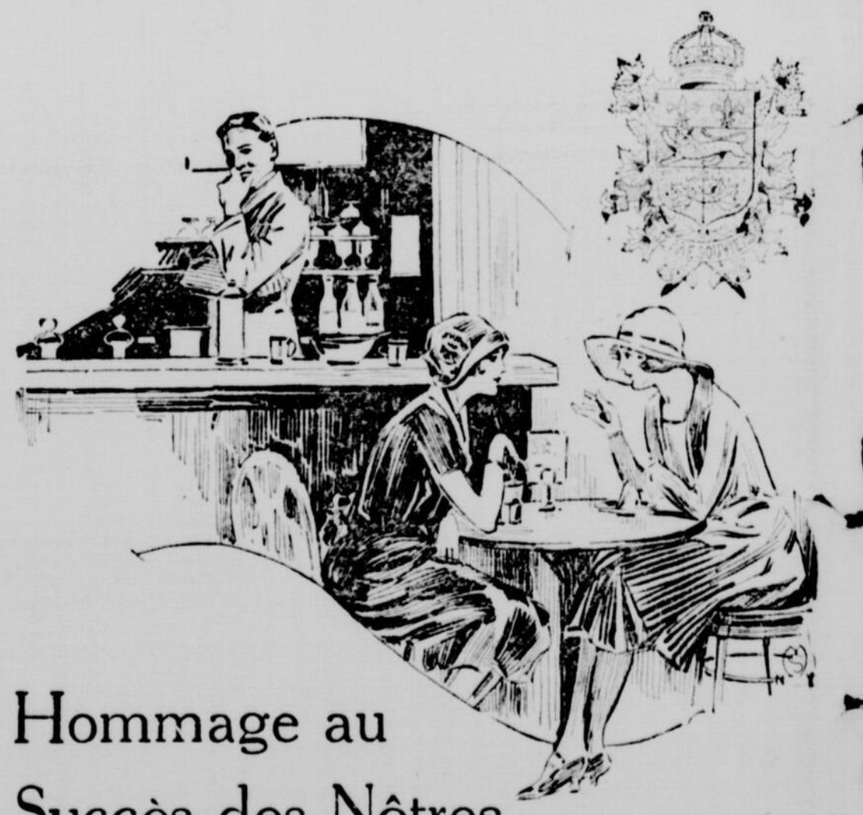

Hommage au Succès des Nôtres

La maison J. Christin & Compagnie, Limitée, est le plus ancien établissement canadien-français du genre.

Les liqueurs douces "Christin" sont garanties par soixante-quinze ans d'une production qui s'améliore sans cesse et d'une demande qui grandit tous les jours.

Buvez du "Christin", c'est le breuvage délicieux et pur, rafraîchissant et sain par excellence.

J. Christin & Cie., Limitée

31, rue Sainte-Julie

ESt 1594. MONTREAL.

Autographe de MacDonald à Sir Etienne P. Taché

Ecriture capricieuse. — Souhaits et félicitations. — "Honneurs mérités, dans tous les sens".

On aimera sans doute à tenter le déchiffrage de cette lettre de Sir John Macdonald à Sir Etienne-Pascal Taché. Elle fut écrite pour féliciter Sir Etienne de son élévation à la chevalerie par la reine Victoria.

L'écriture de Macdonald n'est pas de la dernière limpidité et il faut une infinie bonne volonté pour trouver "John A. Macdonald" dans le griffonnage informe qu'est la signature.

Voici, du reste, la traduction de la lettre:

Toronto, 20 décembre, 1858

Cher colonel Taché,

Je vous suis très obligé de votre lettre et je me réjouis que vous avez été reçu en Angleterre comme il convenait.

Je vous félicite des honneurs que vous avez reçus, lesquels sont si bien mérités dans tous les sens.

Veuillez, je vous prie, accepter mes meilleurs souhaits en cette occasion et les transmettre, de ma part et de celle de Lady Macdonald, à Lady Taché,—jusqu'à ce que nous nous rencontrions. Croyez-moi votre bien sincère

John A. Macdonald

L'âme n'a de saisons que les sentiments qui la colorent. — Henri de Régnier.

SIR JOHN A. MacDONALD

Le père de l'unité canadienne, de la politique nationale et des chemins de fer interprovinciaux.

Le politique le plus éminent de l'histoire canadienne, Sir John A. Macdonald, est né en Ecosse en 1815. Il vint au pays avec ses parents, alors qu'il n'avait que cinq ans. La famille s'établit à Kingston. Il fut instruit à Kingston, termina ses classes à quinze ans, entra dans une étude d'avocat et fut admis au barreau alors qu'il n'avait que vingt-et-un ans.

Huit ans plus tard, il briguait les honneurs politiques, se faisait élire député de Kingston: il devait le rester jusqu'à sa mort, soit plus de quarante-cinq ans. En 1847, l'hon. M. Draper le pria d'entrer dans son cabinet; il accepta. Il s'imposa très vite à l'attention du pays. Son urbanité, son art de faire des concessions opportunes, son esprit pétillant et sagace, la bonté foncière de son caractère, son peu de goût pour les mesures violentes et la raideur, lui gagnèrent une multitude d'amis.

On peut dire de lui qu'il n'eut d'autre passion que la grandeur et la prospérité de la patrie canadienne dans la concorde civile et la paix extérieure. Très britannique de goûts et de sentiments, il n'entendit cependant jamais sacrifier l'intérêt canadien à des considérations purement impériales. Son esprit de justice lui valut à maintes reprises l'antipathie des fanatiques de sa propre province. Mais nul homme d'état canadien, sauf Laurier, n'eût autant de popularité chez les canadiens-français.

Le premier parlement où siégea Macdonald se tint aux anciens édifices législatifs de Montréal, square Dalhousie, site ultérieur du marché Sainte-Anne. C'était alors le quartier résidentiel le plus chic de la métropole. Sir John devait revenir souvent à Montréal, où il reçut les plus mémorables ovations de sa longue et fructueuse carrière. En 1857, il devint premier ministre du gouvernement Macdonald-Cartier, puis du gouvernement Taché-Macdonald, défait en 1864, alors qu'il devint impossible de gouverner.

Macdonald, vers cette époque, devint le champion de la "grande coalition", d'où sortit l'idée de la Confédération. Après la retraite de George Brown, en 1865, Macdonald prit la direction du mouvement fédéraliste et prépara ce qui devait être l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Naturellement, il fut nommé comme de droit premier ministre du dominion nouveau, en 1867. Sauf pour les quatre années du régime Mackenzie, 1874-1878, Sir John resta en office tout le reste de sa vie.

A cette élection de 1878, le peuple canadien se prononça pour la "politique nationale", essentiellement protectionniste, dont le programme avait été dressé par Macdonald de lumineuse façon. A lui revient aussi la gloire d'avoir poussé à la construction du chemin de fer du Pacifique, commencée en 1881, finie en 1885. Il se rendit lui-même à la côte, pour juger de son oeuvre. En 1885, il considérait sa mission comme terminée.

C'est le travail, l'énergie et la persévérance de Sir John qui ont rendu la Confédération possible, en tenant compte, bien entendu, du concours d'hommes tels que Sir Etienne-Pascal Taché et Sir Georges-Etienne Cartier. Macdonald aimait à dire que sans Cartier la réalisation du projet eût été impossible. Le pays pouvait marcher dans l'ordre et la prospérité; les provinces étaient fédérées, les prairies avaient été achetées de la compagnie de la baie d'Hudson, la Colombie et les Maritimes étaient reliées aux provinces du centre par des chemins de fer exclusivement canadiens, par l'administration et par les territoires traversés.

Aimé du peuple, aimé de la députation, il fut un politique à larges vues. Aucun homme d'état canadien n'a accompli ce qui reste à son actif. Il mourut pauvre, le 6 juin 1891, à l'âge de 76 ans, après 46 ans de vie politique. Son nom est resté cher au coeur de tous les Pères de l'unité canadienne il est, incontestablement, le plus illustre.

Les femmes mentent bien parce qu'en mentant elles croient dire la vérité. — Henri de Régnier.

OUVERTURE DU PREMIER CONGRES DE PEDAGOGIE

Le premier congrès de pédagogie, organisé par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal s'est ouvert, ce matin, par une messe à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. On remarque dans ce groupe, au premier rang, de gauche à droite: MM. les abbés J.-D. Nepveu, supérieur du collège de Sainte-Thérèse, E. Robert, supérieur de l'Assomption, le chanoine L.-J. Pratte, supérieur de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé R. Neveu, supérieur du collège de Montréal, Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, le R.P. Charlebois, supérieur du collège de Joliette, Mgr P.-A. Sabourin, supérieur de Valleyfield, M. L.-M. Lepoupon, supérieur du séminaire de philosophie, le R.P. E. Daoust, C.S.C., du collège de Saint-Laurent. On aperçoit aussi dans le groupe M. le chanoine Emile Chartier, MM. les abbés Lucien Pineault et Anastase Forget.

LA MUNICIPALITE DE TROIS-RIVIERES PEUT POURSUIVRE

A propos du recouvrement d'une somme de $1,508.-25, représentant quatre ans d'impôts.

TROIS-RIVIERES, 23. La corporation de la cité des Trois-Rivières, a le droit en vertu de la section 5, George V, chapitre 90, article 5739, laquelle demeure en vigueur tant qu'elle n'a pas été rappelée, d'imposer des pénalités formées des montants d'intérêts chargés sur les taxes passées dues; il est du devoir du trésorier de la cité, en vertu du règlement No 23, basé sur l'article 5726, de la section 5, George V, chapitre 90, d'intenter les poursuites qui seront nécessaires pour assurer le paiement des taxes, intérêts et amendes ou autres dettes dues à la cité et ce règlement dispense le conseil de passer une résolution autorisant spécialement à poursuivre, dans un recouvrement de taxes municipales dont la preuve se fait au moyen des rôles d'évaluation et de perception, la ville des Trois-Rivières n'était pas tenue de produire un compte avec le praecipe ou de le faire signifier au contribuable poursuivi et il n'y a pas lieu d'appliquer les dispositions de l'article 123 du Code de procédure civile.

Tels sont les points principaux décidés par le magistrat F.-X. Lacoursière en cour de magistrat dans une poursuite intentée par la ville des Trois-Rivières pour le recouvrement d'une somme de $1,508.25 représentant quatre années d'impôts sur un groupe de propriétés. La poursuite avait été intentée durant le deadlock qui paralysa durant six mois l'administration municipale aux Trois-Rivières et vit le conseil incapable de siéger faute de quorum.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeudi soir, le 23 juin, il y aura une heure sainte de 8 à 9 heures, la dernière avant les vacances. Office du Sacré-Coeur, amende honorable, chant du Parce, bénédiction du Saint-Sacrement. Tous les zélateurs et les zélatrices sont priés d'être présents.

La réunion générale des anciennes retraitantes se tiendra le dimanche, 26 juin. Messe à 8 heures 30 chantée par un groupe de la récollection, instruction, dîner en commun, séance à 2 heures 15, pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Les jeunes filles de la récollection et leurs amies, les anciennes retraitantes, sont instamment invitées à cette journée.

La Seule Agence de Voyages Canadienne-Française au Pays

Notre maison s'impose à l'attention et à la confiance non seulement par le caractère national de son ORGANISATION, mais encore par l'excellence et la réputation de ses services.

PARTOUT: au Canada, aux Etats-Unis, en Europe, ou ailleurs.

PROTECTION — SECURITE — CONFORT — ECONOMIE — SATISFACTION

LES VOYAGES HONE

95, rue St-Jacques, Montréal — 14, rue du Fort, Québec

Venez en Foule Vous Divertir et Chômer la

SAINT-JEAN-BAPTISTE, FÊTE DES CANADIENS

DEMAIN AU

PARC BELMONT

CARTIERVILLE

L'Endroit Idéal d'Amusement—Abondance d'Attractions

L'Attraction la plus Sensationnelle du Moment

LE GRAND VAN NORMAN Après-midi et Soir

Dans son Fameux PLONGEON DE LA MORT. Monté sur un bicycle, il descend une très haute chute, démonte juste au sommet de son saut périlleux et plonge dans un bassin dans lequel il n'y a que trois pieds d'eau

Le Thriller *Promenade sur la Rivière* *Les Aéroplanes*

Les Poneys *Le Skooter* *Le Carroussel*

Le Whip *Les Avions d'Enfants* *Le Bain et sa Plage*

Le Pavillon de Danse *Les Gaietés du Cinéma Gratis*

Service Rapide des Tramways et des Trains du Canadien National, par le Tunnel.

Attention Spéciale aux Pique-Niqueurs. Conditions Spéciales pour Piques-Niques d'Associations. Service de Restaurant.

Ouvert tous les Jours de 10 hrs a.m. à 11.45 hrs p.m.

ADULTES, 10 Sous.

ENFANTS, 5 Sous.

L'Instruction Publique dans la Province de Québec

L'INSTRUCTION, en Canada, de même qu'aux Etats-Unis, est sous le contrôle exclusif de chaque province, sujette uniquement aux clauses de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Sous le Système du Québec, il n'existe pas de ministre de l'Instruction Publique. Le Secrétaire provincial est le membre du Cabinet qui représente les intérêts de l'éducation à la Législature, tandis que le chef du département est le Surintendant de l'Instruction publique, actuellement l'honorable Cyrille F. Delâge. Ce dernier est assisté d'un secrétaire français et d'un secrétaire anglais, tous deux sous-ministres. L'administration des écoles publiques et des écoles normales est sous sa juridiction.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le surintendant est aussi membre et président ex-officio, du Conseil de l'instruction Publique. Ce dernier comprend des membres catholiques et protestants, formant deux comités respectifs. A chaque comité de très grands pouvoirs sont conférés. Chacun édicte ses propres règlements pour l'organisation, l'administration et la discipline dans ses écoles respectives, élémentaires et supérieures.

CARACTERE RELIGIEUX DES ECOLES. — Pour les étrangers, qu'ils soient d'autres provinces ou des Etats-Unis, la caractéristique la plus frappante du Système du Québec, est que toutes nos écoles sont "religieuses" en leur contrôle et nettement catholiques ou protestantes. Cette caractéristique de l'éducation dans Québec est hautement appréciée par tous les observateurs impartiaux. L'importance accordée aux côtés moral et religieux de l'instruction, soit protestante, soit catholique, exerce une incontestable influence sur les manières, la moralité et le caractère du peuple. Une grande part de ce respect général pour les lois et les coutumes et les droits des autres, qui distingue cette province, peut être attribuée à cette instruction particulière, dans les écoles.

LIBERTE ABSOLUE AU POINT DE VUE DE LA FOI ET DE LA LANGUE. — L'instruction religieuse n'est pas obligatoire pour les gens de foi contraire, en aucune école. Cette liberté s'étend aux questions de langue. Dans les écoles catholiques françaises, le français est enseigné ainsi que l'anglais, comme langue secondaire. Dans les écoles catholiques anglaises, l'anglais est enseigné, ainsi que le français, comme langue secondaire. La même règle est suivie dans les écoles protestantes anglaises et françaises.

Cours Technique

BUT

Le **Cours Technique** a pour objet de donner aux jeunes gens qui ont complété leurs études primaires complémentaires et qui se destinent à l'industrie, un enseignement théorique et un entraînement manuel qui leur permettra, lorsqu'ils auront acquis l'expérience nécessaire, de devenir des chefs d'atelier, des contremaîtres, des dessinateurs experts, des ouvriers spécialistes, des vendeurs techniciens, en un mot, de donner une formation générale tout particulièrement utile à ceux qui ont l'intention d'occuper une des importantes fonctions qu'exige la "production" industrielle.

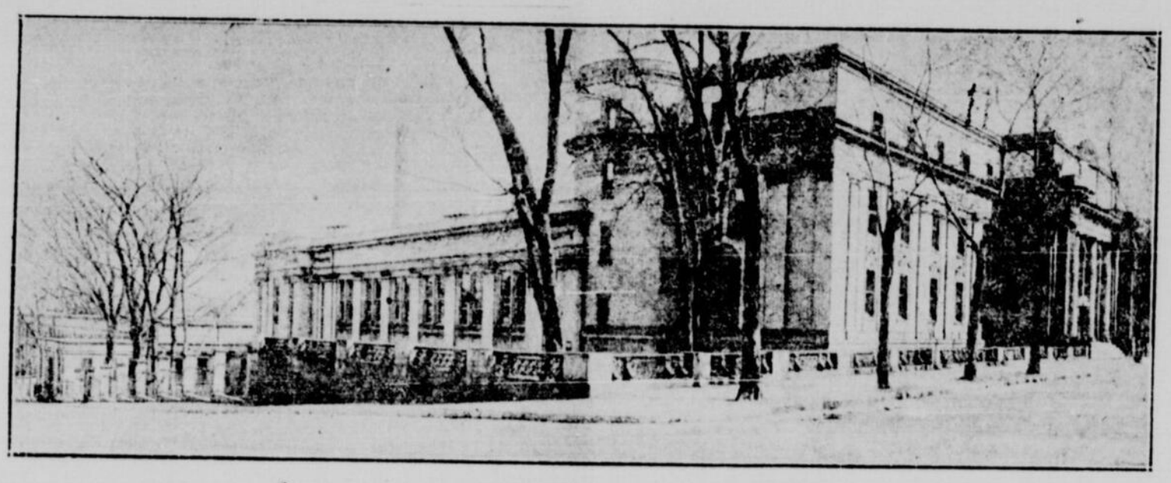

ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL

Durée du Cours technique

Le cours se donne le jour et dure trois années. La rentrée a lieu au commencement de septembre. Les vacances commencent vers le 15 juin et les élèves de troisième année sont libres le 1er juin. Les cours ont lieu tous les jours excepté le samedi, pour la 1ere année, de 9 heures du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, avec une heure et demi de libre pour le déjeuner du midi.

En première année les élèves ne sont pas spécialisés: ils reçoivent une instruction générale et accomplissent quatre stages successifs dans les ateliers d'ajustage, menuiserie, forge et fonderie. En principe, ils se spécialisent dès le début de la deuxième année, dans un des ateliers ci-haut mentionnés, ou l'électricité. Cependant, les mécaniciens d'autos ne sont spécialisés qu'en 4e année. Une quatrième année d'études existe pour ceux qui désirent acquérir une plus grande pratique des ateliers.

COURS DES METIERS

OBJET

Le **Cours des Métiers** a pour objet de permettre aux jeunes gens qui n'ont pas complété leurs études primaires mais qui ont toutefois poussé assez loin ces études pour posséder les connaissances les plus essentielles, d'apprendre les bases d'un métier, de façon à ce qu'ils puissent devenir plus tard des ouvriers compétents ou même des contremaîtres, s'ils ont les dispositions voulues pour diriger. Ce cours ne correspond pas à un apprentissage puisqu'il est fait indépendamment de toute organisation ouvrière ou de patrons. Ce cours est donné dans les métiers de base: Ajustage, Menuiserie, Fonderie, Forge. L'élève qui suit ce Cours peut ensuite se spécialiser dans l'une des diverses branches de ces différents métiers.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis sans examen les élèves âgés d'au moins 14ans qui ont leur Certificat de finissants des classes de sixième année des écoles de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, ou de septième année des écoles de la Commission Scolaire Protestante de Montréal, ou l'équivalent. Les candidats qui ne possèdent pas ces certificats doivent passer un examen d'admission qui a lieu au début de septembre.

Les cours se donnent le jour et durent environ deux années. Cette période peut varier suivant le métier et suivant les aptitudes de l'élève. Le cours est terminé lorsque l'élève a rempli toutes les conditions du programme. La rentrée a lieu au commencement de septembre.

DUREE DES COURS

Les vacances commencent vers le 15 juin. Les cours ont lieu tous les jours excepté le samedi, de 9 heures du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, avec une heure et demie de libre pour le déjeûner du midi.

COURS DU SOIR

But—Les cours spéciaux du soir ont pour but de donner aux ouvriers et apprentis de toute catégorie, aux contremaîtres, commis et vendeurs, en un mot à tous ceux qui exercent un emploi quelconque dans l'industrie et le commerce, les notions théoriques ou pratiques pouvant les aider dans l'exercice de leurs fonctions.

Les élèves sont libres de choisir les cours qui leur conviennent: cependant il leur est fortement conseillé de s'inscrire aux cours de mathématiques tout d'abord s'il y a lieu.

Durée.—Les cours du soir commencent le *premier mardi d'octobre* pour se terminer en mars. Les cours sont suspendus pour les vacances de Noël.

Conditions d'admission.—L'admission au cours du soir est absolument libre pour tout candidat possédant une instruction élémentaire et âgé d'au moins 16 ans.

Inscriptions.—Les inscriptions se font au Secrétariat de l'Ecole, 70, rue Sherbrooke ouest, tous les jours, à partir de la mi-septembre, de 9 a.m. à 5 p.m. et de 7.30 à 9 p.m. excepté le lundi, le samedi et le dimanche.

N.B.—Le nombre de places étant limité, on est prix de se faire inscrire dès septembre. Après le 1er mardi d'octobre, les applications pourront être refusées à la discrétion du directeur, pour les cours où la place ferait défaut.

Rétribution.—Le montant de la rétribution pour chaque cours est indiquée dans les pages suivantes.

Cette rétribution n'est jamais remboursable pour aucune considération. Il n'est accordé aucune bourse pour les cours du soir.

Certificats.—Des certificats sont délivrés chaque année aux élèves qui subissent avec succès leurs examens de sortie.

Avis.—L'administration se réserve le droit de modifier l'emploi du temps ou de supprimer des cours suivant le nombre des élèves inscrits et les besoins de l'école. Toutes communications au sujet des cours sont affichées dans le hall d'entrée où les élèves sont priés d'en prendre connaissance.

CONSEIL DE PATRONAGE

	Délégué par
A. L. CARON	Gouvernement provincial
B. W. COGHLIN	Assoc. des Manufacturiers du Canada
J. M. FORTIER	Gouvernement provincial
J. O. GAREAU	Cité de Montréal
DAMASE GENEREUX, Dr	Cité de Montréal
LUDGER GRAVEL	Ch. de Com. du district de Montréal
E. McG. QUIRK	Gouvernement provincial
A. VERVILLE, M.P.	Associations de la Classe ouvrière
T. H. WARDLEWORTH	Montreal Board of Trade
Hon. S. White, Sénateur	Gouvernement provincial

COURS D'APPRENTISSAGE

OBJET

Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'Industrie, de façon à permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'Ecole chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations. Le seul cours de cette nature actuellement organisé est celui de l'**Ecole d'Imprimerie** à l'Ecole Technique de Montréal. Des cours semblables pour les métiers du bâtiment sont en organisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission varient pour chaque métier. Mais en plus d'une formation générale suffisante, l'élève doit être inscrit comme apprenti régulier dans une industrie. Le temps qu'il passe à l'Ecole est reconnu comme temps d'apprentissage par les organisations ouvrières. Dans le cas de la section d'Imprimerie, ne sont admis que les élèves qui ont complété la huitième année des écoles de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, ou ceux de la deuxième année des "High School" ou l'équivalent. Ils doivent de plus être âgés d'au moins 16 ans, de façon à répondre aux conditions de la Loi du Travail.

DUREE DES COURS

La durée des cours d'apprentissage varie évidemment suivant les métiers. Les cours de la section d'Imprimerie durent trois années, et ont lieu tous les jours excepté le samedi, de 9 heures du matin à 4 h. 30 du soir, avec une heure et demie de libre pour le déjeûner du midi.

Les cours d'apprentissage sont tous de la catégorie des cours à temps partiel ou coopératif. A la section d'Imprimerie les apprentis passent alternativement une semaine à l'école et une semaine à l'atelier pendant toute l'année scolaire, c'est-à-dire, du commencement de septembre au 15 juin. Ils reçoivent un salaire qui en principe doit être le même, qu'ils soient à l'Ecole ou à l'atelier.

COURS SPECIAUX

OBJET

Les cours spéciaux sont organisés en vue de permettre des études intensives dans une branche bien spécialisée de l'industrie, pour les jeunes gens qui y sont déjà intéressés. Les seuls cours de cette nature organisés actuellement sont ceux de l'automobile. Dans l'espace de vingt-sept [27] semaines, un jeune homme qui a déjà quelques notions en mécanique peut acquérir les connaissances suffisantes pour devenir un mécanicien en véhicules-moteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Directeur a le loisir d'admettre ou de refuser les candidats qui se présentent pour suivre ces cours. Les conditions d'admission sont plutôt déterminées par la valeur morale du candidat que par ses aptitudes spéciales.

DUREE DES COURS

La durée de ces cours peut varier indéfiniment, suivant la matière.

Pour les cours d'automobile déjà organisés, les cours sont répartis en trois périodes de neuf [9] semaines chacune. Les périodes se succèdent à des dates qui sont annoncées en temps opportun par les autorités de l'école. Les cours de cette nature peuvent avoir lieu du commencement de septembre à juillet. Ils se donnent de 9 heures du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, avec une heure et demie pour le déjeûner du midi.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

HON. ATHANASE DAVID, *Secrétaire de la Province.*
AUGUSTIN FRIGON, *Directeur général de l'Enseignement technique.*
ALPHONSE BELANGER, *Directeur*, Ecole Technique de Montréal
REVEREND FRERE BOURASSA, *Directeur*, Imprimerie du Messager
ARMAND GOULET, *Président*, Collet Frères Limitée, Ingénieurs-constructeurs, Montréal
L. ST-J. HASKELL, Bell Telephone C. of Canada.
FRASER-S. KEITH, Shawinigan Water & Power Company
IAN McELISH, *Assistant Principal*, Ecole Technique de Montréal.
F. ROBERGE, *Chef de l'atelier d'ajustage*, Ecole Technique de Montréal
H.-A. TERRAULT, *Ingénieur en chef de la ville de Montréal*

TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU
Maximum, aujourd'hui, 82—Minimum, aujourd'hui, 65
Baromètre, hier, 29.75—aujourd'hui, 29.69
L'an dernier, Maximum, 75—Minimum, 55
Voir détails page 36
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
36 PAGES

La Patrie

MONTREAL — CANADA — JEUDI 23 JUIN 1927

LE NUMERO 2 CENTS
EDITION DEFINITIVE

49e ANNEE—No. 101

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine... $4.20 par année

DEUXIEME SECTION — PAGE 21

LINDBERGH ACCEPTE PROVISOIREMENT L'INVITATION DU DOMINION

L'hon. Vincent Massey lui a demandé d'être à Ottawa, samedi, le 2 juillet. — Les fêtes du Jubilé.

L'AVIATEUR PRENDRA CONSEIL

SAINT-LOUIS, Missouri, 23. — (Presse Associée). — Le capitaine Charles A. Lindbergh a provisoirement accepté l'invitation du gouvernement canadien à visiter le Dominion pendant les fêtes du jubilé de la Confédération. La nouvelle a été annoncée, hier soir, après le départ de l'aviateur pour Washington.

L'invitation au colonel Lindbergh a été transmise par la légation canadienne à Washington. Elle était au nom du comité national du Jubilé de la Confédération.

On croit savoir que l'hon. Vincent Massey a demandé au colonel Lindbergh d'être présent à Ottawa, samedi, le 2 juillet.

Le colonel Lindbergh s'entretiendra probablement de la question avec les fonctionnaires du gouvernement américain et avec M. Massey à Washington, où il se rend par affaire.

* * *

OTTAWA, 23 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le gouvernement fédéral annonce que le col. Charles Lindbergh sera l'hôte du Canada le 2 juillet pour la célébration du soixantenaire de la Confédération canadienne. Le Dr O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, dit que l'invitation a été transmise et acceptée par l'entremise de l'hon. Vincent Massey à Washington. L'aviateur s'envolera probablement de la Capitale des Etats-Unis arrivant à Ottawa dimanche midi. Il fera le voyage à bord de son avion l'"Esprit de S.-Louis" et sera rencontré par une escadrille d'aviateurs canadiens. Son Excellence le gouverneur-général, l'hon. Mackenzie King, les membres du cabinet et les consuls seront présents pour saluer l'arrivée du héros du jour dans le monde entiers. Le comité national du jubilé et le gouvernement prépareront aujourd'hui le programme de la visite de Lindbergh à Ottawa.

* * *

Voici la réponse de Lindbergh à un télégramme de l'hon. Vincent Massey, ministre canadien à Washington: "J'apprécie sincèrement l'invitation de votre gouvernement à me rendre à Ottawa en aéroplane le 1er juillet et j'espère pouvoir arrêter mes plans de manière à pouvoir le faire. Je me rendrai à Washington, jeudi, et je m'attends, pendant mon séjour en cette ville, de mettre fin à mes arrangements de façon que je puisse accepter l'invitation. Je vous télégraphierai une réponse définitive aussi vite que possible après mon arrivée à Washington."

Si l'aivateur transatlantique accepte définitivement l'invitation du gouvernement canadien, il est probable qu'il retournera à Saint-Louis et qu'il se rendra à Ottawa dans son "Spirit of St. Louis".

EN ROUTE

DAYTON, Ohio, 23. — (Presse associée). — Le colonel Charles A. Lindbergh est parti de Wright Field, aujourd'hui, pour Washington, dans son avion de chasse.

LES CONVENTIONS POUR LE CHOIX DES DELEGUES A LA CONVENTION DE WINNIPEG

Tous les délégués de la province de Québec seront choisis d'ici la fin du mois.

LES DATES

Il reste encore à tenir dans les différents districts de la province de Québec plusieurs conventions pour le choix des délégués à la grande convention du parti conservateur, à Winnipeg, cet automne.

M. Arthur Lalonde, secrétaire général du comité d'organisation de la convention dans la province de Québec nous annonce que toutes les conventions seront terminées pour le 30 juin. Il nous communique en même temps la liste suivante de conventions à tenir dans différents districts:

Samedi, 25 juin—

Comté de St-Hyacinthe-Rouville: A St-Hyacinthe, à 2 heures de l'après-midi (heure solaire).

Comté de St-Jean d'Iberville: Dans la salle du marché, à 2 heures de l'après-midi (heure solaire).

Dimanche, 26 juin—

Comté de Laprairie-Napierreville: A St-Rémi, dans la salle du Collège, à 2 heures de l'après-midi, (heure solaire).

Comté de Chambly-Verchères: A Chambly, dans la salle de l'Hôtel à 2.30 heures de l'après-midi (heure solaire).

Comté de Richelieu: A Sorel, dans

(Suite à la Page 23)

Un Rubis qui sert de jouet aux enfants

LONDRES, 23.—Pendant une quinzaine de jours, un rubis de 61 carats ayant jadis appartenu au schah Jehan, a servi de jouet aux enfants d'un ouvrier du Leicester. Ce dernier trouva la pierre sur la voie ferrée. Pensant que c'était un morceau de verre coloré, il le donna à ses enfants. Une petite annonce lui apprit que c'était un rubis appartenant au major Graham Polo

Il se jette à l'eau et sauve cette femme

OTTAWA, 23. (Du correspondant de la "Patrie".)—Une jeune femme, Madame Paul Lagarde, malade, a fait une chute dans la rivière Ottawa, hier, du Pont Interprovincial. Elle a été sauvé par M. Antoine Ratté, transportée à l'hôpital Général sans connaissance. Aujourd'hui, elle est hors de danger.

Il faillit se noyer

OTTAWA, 23. (Du correspondant de la "Patrie".)—Desmond Dubroy, âgé de 14 ans, a bien failli se noyer hier soir, dans le canal Rideau. Une pierre lancée par Orville Duncun, 16 ans, le frappa à la tête et il perdit connaissance, mais heureusement qu'il n'était pas seul et on lui porta secours immédiatement.

D'EMOUVANTES FUNERAILLES ONT ETE FAITES, CE MATIN, A TROIS-RIVIERES, A L'HONORABLE SENATEUR MONTPLAISIR

L'HONORABLE SENATEUR HIPPOLITE MONTPLAISIR dont les funérailles ont eu lieu, ce matin, à Trois-Rivières.

La ville et tout le district de Trois-Rivières viennent rendre hommage à la mémoire du regretté défunt. — Message de sympathies de l'hon. M. Guthrie.

LA CARRIERE DU DISPARU

TROIS-RIVIERES, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — La ville des Trois-Rivières et tout le district des Trois-Rivières ont fait, ce matin, d'émouvantes funérailles au regretté sénateur Hippolyte Montplaisir, décédé à l'âge de 89 ans, après une journée de maladie, et entouré du respect, de l'estime et de la vénération de toute notre population.

La dépouille mortelle du regretté défunt reposait en chapelle ardente au grand salon de sa résidence au Couvent de Marie Réparatrice. Il portait les insignes de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, honneur qui lui fut conféré par le Souverain Pontife pour ses éminents services à l'Eglise dans le diocèse des Trois-Rivières. Des centaines de personnes sont venues prier auprès de sa dépouille. Plusieurs religieuses de la congrégation des Soeurs Marie Réparatrice, dont il a été l'insigne bienfaiteur, ont veillé jour et nuit auprès de la tombe, se relevant d'heure en heure. Dans la petite chapelle voisine du salon où reposait la dépouille mortelle, des messes basses furent célébrées tous les matins jusqu'à la levée du corps.

MESSAGE DE L'HON M. HUGH GUTHRIE

Le chef de l'opposition conservatrice, l'hon. Hugh Guthrie, incapable de venir assister aux funérailles a prié M. Louis Normand, candidat conservateur dans Trois-Rivières et Saint-Maurice, aux dernières élections, de le représenter et de transmettre ses sympathies à la famille du sénateur Montplaisir.

C'est au milieu d'une double haie de spectateurs découverts et respectueux que le cortège funèbre s'est mis en marche du couvent des Soeurs Marie Réparatrice pour se rendre à la chapelle du monastère des Ursulines.

Le deuil était conduit par ses neveux: MM. Pascal, Dominique, Léopold, Philippe, Hippolyte, Adam, Louis et Adolphe Montplaisir, Joseph et Thomas Rocheleau, Lucien Désilets, Hippolyte Courteau, Joseph Camirand et la famille de M. Urcisse Sauvageau, M. George Hays, du Vermont.

Les porteurs étaient l'hon. Dr L. P. Normand, MM. Thomas Bourneval, Ben Bourgeois, François Désilets, Charles Rousseau et le notaire J.-A. Lemire.

Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, chanta le serviceshrdlucmaoinshrdlushrdlu l'absoute et Mgr Louis Chartier, P. A., vicaire général, officia au service avec MM. les abbés J.-A. Lemire.

(Suite à la Page 23)

LE JAPON PRET A ACCEPTER UNE PROPORTION 5-4

Il refuse de réduire ses croiseurs à une situation d'infériorité.

COMPROMIS

GENEVE, 23. (Presse associée). — La délégation américaine à la conférence tripartite de désarmement appuie sur les effectifs de croiseurs mais d'après les entretiens liés depuis hier, il semble qu'elle ne prévoit pas de difficultés insurmontables à un accord avec le Japon sur la proportion à établir entre les flottes de navires de cette classe des deux pays. Il répugnerait au Japon d'accepter une proposition qui le mettrait dans une position d'infériorité, mais il est probable qu'il acceptera un tonnage de croiseur légèrement supérieur à 5-5.

A L'ETUDE

LONDRES, 23. (Presse associée) — Le correspondant de l'"Exchange Telegraph" à Tokio, mande ce qui suit:

"Le conseil suprême naval et le ministre de la marine sont à étudier les propositions anglo-américaines à Genève. On croit savoir que le conseil est de façon générale satisfait des propositions américaines mais qu'il considère les propositions anglaises comme impliquant de sérieuses complications".

A LA RACINE DU MAL

TOKIO, 23. (Presse associée).— Malgré la ferme opposition à l'application de la proportion 5-5-3 aux croiseurs, torpilleurs et sous-marins, ont croit de plus en plus que l'on pourra trouver un compromis et conclure un accord à la conférence de Genève.

Tout en ne partageant pas entièrement les propositions britanniques, le journal "Mainich Shimbun" les juge admirables.

"En proposant une réduction du tiers des canons et du tonnage des navires de guerre ainsi que l'accroissement de la limite d'âge des navires de première classe, dit-il, on peut dire que la Grande-Bretagne est allée à la racine de la question du désarmement."

Vente de la collection de Mme de Poles

PARIS, 23.—Pour plus de $250,000 de peintures ont été adjugées à la vente de la collection d'oeuvres d'art de Mme de Poles, hier. Parmi les spectateurs on remarquait le prince Boni de Castellane et la princesse Galitzine. La toile qui rapporta le plus haut prix est un portrait de Mlle Fitzgerald par Thomas Lawrence, adjugé à 800,000 francs.

Trente-troisième anniversaire de naissance du prince de Galles

LONDRES, 23 — (Presse associée). — L'Union Jack flotte sur les hôtels du gouvernement et les clubs du West End, aujourd'hui, en l'honneur du trente-troisième anniversaire de naissance du Prince de Galles. C'est l'unique signe de réjouissance qui marque l'anniversaire de naissance du souverain et de l'héritier présomptif.

Le prince prendra le déjeuner habituel avec la famille royale et recevra à ce moment les cadeaux qu'on lui aura fait parvenir.

Les journaux posent discrètement, après le public, la question du mariage du prince. Lui seul n'en dit rien.

LE MINISTERE BALDWIN PRESENTERAIT UN PROJET DE REFORME DE LA CHAMBRE DES LORDS DES LA PROCHAINE SESSION

On ne veut point laisser cette oeuvre à la discrétion d'un gouvernement radical. — "Dernier rempart contre la tyrannie et le chaos".

INTERET INAT TENDU AU DEBAT

LONDRES, 23. — Le gouvernement Baldwin a l'intention de pousser activement son projet de réforme de la Chambre des lords de façon à constituer une Chambre Haute fortement conservatrice dès le présent parlement. Lord Birkenhead l'a avoué à la Chambre, hier.

On apprend par ailleurs que le ministère songe à présenter un projet concret dès le début de la prochaine session. Les pairs portent un si vif intérêt au débat engagé sur la destinée de leur corps délibérant qu'ils ont commencé leurs délibérations une heure plus tôt, hier après-midi. Au lieu des quelques rares présences et de galeries presque vides, l'assistance était considérable et tant de lords avaient exprimé le désir de prendre la parole qu'il fallut ajourner la séance pour le dîner et continuer le débat dans la soirée.

Cinquante pairesses siégeaient dans les galeries. Un nombre inaccoutumé de membres de la Chambre des Communes se pressaient à la barre de la Chambre des lords, tandis que d'autres étaient assis sur les marches du trône, les mains jointes sur les genoux.

Il y a deux jours que lord Fitzalan déposait une résolution académique touchant à la réforme de la Chambre. La question a pris une envergure inattendue.

A la Chambre des Communes, aujourd'hui, le très honorable J.-R. Clynes, ex-ministre travailliste, demandera au premier ministre un débat sur les projets du gouvernement, considérant l'importance de la question.

Le débat chez les lords, hier, était surtout remarquable par sa dignité et l'éloquence des discours. Le duc de Northumberland déclara que la dernière ligne de défense contre la tyrannie et le chaos, était la Chambre des lords. "Avec une deuxième Chambre plus faible et un danger de révolution plus grand que dans n'importe quel autre pays, ce serait folie que de laisser la constitution de la Chambre des lords sans défense comme elle l'est actuellement."

Le Dr M. Brunet est envoyé aux assises

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Dr Michel Brunet, qui a été tenu criminellement responsable de la mort d'Alice Couture, sur qui il avait pratiqué une opération illégale, et qui est sous le coup d'une accusation de "manslaughter", a été condamné hier à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles, en octobre.

Le Dr Brunet a été envoyé en prison en attendant son procès.

L'EPIDEMIE DE MONTREAL

Elle inspire encore des craintes aux Etats-Unis.

UN EMBARGO

ALBANY, New-York, 23.—Sous prétexte que les renseignements concernant la cause de l'épidémie de typhoide à Montréal sont "extrêmement peu satisfaisants", le Dr Matthias Nicoll, fils, commissaire d'hygiène de l'Etat, recommande aux officiers de santé des villes du haut de l'Etat de frapper d'un embargo le lait et la crême venant de Montréal ou du territoire avoisinant. Il conseille à ceux qui visiteront Montréal de ne boire ni lait ni crême pendant leur séjour en cette ville et même de boire de l'eau stérilisée, bien que rien ne prouve contamination de l'eau de la ville.

Le chirurgien général, M. Hugh S. Cumming, du service sanitaire fédéral, informe le Dr Nicoll qu'il attend sous peu le rapport de cinq médecins actuellement en train de faire une enquête sur la situation à Montréal.

Six Pères Eudistes seront ordonnés à la prêtrise demain

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une cérémonie imposante se déroulera demain matin, en la chapelle du Séminaire des pères eudistes à Charlesbourg. Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Bruneault, évêque de Nicolet et suffragant de Québec, élèvera à la prêtrise six jeunes diacres et confèrera le sous-diaconat à deux frères eudistes. Cette cérémonie commencera à 8 heures et demie. Mgr Bruneault sera assisté du très révérend père Charles Lebrun, provincial des pères eudistes et du révérend père Lecourtois, supérieur du Séminaire de Charlesbourg.

Les futurs prêtres sont: le rév. Père Hache, de Ste-Thérèse de Gloucester, N.-B., le rév. père Larouche, de Chicoutimi, le rév. père Myatt, de Halifax, le rév. père Boulet, de Cap-Chat, le rév. père Lebel, de Madawaska, le rév. père Bréard, de Waterville, Maine. Seront reçus sous-diacres, le frère Kennedy, de Boston et le frère Lachance, de Québec.

LE "DAIL EIREANN" REPRESENTE UN VERITABLE CAMP RETRANCHE

La police a pris des dispositions pour prévenir un coup de main de la part des partisans de de Valera. — Refus de prêter ce serment.

L'ALIGNEMENT DES PARTIS

DUBLIN, 23. (Presse Associée) —Les abords du parlement de l'Etat libre présentent, aujourd'hui, l'aspect d'un camp retranché. Des réserves de la police entourent l'hôtel du parlement prêtes à toutes éventualité à la rentrée, aujourd'hui, du Dail Eireann élu il y a 15 jours.

Ces précautions ont été prises en raison des divergences entre les autorités de l'Etat libre et les députés du Fianna Fail, le parti de de Velera, qui ont fait part de leur intention de ne point se conformer à la décision du gouvernement d'obliger tous les députés à prêter le serment d'allégeance au roi avant de les admettre dans la Chambre.

Trois membres éminents du barreau irlandais, Arthur C. Meredith, Albert Wood et Gavin Duffy, expriment l'opinion que ni le traité d'Irlande ni la constitution ne donnent droit d'exclure un député de la chambre, qu'il ait prêté le serment ou non, tant que la chambre n'est pas régulièrement constituée et avant que le président soit élu.

L'élection de l'orateur est le premier acte sur le programme du Dail.

La foule ne pourra encombrer les rues dans le voisinage des édifices parlementaires. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour n'admettre que ceux qui ont droit d'entrer.

Tout comme les autres députés élus, M. de Valera et les députés de son parti pourront franchir le seuil de la porte, mais ils ne seront pas admis dans l'enceinte parlementaire, tant qu'ils n'auront pas prêté le serment d'allégeance. M. de Valera adressera probablement la parole à ses partisans venus de tous les coins du pays, à une assemblée en plein air.

Tout fait prévoir que la motion pour la réélection du président Cosgrave au conseil exécutif, sera laissée à l'initiative des députés d'autres groupes.

L'alignement des parts politiques au nouveau Dail, est le suivant:

Parti ministériel (non compris le président)	46
Fianna Fail	44
Travaillistes	22
Indépendants	14
Fermiers	11
Ligue Nationale	8
Sinn Fein	6
Républicain indépendant	1

Le serment d'allégeance que les députés doivent prêter est conçu comme suit:

"Je jure solennellement fidélité et allégeance à la constitution de l'Etat Libre d'Irlande, telle qu'établie légalement, et je serai fidèle à Sa Majesté le roi George V, ses héritiers et successeurs légaux en vertu de la citoyenneté commune de l'Irlande avec la Grande-Bretagne et son adhésion au groupe des nations formant la communauté de nations britanniques".

Ils restent tous trois sur le carreau

CHICAGO, 23 (Presse associée) Deux agents de police ont été tués, ce matin, au cours d'un échange de coups de feu avec un suspect, également tué.

Le sergent Thomas Kehoe, 52 ans, fut trouvé mort sur la chaussée à l'arrivée des réserves de la police. L'agent J. F. Farley expira peu après à l'hôpital. Le corps d'un inconnu fut trouvé non loin de la dépouille de Kehoe. Les agents avaient été envoyés à cet endroit rechercher un individu accusé d'avoir volé une automobile.

COLLECTION HETEROGENE D'ENTITES DISTINCTES MAIS CONSTITUANT UNE UNITE POLITIQUE, VOILA L'EMPIRE

Il ne saurait se comparer à aucune organisation politique ancienne ou actuelle, déclare sir Cecil Hurst, à l'institut politique de Chicago.

EGALITE AVEC LA MERE-PATRIE

CHICAGO, 23. — (Presse Associée). — Dans la première d'une série de causeries devant le "Norman Wait Harris Memorial Institute", de l'Université de Chicago, sir Cecil Hurst, conseiller légal du ministère anglais des affaires étrangères, fait ressortir le caractère compliqué de l'empire britannique, collection hétérogène d'entités séparées mais constituant tout de même une unité politique.

Sir Cecil Hurst est le délégué anglais à l'institut, cette année. M. J. W. Dafoe, de Winnipeg, représente le Canada. L'institut étudiant, cette année, les problèmes de l'empire britannique, l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Etat libre d'Irlande sont également représentés.

Sir Cecil rappelle que l'empire britannique est une institution sans précédent, ne possédant aucune constitution écrite, d'origine tout à fait récente et d'un développement étonnamment rapide. On ne peut le comparer aux empires du passé ou aux nations actuelles parce que leur force réside dans un gouvernement central tandis que dans la nation britannique, la politique intérieure de chacun affecte tout l'empire.

Aux cinq Dominions autonomes, il faut ajouter un grand nombre de pays moins autonomes comme Terre-Neuve et la Rhodésie méridionale, maîtresses en réalité de leurs destinées. Vient ensuite l'Inde en route vers l'autonomie. Il faut ranger en troisième lieu une multitude de colonies plus ou moins autonomes.

Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud ont durant le siècle dernier suivi une évolution rapide dans la voie de l'autonomie. Les Dominions d'aujourd'hui sont les colonies de la couronne d'hier, les colonies de la couronne d'aujourd'hui seront les Dominions de demain. Rien de stationnaire dans l'empire britannique."

L'Etat libre a acquis son autonomie d'une façon un peu différente des autres. La malheureuse histoire d'avant 1921 est une page heureusement tournée. Les colonies ne sont plus une simple source d'approvisionnements pour la Grande-Bretagne.

Le fait est, conclut sir Cecil, que la Grande-Bretagne, au 20e siècle, a de bon gré accepté un nouveau status d'égalité complète entre elle et les Dominions.

Sir Cecil continuera la série de ses conférences, la semaine prochaine, par une causerie sur le "statut des Dominions britanniques."

Un entrepreneur poursuivi par le procureur général

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le département du procureur général a pris une poursuite contre un entrepreneur de Montréal, M. John Dempsey, qui a fait des travaux de réparations de maisons, le dimanche, à Grand Métis. La plainte a été portée par M. J. Lebel, grand connétable pour le district judiciaire de Rimouski.

Diner en l'honneur de M. A.-R. Décary au club de la Garnison

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la Patrie.) — Les ingénieurs civils de Québec étaient conviés hier soir à un délicieux dîner organisé sous les auspices de la section locale de l'Engineering Institute of Canada pour fêter le président de cette grande association professionnelle, M. A. R. Décary, à l'occasion de l'honneur que lui a récemment décerné l'université de Montréal en le nommant docteur ès-sciences (honoris causa).

M. Décary reçut les félicitations d'un grand nombre de ses confrères au club de la Garnison où le banquet eut lieu sous la présidence de M. A. B. Normandin, le populaire et dévoué président de la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada.

LE CINEMA DE JUSTICE

Un film reconstituera le vol du fameux diamant rose.

A CHANTILLY

PARIS, 23. — Une pellicule cinématographique reconstituera devant les jurés de la cour d'assises de Beauvais, lundi prochain, le vol du fameux diamant rose au musée de Chantilly, en octobre dernier. C'est la première fois que la justice a recours à la cinématographie.

La procédure criminelle française comporte la reconstitution du crime, qui se fait au cours de l'instruction. L'accusé est conduit au lieu du crime qui est répété au moyen de personnages réels ou non. Par une curieuse coïncidence, la scène offrait cette fois toute la matière voulue à un véritable film passionnant, qui se termine par la découverte du diamant par une belle qui croque une pomme dans un hôtel de Paris.

On pourra faire gras le vendredi, 1er juillet 1927

ROME, 23 — (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion du soixantenaire de la Confédération canadienne, Sa Sainteté Pie XI a dispensé tous les catholiques du Canada de l'abstinence ordinaire du vendredi. Ainsi le premier juillet prochain, ce sera un jour gras. Un câblogramme a été reçu à cet effet à Ottawa à la légation apostolique.

Randonnée Constantinople-New-York

CONSTANTINOPLE, 23 — (Presse associée). — L'as turc Vedjihi bey a l'intention de tenter le raid sans arrêt Constantinople-New-York, dans un aéroplane turc. Son projet a reçu l'approbation du Président Mustapha Kemal pacha.

La date et les autres détails de l'envolée ne sont pas encore fixés. L'aviateur croit pouvoir abattre la distance en cinquante heures.

Trois disparus dans une collision

TRURO, Mass., 23 — (Presse associée). — Trois membres de l'équipage du chalutier "Surge", de Boston, ont disparu dans la collision du vapeur "Ozark", de la ligne Clyde, avec le chalutier, à cinq milles du cap Code, ce matin. Les 19 autres membres de l'équipage du voilier furent secourus par l'"Ozark", tellement avarié qu'il fallut l'ensabler à 1,500 verges du poste de la côte à Pamet River.

MONDANITÉS

Mademoiselle Hortense Cartier était l'hôte à déjeuner de madame Fred.-A. Perry, aujourd'hui.

La baronne de Vitrolles et ses enfants, partis pour l'Europe il y a quelques semaines, passeront l'été à Fécamp, chez le comte de Léché.

Le vicomte et la vicomtesse de Roumefort sont attendus d'Europe à la fin de cette semaine.

Le consul général de France, le baron de Vitrolles, recevait à dîner hier soir en l'honneur de mademoiselle Hortense Cartier. Les autres convives étaient: le juge et madame Edouard-Fabre Surveyer, M. et madame N.-K. Laflamme, madame L. Charton, mademoiselle de Roussy de Sales, M. et madame Paul Seurot, M. et madame Georges Bougnet, le docteur Damien Masson et M. Coursier.

Mademoiselle Surveyer et madame Jules Fournier reçoivent à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mademoiselle Hortense Cartier.

Un déjeuner fut offert, hier à Laval-sur-le-Lac, par un groupe des membres du Club de Golf, en l'honneur de madame Joseph Dagenais, à l'occasion de ses succès dans le tournoi provincial de golf qui eut lieu récemment à Malborough. Madame J.-A.-M. Charbonneau présidait ce déjeuner auquel assistaient une cinquantaine de personnes.

Sir Arthur et lady Currie et M. Gardner Currie partiront lundi pour les côtes du Pacifique où ils rejoindront mademoiselle Marjorie Currie qui y séjourne actuellement. Sir Arthur et lady Currie et leur famille passeront l'été à Honolulu.

Sir Lomer et lady Gouin sont partis pour la Malbaie.

Mademoiselle Hortense Cartier sera à Notre-Dame de Grâce vendredi l'hôte de M. et de madame J.-W. Déziel.

Madame L. Beaupré, madame W. L. Carter, mademoiselle Yvette Lafferty, M. Henry Coulombe, M. Herbert Lancaster, M. Georges Donohue, madame J. Simard, de Québec, viendront à Montréal à la fin de cette semaine.

Madame J.-L. Marcoux et mademoiselle Cécile Marcoux visiteront Banff, le Lac Louise, la Vallée Yoho, en juillet prochain, avec les excursionnistes de l'Université de Montréal.

M. MACKENZIE-RANDOLPH CAMPBELL ET MADAME CAMPBELL (Frances McMartin) dont le mariage fut célébré hier matin, en l'église Saint-Patrice, par Sa Grandeur Monseigneur Couturier, évêque d'Alexandria. (Cliché la "Patrie").

Madame Ludger Pérusse reçoit à l'heure du thé cet après-midi en l'honneur de mademoiselle Laurette Dagenais. Mesdames Albert Champagne et Lucien Sylvestre servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Simone Moisan, Jeanne Perrault et Aline Constantineau. Les salons étaient décorés de pivoines et de fougères.

Madame H.-A. Pacaud est de retour de Montréal.

Hier matin fut célébré par le Révérend Père H.-O. Deseve le mariage de mademoiselle Kathleen-Evangeline Fortier, fille de M. et de madame Héliodore Fortier, avec M. Arthur-Herbert Scott, de Dorval.

M. et madame Paul Riou étaient à Ottawa pour le mariage Fortier-Robitaille.

M. et madame Joseph Dagenais, M. et madame Irénée Vautrin, M. et madame J.-P.-A. Gagnon, M. et madame Aimé Grenier, le docteur et madame I. Côté, M. et madame Louis Dmoust, M. et madame Georges Beauregard sont en villégiature à Laval-sur-le-Lac pour la saison.

Assisteront lundi soir à la conférence de M. Jean Brunhes donné sous le patronage de sir Lomer Gouin, au bénéfice du Refuge de Notre-Dame de la Merci: le brigadier-général et madame E. de B. Panet, madame Alfred Dalbec, mademoiselle Lucrèce Dalbec, M. Arthur Gagnon, M. et madame Ernest Bertrand, mademoiselle Bertrand, MM. et mesdames N.-K. Laflamme, F.-J. Boulais, S.-D. Vallières, Mendoza Langlois, le docteur et madame Tancrède Asselin, M. et madame L. Marcoux, mademoiselle Marcoux, M. et madame F. Trudeau, mesdemoiselles Marie Chicoine, Louise Chicoine, Charlotte Deveault, M. et Mme J. Landry, le docteur Marcel Bernier, mesdames Z. Limoges, L. Lessard, mesdemoiselles Berthe Trudel, Estelle Dubord, C. Vander Merchen, Berthe Desautels, MM. et mesdames Emile Casionguay, A. Gagnon, le docteur et madame Georges Mignault, M. et madame J.-O. Marchand. Pour tous renseignements, s'adresser à madame Léon-Mercier Gouin, madame Olivar Asselin, rue Saint-Hubert et madame Auguste Trudel, avenue Hartland.

Le docteur et madame E.-H. Langelier, de Lewiston, Maine, prendront part à la grande excursion dans les provinces de l'ouest organisée sous les auspices de l'Université de Montréal.

M. Arthur Bélanger et sa famille partiront au commencement de la semaine pour Sainte-Adèle où ils passeront l'été.

Madame A.-O. Dawson et mesdemoiselles Dawson, M. H.-M. et Pierre Jacquays, madame E. Florant, M. et madame E. White, madame H.-W. Weld, M. et madame T.-J. Potter se sont embarqués hier soir à bord du "New-Northland" pour une croisière dans le golfe Saint-Laurent.

Madame L. Hamelin et ses filles, Berthe et Cécile, sont parties pour un voyage dans le bas du fleuve.

Ce matin, à huit heures et demie, fut célébré en l'église Saint-Louis de France le mariage de mademoiselle Rose Cloutier, fille de madame A.-R. Cloutier, avec M. Henri-Paul Massé, fils de M. et de madame Euclide Massé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Tranchemontagne, p.s.s., curé d'Oka et cousin du marié. M. Albani Gauthier accompagnait sa soeur et M. Massé était le témoin de son fils. La mariée portait une robe en crêpe rose-pâle et dentelle italienne, un chapeau de même ton et des fourrures de renard beige; son bouquet, style colonial, était fait de roses-thé et de muguets. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Massé où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et madame Massé partirent ensuite pour Albany et New-York. Pour voyager madame Massé portait un costume de sport blanc à rayures orientales et un petit feutre français.

MADAME JOSEPH DAGENAIS qui a remporté un brillant succès au tournoi de golf de Malborough, la semaine dernière.

Québec.

Madame Arthur Fitzpatrick, de Québec, et mademoiselle Nancy Aleyn, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine à la Pointe-au-Pic.

Madame M.-Albert Bourget recevait mardi après-midi pour la première fois depuis son mariage. Les salons et la table du thé étaient décorés de pivoines et de roses. Madame Cyrille Kirouac, madame H.-E. Lavigne, madame P.-J. Paradis et madame Jacques Paradis, de Montréal, servaient le thé, le café et les glaces, aidées de mademoiselle Marcelle Paradis, mademoiselle Jeanne Caron, mademoiselle Marguerite Delâge, mademoiselle Jeanne Bourget, mademoiselle Madeleine Lavigueur et mademoiselle Reine Bourget.

OTTAWA

Le juge Duff s'est embarqué ces jours derniers pour l'Angleterre.

M. et madame Auguste Lemieux partiront pour Old Orchard le mois prochain.

Madame C.-B. Major, de Papineauville, M. et madame Albert Leblanc, de Sherbrooke, et leur fils, sont à Hull les hôtes du juge et de madame H.-A. Fortier.

M. et madame Léopold Couturier sont partis pour la Malbaie, Bagotville et Chicoutimi.

Le R. Père Laflamme, o.m.i., a béni, hier matin, en l'église du Sacré-Coeur, le mariage de mademoiselle Laurette Robitaille, fille de M. et madame Emile Robitaille, décédés, avec M. Jacques Fortier, fils de l'hon. juge et de madame H.-A. Fortier, de Hull. M. Ernest-C. Rochon, accompagnait sa belle-soeur, et le juge Fortier, était le témoin de son fils. La mariée portait une robe française en georgette coquille, brodée de deux tons, un grand chapeau de mohair garni de velours et de fleurs pastel; son bouquet se composait de roses et de muguets. Mademoiselle Simone Robitaille, soeur de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de georgette et de dentelle beige et un grand chapeau de mohair orchidée garni d'un noeud de velours de même teinte; des roses et des pois de senteur mauves formaient son bouquet. M. Maurice Brûlé, était garçon d'honneur. La petite bouquetière, Jeannine Rochon, nièce de la mariée, portait une robe en taffetas rose-pâle, à jupe taillée en pétales; son chapeau était de tulle rose, et sa corbeille contenait des pois de senteur et des myosotis. MM. François Mackay et Lionel Robitaille plaçaient les invités. Madame E.-C. Rochon, soeur de la mariée, portait une robe de georgette bois de rose, un chapeau de mohair noir garni de fleurs françaises; une touffe de roses et d'orchidées ornait son corsage. Mademoiselle Corinne Robitaille, soeur de la mariée, portait une robe rose-beige; son chapeau de tulle noir était orné d'une fleur française et son bouquet de corsage était de roses-roses. Mademoiselle Cécile Robitaille, soeur de la mariée, portait une robe de georgette jaune-pâle et un chapeau blanc garni de fleurs; des pois de senteur mauves formaient son bouquet de corsage. Madame H.-A. Fortier, mère du marié, portait une robe de crêpe imprimé de ton pastel et de dentelle écrue; son chapeau de crin était garni de velours bleu; des roses et du muguet ornaient son corsage. Mademoiselle Françoise Fortier, soeur du marié, portait une robe de crêpe plat bleu-turquoise et un chapeau beige, garni de ruban de velours bleu. Pendant la messe du mariage, Mademoiselle Délora David-Bélisle, M. Hormisdas Beaulieu et M. Alfred Tassé, ont exécuté le programme musical. M. Charles Paré était à l'orgue. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Ernest-C. Rochon, où les salons étaient décorés de roses, de pivoines et de muguets. M. et madame Jacques Fortier, partirent ensuite pour un voyage à la Baie des Chaleurs. Madame Fortier portait pour voyager, une robe de crêpe-romain gris, un manteau de charmeen de même ton, un petit feutre gris et des fourrures de renard platine. Au nombre des invités du dehors qui assistaient au mariage, mentionnons: M. et madame Albert Leblanc, de Sherbrooke; M. et madame Paul Riou, M. et madame Pol Charlebois, M. et madame Roméo Delcourt, mademoiselle Gilberte Rochon, F. Fernand Rochon, madame E. Robitaille, madame C.-E. Arpin, M. et madame Georges Magnan, tous de Montréal; M. et madame B. Clarke, de Toronto; M. et madame R. Canac-Marquis, madame W. Gervais et M. et madame Albert Major, de Québec.

Trois-Rivières.

Madame Paul Neveu a donné un bridge, et recevait samedi après-midi à l'heure du thé, en l'honneur de madame Oscar Lamère, de Sherbrooke. Les salons étaient ornés de tulipes et de fougères. Les prix furent gagnés par madame J.-A. Pinard et madame Léon Méthot.

M. et madame Georges Gouin ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Edith Desilets est partie ces jours derniers pour Toronto.

M. François Desilets a fait un voyage à Ottawa récemment.

Mademoiselle Marcelle Morin, de Saint-Hyacinthe, est actuellement l'invitée de mademoiselle Godbout.

M. et madame Fernand Fafard de l'Islet, ont fait un séjour en ville, récemment, les invités de mademoiselle Blanche Girard.

M. et madame J.-J. Girard, de Matane, sont actuellement les hôtes de M. et de madame Léopold Girard.

Mesdemoiselles Marcelle Garipy, Germaine Morin, de Saint-Hyacinthe, Simone Godbout, Jeanne Bisson et Andrée Méthot sont parties pour une excursion au Lac Archange.

M. et madame Henri Rabichon et leur famille passeront les mois de juillet et août à leur maison d'été de la Pointe-du-Lac.

Apprenez aux enfants à se servir de CUTICURA

Il calme et guérit les démangeaisons et les irritations. Le savon Cuticura conserve la peau claire.

UNE CEREMONIE IMPRESSIONNANTE A SAINTE-JUSTINE

La distribution des prix à l'Ecole des enfants infirmes, hier après-midi.

Hier après-midi avait lieu la distribution des prix aux petits élèves de l'Ecole des Infirmes de l'hôpital Saint-Justine.

Combien touchante fut cette séance de fin d'année que présidait M. le chanoine L.-A. Jasmin, curé de Saint-Edouard.

Grâce à l'initiative et au dévouement d'un groupe de dames patronnesses de l'oeuvre, une soixantaine d'enfants purent, malgré leur infirmité se rendre en classe trois fois la semaine au cours des derniers six mois. On couronnait donc, en ce jour, leurs efforts en leur décernant de superbes livres de récompense gracieusement offerts par M. le chanoine Jasmin, MM. les abbés Foucher, Bélanger, Gibeault, le juge Amédée Monet, la Maison Dupuis Frères et quelques dames patronnesses et autres amis de l'institution.

Une médaille donnée par Mme Joseph Descôtes fut décernée à Marcel Picard, une autre présentée par quelques amies de l'Ecole fut méritée par Mlle Cécile Desnoyers et une troisième offerte par Mme Arthur Gibeault fut remise à Mlle Yvonne Desbiens.

La petite Cécile Desnoyers se fit l'interprète de tous ces enfants et dans une jolie adresse remercia les généreux bienfaiteurs.

M. LE CHANOINE JASMIN

A l'issue de la distribution des prix et couronnes, très ému, M. le chanoine Jasmin prit la parole et déclara n'avoir jamais assisté à une séance aussi impressionnante. "Tous vous aiment aujourd'hui, mes chers enfants, parce que tous vous comprennent. Vous apportes un mérite dans votre application à l'étude et dans vos succès que je qualifierai d'éloquent et qui aura son complément dans le ciel où il n'y aura pas de misère où les petits malheureux seront les plus heureux.

"Ces bienfaits que vous recevez, vous sont donnés par quelques dames au coeur large et généreux qui ont compris vos souffrances. Je vous conseillerai de ne jamais oublier leurs noms, leurs figures, gravez-les dans votre coeur et dans votre âme, ce sera leur récompense et pour vous un bonheur que de vous rappeler plus tard ces grandes bienfaitrices.

M. le chanoine salua en terminant la présence de quelques membres de la commission scolaire.

LE JUGE MONET

M. le juge Monet annonça que les enfants seraient admis tous les jours à la classe l'année prochaine et profita de l'occasion qui lui était offerte pour louer l'oeuvre magnifique de la classe des enfants infirmes. A titre de membre du comité central de la commission scolaire, je regrette l'absence de ceux-là qui hésitaient à donner leur adhésion au projet d'une école pour ces petits déshérités. Je crois que leurs hésitations se seraient changées aujourd'hui en larmes d'approbation. Je vous le déclare si jamais la commission scolaire du district nord a besoin d'un avocat pour défendre cette noble cause, je serai cet avocat.

M. L'ABBE FOUCHER

M. le curé de Villeray, membre de la commission scolaire du district nord, dit que cette oeuvre par excellence a reçu son appui et celui de ses collègues dès son origine. Je suis heureux d'apporter aux dames-fondatrices et aux dévouées religieuses qui les secondent, toute la sympathie et le pieux encouragement de la division que je représente.

Il y a six mois, nous venions au baptême de cette institution, aujourd'hui nous pouvons dire que nous assistons à sa "confirmation". Soyez heureux, petits enfants, cette belle oeuvre vivra.

De jolies voix enfantines exécutèrent des cantates de circonstance.

Mlle Simone Monet, fillette du juge et de Mme Amédée Monet, présentait les prix aux petits élèves et Mlles Taillefer et Walsh les couronnaient.

Dans l'assistance outre les personnes déjà mentionnées: M. LaBarre, M. Marsolais, N.P., Mmes L. de G. Beaubien, Théo. Bruneau, Mme L. Beaubien, Mme Alfred Tarrut, Mlle Rolland, Mlle Gravel.

AU BENEFICE DE L'ECOLE

Une vitrine où sont exposés des articles de tricot, de lingerie et de broderie, est installée dans l'une des salles de l'hôpital. En novembre prochain, une grande vente de tous ces articles sera organisée au bénéfice de l'Ecole des Enfants Infirmes. Les personnes désireuses d'envoyer des dons sont priées de les adresser à Mme H. Prieur, Hôpital Sainte-Justine.

VISITEZ LA PLUS CHIC MAROQUINERIE de MONTREAL

Le plus beau et le plus gros assortiment d'articles en cuir et accessoires de voyage jamais vu ici.

Nous avons prévu tous les besoins du voyageur en

Chemin de fer
Bateau
Automobile.

Prix spéciaux.

Johnsons LIMITED

MAROQUINERIE DE PREMIERE CLASSE
472 rue Ste-Catherine Ouest
quelques portes à l'est de Peel

PLUS DE CINQUANTE ANS D'EXPERIENCE

COMPLETS D'AFFAIRES

Paraissez le plus avantageusement, durant l'été—faites nettoyer et presser vos complets à intervalles réguliers, par nos Experts, détenteurs de Médaille d'Or.

Teinturiers — British-American YOrk DYEING CO. LIMITED YOrk — Nettoyeurs

UPtown 1999 — WEstmount 6269 — ESt 0087.

PLUS DE 7 MILLIONS DE VERRES VENDUS CHAQUE JOUR

Buvez Coca-Cola

Vendu partout.
Essayez-le glacé.

THE COCA-COLA CO. OF CANADA LIMITED, • MONTREAL, QUE.

SAINT-JEAN-BAPTISTE 1927

Nous sommes heureux à l'occasion de la fête nationale de nos amis canadiens-français de souhaiter bonne fête à tous et de remercier notre distinguée clientèle pour son continuel encouragement.

Nous tenons aussi à lui assurer que, comme par le passé, nous n'épargnerons rien pour toujours donner la meilleure satisfaction.

Greenwood & Kahn
LIMITED
292 ouest, Sainte-Catherine
Voisin du théâtre Princess.

Une Paire de Ex Toe

Dure 3 ou 4 fois plus longtemps que les Bas ordinaires

Et vous payez $1 pour ces jolies et nouvelles Chaussettes.

UNE NOUVELLE découverte dans la fabrication de chaussettes pour hommes. Elle offre une énorme économie du fait que ces belles chaussettes durent 3 ou 4 fois plus longtemps. Nous l'appelons Ex Toe.

Ce diagramme illustre l'invention de l'Ex Toe. Cependant vous ne pouvez ni l'apercevoir ni vous en rendre compte dans les chaussettes elles-mêmes.

* * *

Aux orteils où les autres bas s'usent le plus, un fil spécial, résistant, est tissé par un procédé nouveau et différent. On y gagne de la sorte la force de résistance tout en évitant l'épaisseur. Pas de bourelet. Pas d'incommodité. Les chaussettes Ex Toe se présentent en soie Holeproof, riche, lustrée ainsi qu'en d'autres fins tricots. Toutes sont d'une élégance extrême.

Une nouvelle série de couleurs vient d'être introduite. Elles sont devenues des plus populaires à New-York et Londres.

En soie $1. et $1.25. Autres tricots également. Soyez certain de demander les Ex Toe. Dans tous les principaux magasins.

Demandez le No 420 en pur fil de soie $1.00

Dan. 11 nuances populaires.

Holeproof Ex Toe Hosiery

(DE FABRICATION CANADIENNE)

Commandes Acceptées par Téléphone. Plateau 7221

Demandez le No 420 Ex. en pure soie. Notre assortiment comprend noir, marine, gris, gunmetal et faon. Pointures 9½ à 12. Pour **1.00**

The John Murphy Company Limited
ETABLI A MONTREAL DEPUIS 1859

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, JEUDI 23 JUIN 1927

49e année—No. 101—Page 23

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

LA PARADE DE DEMAIN FERA REVIVRE QUATRE SIECLES D'HISTOIRE

On verra se dérouler le passé glorieux du Canada dans un thème historique exposé par 40 chars allégoriques.

LA FETE COMMENCE CE SOIR

Demain, la fête nationale des Canadiens-français sera plus grandiose que jamais, car elle sera, en même temps, cette année, le prélude des fêtes de la Confédération.

Cete fête, préparée avec soin et diligence, est attendue avec impatience par tous les citoyens de la ville de Montréal et des environs et elle sera surtout brillante par la grande procession de la Saint-Jean-Baptiste qui illustrera les quatre siècles glorieux de notre histoire qui a eu pour berceau la province de Québec.

Ces siècles passés passeront devant les yeux de toute notre population grâce aux 40 chars allégoriques qui dérouleront le grand thème historique des débuts de la colonie jusqu'à nos jours, du temps de Cartier, le navigateur malouin jusqu'au temps de Cartier, l'homme d'état canadien, l'un des Pères de la Confédération Canadienne.

Et ce passé ne revivra pas seulement par l'allégorie, mais il sera plus vivace encore par la présence dans nos murs de la noble survivante de 1867, Mlle Hortense Cartier, fille de Sir Georges-Etienne, qui assistera elle-même à la grande procession de demain.

Mlle Cartier verra se dérouler la procession du haut de l'estrade des consuls, en face de l'immeuble des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke ; mais, avant cela, elle fera en auto tout le parcours de la procession, pour voir les décorations et saluer la foule de ses compatriotes.

La grande parade commencera à 3 heures précises et partira du Parc Lafontaine, rue Papineau pour se terminer à l'avenue Atwater.

Elle aura un mille et demi de long sur un parcours de trois milles et comprendra 40 chars allégoriques, 30 musiques militaires, les vétérans de la guerre, les corps de cadets, les gardes, les différentes sections de la Saint-Jean-Baptiste, etc.

La ville a fait construire quatre arcs de triomphe, le long du parcours et des estrades pour les invités d'honneur ont été dressées en face des édifices publics.

Le corps de police a promis un service d'ordre parfait et tout laisse prévoir que cette procession sera la plus belle encore vue à Montréal.

LE FEU DE LA SAINT-JEAN

La fête commence dès ce soir au Parc Lafontaine, alors qu'on allumera le bûcher de la Saint-Jean.

Demain soir, il y aura un grand feu d'artifice sur le parc Jeanne-Mance.

Le matin, des messes spéciales seront chantées dans les différentes églises de la ville pour commémorer la fête du patron des Canadiens-français.

Mgr Georges Gauthier, archevêque-administrateur du diocèse de Montréal, officiera à la messe dite à l'église Saint-Jean-Baptiste, à 9 heures, et Mgr Deschamps, évêque auxiliaire officiera à la messe de l'église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h. 30. La messe patronale de l'église Saint-Jacques aura lieu à 8 heures et celle de l'église du Saint-Sacrement, à 9 heures.

UN MEURTRE. EST COMMIS. CE MATIN. RUE SAINT-GEORGES

Une tragédie se déroule au numéro 1204-A de la rue Saint-Georges. – La police arrête un individu.

UNE FEMME DONNE L'ALERTE

Vers onze heures et demie ce matin, au numéro 1204-A de la rue Saint-Georges, John Dubik, ouvrier, a été tué à coups de bouteilles. Dubik résidait à cette adresse. Peu de minutes après le meurtre, une femme, coupaillée et pleine de sang entrait à l'épicerie Stein, 1209 de la même rue et demandait une bouteille de bière. Pendant qu'on la servait, elle demanda à l'épicier de faire venir le fourgon de la Morgue, ajoutant: "Je pense qu'un homme est mort au numéro 1204-A". L'épicier jugea plus urgent d'appeler la police. A midi moins le quart, le sergent Bricault, l'inspecteur Maranda, l'inspecteur Mercier, les agents Murray, Simard et le capitaine-détective Lemire étaient sur les lieux. A midi, la foule était considérable devant la maison du meurtre.

Dubik, Autrichien, âgé d'environ 48 ans, pensionnait, à ce que prétend l'épicier Stein, depuis trois ou quatre ans chez la femme dont on a parlé. Cette femme s'appelle Ida Cramsuski. Son mari serait présentement à Sudbury, Ont. D'après les apparences, la victime aurait passé la nuit à la maison, puisque, hier soir, vers 10 h. et demie, il est allé chercher deux bouteilles de bière à l'épicerie.

D'autre part, l'individu qu'on a arrêté comme témoin, et dont le nom est encore inconnu à une heure moins le quart, est allé lui aussi chercher de la bière: deux bouteilles, vers huit heures et demie, hier soir. Ce témoin, arrêté par la police, n'a pas de sang sur lui. C'est un homme d'environ 40 ans, un étranger.

La police semble croire que le meurtre a eu lieu au cours d'une bagarre à coups de bouteilles. Les blessures de la victime, comme celles de la femme ont certainement été infligées par la rupture d'objets en verre.

On a trouvé du sang sur quelques bouteilles de bière dans la cuisine, les lampes électriques ont été cassées, vraisemblablement par des objets lourds volant en l'air. La police incline à croire que le plancher de la maison a été lavé ce matin, afin d'en effacer les taches de sang.

Quand les constables Bricaut et Murray sont arrivés, trois personnes étaient dans la maison: le mort, baignant littéralement dans le sang, le mystérieux témoin que l'on a arrêté et la femme. A une heure, tout le monde attendait l'arrivée du docteur Derome, pour les premières constatations. A la même heure, le fourgon de la Morgue était à la porte, attendant, avec le détective Pusie, de la Cour du coroner.

Chose assez surprenante, les voisins n'ont entendu aucun bruit dans la soirée ou dans la nuit. Il est vrai que le logis est en sous-sol, et sans beaucoup d'ouvertures.

La police empêche, à une heure, les journalistes d'entrer. Les constables ou détectives Ph. Bélanger, Tourville, Gauthier sont arrivés sur les lieux en auto pour joindre leurs efforts à ceux de leurs confrères précédemment rendus.

L'AVIATEUR LOW APERCOIT AU-DESSUS D'UN PETIT LAC, NON LOIN DU LAC ONATCHEWAY, UN "OBJET ETRANGE"

Il survolera de nouveau la région pour mieux se rendre compte de ce qu'il a vu. – Dix mille "messages" à Nungesser et Coli distribués au cours de la randonnée de l'avion.

LES SIGNAUX LUMINEUX

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — La grosse nouvelle qui nous arrive du Lac Saint-Jean, est l'envolée des aviateurs Low et Stephens.

Après une étude approfondie des plans mis à leurs dispositions par la compagnie Price, les deux vaillants aviateurs ont légèrement modifié leur course, hier, et s'en sont tenus à survoler le terrain d'où sont supposées partir les lumières mystérieuses qui occupent tous les esprits depuis maintenant treize jours.

Après avoir quitté le Saguenay, ils ont survolé pendant quelques minutes la capitale du Saguenay en prenant chaque fois de l'altitude.

Enfin vers 10 heures 40 (heure normale), ils disparaissaient derrière les montagnes qui bordent le Saguenay en face de la ville de Chicoutimi.

Ils survolèrent ainsi la rivière Shipshaw avec une course nord et avant d'arriver au lac Onatchiway, ils se dirigèrent plus à l'ouest pour passer juste au-dessus du Lac Tchitagama et atteindre ainsi la rivière Grande Péribonka. Puis ils volèrent au-dessus de cette rivière en suivant son cours en aval jusque vis-à-vis le lac Onatchiway. Prenant ensuite leur course vers le sud, ils survolèrent en zig-zags le lac Onatchiway et le lac Vert et une foule d'autres lacs de moindre importance, pour revenir enfin vers le Saguenay et à leur port d'ancrage de l'ouest à l'est.

Cette course dura trois heures. Reçu au vieil aérodrome de la compagnie Price par M. McCracken, M. Low a d'abord expliqué en détail la course suivie par sa machine, puis il a annoncé de suite son intention de survoler de nouveau et très attentivement la partie de terrain qui s'étend du lac Vert au lac Onatchiway, à cause d'un certain objet rougeâtre qu'il a aperçu sur la rive d'un petit lac placé à environ quatre milles de la Baie Boiteuse du Lac Onatchiway, à mi-chemin entre ce lac et le lac Vert.

Il m'a été tout à fait impossible de reconnaître ce que pouvait être cette chose, a déclaré M. Low. "C'est un objet rougeâtre ne ressemblant en aucune façon à la forme d'un camp de chantier ou de trappeur. Ce n'est pas non plus une roche à fleur d'eau à moins que mes yeux, fatigués de regarder toujours très attentivement ne m'aient trompé. J'ai très bien reconnu au-dessus du lac Tchitajama, une chaloupe à gazoline qui se dirigeait vers l'extrémité sud-est de ce lac.

"J'ai aussi vu des hommes qui travaillaient au lac Onatchiway, mais ce point rouge brunâtre placé sur les bords du petit lac m'intrigue énormément. Et se tournant le capitaine Stephens, dit simplement: "We have to go back to that red little spot to be through with".

LES MESSAGES AUX "AS"

Les feuilles imprimées par les soins de la compagnie Price et portant d'un côté la carte régionale du Saguenay, et de l'autre les mots que nous avons rapportés hier, ont été jetés par paquets de plusieurs centaines au-dessus de la région survolée.

C'est M. Georges Low lui-même qui jetait les messages en bas de la machine allée. Il en a distribué approximativement dix milles dans sa randonnée, et en jettera encore autant aujourd'hui.

Hier midi, M. A. Godin, du département forestier de Price Bros, reçut le message suivant:

Deux hommes envoyés à la rivière Blanche rapportent qu'ils ont vu, à 10 heures hier soir, une lumière très brillante pendant une minute, dans la direction de 20 degrés nord-ouest magnétique.

En résumé, on remarque chaque jour quelque chose de nouveau, mais le mystère n'a pas encore été percé et l'intérêt que manifestait le public aux premiers jours n'a fait que grandir. Une chose demeure indiscutable, des signaux sont faits dans les bois. Ces signaux sont faits par quelqu'un. La grande forêt du Saguenay gardera-t-elle son secret ? D'ici samedi matin, des développements intéressants ont le temps de se produire.

L'itinéraire du service postal aérien

OTTAWA, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. P. J. Veniot ministre des postes a décidé qu'Ottawa sera sur l'itinéraire du service postal aérien qui sera inauguré au mois de septembre. Le point de départ sera la Pointe au Père, car il s'agit de la malle européenne et les avions la transporteront à Québec, Montréal Ottawa, et Toronto.

De là par chemin de fer pour les points plus à l'ouest. Ce service sera confié aux aviateurs de la défense nationale. Si les expériences donnent satisfaction le service sera augmenté.

D'émouvantes funérailles

(SUITE DE LA PAGE 21)

curé de Ste-Cécile, et F. Bourgeois, vicaire à St-Philippe, comme diacre et sous-diacre, M. J.-E. Paquin, dirigeait les cérémonies.

L'inhumation a eu lieu dans la crypte de la chapelle des Ursulines.

Dans le sanctuaire on remarquait le Rév. P. A. Joyal, o.m.i., supérieur du couvent du Cap de la Madeleine, des RR. PP. Franciscains, M. l'abbé A. Vallée, principal de l'Ecole Normale. Des représentants des diverses communautés religieuses assistaient aux funérailles entre autres un groupe nombreux de la comunauté des RR. SS. Marie Réparatrice.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait les sénateurs J.-A. Legris et Jacques Bureau, M. Maurice Duplessis, député provincial de Trois-Rivières, Son Honneur le maire Arthur Bettez, l'échevin J. B. Loranger, le Dr C. N. Deblois, les notaires J. A. Trudel, Victor Abran, Louis Normand, MM. Dominique Toupin, Roch Sawyer, O. Cloutier, E. Carignan, C. de Grandmont, F. X. Verrette, W. Larivière, Edouard, Langlois, avocat J. A. Gosselin, Auguste Désilets, avocat, A. Aubry, E. Rivard, C.-E. Vigneault, notaire, greffier de la cour de magistrat, Jos. Doyon, grand connétable, Robert Grant, Wellie Juneau, Fortunat Lord, avocat, A. Provencher, protonotaire, A. Thibodeau, T. Malone, Pierre Dupont, Jos. Désilets, S. Morrissette, L.-P. Mercier, N.P., etc.

Offrandes de messes: MM. Joseph Camirand, Pascal Montplaisir, l'honorable sénateur Jacques Bureau et Mme Jacques Bureau, l'honorable Dr L.-P. Normand, le Dr et Mme C.-N. DeBlois, M. Napoléon Dufresne, la famille Desroberts, MM. Omer Camirand, Henri Désilets, Louis Normand, M. et Mme François Désilets, M. U.-E. Morrissettee, Mme A. Jetté, Montréal, et M. l'abbé F. Bourgeois, M. et Mme Joseph Désilets, M. Auguste Désilets, avocat, M. Maurice Duplessis, avocat, M.P., Mme J.-A. Pelletier, M. Art. Spénard.

Télégrammes: les hons. sénateurs C.-P. Beaubien, Raoul Dandurand, N.-A. Belcourt, et M. Louis Montplaisir.

Des messes ont été chantées au couvent des religieuses Marie Réparatrice de Montréal et de S.-Laurent. Un trentin grégorien a été offert par le religieuses de Marie Réparatrice de Trois-Rivières.

Bouquets spirituels: Religieuses de Marie Réparatrice de Montréal, de S.-Laurent et de Trois-Rivières, religieuses Ursulines, religieuses du Précieux-Sang, etc.

Le Sénat a envoyé une couronne de fleurs.

L'honorable Hippolyte Montplaisir était né au Cap-de-la-Madeleine, province de Québec, le 7 mars 1846.

Il est le fils de Pascal Montplaisir et de Victoria Crevier, son épouse.

Après ses études commerciales à l'académie des Trois-Rivières, il consacra sa vie à l'agriculture.

Il a été maire du Cap-de-la-Madeleine pendant vingt-cinq années consécutives et préfet du comité de Champlain pendant six ans.

Il a rempli les fonctions de secrétaire-trésorier de la commission scolaire de son village pendant trente-huit ans.

Il fut élu député à la Chambre des Communes aux élections générales de 1874 et garda son mandat jusqu'à la prorogation du sixième Parlement en 1891.

Le 2 janvier 1891, il fut fait membre du Sénat canadien par Sir John MacDonald. Il avait épousé Mademoiselle E.-M. Ayir. Il était conservateur en politique.

LES CONVENTIONS

(SUITE DE LA PAGE 21)

la salle publique, à 2 heures de l'après-midi (heure solaire).

Lundi, 27 juin—

Comté de Jacques Cartier: Salle de l'hôtel de Ville de Lachine à 8 heures p.m.

Mardi, 28 juin—

Comté de Joliette: A Joliette, dans la salle du marché à 2 heures de l'après-midi (heure solaire).

Mercredi 29 juin—

Comté de Terrebonne: A St-Jérôme, à 2 heures de l'après-midi (heure solaire) dans la salle de l'hôtel Maurice.

Comté de St-Henri (Montréal): Salle du Club Patenaude à 8 heures du soir, 71 rue Vinet.

Dimanche, 2 juillet—

Division Sainte-Marie: L'endroit sera publié dans les journeaux.

Dans Brome-Missisquoi, la convention aura lieu le samedi après-midi, 25 juin sous la présidence de M. Geo. N. Boright et F.-X.-A. Giroux, c.r.

Dans le district de Sherbrooke, la convention sera tenue entre le 27 et le 30 juin, sous la présidence conjointe de MM. W.-H. Lynch c.r., et Samuel Gobeil, de La Patrie.

Il en sera de même dans le district de Hull, où la convention sera sous la présidence de M.-F.-A Labelle, N.P.

Les orateurs à la convention de Laprairie-Napierville seront MM. A. Brassard, c.r., Gustave Monette, avocat, Auguste Boyer, avocat, et Léo Doyon. A Chambly-Verchères adresseront la parole MM. J.-H. Rainville, H. Béique, Joseph Lamarre, c.r., J.-Arthur Gareau, échevin et autres.

Décorations à l'hôtel de ville

L'immeuble de l'hôtel de ville était déjà tout décoré aujourd'hui, à l'occasion de la parade de demain. Les drapeaux aux trois couleurs ornaient les diverses fenêtres de l'édifice cependant que l'on remarquait, ici et là, des drapeaux Union Jack. On se prépare activement à la grande fête de demain.

Un dernier appel aux manufacturiers

Son Honneur le maire Martin a fait un dernier appel aux manufacturiers à l'occasion de la fête de la S.-Jean-Baptiste. Il a demandé à ces manufacturiers de donner congé à leurs employés, au moins aux employés canadiens-français. Le maire compte que tous pourront voir la grande parade de demain à l'occasion de la fête des Canadiens-français.

FIN DE L'ENQUETE SUR LE CINEMA

Le bureau de censure s'est toujours rendu au désir des autorités religieuses.

La commission royale d'enquête sur le cinéma en général, et sur la tragédie du Laurier Palace en particulier, a siégé, ce matin, au palais de justice. Les derniers témoins, pour ce qui est de Montréal, ont été interrogés. Tout le travail de l'enquête doit se terminer la semaine prochaine alors que les avocats qui ont pris part à l'enquête, se feront entendre, le 29 dit-on. S'il y a lieu cependant, la commission ira siéger lundi prochain à Valleyfield et à la Rivière-du-Loup pour y entendre quelques témoins.

A la séance de ce matin, cinq témoins ont été interrogés: M. le chanoine Harbour, M. l'abbé Charles Beaudin, le doyen Carlisle, le Rév. Stretford, M. Roussy de Sales, directeur du Bureau de censure de la province et M. L. J. Lefebvre, avocat.

M. LE CHANOINE HARBOUR

Sur l'invitation de M. Roussy de Sales, il a déjà été appelé pour censurer certains films. Il s'agissait de scènes où il y avait un prêtre, ou quelques cérémonies religieuses étaient représentées. Le bureau de censure s'est toujours rendu à ses remarques déclare M. le chanoine Harbour. Cela lui est arrivé une dizaine de fois de se rendre ainsi censurer des films. Le témoin a écrit des articles dans la "Semaine Religieuse" sur la sanctification du dimanche par rapport au cinéma. Ils seront produits au dossier de l'enquête. Les opinions énoncées dans ces articles sont surtout celles de Mgr l'archevêque et le témoin les a écrits sur sa demande. Quant à la moralité des films, M. le chanoine Harbour exprime son idée générale en disant qu'on ne peut prendre de mauvais moyens pour justifier une bonne fin. En terminant, il rend hommage à M. de Sales et à ses collègues qui censurent les films.

M. L'ABBE CHS BEAUDIN

Il est allé lui aussi, 7 ou 8 fois en tout, censurer des films sur la demande de M. Roussy de Sales. Son opinion est la même que celle de M. le chanoine Harbour. Il rend hommage à l'honnêteté et aux dispositions de M. de Sales en tout point de vue. "Il serait difficile, à l'heure qu'il est, a-t-il dit, de trouver un homme pouvant remplir la charge de censeur mieux que M. de Sales".

M. LE DOYEN CARLISLE

Il est de la Christ Church of England. Le témoin a aussi été appelé à censurer certains films. Il l'a fait pour la dernière fois il y a trois mois. Il s'agissait d'une scène représentant un jeune ministre tombant amoureux d'une jeune parisienne. Ce film n'a pas été dévoilé sur l'écran.

Le témoin va occasionnellement au théâtre et il n'a jamais vu dans cette province un film qui puisse scandaliser un adulte.

M. STRATFORD

Il est de l'église St. James the Apostle. Comme le témoin qui l'a précédé il a été appelé à censurer certains films. Ceux qu'il a vus pour approbation n'étaient pas présentables et ont été rejetés par le bureau de censure. Tout comme ses prédécesseurs il rend hommage aux censeurs de la province.

M. ROUSSY DE SALES

Interrogé sur une déclaration du juge Choquette à Québec, il déclare: "C'est une infâme calomnie." Un des fils de M. de Sales a fait de la traduction d'annonces pour une compagnie de films, mais il n'a jamais fait de censure.

Me L.-J. Lefebvre, avocat, a été le dernier témoin. Il a parlé d'un certain théâtre de la rue Centre qui, d'après lui, ne répond pas aux exigences des règlements municipaux.

M. LE CHANOINE O. PLANTE, CURE DE N.-D. DE LEVIS, EST NOMME EVEQUE AUXILIAIRE DE QUEBEC

Mgr A.-O. Gagnon, évêque titulaire de Spiga, ancien auxiliaire de feu Mgr Larocque, devient évêque de Sherbrooke. – Mgr Bearzotti nommé prélat.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

ROME, 23. — (Presse Associée). — Au consistoire public tenu aujourd'hui, Le Souverain Pontife a désigné Mgre Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec et évêque titulaire de Doberus, Macédoine. Mgr Alphonse-Osias Gagnon est nommé évêque de Sherbrooke.

LES NOUVEAUX CARDINAUX

Pie XI a conféré le chapeau rouge au cardinal Lauri, élevé au cardinalat au mois de décembre dernier, et au cardinal Van Roey, archevêque de Malines, crée cardinal au consistoire secret de lundi dernier.

Le cardinal Hlonda, archévêque de Posen, élu cardinal lundi dernier, recevra le chapeau rouge des mains du Président de la Pologne.

MGR BEARZOTTI

OTTAWA, 23. — Du correspondant de la "Patrie"). — Mgr Joseph Bearzotti, secrétaire de la légation apostolique au Canada a été nommé prélat apostolique par Rome. Un câblogramme a confirmé, ce matin, cette nomination.

Mgr OMER PLANTE

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mgr Omer Plante est né à Saint-Michel de Bellechasse le 2 janvier 1867., de Célestin Plante, boulanger, et de Marie-Anne Laverty Chamberland. Il fit ses études à Québec où il fut ordonné prêtre par Mgr Bégin le 27 mai 1893. Il fut professeur d'histoire au Petit Séminaire de Québec de 1893 à 1899, vicaire à Montmagny en 1899; aumônier à Spencer-Wood de 1899 à 1900; en Europe de 1900 à 1901; en repos de 1901 à 1903; aumônier de Mercy en 1903. Il fut ensuite curé de l'Ange Gardien et de Beauport. En l'automne de 1925, il fut nommé chanoine et procureur de l'archevêché de Québec. A la mort de Mgr Gosselin, curé de Lévis, M. le chanoine Plante fut appelé à lui succéder. Il occupe ce poste depuis le 11 février 1926.

M. Brodeur est élu chef suprême

L'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif, a été élu, à l'unanimité chef suprême de l'Ordre des Forestiers Canadiens, au congrès annuel tenu à Ottawa, ces jours derniers. Les élections ont eu lieu hier.

Tué par un camion

Maurice Lapierre, 13 ans, 3926 rue Mentana, s'est fait tuer, à 5 h.

MAURICE LAPIERRE, neveu du shérif, qui s'est fait tuer par un camion, hier après-midi.

15, hier après-midi, par un camion. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury du coroner, cet avant-midi.

Succursale Saint-Anselme

Tous les membres sont invités à se réunir vendredi matin pour 9 hrs et demie, au coin des rues Bercy et Rouen, pour assister à la Grand'Messe qui aura lieu à l'église de St-Anselme et à la procession du matin et ainsi que celle de l'après-midi.

CHEZ LES VETERANS

Tous les vétérans canadiens-français membres ou non de la section Ville-Marie de la Légion canadienne des vétérans sont instamment priés de prendre part à la parade de la S.Jean-Baptiste. Le point de rassemblment sera sur la rue Sherbrooke, en face de l'Ecole Normale.

Le segt-major Tom Crevier, M.O., aura charge de la parade.

Réception après la parade au club des Vétérans, 595, Ste-Catherine Est.

AUX FUNERAILLES IMPOSANTES DU CONDUCTEUR DUFRESNE

Photographies prises, ce matin, aux funérailles du conducteur de tramway, Georges Dufresne, qui fut tué dans un accident. On voit les membres de la famille suivant le corbillard, un détachement des employés de tramway et la musique des employés de tramway. Les funérailles eurent lieu, ce matin, à Villeray. (Cliché du photographe de la "Patrie".)

La Patrie

MONTREAL, 23 JUIN 1927

LA FETE NATIONALE

Rien dans la célébration solennelle dont les feux de joie qui seront allumés ce soir marqueront l'ouverture ne répond aussi bien aux sentiments qui doivent en ce moment animer toute la race canadienne-française que l'heureuse inspiration que l'on a eue d'unir inséparablement cette année la manifestation du 24 juin et celle du 1er juillet. Jusqu'ici, la Saint-Jean-Baptiste et l'anniversaire de la Confédération se présentaient bien à une semaine d'intervalle: mais les deux fêtes ne se rattachaient pas plus l'une à l'autre que si elles fussent venues à plusieurs mois l'une de l'autre. Nous célébrions la première avec éclat: l'autre nous laissait curieusement indifférents.

Pourtant la fête du 1er juillet devrait nous exalter plus que nos concitoyens anglo-saxons. Notre race s'est établie sur le sol du Canada deux siècles avant eux, et, depuis un autre siècle et demi, nous ne tenons à notre ancienne mère patrie par aucun lien politique.

Une large proportion de nos compatriotes d'origine anglaise considèrent encore l'Angleterre comme leur patrie et partagent entre elle et le Canada leur sentiment patriotique. Nous, Canadiens-français, ne connaissons qu'une patrie, et c'est le Canada. Notre race est enracinée au sol canadien.

Par suite, si nous y réfléchissons, la fête du 1er juillet devrait nous inspirer des élans patriotiques pareils à ceux qui font vibrer le peuple français le 14 juillet et nos voisins américains le 4 juillet.

Et nous devrions bénir le hasard qui, en faisant coincider ces deux fêtes, nous invite en quelque sorte à confondre dans une même exubérante manifestation la fierté que nous ressentons de notre origine française et l'attachement que nous avons en commun avec nos concitoyens anglais envers la patrie canadienne.

Cette réunion de notre double idéal patriotique ne devra cependant pas être un accident du soixantième anniversaire de la Confédération. Nos deux fêtes devraient être liées pour toujours comme, dans l'intérêt de la patrie canadienne, nous devons nous évertuer à réaliser une union de plus en plus étroite entre les deux races, puisque c'est par leur commun effort qu'elle tendra à la brillante destinée qui lui est promise.

C'est la pensée qui a inspiré il y a soixante ans les Pères de la Confédération quoique, par suite de l'évolution qui s'est accomplie, elle prête à une différente application pratique. C'est Sir Etienne-Paschal Taché, que les Pères de la Confédération choisirent pour présider la mémorable assemblée où furent adoptées les soixante-douze résolutions dont l'Acte de l'Amérique du Nord est la résultante, qui a déclaré que le dernier coup de canon qui serait tiré en Amérique pour la défense du lien britannique le serait par un de sa race, et qui, dans une autre occasion s'écriait:

> Est-il un homme parmi nous qui ne soit prêt à proclamer: "Non, je ne renierai pas le sang qui coule dans mes veines; ce sang, comme celui de mes aïeux, est à la patrie, à la souveraine dont je suis le sujet, et pour elle il est prêt à couler quand il sera temps"... Pour qu'une nation soit grande, il faut qu'elle sache se faire respecter. La guerre est sans doute un très grand fléau, mais pour la prévenir il faut qu'un peuple sache montrer un esprit guerrier lorsque les circonstances le commandent.

Sir Etienne-Paschal Taché envisageait à cette époque le service militaire comme une obligation inséparable de notre allégeance. Les temps ont changé. Le Canada a participé avec une générosité magnifique à la dernière guerre, mais il n'y était point en service commandé. Sa contribution a été toute spontanée. Le Canada offrait son bras à l'Angleterre parce qu'il défendait du même coup ses intérêts communs dans l'Empire.

Mais le maintien du lien britannique auquel nous tenons autant que, il y a soixante ans, sir Etienne-Paschal Taché, nous commande d'autres devoirs dont le plus impérieux nous oblige à travailler harmonieusement avec nos concitoyens anglo-saxons à pousser le développement de notre pays jusqu'à son parfait épanouissement, à nous associer sans réserve à eux pour former une nation unie, prospère, heureuse, soutenue par un commun idéal patriotique.

MONTREAL

D'où vient ce nom majestueux ? qui l'inspira à Jacques-Cartier ? Voilà ce qu'on commence à se demander car, depuis quelque temps, — le fait est notable,—il semble qu'on s'intéresse davantage à la petite histoire. Cette curiosité nouvelle indique même une heureuse disposition d'esprit. Chacun tend à mieux connaître les origines. C'est comme l'éveil d'une conscience nationale qui s'analyse et, pour cela, remonte aux sources. Le vrai patriotisme n'a pas de meilleur procédé.

Il y a donc quatre thèses. Nous les trouvons justement esquissées dans le dernier numéro de "Nova Francia", l'organe de la société d'histoire du Canada de Paris, sous la signature de M. Emmanuel de Cathelineau.

Les uns prétendent que "Mont Royal" avait pour but de signifier la beauté et la majesté de la montagne dominant la ville sauvage d'Hochelaga. Mais on objecte aussitôt que "royal", dans ce sens, est moderne et n'était sûrement pas usité avec la même signification au temps de Cartier. L'adjectif est-il même français dans ce sens ? demande l'auteur de l'étude que nous analysons. On ne le trouve pas, en effet, dans Littré. Il est certain, d'autre part, que pour désigner la beauté d'un lieu on disait tout simplement : Beauport, Belle-Isle, et ainsi de suite.

D'autres disent que la ville actuelle était déjà, pour les Indiens, la "cité royale", et que Cartier ne fit que donner le même nom au mont qui la dominait.

Une troisième version veut que l'épithète royal n'ait été que pour honorer le Roi. C'est l'explication la plus simple, et non la moins plausible. L'habitude était courante, d'ailleurs, au temps des premiers découvreurs. C'est pour honorer le dauphin, par exemple, qui était duc d'Orléans, que l'île sise en face de Québec prit ce nom. Et l'on retrouve ainsi divers noms qui rappellent les princes et divers membres de la famille royale. Pourquoi n'aurait-on pas pensé au roi lui-même en baptisant le site qui parut le plus majestueux et le mieux approprié ?

Il y a enfin une dernière explication, et qui s'apparente à la précédente. Cartier aurait songé à honorer le roi, mais à faire plaisir en même temps à l'un de ses compagnons, M. de Pontbriant, fils du seigneur de Montréal. C'est la prétention de la famille. Elle s'appuie du fait que Claude de Pontbriant de Mont-réal s'affublait déjà de ce surnom prédestiné. D'autres vont même jusqu'à dire que ce fut lui le véritable parrain de la montagne d'Hochelaga, et qu'il n'hésita pas, avec la permission de Cartier, à lui donner son nom bien sonnant.

Cartier ne s'est pas expliqué là-dessus. Les chercheurs ont donc beau jeu. Mais les plus avisés d'entre eux, dont M. de Cathelineau, semblent pencher pour les deux dernières interprétations qui ne s'excluent aucunement. Libre à nos lecteurs de prendre parti.

LA FRENESIE DE LA VITESSE

Le ministre de la Voirie annonce que l'administration va sévir avec une extrême rigueur contre les automobilistes qui s'obstinent à ne pas respecter la loi quant à la vitesse permise sur la grande route. Les infractions ont été depuis le commencement de la saison trop fréquentes, d'où la nécessité de les réprimer en redoublant de sévérité. Outre les pénalités ordinaires décrétées par la loi, leur permis de conduire sera sommairement retiré aux délinquants. L'hon. M. Perron annonce qu'on en a déjà retiré plus de trois cent.

Ces mesures sont entièrement justifiées par la nécessité de protéger les piétons et les automobilistes eux-mêmes, et d'empêcher en même temps la détérioration que le roulement effrené cause à la surface du chemin.

L'on entend de tout côté rendre à l'hon. M. Perron le témoignage qu'il a merveilleusement organisé le service d'entretien de notre réseau de bonnes routes, qui est maintenant à la charge de la province. On ne saurait trouver mauvais qu'il ne permette pas aux frénétiques de la vitesse d'aggraver démesurément ce fardeau en s'obstinant à violer les règlements.

Les automobilistes de la province et les touristes doivent par conséquent se tenir pour avertis. Chacun comprend qu'il est facile d'excéder la vitesse permise. Avec les voitures si puissantes et si perfectionnées que nous avons de nos jours, quand on roule à trente milles à l'heure sur la route unie et droite, on a l'impression de n'avancer que lentement, et, si on ne s'observe, on est porté à appuyer machinalement sur l'accélérateur.

L'automobiliste qui voudra éviter le désagrément d'être pris en contravention fera donc bien de se surveiller et de tenir un oeil sur son vélocimètre.

D'un autre côté, il va de soi que, tout en se conformant à leurs nouvelles instructions, les agents préposés au service de la circulation devront user de discernement. La loi fixe la vitesse maximum à vingt milles dans les villages et à trente en rase campagne. Cela ne veut pas dire qu'il est permis de faire du vingt milles dans un lieu habité où il y aura par exemple un attroupement sur la voie publique, ni de s'engager dans une courbe à une allure de trente milles. Il peut être plus dangereux de faire quinze milles au coeur d'un village que quarante sur la grande route, lorsqu'elle est en droite ligne et qu'aucun obstacle n'est en vue jusqu'à une considérable distance.

Nous présumons que les agents préviendront avec plus de succès les accidents en s'appliquant à surveiller surtout les endroits périlleux plutôt que de se tenir où la circulation est facile et à chercher à surprendre un automobiliste faisant par exemple trente-cinq milles au lieu de trente, lorsque cette vitesse est exempte de danger. Dans l'Ontario et dans plusieurs villes des Etaats-Unis, on a récemment relevé le maximum de vitesse admis par les règlements. Dans certains Etats, il n'y a aucun maximum déterminé par la loi, et la vitesse permise est simplement celle que recommande la prudence.

Avec cette réserve, nous attendons les meilleurs résultats de l'avis donné par le ministre de la Voirie.

LA CONFERENCE DE GENEVE

Il est bon d'apprendre que le premier résultat de la conférence du désarmement naval, qui se tient actuellement à Genève, sera de libérer le contribuable. Mais on ne sait pas encore comment.

A suivre, en effet, le compte-rendu des délibérations, on se demande quel sera le résultat de tout cela. D'où viendra la réduction dans le coût et dans la construction même ? Chacune des trois grandes puissances a son projet. Elle offre des concessions sur un point, mais insiste sur tel autre point qu'elle déclare essentiel. Or, il se trouve que l'une se montre intransigeante précisément sur ce que l'autre veut sacrifier.

C'est ainsi que l'Angleterre serait prête à réduire le tonnage de ses unités, et à réduire aussi le calibre des canons.

Mais aussitôt les Etats-Unis interviennent et montrent que cela n'est pas posible. Leur délégué fait ressortir que des canons plus petits permettraient d'armer les vaisseaux de la marine marchande, en cas d'urgence, et qu'alors l'Angleterre aurait manifestement un avantage trop marqué sur les autres.

Et cela amène aussi la question des bases navales. Ce sujet n'était pas inscrit à l'agenda, et les Etats-Unis eux-mêmes insistent pour qu'on s'en tienne au programme, quitte à reprendre la question du désarmement à fond à la prochaine conférence de Washington. Car il s'agit de rappeler constamment à l'attention ce projet cher au gouvernement américain.

Mais dès que l'Angleterre parle de réduire de 10,000 tonnes à 7,500 ses croiseurs et destroyers, les Etats-Unis objectent qu'ils seraient alors en état d'infériorité, faute de bases navales aussi nombreuses que celles de l'Angleterre.

Et alors surgit la question tant discutée de Singapour. On connait, là-dessus, l'attitude du gouvernement anglais et l'insistance des dominions intéressés, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ceux-ci ne manquent pas d'intervenir, et c'est sans doute, ce qui fit l'objet d'une conférence, hier, entre leurs délégués et lord Bridgeman, chef de la délégation britannique.

Et, au-dessus de toutes ces discussions, plane toujours la figure énigmatique du Japon. Que veut le Japon ? Personne ne le sait. Le baron Saito ne perdit pas même sa placidité quand le délégué américain lui offrit de hausser le quotient de 3 à 4 pour les navires auxiliaire, ceci pour compenser l'infériorité du Japon en fait de croiseurs.

On douterait, encore une fois, du résultat de cette conférence. Nous avons, heureusement, la prophétie apocalyptique de Lloyd George qui ne doute pas du succès. Il ne reconnait de sincérité qu'au président Coolidge, qui veut le désarmement naval, et non aux nations qui veulent le désarmement général. Mais il faut savoir que l'ancien premier-ministre écrit cela pour un syndicat de presse américain.

BREFS COMMENTAIRES

M. Mackanzie King va suivre de près la réforme de la Chambre des lords, dans l'espoir de découvrir un procédé pour réformer le Sénat.

* * *

La chaise électrique peut servir à réformer les criminels. Mais le mieux, dit le "Whig-Standard", est de les réformer dans la chaise haute.

* * *

Il n'est que temps de rappeler à ceux qui prononceront des discours à l'occasion des fêtes prochaines que la concision est une des plus admirables formes de l'éloquence.

* * *

La ville a déjà dépenser d'une main leste vingt-cinq mille dollars pour recevoir un visiteur. Elle songe à en dépenser onze mille pour célébrer le passage du soixantième anniversaire de la Confédération.

A travers la presse

ON DEMANDE UNE POLITIQUE SAINE

(Le "Herald", Calgary)

Des milliers de jeunes Canadiens vont voter pour la première fois aux prochaines élections fédérales. Comment voteront-ils ?

Comme ils sont actuellement indépendants, le Herald croit qu'ils vont voter pour le parti qui donnera la meilleure direction suivant un programme pour un plus grand Canada.

AUTRE IDEAL

(L'"Action Catholique", Québec)

Si le Canada français vit; s'il est aujourd'hui robuste et fort; si l'avenir est pour lui rassurant, c'est qu'il s'est trouvé parmi ses enfants des hommes qui ont eu un autre idéal que celui de la richesse et des jouissances égoïstes qu'elle peut procurer, des hommes qui paraissaient ignorer que le mérite personnel est un capital exploitable capable de rapporter beaucoup à celui qui en est doué, et qui donnent tout sans compter à Dieu et à leur patrie. C'est grâce à ces hommes que les oeuvres grandissent, parce qu'elles ont dans leurs assises les sacrifices, mille fois plus féconds que les dollars.

ECHOS D'UNE CONVENTION

(Le "Journal", Edmonton)

Le Canadian Credit Men's Trust Association a tenu de brillantes assises à Edmonton, Alberta. Le lieutenant-gouverneur Egbert souhaita la bienvenue aux délégués au nom de la province et le maire Bury au nom de la ville d'Edmonton.

Le président de la division de l'Alberta, R.-G. Perring, déclara au cours de la convention, que les "credit men" envisageaient l'avenir avec confiance après la dépression des années d'après guerre. Plusieurs orateurs traitèrent ensuite du développement dans l'ouest canadien et de l'amélioration générale des affaires. Les principaux centres commerciaux de l'ouest et de l'est du pays étaient représentés à cette convention qui a remporté le plus grand succès.

UNE BELLE OCCASION

(Le "Herald", Halifax)

En Grande-Bretagne les lettres E. M. B. signifient "Empire Marketing Board". Cette organisation remarquable qui est appuyée par un million de louis de l'argent de John Bull contribue à l'encouragement chez le peuple britannique de l'achat des produits de l'Empire. Le message suivant est répandu partout: "Donnez aux marchandises britanniques le premier choix".

Les producteurs de la Nouvelle-Ecosse devraient suivre l'exemple donné par la Mère Patrie. Les fermes de la Nouvelle-Ecosse étant plus rapprochées de l'Angleterre que celles de n'importe quelle autre partie de l'Empire, les fermiers de la Nouvelle-Ecosse devraient être les premiers à saisir aux cheveux l'occasion qui s'offre.

LE SAINT-LAURENT

(Le "Canada")

Et que ne pourrait-on dire de sa majesté, de son charme, de son pittoresque? Les villes, villages et hameaux qui s'échelonnent sur son parcours, séparés les uns des autres par des forêts ou par des prés, ses plages accueillantes ici et frustes plus loin, ses élargissements qui forment des lacs immenses, les montagnes et coteaux qui font aux paysages des fonds de tableau, la couleur et la voix même de ses eaux, la collaboration de ses innombrables affluents, les surprises qu'il réserve à ses moindres détours, et mille autres attraits encore devraient nous faire choisir notre propre Saint-Laurent pour nos voyages d'agrément et pour notre instruction. Il peut fournir des motifs à nos peintres, à nos poètes, à nos romanciers, à nos historiens, à nos musiciens, à tous nos artistes. Sans sortir de "chez-nous", nous pouvons y faire des voyages autrement intéressants, sous bien des rapports, que ceux que nous entreprenons à l'étranger.

HYGIENE PUBLIQUE

(Le "Presse")

De même, on aura remarqué que, parmi les résolutions adoptées au cours du dernier congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec, couronné d'un si éclatant succès, il en est une qui demande au gouvernement d'étendre aussitôt que possible à tous les districts de la province les bienfaits des unités sanitaires déjà expérimentées heureusement dans certains comtés. Nous savions que ces organisations avaient rendu de précieux services en Angleterre et aux Etats-Unis. Nous avons la preuve qu'ils peuvent nous être grandement utiles à nous aussi. Hâtons-nous de les établir partout sur notre territoire.

A la distinction d'être la province où le taux de la natalité est le plus élevé du Dominion, ajoutons celle d'être la province la mieux organisée au point de vue hygiène. Autrement, que nous servirait la richesse matérielle si nous étions un peuple sans cesse décimé par les maladies contagieuses? La conservation de notre capital humain nous aidera à réussir dans le domaine économique.

L'HON. R. LEMIEUX

(Le "Soleil", Québec)

L'honorable Rodolphe Lemieux est aujourd'hui connu au loin. Il a attiré l'attention des milieux les plus cultivés du vieux monde. Il a été successivement, depuis 1906, chevalier de la Légion d'honneur, puis officier et enfin commandeur. En 1924, Rome l'honorait du titre de Commandant de St-Grégoire le Grand. Voici que l'Académie des sciences morales et politiques de Paris le désigne comme membre correspondant étranger, pour succéder à l'une des plus grandes figures du monde religieux et philosophique, le regretté cardinal Mercier. C'est déjà un honneur considérable que d'être l'un des quarante correspondants étrangers de l'illustre académie; c'est un honneur plus grand encore que de remplacer un homme de la valeur du cardinal Mercier. Nous félicitons le nouvel élu. En lui, on a couronné non seulement le mérite personnel, mais un ensemble de vertus canadiennes dont le Canada français a lieu de s'énorgueillir.

Faits et dicts

Après le médecin, il y a le miracle.

• • •

Nous haïssons la liberté lorsqu'elle n'est que du vagabondage.—André Desson.

• • •

Le souvenir, c'est ce qui reste de mémoire à l'oubli. — Henri de Régnier.

• • •

Ce n'est pas la jalousie qui tue l'amour, c'est le soupçon. Ce qui révolte les femmes, c'est que le soupçon est raisonneur. Il a quelque chose de mathématique, de tâtillon. Il est venimeux et hypocrite: il fait des fiches. Il escroque des confidences, force des secrétaires, ouvre des lettres ou les intercepte... Le soupçon, c'est la jalousie des mufles !"

Francis de Croisset.

• • •

Il n'est pas pour l'homme occidental de besoin plus pressant que de "se définir" à nouveau. L'embarras où il se trouve ne tient pas seulement aux circonstances qui le meurtrissent. La lutte qui ébranle la Cité, c'est d'abord en lui-même qu'elle fait rage. Et de quoi souffre-t-il? De ses pensées diverses, de ses fois différentes, de ses sciences inégales, de ses morales particulières, de ses éducations dissemblables. Il manque d'une vérité ordonnatrice où puiser l'âme de ses actes...

Henri Massis.

• • •

—A bons entendeurs...

Le tribunal de Moscou vient de rendre son jugement dans l'affaire de l'ingénieur allemand Zimmermann.

Ce jugement est d'une très grande importance pour les étrangers qui sont invités par le gouvernement soviétique à venir travailler en Russie.

M. Zimmermann avait été invité par la firme concessionnaire "Calorifère". Un des associés de cette firme, habitant Hambourg, lui proposa un traitement de 500 roubles par mois. Mais une fois en Russie, l'ingénieur reçut un traitement bien moins élevé.

Le tribunal repoussa la plainte de l'ingénieur, et motiva ainsi sa décision:

"Le tribunal se déclare incompétent par ce qu'il s'azit de promesses faites par un étranger d'après les lois étrangères".

• • •

—Distraction d'artiste.

Un jour de matinée, pendant un entr'acte, Mounet-Sully attendait, sur la banquette, au bas de l'escalier des loges, que l'on vint le chercher pour jouer l'acte suivant. Il était fort absorbé.

M. Tristan Bernard parut. Apercevant le tragédien, il s'approcha de lui. Mounet leva la tête et n'eut pas l'air de le reconnaître.

—Tristan Bernard!..., murmura l'auteur de "Triplepatte".

—Tristan Bernard? répéta Mounet, lointain, ce n'est pas moi, monsieur!

Et, majestueux et grave, il reprit sa rêverie.

• • •

—Cela me vieillirait.

M. Louis Andrieux, qui vient si brillamment de soutenir une thèse en Sorbonne, fit, l'autre jour, au Palais-Bourbon, une petite visite à ses anciens collègues.

Quand on lui demanda, raconte Cyrano, ses projets d'avenir, M. Andrieux, qui compte quatre-vingt-six printemps, et qui fut procureur de la République, préfet de police, ambassadeur et député répliqua:

—J'espère me représenter aux prochaines élections !...

—Où ? interrogea quelqu'un. A la Chambre ou au Sénat ?

Et, malicieusement, M. Andrieux de s'écrier:

—Au Sénat, vous voulez rire: cela me vieillirait; à la Chambre, bien entendu !

REVE AILE

Celle à qui va mon rêve ailé, c'est une femme
Dont les doigts n'envieraient pas l'éclat des bijoux
Et qui ne sachant pas si son sourire est doux,
Ne se mirerait qu'en le cristal de son âme.

Elle ne saurait pas ourdir la fine trame
Des mots dorés où s'emprisonnent les coeurs fous,
Elle ignorerait l'art de me rendre jaloux
Et j'aimerais la clarté pure de sa flamme.

Car elle serait simple et droite en tout son coeur,
Et son coeur, sans effort, me ferait du bonheur
Mieux que la joie où s'alourdit mon âme vaine.

Mon désir tomberait quand je prendrais sa main.
Oh! ne plus cueillir les roses du faux chemin
Et tout cela qui fleurit mal, et pour la peine!

Gabriel TALLE.

Connaissons mieux notre Province

—ses sites historiques, ses beautés pittoresques

Figurons pour quelque temps le brouhaha de la ville—la routine journalière—et faisons une belle croisière sur l'un des luxueux bateaux de la Clarke Steamship Co. Allons à

TERRE-NEUVE—GASPE—LA BAIE DES CHALEURS—AU LABRADOR

Visitons les premiers endroits découverts par les explorateurs français et qui furent le berceau de la civilisation sur ce continent. Nous verrons des villages pittoresques, des sanctuaires fameux, des panoramas splendides. Départs réguliers de Montréal et Québec. Croisières spéciales de fins de semaines. Prix modérés. S'adresser à tout agent de voyages ou à la

Clarke Steamship Co Limited
103 Edifice Drummond, MONTREAL

Rien d'aussi Bon que les Saumons de Gaspé, Frais Pêchés

Lorsque tout autre aliment perd de sa saveur, le Saumon de Gaspé, cuit à point, tentera et satisfera toujours. Essayez-en d'épaisses tranches, pour braiser, vendredi, ou un morceau pour bouillir et manger froid avec du concombre croquant. Délicieux !

STRICTEMENT FRAIS PECHE: SAUMON DE GASPE — PETIT FLETAN — MAQUEREAU — SOLES DE NEW-YORK — HADOCK — MORUE — TRUITE DE RUISSEAU — TRUITE DES LACS — POISSON BLANC — HARENGS — DORE — ALOSE, MALE ET FEMELLE — HOMARDS VIVANTS — HOMARDS BOUILLIS — CREVETTES — CAVIAR RUSSE BELUGA, FRAIS, en toute quantité — MORUE NOIRE D'ALASKA — GOLD-EYES DE WINNIPEG — ASPERGES DE CHATEAUGUAY, FRAICHES COUPEES — POMMES DE TERRE NOUVELLES — TOMATES — LAITUE DE BOSTON — CONCOMBRES ANGLAIS — RADIS — OIGNONS DU PRINTEMPS — OEUFS STRICTEMENT FRAIS PONDUS.

Téléphones LANCASTER 7137-7138-7139

HENRY GATEHOUSE & SON

348, rue Dorchester O. (près rue Université), Montréal

Comment faire un SANDWICH au BOVRIL

Etendez simplement un peu de Bovril sur deux minces tartines de pain et beurre — et vous aurez le meilleur sandwich du monde. Excellent pour le thé de cinq heures, les soirées intimes ou pour toute autre occasion où vous n'avez pas le temps de préparer un repas complet. Les sandwiches au Bovril s'imposent chaque fois que vous voulez faire quelque chose de plus substantiel qu'un "sandwich ordinaire". Pour la boîte à lunch de l'ouvrier ou du voyageur, rien ne vaut les sandwiches au Bovril. Bovril vient toujours en aide à la Cuisinière

SANDWICHES au BOVRIL Vous donnent du Boeuf

Villégiatures de la Côte du Maine

PORTLAND OLD ORCHARD BEACH ET KENNEBUNK

NOUVEAU TRAIN TOUT WAGONS-LITS
LE "SPECIAL DE LA COTE DU MAINE"
VIA LES MONTAGNES BLANCHES
Premier train, vendredi le 24 Juin
Tous les jours à partir du 26 Juin

	Heure Solaire Gare Windsor	Heure d'Eté
Dép. de Montréal	8.00 p.m.	9.00 p.m.
Ar. à Portland	5.40 a.m.	6.40 a.m.
Ar. à Old Orchard	6.14 a.m.	7.14 a.m.
Ar. Kennebunk	6.40 a.m.	7.40 a.m.
Dép. de Kennebunk	8.00 p.m.	9.00 p.m.
Dép. d'Old Orchard	8.27 p.m.	9.27 p.m.
Dép. de Portland	9.00 p.m.	10.00 p.m.
Ar. à Montréal	6.55 a.m.	7.55 a.m.

A partir du 21 juin, le train de 9.00 a.m. quittant la gare Windsor, Montréal, et dû à Portland à 7.35 p.m., tous les jours, le dimanche excepté, comprendra un wagon-salon-buffet. Raccordement à Portland, à la même gare, à 8.10 p.m., pour Kennebunk et Old Orchard. Service de wagon-restaurant entre Montréal et St. Johnsbury.

Procurez-vous le dépliant "Les Villégiatures de la Côte de l'Atlantique" de n'importe quel agent.

VOYAGEZ PAR LE **PACIFIQUE CANADIEN**

Bureaux des Billets de Montréal: bureau de la ville, 143 rue St. Jacques, tél. Harbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-ouest.

106-22-24

L'Acadian

MONTRÉAL — LES PROVINCES MARITIMES

Ce Nouveau Train Salon

Quitte Montréal à 6h 40 du soir (Gare Bonaventure)
Arrive à Halifax à 8h 40 du soir
Excepté le samedi, à partir du 26 juin

Ce train est composé d'un wagon-observatoire à compartiments avec bibliothèque et radio, de wagons-lits modeles et de wagons-restaurants. Wagon-lit modèle direct entre Montréal et Sydney.

Le service à bord de ce nouveau train de luxe pour les Provinces Maritimes est d'une perfection exceptionnelle, et vous aidera à goûter les charmes qui bordent cette magnifique route vers la mer.

Autres Trains Populaires:

	L'Ocean Limited	Le Maritime Express
De Montréal à	(a) 7h du soir	(b) 10h 45 du matin (Gare Bonaventure)
Arr. Halifax	10h 50 du soir	5h 35 du soir
	(a) tous les jours.	(b) Excepté le samedi.

Heure Normale de l'Est à Montréal
Heure Normale de l'Atlantique à Halifax

Réserves de places et renseignements complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

84-3-6-11-14-17-20-23-28

PARADIS DES ENFANTS

LA DAME DE LA MER.

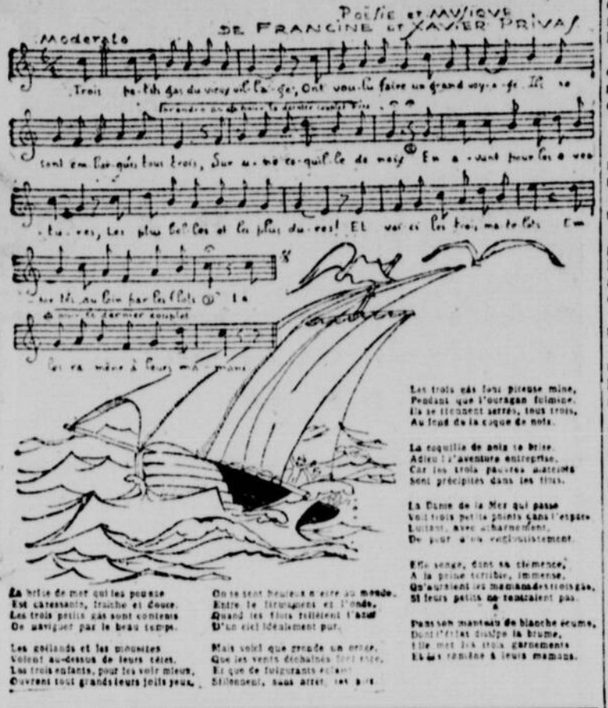

Assurance sur Byrd par radiophone

LONDRES, 23. — Le radiophone entre New-York et Londres a servi, pour la première fois, hier, à conclure un contrat d'assurance avec Lloyds sur une randonnée transatlantique, s'il faut en croire le "Daily Express". L'assurance prise sur la vie du commandant Byrd et de ses trois compagnons est de $50,000 pour chacun d'eux.

L'agence Lloyds assura également sir John Alcock et sir A. Whitten Brown lors de leur randonnée de Terre-Neuve à l'Irlande en 1919.

QUAND, lasse et couverte de poussière, la belle voyageuse de l'époque des coches descendait de son cahotant véhicule, l'objet de ses premières préoccupations était le Savon Old English Yardley, parfumé à la Lavande, à l'action adoucissante et épuratrice.

Plus de cinq générations ont passé et le Yardley continue d'effacer les souillures du voyage, de nettoyer et d'affiner délicieusement les épidermes avec sa mousse tendre et crémeuse de la qualité la plus pure, et il laisse encore son parfum subtil et tenace sur les joues rosées.

By Appointment

YARDLEY'S
Old English
LAVENDER SOAP
(Savon à la lavande)
L'Aristocrate des Savons de Toilette

Un dollar achète une boîte de 3 gros morceaux chez tous les meilleurs pharmaciens et dans les magasins à rayons.

YARDLEY, 8, rue New Bond, LONDRES, Ang.

CANADA: 358-362, rue Adélaïde Ouest, Toronto 2, Ont. E.U.A.: 15 Madison Square, New-York, N.-Y.

Prête à Servir

La Délicieuse Saveur du Blé Complet..... à son MAXIMUM!

Le rôtissage et la transformation en flocons du blé complet donnent à la FORCE une saveur délicieuse et distinctive.

C'est ce qui fait que dans un si grand nombre de familles, la préférence croissante pour un aliment de blé complet se traduit par une préférence croissante pour la FORCE.

Car ce n'est que dans les Flocons de FORCE que vous pouvez goûter la saveur délicieuse du blé complet à son maximum!

Demandez-la chez votre épicier. Il l'a en vente.

Une Poupée "Sunny Jim" pour Bébé

Vous pouvez obtenir, pour 10c et les dessus de deux boîtes de FORCE, une belle poupée "Sunny Jim" aux couleurs brillantes et de 16 pouces de hauteur. Utilisez le coupon qui se trouve dans chaque paquet. 1P

HECKER-H-O COMPANY, LTD,
AYR, ONT.

RENDONS-LE TOUT

Q. — J'aimerais à connaître l'origine de la famille Moreau? (Une personne inquiète)

R. — Moreau Martin, né en 1644, fils de Gaspard et de Marie Gabar, de Vernon, archevêché de Tours, vint à Québec le 18 janvier 1672.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me fournir un procédé pour nettoyer une sacoche en kid couleur sable? (Ondine)

R. — Passez sur le cuir une éponge imbibée de benzine en renouvelant l'opération à mesure que la benzine s'évapore.

Q. — Quand on veut savoir le nom de quelqu'un que doit-on dire?

2. Doit-on aider son ami à mettre son paletot?

3. Si ma fille me prenait de l'argent sans que je le sache, et si elle s'achetait ce que je lui aurais acheté moi-même, pensez-vous que ce serait volé?

4. Je désirerais avoir la recette du chocolat au lait? (Bels Cs)

R. — 1. Il n'y a pas autre chose à dire que: Comment vous appelez-vous? ou Auriez-vous l'obligeance de me dire votre nom.

22. On n'aide pas un homme à mettre son paletot à moins que ce soit un vieillard ou un infirme.

3. Votre fille commettrait assurément une indélicatesse, pour laquelle vous auriez à la reprendre; quand au vol, ceci dépend évidemment de l'intention. Et cela est du domaine d'un confesseur.

4. Voici pour la recette du chocolat (breuvage).

Prenez une casserole émaillée, mettez-y une tablette de chocolat avec une ou deux cuillerées à bouche d'eau par tasse, laissez fondre à feu doux, remuez avec une cuiller et écrasez le chocolat petit à petit. Lorsqu'il est complètement fondu et qu'il n'y a plus de grumeaux, ajoutez une ou plusieurs tasses de lait, laissez sur le feu jusqu'à ébullition. Remuez vivement avec la machine à fouetter, et servez-le mousseux et brûlant, en ajoutant à chaque tasse une cuillerée de crème fouettée très épaisse.

Q. — Veuillez donc me donner la signification des noms suivants: Gaston, Jean-Léon, Gilles, Gilberte, Roger, Jeannette, Violette, Gabrielle, Lucien, Guy, Claude, Marguerite, Hector? (Etoile du Matin)

R. — Gabrielle, bonne nouvelle. Jean, gracieux. Léon, grand. Roger, orateur. Jeannette, gracieuse. Violette, modeste. Lucien, lumineux. Claude, boiteux. Marguerite, brillante. Les autres noms n'ont pas de significations.

Q. — Je serais reconnaissant à quiconque me donnerait la recette pour faire un bon vin avec des fleurs de trèfle. (J. A. Gosselin, Ste-Sophie, comté Mégantic)

Q. — Est-ce qu'il y a eu un nommé Cassoulet en haute fonction sous l'administration de Frontenac? (J'ai lu)

R. — L'histoire ne fait pas mention de ce nom. Il y eut en 1670 un nommé Papoulet qui fut secrétaire de l'Intendant Talon.

L'ELEGANCE

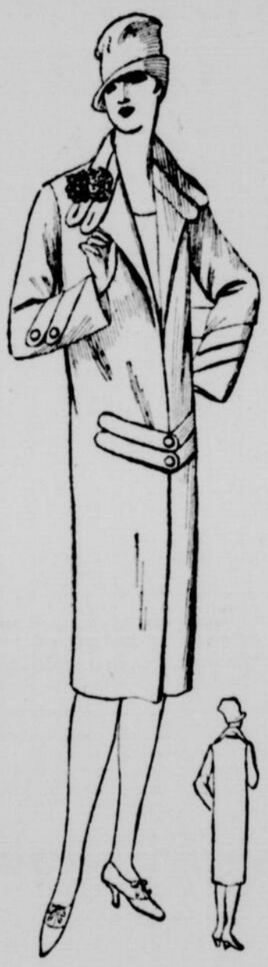

Manteau en drapella bleu pastel avec pattes boutonnées.

L'Art Culinaire

FOIE DE CANARD AUX TRUFFES

Ayez un ou deux foies de canard, passez-les à la casserole avec un peu de graisse, faites-leur prendre une belle couleur de chaque côté et retirez-les, puis vous mettez dans la casserole une échalote hachée très fin et une cuillerée de farine; faites prendre une belle couleur, remuez et vous mouillez avec du jus; ajoutez alors les foies et les truffes coupées en tranches et faites cuire à petit feu; avant de servir, dégraissez la sauce, voyez qu'elle soit bien assaisonnée, ajoutez un jus de citron et servez.

RETRAITES FERMEES A LA BROQUERIE

Voici la liste des retraites fermées qui seront données à la Broquerie durant les mois de juillet et d'août. La date indique le soir où se fait l'ouverture. Sauf indication contraire, ces retraites durent trois jours pleins.

Académie S.-Charles, lundi 4 juillet; Collèges classiques (4 jours), vendredi 8 juillet; Jeunes gens de la Côte S.-Paul, jeudi 14 juillet; Elèves de diverses écoles, dimanche 17 juillet; Groupe Pie X de l'A. C. J. C., jeudi 21 juillet; eunes gens de oucherville, jeudi 28 juillet; Jeunes gens de la Nativité d'Hochelaga, jeudi 4 août; Cercle du Très Saint-Rédempteur, jeudi 11 août; Cercle Charlebois de l'A. C. J. C., jeudi 18 août; paroisse de Saint-Edouard, jeudi 25 août.

D'autres retraites se feront pendant tout le mois de septembre.

• • •

Une retraite fermée pour étudiants de collèges classiques s'ouvrira à la Broquerie (Boucherville) le 8 juillet au soir. Cette retraite durera quatre jours pleins. Pour retenir sa place, s'adresser par lettre, au R. Père S. Bellavance s.j. (l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal).

VITRINES SPECIALES DE LA CONFEDERATION A LA MAISON EATON

On expose, avec les costumes de 1867, les Pères de la Confédération, grandeur naturelle.

La maison Eaton expose actuellement, dans ses vitrines, des scènes et des souvenirs historiques, à l'occasion du Jubilé de la Confédération. Dans la vitrine du milieu Sir John-A. MacDonald et Sir Georges-Etienne Cartier apparaissent dans l'attitude et le costume que le peintre Robert Harris a rendu immortels. Au fond, on voit le nouvel écusson du Dominion. Dans la même vitrine sont exposées aussi des répliques de la médaille, dessinée par Alfred Laliberté, et qui sera offerte au Roi, le jour même de la Confédération. Les autres vitrines nous montrent les dernières modes de 1867.

Au deuxième étage, on peut admirer les 34 Pères de la Confédération, réunis à la conférence de Québec, en 1864. Les personnages sont de grandeur naturelle et il se dégage de l'ensemble une impression extraordinaire de réalité. En les regardant, on s'imagine facilement qu'ils vont remuer.

Au troisième étage, le Pacifique Canadien expose une carte en acier qui montre les ressources du pays par un système ingénieux de lumières de couleur. Sur le même plancher se trouvent des répliques de navires actuels et anciens, comme le "Northland" et le "Minerve". Une ferme d'"habitant", blanchie à la chaux, avec une calèche à sa porte, fait l'admiration des visiteurs, sur le quatrième plancher. Sur le cinquième plancher, enfin, se trouve une riche collection de documents, médailles, portraits, etc.

Conseils Pratiques

Préparation de l'amidon cru.— De l'amidon délayé simplement avec de l'eau froide dans laquelle on a fait fondre un peu de borate de soude.

Les Directeurs de notre maison

L. D. Hicks
T. B. Thomas
S. Montpetit

A l'occasion de la SAINT-JEAN-BAPTISTE, souhaitent bonne fête à leur clientèle de langue française, et invitent cordialement le public à leur magasin où viennent d'arriver les plus remarquables TAPIS ORIENTAUX jamais vus à Montréal.

HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED
620 RUE STE-CATHERINE O.
Coin Mountain

MAGASINS EATON

Vendredi-Jour de la St-Jean-Baptiste
Magasin Fermé à 1 Heure

ROBES EN CRÊPE DE COTON

Tailles pour jeunes filles. Spécial, vendredi

4.95

Robes que l'on trouvera des plus pratiques pour toutes occasions estivales. Portez-les en pique-niques, en ville ou à la maison et vous vous sentirez correctement habillée. Ce sont des modèles d'une pièce, mais quelques-unes imitent l'effet de deux pièces, grâce à de petits plis à la taille. Quelques-unes sont avec élégants cols de crêpe de chine et effets cravate ou plastron. D'autres sont sans col et adoptent la mode des boucles. Les dessins floraux et pois polka sont employés en des combinaisons comprenant fauve clair et vert, bleu et blanc, bleu et rose et noir et blanc. Tailles 14 à 20.

Au Troisième, chez Eaton—Rue Ste-Catherine

JUBILÉ DE DIAMANT DE LA CONFÉDÉRATION 1867-1927
L'EXPOSITION CANADIANA

Cette exposition, dans nos étalages et à chaque étage de notre Magasin, vaut la peine d'être vue. Les écoliers et les étudiants sont tout spécialement invités à venir visiter notre Magasin pendant cette exposition intéressante. C'est une importante collection d'objets de l'époque de 1867 comprenant gravures, livres, meubles, instruments aratoires et domestiques, costumes, etc., et une unique représentation des Pères de la Confédération, de grandeur naturelle et habillés suivant la mode du temps.
Nos trois étalages du centre sur la rue Ste-Catherine sont consacrés à la Confédération.

Au rez-de-chaussée flottent le drapeau de l'Empire et du Dominion.

Au deuxième étage. Il faut voir l'ensemble des Pères de la Confédération.

Au troisième étage. est une carte du Canada actionnée à l'électricité.

Au quatrième étage. une ferme d'il y a 60 ans, présente une foule d'objets antiques.

Au cinquième étage. on peut admirer une belle collection de documents, livres, photographies, médailles, gravures, etc., d'il y a 60 ans.

Chapeaux en Feutre Anglais

Spécial, vendredi

1.95

Que votre chapeau de sport d'été soit un de ces feutres peu dispendieux et cependant élégants.

Gais, avec couleurs s'harmonisant aux fleurs estivales et de formes ajustant serré et à bords moyens, avec calottes plissées. Modèles pour convenir à la femme d'âge mûr, de même qu'à la jeune fille. Faits de feutre de belle qualité, de pesanteur d'été. En copen, rouge, vert, gris et sable. N'oubliez pas de venir de bonne heure, pour ceux-ci.

Au deuxième, chez Eaton.—Rue Université

ROBES-CULOTTES en BROADCLOTH POUR ENFANTS

Spécial, vendredi

1.95

300 robes-culottes en broadcloth, en trois modèles, avec broderie et garnitures contrastantes, d'indienne nouveauté et de broadcloth contrastant. Couleurs indélébiles de pêche, poudre, rose, rose pâle et vert. Tailles 2 à 6 ans.

Au Troisième, chez Eaton, Rue Université.

200 Robes en Indienne pour Fillettes

Spécial, vendredi

.79

Les mères apprécieront la durabilité de ces robes et les fillettes seront charmées par leurs modèles élégants, caractérisés par de petits plis, les lignes droites et les effets deux pièces. Toutes sont avec d'attrayants petits patrons. En rose, vert tan et bleu. Tailles 6 à 14 ans.

Au troisième, chez Eaton—Rue Université.

5000 verges de

Soie Fuji de Première Qualité

Spécial, vendredi **.59** *la verge*

Si bien connue pour ses qualités de durée et ses qualités lavables. Idéale pour les fraîches robes estivales, jupons, combinaisons, barboteuses pour bambins, etc. Dans les nuances suivantes: sable, vert Gretna, rose, bleu chin chin, grue, Mère l'Oie, vert amande, noir, blanc, rouge pirate, mais, orchidée, pêche, rose pâle et marine. Faites vos achats de bonne heure, afin d'obtenir votre couleur favorite 29 et 30 pouces de largeur.

5000 verges de

Voile Suisse Nouveauté Imprimé

Spécial, vendredi, **.98** *la verge*

Choix de délicieux dessins et combinaisons de couleurs, la plupart de nuances pastel. Bon voile ferme, dont on pourra confectionner de très jolies et élégantes robes estivales. 44 pouces de largeur.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

LA PUISSANTE EQUIPE DU CITE-LACHINE QUI RECEVRA FARNHAM DIMANCHE

Le club Cité-Lachine recevra la forte équipe de Farnham, dimanche, à l'occasion de l'ouverture du Carnaval de Lachine. Voici de gauche à droite quelques joueurs et officiers du club: L. Parent, 3ème but; L. Goulet, le plus jeune arrêt-court de la province; J. Charpentier, instructeur; W. Ménard, arbitre; O. Pilon, gérant; R. Ouellette, receveur; J. Meloche, E. Brunelle, joueurs de champ.

Le magazine du M.A.A.A.

Nos remerciements à la M A A A pour la réception de son joli magazine mensuel, qui contient parmi plusieurs choses du plus haut intérêt le rapport annuel de cette grande association, et la liste des officiers pour 1927-1926.

LA
RENOMMEE
MONDIALE
du
YOUNG'S
Médaille d'Or
MOUNTAIN DEW
Scotch Whisky
s'est accrue énormément par tout l'univers

VOICI POURQUOI:

Le public apprécie sa maturité, sa qualité et sa caractéristique uniforme qui le rendent hors pair.

Prix: $3.50 la bouteille.

"Il n'est pas de plus fin whisky fabriqué."

Toujours de l'avant depuis 1797.

Bouteille de 40 oz. $5.25.

SAMEDI PARAITRA LE COUPON DU TROISIEME CONCOURS DE BASEBALL

La "Patrie" publiera samedi un premier coupon de participation au troisième concours de baseball sur les clubs des ligues Américaine et Nationale. On voudra bien le détacher et le remplir afin de nous le faire parvenir pour le 1er juillet au plus tard. On sait que ces concours soulèvent un vif intérêt, car nous recevons des milliers de réponses chaque fois, et les magnifiques prix en argent que la "Patrie" offrent aux trois meilleures réponses sont un valeureux atout dans leur succès. Il s'agit tout simplement de deviner la position des clubs des ligues Nationale et Américaine un mois d'avance. Pour le troisième concours, il faudra deviner la position qu'ils occuperont le 1er août 1927. Ce n'est pas malin et tout le monde devrait se mettre résolument à l'oeuvre.

LE BUREAU DE POSTE CONTRE ALP. RACINE

La Ligue Commerciale offre un programme de valeur incontestable samedi prochain à Guybourg.

Le Bureau de Poste et Alphonse Racine Ltée se rencontreront comme lever du rideau.

Chacun sait les exploits sensationnels accomplis par ces deux clubs ces jours derniers. Les Postiers ont remporté leur premier succès en battant le Consolidated Litho, par 3 à 2 dans une joute mémorable et le Racine a triomphé del'invincible Joubert. Ces deux vainqueurs de samedi dernier tenteront de se vaincre mutuellement, c'est donc dire qu'une lutte va se livrer. La forme exhibée par ces deux antagonistes lors de leur victoire laissel'assu fort douteux.

J. J. Joubert visitera le Consolidated dans la finale. Joubert tient à faire oublier son échec et le gérant Beauchesne mettra tout en branle pour obtenir le résultat qu'il veut. Joubert a été arrêté à son douzième succès consécutif. Cette belle série de victoires sera-t-elle répétée? C'est ce que les lanciers tenteront de réaliser. Le Consolidated Litho attend Joubert de pied ferme. Lors d'une première rencontre le Litho se fit blanchir sans pouvoir compter un coup simple, mais cette fois Bill Thomas et ses hommes sont bien résolus à l'emporter coûte que coûte.

Ces deux exhibitions devraient satisfaire les plus difficiles. Ceux qui suivent ce circuit commercial ont du réaliser que les programmes de cette ligue offraient une qualité de jeu supérieure à chaque séance.

Roméo Saint-Jean a gagné son match d'hier soir avec Harry Gold à la salle Arena, en deux coups de baguette. Il était engagé à ne pas livrer de séries moins forte que 50, et il tint parole puisqu'il en fit 98 et 82.

TUCKETT VA-T-IL REMPORTER UN 2EME SUCCES?

Tuckett, le nouveau lanceur du Guybourg, sera-t-il à la hauteur, dimanche prochain, dans la lutte contre le Beaurivage et sera-t-il capable de faire mordre la poussière aux dangereux frappeurs du club du gérant Geoffrion, comme il l'a fait, avec une maîtrise parfaite, contre ceux du S.-Eusèbe? C'est ce que l'on se demande partout en ayant une hâte fiévreuse de voir les deux fameuses équipes à l'oeuvre. Pour Jos Choquette, la question est toute résolue et il se dit certain de son affaire. Il a toute confiance en Tuckett, tandis que Geoffrion compte que ses chances ne seront pas si mauvaises avec le solide McCormick. Mallen, qui a frappé cinq coups sûrs autant d'apparitions au bâton dimanche dernier, entend bien répéter cet exploit à jamais fameux dans les annales du baseball local. Par suite de la belle température, les joueurs des deux équipes ont pratiqué forme toute la semaine et on s'attend à une performance parfaite sur le champ gau bâton dans la première partie au programme dimanche comme dans la seconde qui alignera les clubs S.-Eusèbe et Hochelaga.

Ce sera un duel de lanceurs entre le célèbre Chief S.-Denis et le roi des "strike-out", Corey. L'Hochelaga et le S.-Eusèbe sont égaux pour la deuxième position et c'est à qui l'emportera pour prendre avance sur l'autre et peut-être égaliser les chances du Beaurivage en première position et celui-ci était battu par Guybourg. On comprendra facilement l'importance de cette partie et l'on songe que la première série touche à sa fin. Il ne reste plus en effet que trois parties pour la fin de la série et comme la course au championnat de cette série est extrêmement serrée, on comprend l'ambition qui anime tous les joueurs de gagner cette partie à tout prix. Qu'on se rende donc en foule le dimanche pour assister à l'un des meilleurs et à l'un des plus palpitants programmes offerts par la Ligue Indépendante cette année.

A SOREL VENDREDI PROCHAIN

Qu'on se souvienne qu'une semaine seulement nous sépare de l'excursion de la Ligue Indépendante à Sorel, alors qu'on All-Stars ira rencontrer le club de l'endroit. Le départ aura lieu à huit heures et trente au quai Victoria. Corey officiera pour les All Stars de la Ligue Indépendante.

AUTRE SERIE DE DETAIL DES CLUBS

Un autre promoteur dans la personne de M. C. Masson, organisera, comme il nous le dit, dans un communiqué, une série de détail pour le championnat indépendant du baseball à Montréal. Il demande à tout club de la classe A, comme Notre-Dame, Bordeaux, Ste-Rose, Farnham, Drummondville, etc., d'entrer dans cette série. Une seconde assemblée sera convoquée le 27 juin, et les gérants de clubs qui ont déjà approuvé la série projetée par M. Masson, sont invités à y assister.

DEMAIN

Jour de notre

FÊTE NATIONALE

nos magasins seront fermés toute la journée

BONIN & Frère Limitée

103-107-529-669-1819 Ste-Catherine Est
10 BERNARD OUEST, (Près Saint-Laurent).

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
LA PLUS SAINE DES BOISSONS

...La boisson qui s'impose le soir—auprès du feu de camp—quand chacun se prépare à se retirer sous la tente.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	40 onces	$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

Melchers Distillery Co., Limited, Montréal
Distillerie à Berthierville, P.Q.

LE TENNIS

LAFRAMBOISE BAT RAINVILLE

Par Marcel Rainville

AU CLUB OUTREMONT

Henri Laframboise rencontrera Dan Hatch dans la finale du tournoi annuel du club de Tennis Outremont. Dans les demi-finales, Laframboise a défait Marcel Rainville, 1-6, 9-7, 6-3, Hatch a défait Gerry Wayland, 6-2, 6-3, 6-0.

Il faisait grand vent, hier, et Rainville, plus régulier, eut bientôt fait de gagner le premier set, 6-1, contre Laframboise; dans le second et le troisième sets, les deux joueurs eurent tour à tour l'avantage, mais Laframboise finit par les gagner tous les deux. Le quatrième et dernier alla également à Laframboise, 6-3.

Dan Hatch a pris sa revanche sur Gerry Wayland pour la défaite que celui-ci lui avait infligée l'an dernier dans le même tournoi. La victoire de Hatch a été décisive, Wayland ne joua pas aussi bien que dans les éliminations précédentes.

Fontaine et Wayland rencontreront Hatch et Ernest Savard, aujourd'hui, dans le double senior; Beaubien et Taillefer rencontreront Schuler et Yoshida dans le double intermédiaire.

LA FINALE AU CLUB OUTREMONT

Demain, aura lieu la finale du tournoi de tennis du club Outremont. Laframboise fera face à Hatch à 2 heures.

AU MOUNT-ROYAL L. T. C.

Leslie Clegg a défait J. K. M. Green, 6-1, 6-2, dans le tournoi annuel du Mount-Royal L. T. C. Les demi-finales seront jouées ce soir; à 5.00, H. J. Bulmer vs C. W. Alkman; à 6.00, Leslie Clegg vs R. N. Watt.

FINALE A LA M.A.A.A.

E. B. Hay et le Dr Schwartz se rencontreront, ce soir, à 4.15, dans la finale du tournoi de printemps de la M.A.A.A., pour la coupe Sir Frederick Williams-Taylor.

Doubles—Forsythe et Cameron battent Napier et Atchison, 7-5, 6-8, 7-5; Birnie et Lucas battent Forsythe et Cameron, 6-2, 7-5.

Doubles intermédiaires—Ritchie et Grant battent Murray et Wieland, 6-2, 6-2.

Simple, dames — Mlle Epstein bat Mlle Hunt, 6-4, 6-1.

A 5.15—E. B. Hay vs Dr L. Schwartz.

5.30—Mlle F. Kenney vs Mlle M. Epstein; Mme Hook vs Mlle F. Shaughnessy).

6.00—Marcus et Marcus vs Walton et Lavanchy.

A WIMBLEDON

Deux écolières ont fourni à 12,000 spectateurs la plus belle exhibition, hier, à Wimbledon: Betty Nuthall, Angleterre, a défait Cecilie Aussem, Allemagne, 6-3, 6-2. La victoire a été plutôt décisive, mais le match a été surtout remarquable par le fait que les 12,000 spectateurs ne manquèrent pas une occasion d'ovationner la jeune Jouense allemande. Cette dernière, élève de Howard Kinsey, a déjà été surnommée la Suzanne Lenglen allemande. Hier, elle n'a pas justifié ce surnom, car son tennis n'a pas été de qualité aussi élevée; mais elle sut gagner la sympathie de tous les spectateurs.

Jaques Brugnon, France, a défait Otto Fretzholm, Allemagne, 6-1, 6-2, 4-6, 6-3.

Mlle Wills a défait Mlle Ellis, Angleterre, 6-3, 6-2; Mlle Ryan a défait Mlle Connell, Angleterre, 6-2, 6-4; madame Mallory a défait Mlle Ross, 6-3, 6-2.

TILDEN EST HUE

"Joue la partie", ont crié les spectateurs, hier, à Wimbledon, lorsque le champion américain a arrêté le jeu pour critiquer la décision d'un juge des fautes de pied et lui demander en quoi il avait violé les règles.

Apparemment, l'ex-champion américain est en train de se rendre très impopulaire de l'autre côté.

LE CANADA ET LA COUPE DAVIS

La Gazette de ce matin commente l'opinion des journaux de Toronto qui, à la suite de la victoire de Gilbert Nunns sur Art. Ham, ont prédit au premier une place sur l'équipe de la coupe Davis. D'après la Gazette, Nunns ne ferait pas partie de l'équipe avant quelques années.

Je n'irais pas aussi loin; mais, d'un autre côté, je n'aimerais pas à hasarder une opinion avant d'avoir vu les résultats des tournois de Québec et Ontario qui auront lieu la semaine prochaine et la semaine suivante. On a parlé d'éliminations; les résultats des deux tournois en question rendront peut-être les éliminations inutiles; ils les rendront peut-être nécessaires.

A moins d'accidents, Crocker et Wright seront probablement nos deux joueurs. C'est plutôt sur le choix des substituts qu'il y aura des difficultés. Ham, Laframboise et Rennie ont déjà prouvé leur valeur et seront les premiers considérés, à moins qu'ils ne soient battus dans les deux grand tournois qui vont commencer. D'un autre côté, l'Association du Canada voudra peut-être encourager des joueurs plus jeunes, surtout si ces derniers paraissent à même de faire belle figure dans les tournois. Le Canada doit préparer des jeunes joueurs pour le jour où leurs aînés devront leur laisser leur place.

A tout bien considérer, la saison de 1927 promet d'être bien intéressante; nos vétérans, comme on peut bien les appeler, Crocker, Wright, Laframboise et Rennie, feront tout en leur possible pour rester au premier rang, mais plusieurs jeunes montent et tenteront de les détrôner.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Westmard 5, Woodlands 0.

Simples: G. H. Stoddard, Westmard bat A. Gervais, Woodlands, 4—6, 6—4, 6—2; W. P. Walker, Westward, bat H. Bates, Woodlands, 4—6, 6—3, 6—3; D. E. McLeod, Westwood, bat C. Noel, Woodlands, 12—10, 2—6, 6—0; C. Merrigan, Westward, bat E. Harrison, Woodlands, 6—2, 6—8, 6—2.

Doubles: Stoddard et McLean, Westward, bat Gervais et Noel, Woodlands, 6—0, 7—5.

M. A. A. A. 5, Stuart 1.

Simples: Dr L. Schwartz, M. A. A. A. bat P. Bedard, Stuart, 3—0, 6—2, 6—2; T. K. Walton, M. A. A. A. bat R. Hudson, Stuart, 6—3, 6—3; O. M. Levanchy, M. A. A. A. bat B. Couvrette, Stuart, 6—0, 6—3; L. Cloutier, Stuart, bat F. E. Munn, M. A. A. A. 6—4, 6—3.

Doubles: Walton et Lavanchy, M. A. A. A. bat Bédard et Cloutier, Stuart, 6—3, 6—3; Dr Schwartz et Munn, M. A. A. A. bat Hudson et Couvrette, Stuart, 6—4, 6—1.

Verdun Tennis 7; Westhill 0.

Simples: R. Clutsam, Verdun, bat C. T. Wilson, Westhill, 7—5, 8—6; P. Mathieu, Verdun, bat W. Ashworth, Westhill, 6—4, 7—5; G. Dick, Verdun, bat V. H. Fowler, Westhill 8—6, 6—3; G. Vickers, Verdun, bat J. D. Maguire, Westhill, 7—5, 6—3.

Doubles: Clutsam et Mathieu, Verdun, bat Ashworth et Gill, Westhill, 6—4, 6—2; Dick et Keenan, Verdun, bat Wilson et Morgan, Westhill, 12—10, 7—5; Karstedt et Vickers, Verdun, bat Fowler et Maguire, Westhill, 6—2, 6—4.

Longue Pointe 4; Outremont 3.

Simples: J. Lahue, Longue Pointe bat P. Thibaudeau, Outremont, 2—6, 6—3, 6—4; L. Boucher, Outremont bat G. Renard, Longue Pointe, 6—0, 6—2; R. Viau, Outremont, bat O. Dupont, Longue Pointe, 6—3, 3—6, 6—4; A. Taillefer, Outremont, bat W. Johnson, Longue Pointe, 4—6, 6—2, 6—0.

Doubles: Lahue et Johnston, Longue Pointe, bat Boucher et Viau, Outremont, 6—2, 4—6, 6—4; Renard et Dupont, Longue Pointe, bat Taillefer et Drapeau, Outremont, 6—4, 7—5; Outremont a perdu le troisième double par défaut.

TOURNOI DU "CERCLE PAROISSIAL"

Resultat des parties jouées mardi, le 21 juin.

G. Gosselin bat L. Lafleur 6-4, 6-3.

L. Côté bat M. Beauregard 6-2, 8-10, 6-0.

E. Delisle bat C. Desjardins 6-0, 6-1.

A AQUEDUCT

Première course, 5 furlongs — 1 Agapathus 112, Thurber, 3 à 5, 1 à 3, 1 à 2; 2 Our Adele 118, Laidley, 7 à 5, 1 à 2, 3. One Cent 112, Barnes, 2 à 5, 1 à 2, 3. Temps 1.00. Mividi, Tinita ont aussi couru.

Deuxième course, Steeplechase, 2 milles. — 1. Lizard 150, Ryan, 12 à 10; 2. Flyman 135, Browning; 3. Brantome 146, Ferguson. Temps 4.04 2-5. Seulement trois partants.

Troisième course, 1 mille. — 1. Grey Lag 122, Fator, 1 à 5; 2. Our General 119, Mailon, 4 à 5; 3 John J. Williams 115, Horvath. Temps 1.37 4-5. Golden Veil, Goldstar, Mellory Lane ont aussi couru.

Quatrième course, 6 1-2 furlongs — 1. Happy Argo 140, O'Donnell, 12 à 5, au pair à 1 à 2; 2 Devonshire 115, Mailon, 7 à 1, au pair; 3. Crystal Domino 119, Walls, au pair. Temps 1.18 2-5. Midwick, Cloudland, Sandy, Rovard, Padrag, Copiapo, High Star ont aussi couru.

Cinquième course, 5 furlongs — 1 aVito 110, O'Donnell, 4 à 5, 1 à 2, 2; 2 Flower Girl 114, Barnes, 2 à 5, 3; 3 Corsican 110, 4 à 1. Temps 0.59 4-5. El Kazidah, Otto, Irene L., Reigh Count 2, Bellaren ont aussi couru.

a—Entrée M. Hirsch.

Sixième course, 1 1-16 mille. — 1 Wayfair 100, Bejshak, 12 à 5, 4 à 5, 2 à 5; 2 Port Belle Gold 114, Stevens, 7 à 5, 2 à 5; 3 Irish Marine 111, Goodwin, 1 à 4. Temps 1.45 4-5. Pin, Just Folks, Rosette II, Blue Diamond ont aussi couru.

VENTE SPÉCIALE
DE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE POUR LES JOUEURS DE TENNIS
RAQUETTES ET ACCESSOIRES A MOITIÉ PRIX

200 raquettes pleine grandeur — toutes pesanteurs — pour hommes et femmes.
Quatre renforcissements en soie, cordes en bon boyau durable; absolument garanties. Rég. $4.50, pour **$2.45**

250 magnifiques raquettes avec quatre renforcissements en soie aux épaulements, pour hommes et femmes. Cadres biscautés. Cordes de boyau oriental de la meilleure qualité. Très bonne valeur à $8.00. Pour cette vente . . **$3.45**

Toutes nos raquettes sont absolument garanties contre toutes défectuosités et brisures.

GALON MARQUEUR — Complet avec 200 crampons. Rég. $8.00. Pour cette vente **$4.95**

Un personnel compétent et expérimenté vous aidera à faire le choix de vos raquettes.

BANCROFT, 1247 BLEURY, juste au Sud de Sainte-Catherine
TOUT CE QU'IL FAUT POUR LES SPORTS

Complets qui ont l'Apparence et la Durée de Ceux de $60 et qui Coûtent des Dizaines de Dollars de Moins!

Vous pouvez passer des jours à rechercher des valeurs telles que celles-ci — mais, en fin de compte, vous reviendrez ici. L'ULTRA valeur et le service exceptionnel, soigneux que nous donnons constituent notre méthode de nous attirer des clients et de les conserver.

COMPLETS FAITS SUR COMMANDE
DEUX PANTALONS
$32.50

Le complet avec une GARANTIE absolue comme votre sauvegarde; ce qui signifie que la valeur est réelle autrement nous n'oserions donner cette garantie! Worsteds anglais pure laine, tweeds écossais qui ont la résistance du fer, finies serges saxony et forte serge bleue. Coupe superbe. Confectionnés à la main de façon experte. VALEUR absolument sans parallèle.

Valeurs Incomparables!
Complets de Golf
4 MORCEAUX — FAITS SUR MESURES
$27.50

De tweed écossais importé possédant d'excellentes qualités de durée — frais gris.
Une aubaine pour un temps limité.

PANTALONS de FLANELLE Gris ou Blanc **$7.50** Faits sur Mesures

Au bas de la ville, dans la localité aux loyers les plus bas, pour une raison seulement—Pour vous faire réaliser des économies!

Darling, Mitchell & Nicolle
283, rue Notre-Dame Ouest.
Exactement DEUX portes à l'ouest de la rue McGill.

Le GOLF

Le tournoi de golf des juges et des avocats

La Magistrature et le Barreau auront leur tournoi de Golf annuel, mardi le 28 juin courant, à 2.30 p.m., sur le terrain du Club Laval-sur-le-Lac.

• • •

COUNTRY CLUB ET SUMMERLEA GAGNENT

D'intéressants matchs ont été disputés dans le district No 2 hier soir, lorsque le Country Club et le Laval sur le Lac sont allés rendre visite au Marlborough et au Summerlea. La victoire est restée au Country Club par le score final de 6 à 5, et au Summerlea, qui a défait Laval par 5 à 2 et deux matchs égaux. Odie Cleghorn, du club Pittsburg, de la National Hockey League et l'un des forts joueurs du Marlborough, n'était pas sur l'alignement hier et son absence affaiblit l'équipe. Résultat détaillé:

A MARLBOROUGH

Dr. F. W. Saunders, Marlborough, et F. Mathews, Country Club, égaux.
A. Whitehouse, Country Club bat H. R. Pickens, Marlborough, 3 et 2.
S. Gamon, Marlborough, bat E. Gordon, Country Club, 7 et 6.
P. Jerdan, Country Club, bat L. Gnaedinger, Marlborough, 3 et 1.
L. Papineau, Marlborough, bat G. Grout, Country Club, 5 et 6.
C. Smeaton, Marlborough, bat J. Wheatley, Country Club, 5 et 4.
J. H. Patton, Country Club, bat R. Fitzsimmons, Marlborough, 4 et 2.
H. W. Maxson, Country Club, bat A. G. Cardy, Marlborough, 2 et 1.
J. W. Meloche, Marlborough, bat A. D. Ruff, jr., Country Club, 2 en avant.
A. C. Patton, Country Club, bat C. L. Holland, Marlborough, 3 et 2.
Dr. A. W. Mitchell, Country Club, bat Roy Mackenzie, Marlborough, 2 et 1.
W. T. Hobart, Marlborough, bat H. Blackstock, Country Club, un en avant.

A SUMMERLEA

Col. H. Lefebvre, Laval, bat S. C. Holland, Summerlea.
Léo Patenaude, Laval, bat U. D. Woodward, Summerlea.
H. Ross Johnson, Summerlea, bat L. Gélinas, Laval.
C. Villiers, Summerlea et R. Trudeau, Laval, égaux.
Russell H. Head, Summerlea, bat E. Savard, Laval.
Dr. J. T. Notinger, Summerlea, bat J.-A. Blondeau, Laval.
Dr. H. Ross, Cleveland, Summerlea, bat I. Vautrin, Laval.
C. Nielson, Summerlea, bat E. Latulippe, Laval.
E.-W. Elton, Summerlea, bat A. Patenaude, Laval.
D. H. Stewart, Summerlea, bat J. A. Duckett, Laval.
H. F. Mills, Summerlea, bat J.-P. St-Germain, Laval.
R. J. Morrison, Summerlea et A. Martineau, Laval, égaux.

Invitation aux cyclistes

Les Cyclistes de Montréal sont invités par la Fédération Cycliste de la Province de Québec, à prendre part à la parade de la St-Jean-Baptiste, qui aura lieu le 24 juin. Le rendez-vous est à 2 heures et demie, au parc Lafontaine, les bicycles devront être décorés sauf pour les coureurs qui devront porter le maillot de leur club. Chaque club devra avoir un capitaine avec un sifflet et tous les cyclistes devront obéir au coup de sifflet, c'est-à-dire, qu'ils devront descendre de bicycle et remonter au coup de sifflet, des capitaines de club.

FOGG LANCERA POUR ST-JEROME AU SHAMROCK

Maintenant qu'il partage de nouveau la première position, Ahuntsic fera un effort surhumain pour vaincre le St-Jérôme et conserver ce haut poste. Dave Major a une confiance illimitée en ses protégés. Il est plus enthousiasmé que jamais des récentes performances au bâton de Maurice Papineau, Pigeon et Bowden. Eddie Pigeon a eu une journée parfaite au bâton, dimanche dernier. Bien que frappant 227, Eddie va toujours de l'avant. Bowden fait des progrès constants et Chick a atteint .250. La collision entre Bowden et Carroll rappelle celle entre Edouard Singher et Bill Wilson en 1922. Singher jouait alors 2e but pour les Montreal Royal, de la Ligue de l'Est du Canada, et Wilson, son copain de jeu, le champ de droite. Le choc avait été si fort que Singher dut prendre un repos d'une semaine. Wilson avait reçu son congé. Quant à Bowden et Carroll leur forte constitution les servit mieux que cela et ils purent retourner dans la mêlée immédiatement.

Les rivaux de Ahuntsic, St-Jérôme, présenteront deux nouvelles recrues sur leur alignement. Tous les amateurs locaux connaissent le lanceur Fogg qui débutera pour Bébé Bélanger dimanche prochain. Fogg est le premier lanceur de l'Université de Vermont. Fogg a brillé l'an dernier pour St-Jérôme et il a gagné maintes parties grâce à son jeu solide dans la botte. Avec un club renforci, Fogg se fera valoir davantage. Le successeur de Prentice au 1er but, sera Long Bill Sweeney, de l'université de Holy Cross, mesurant 6 pieds, lançant et frappant à gauche. Un ami intime de Bébé Bélanger lui a fortement recommandé ce joueur. Sweeney est un nouveau venu à Montréal. C'est un rude cogneur et un "fielder" émérit. Avec des équipes aussi bien balancées, il est bien difficile de pronostiquer l'issue de cette rencontre.

En finale, St-Laurent et Syndicat St-Henri se disputeront un match d'une importance capitale. Le gérant du St-Laurent, "Bonhomme" Cardinal qu'un malaise au doigt avait contraint de s'abstenir du jeu, dimanche dernier, fera sa rentrée pour cette rencontre et il recevra les balles de Charles Cummins, Gohier retournera dans la gauche là où il brille davantage.

Aux rudes cogneurs du St-Laurent, Léguori Laurin opposera ses Syndiqués bien déterminés de vaincre. Leur défaite de dimanche dernier fut fort difficile à digérer. Mener le combat pendant les deux tiers de la partie, pour se voir enlever un victoire bien méritée, par quelques bévues de jeu et de jugement, voilà le sort que dut subir le gérant Laurin dimanche dernier.

Le jeu de Nick Carter a été si brillant dans le champ-centre qu'il a presque fait oublier la défaite au dénouement gérant du Syndicat Saint-Henri. Carter est l'un des nos outfielders les plus courageux et les plus vigilants. De plus, Nick se classe parmi les meilleurs voltigeurs. Il couvre beaucoup de terrain et possède une paire de mains très sûres; son lancer est aussi très rapide et très juste. Bien que ne frappant pas avec l'aplomb de la saison dernière, Carter a progressé récemment. Le dernier il s'est classé deuxième frappeur de la Ligue de la Cité avec une moyenne de .355. Cette année il ne frappe que .341.

MOYENNE DES CLUBS AU CHAMP

Syndicat St-Henri	.945
St-Jérôme	.928
Ahuntsic	.925
St-Laurent	.911

AU BATON

St-Laurent	.351
Ahuntsic	.337
St-Jérôme	.328
Synd. St-Henri	.312

LES FAVORIS ONT FAIT MEILLEURE FIGURE HIER

Ils tiennent tête à leurs champs à Blue Bonnets. – Clôture demain. – Reprise à Délorimier samedi.

Les favoris ont fait meilleure figure hier à Blue Bonnets. Ils ont lutté avec avantage contre leurs rivaux et bien que les amateurs du turf aient assisté à plusieurs victoires de chevaux négligés ou de seconds choix, ils ont été assez heureux de voir les premiers choix tenir tête à leurs champs.

La principale épreuve était le handicap du colonel Charles Lindberg, en l'honneur de l'intrépide aviateur qui fit la traversée de l'Océan sans aide et atterrit à Paris en 32 1-2 heures. Elle fut gagnée par Harry Baker, qui paya presque quatre pour un. Ce fut une excitante course entre le vainqueur et Roi des Montagnes, que montait Bourassa, et qui arriva second, une demi-longueur en arrière du gagnant. Punjab causa un vif désappointement à ses parieurs et il n'arriva que troisième sur un champ de quatre.

Les courses furent des plus intéressantes encore et la cinquième matinée ne le céda pas aux autres. Le meeting finira demain après-midi avec plusieurs belles attractions, dont le handicap Saint-Jean Baptiste.

LES COURSES A DELORIMIER

Les courses iront à Delorimier samedi et le Montreal Driving Club est déjà assuré de la présence de 400 montures à l'hippodrome de la rue Saint-Jérome. On sait l'attraction qu'exerce cette piste sur les fervents du turf et tout fait augurer d'un succès hors ligne.

Résultats d'hier et entrées de cet après-midi:

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. Bourse $800. Départ à 2.50 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Rags, 105, Hastie			9	1
Brown Rock, 112, Smith			2	2
Cast By, 100, Bourassa			1	3
Uranus, 107, Brooks			8	4
Cave Woman, 108, Moon			6	5
Ti Oudiane, 111, Dougherty			11	6
Mineralogist, 108, Robertson			4	7
Camilla, 100, Cogan			12	8
Cheating Cheaters, 107, Collins			7	9
Martini, 107, Coucie			13	10
Snuffy, 111, Berry			10	11
Miss Ann, 108, Josiah			3	12
Jimtown, 102, Wilson			5	13

Pari de $2.00 sur Rags a rapporté $10.30 en premier, $6.85 en deuxième et $3.30 en troisième. Brown Rock $8.30 en deuxième et $5.00 en troisième. Cast By $2.85 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse $800. Départ à $3.26.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Lemnos, 114, Josiah			1	1
Courser, 110, Robertson			2	2
Black Sea, 112, West			8	3
Sol, 102, Bourassa			5	4
The Plainsman, 111, Hemsiein			7	5
Tea Bit, 105, Cogan			6	6
Louis Hinchart, 106, Coucci			3	7
Uncle Abe, 108 1-2, Taylor			4	8
Futen, 111, Fisher			9	9

Pari de $2.00 sur Lemnos a rapporté $8.55 en premier, $5.50 en deuxième et $3.75 en troisième. Courser $8.20 en deuxième et $5.30 en troisième. Black Sea $5.75 en troisième.

TROISIEME COURSE. 1 mille. Bourse $800. Départ à 3.58

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Brevet, 107, Hastie			1	1
Candora, 96, Robertson			3	2
Byng Boy, 108, Moore			4	3
Blizzard, 97, Coucci			9	4
Gems To Let, 103, Bourassa			5	5
Village of Hit, 103, Wilson			8	6
McTab, 101, Hall			6	7
Peerless, 95, O'Brien			7	8
El Jesmar, 105, Chalmers			2	9

Pari de $2.00 sur Brevet a rapporté $3.15 en premier, $2.70 en deuxième et $2.40 en troisième. Candora, $5.80 en deuxième et $4.00 en troisième. Byng Boy $3.95 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse $800. Départ à 4.28

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Hobcaw, 111, Josiah			5	1
Long Point, 114, Erickson			3	2
Sandhills, 121, Fator			1	3
Ace of Aces, 2nd, 109, Bourassa			4	4
Rock Thorn, 111, Taylor			6	5
Mr Alasnam, 95, Robertson			2	6

Pari de $2.00 sur Hobcaw a rapporté $19.55 en premier, $6.40 en deuxième et $3.70 en troisième. Long Point $3.10 en deuxième et $2.60 en troisième. Sandhills $2.75 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1 1-8 mille. Bourse $1,500. Départ à 4.53 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Harry Baker, 116, Fishman			3	1
Roi des Montagnes, 112, Bourassa			1	2
Punjab, 116, Richards			2	3
Tartarius, 102, Wilson			4	4

Pari de $2.00 sur Harry Baker a rapporté $9.60 en premier, $3.65 en deuxième et Roi des Montagnes $2.70 en deuxième. On n'a pas vendu de billets de troisième.

SIXIEME COURSE. 1 mille. Bourse $800. Départ à 5.28 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Sandswept, 105, Coucci			1	1
Bethlehem, 100, Robertson			5	2
Compass, 110, Josiah			2	3
Sniper 108, Smith			4	4
Roman Sandal 105, Brooks			6	5
Golden Bloom, 103, O'Brien			8	6
Golden Laura, 103, West			3	7
Paulotta, 103, Wilson			7	8

Pari de $2.00 sur Sandswept a rapporté $21.40 en premier, $7.40 en deuxième et $5.35 en troisième. Bethlehem $3.50 en deuxième et $2.70 en troisième. Compass $2.95 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 1-8 mille. Bourse $1,000. Départ à 6.00

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Great Rock, 108, Fishman			2	1
Paddy, 100, Robertson			3	2
Pat Calhoun, 114, Bourassa			1	3
Carsur, 114, West			4	4
Donarita, 103, Brooks			5	5

Pari de $2.00 sur Great Rock a rapporté $3.65 en premier, $3.45 en deuxième et $2.35 en troisième. Paddy $3.60 en deuxième et $2.40 en troisième. Pat Calhoun $2.40 en troisième.

ENTREES A BLUE BONNETS

Première course, $800, deux ans, 5 furlongs: Holly Rinehart 112; xKing Lehr 110, xCandelabra 102, Airflight 112, xSpringaid 110, xFair Lad 105, High Seas 107, Landslip 122.

Deuxième course, $800, à réclamer, trois ans et plus, 5 1-2 furlongs: Madame Pompadour 111; Rose Beauty 103, Swift Shuttle 102, My Alasnam 102, Arrant Jade 105, Saguenay 107, Sphericity 108, Caledon 105, Mineralogist 110.

Troisième course, $800, à réclamer, trois ans et plus, 7 furlongs: Ann B., 107, Lanard 116, Nitherby 709, Roman Sandal 105, xLittle Nipper 100, xSea Bee 108, Highland Daisy 107.

Quatrième course, $800, à réclamer, trois ans et plus, 7 furlongs: xSonbreite II 97, Sabrej 113, xBlink Bay 104, xParheesie 100, George J. 113, Merisca 111, Fair Warning 103.

Cinquième course, $800, trois ans et plus, un mille: xMidinette 101, Teluride 111, xThe Vintner 110, xUnionville 110, Mohammed Jamel 109, xDonecet 112, xUncertain 113, Flying Al 111.

Sixième course, $800, à réclamer, 4 ans et plus, un mille: Bright Idea 109, Northern Star 112, xJimmy Brown 102, Silent King 107, Ranook 109, Kinburn 113, Blacksmith 110, Top Notch 102, xLady Essington 100, xHarp of Prophecy 101.

Septième course, $800, à réclamer, quatre ans et plus, 1 1-8 mille: xNicepy Head 107, Queen Navarre 109, Lolly 107, xSea Green 100, Febrah 109, Trajanus 107, Vendor 107.

DEUX COUPS DE CIRCUIT DE RUTH

Babe Ruth a frappé hier ses 22ème et 24ème coups de circuit au cours du double-header d'hier entre les Yankees et les Boston. Comme résultat, les Yankees ont encore gané les deux parties, ce qui porte à huit leur nombre de victoires consécutives.

LIGUE AMERICAINE

New-York	000 210 100—	7	9 0
Boston	002 010 000—	4	10 1

Batteries: Thomas, Moore et Collins; Wiltse, Harris et Hartley.

2ème partie:

New-York	200 010 000—	3	3 1
Boston	000 020 000—	2	6 2

Batteries: Shocker et Grabowski, Ruffing, Moore et Hartley, Moore.

Washington	102 000 202—	7	10 3
Philadelphie	580 102 10x—	13	15 0

Batteries: Crowder, Burke et Tate; Gray et Perkins.

St-Louis	020 000 000 1—	3	7 0
Philadelphie	000 000 101—	2	6 1

Batteries: Lisenbee et Ruel; Quinn, Pate et Cochrane.

2ème partie:

Washington	102 000 202—	7	10 3
Philadelphie	580 102 10x—	13	15 0

Batteries: Crowder, Burke et Tate; Gray et Perkins.

St-Louis	020 000 000 1—	3	7 0
Chicago	020 000 000 0—	2	11 0

Batteries: Stewart et O'Neill; Connally et McCurdy.

2ème partie:

St-Louis	000 012 020—	5	11 1
Chicago	020 120 11x—	6	11 0

Batteries: Gilston, Falk et Schang; Thomas et McCurdy.

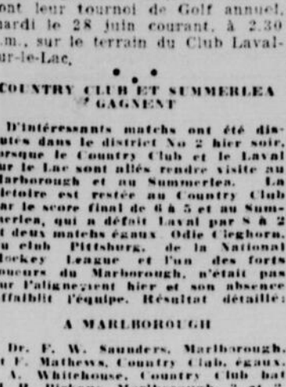

PAILLES ET PANAMAS

200 Modèles

$1.95 et plus

Tous les points dans chaque modèle

Savoy

183, S-Catherine E.

MAURICE DUBRULE — PAUL SAVOIE

Première course à 2.30 p.m., chaque jour.

TRAIN

Direct pour le terrain, de la gare Windsor, du C.P.R., à 1.50 p.m., heure avancée.

TRAMWAYS

Les tramways se rendent directement au terrain, de l'angle des rues Mont-Royal et avenue du Parc, après 12.45 p.m.

LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS

MONTREAL BLUE BONNETS JOCKEY CLUB — JUIN 17 AU 24

ADMISSION: $2.00

Y compris la taxe d'amusements

INSIGNES

En vente aux hôtels Windsor, Mont-Royal, Ritz-Carlton et Queens au magasin de cigares A. E. Morris et à tous les magasins de cigares S. Hyman, sans frais supplémentaires.

FANFARE

The Royal Highlanders of Canada sous la direction du Lt. H. G. Jones

JOUR DES DAMES DEMAIN.

Plus vieux par conséquent meilleur

C'est parce que le Sphinx est vieux de milliers d'années qu'il est si merveilleux. C'est aussi l'âge du Whiskey Embassy qui le rend si merveilleusement bon.

Les meilleurs ingrédients, distillés à la perfection et mûris pendant des années sous l'influence moëlleuse de fûts de chêne carbonisés, donnent à l'Embassy son arome et sa saveur exquise. Pour être aussi bon que l'Embassy, il faut qu'un whiskey soit aussi vieux que l'Embassy . . . Embassy est plus vieux . . . par conséquent meilleur.

EMBASSY SPECIALEMENT Vieilli WHISKEY LIQUEUR

BOUTEILLE DE 26 OZ $3.35 — BOUTEILLE DE 40 OZ $5.00

LIGUE NATIONALE

Boston à New-York, pluie.
Philadelphie à Brooklyn, pluie.

Cincinnati	220 001 000—	3	12 1
Pittsburg	050 015 00x—	11	15 2

Batteries: Donahue, Lucas, C. Mays, Neht et Picinich; Kremer, Morrison, Hill, Aldridge et Gooch.

Chicago	010 130 000—	5	6 2
St-Louis	210 013 31x—	11	16 1

Batteries: Osborn, Carlson et Gonzales; Alexander et Schulte.

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore	000 000 800—	8	12 1
Newark	000 002 000—	2	8 2

Batteries: Beard et Freitag; Cheeves, Swaney, Howard, Moore et Manion.

Toronto	500 002 120—	10	17 2
Rochester	050 011 000—	7	8 2

Batteries: Satterfield, Fisher et Hargraves; McLaughlin, Cousens, Jones et Heid.

(2ème partie)

Toronto	000 012 0—3	6	1
Rochester	020 200 x—4	5	1

Batteries: Courtney et Hargrave; Bagby et Walsh.

Buffalo	020 105 201—11	12	1
Syracuse	020 100 202—	7	12 1

Batteries: Stryker, Brice et Devine; Barnes, Hald, Stout, Miller et Morrow.

Reading à Jersey-City, double-header remis, pluie.

AMERICAN ASSOC.

St-Paul à Columbus, remise, terrain détrempé.

Milwaukee		7	12 0
Indianapolis		1	7 2

Batteries: Johnson et McMenemy; Boon et Snyder.

2ème partie:

Milwaukee		6	12 1
Indianapolis		7	13 2

Batteries: Sanders, Eddelman et McMenemy; Koupal, Burwell et Florence.

Kansas City		4	8 0
Louisville		2	7 0

Batteries: Royal, Zinn et Shinault; Friday, Wilkinson et McMullen.

2ème partie:

Kansas City		9	16 0
Louisville		8	14 0
Minneapolis		9	13 2
Toledo		10	14 1

Batteries: Middleton, Moss, Mahaffey et Kenna; Pfeffer, Palmero et Urban.

SPÉCIAL

à l'occasion de la ST-JEAN-BAPTISTE

Complet Bleu

"Simple ou double brest"

avec 3 PANTALONS

2 bleus et un en flanelle grise pour sports

34.50

C'est incontestablement la plus haute valeur jamais donnée. Le complet qui provient de notre stock régulier est d'excellente qualité, d'une coupe parfaite de dernière mode et nous en garantissons l'ajustement sans réserve.

Le pantalon de flanelle est également de première qualité.

Nous avons toutes les grandeurs.

Chemises

avec 2 collets ou collet attaché

Elles sont en bon Broadcloth blanc ou avec barres de couleurs. Variété considérable. Valeur sans précédent 2.50

W. H. Finlay

FIT-REFORM WARDROBE

444 ST CATHERINE ST WEST.

EXIGEZ LE

OLD LOG CABIN Bourbon WHISKEY

16 OZ $2.50 — 26 OZ $3.90 — 40 OZ $4.90

EMBOUTEILLÉE EN ENTREPOT

Distillers Corporation Limited

Il y a Toujours une Raison!

"Saveur Appétissante"

Dow Old Stock Ale est surtout recherchée, à cause de sa saveur.

La boire en mangeant augmente le plaisir de la table et c'est le breuvage idéal pour étancher la soif.

Goûtez-y aujourd'hui

Dow

Old Stock Ale mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

CONTREBANDE ENORME DE CIGARETTES

Le pays, dit M. D.-A. Paterson, perd ainsi chaque année $12,520,000

CE QU'ON FUME

OTTAWA, Ont., 23. (Presse canadienne). — Six cents millions de cigarettes entrent en contrebande au Canada annuellement, a déclaré hier M. David A. Paterson, président de la Imperial Tobacco Co. Limited, de Montréal, à la Commission Consultative du Tarif, en demandant une réduction de l'impôt du timbre sur les cigarettes de fabrication canadienne, de $5.00 le mille à $3.00. Il ajouta que la perte sèche éprouvée par le Dominion annuellement de ce fait était d'environ $2,520,000.

Les organisations commerciales de contrebande n'existe pour ainsi dire pas, dit M. Petersen, mais les cigarettes entrent au Canada par l'intermédiaire d'individus venant les Etats-Unis, où des cigarettes à meilleur marché peuvent être obtenues vu que l'impôt du timbre américain n'est que de $3.00 par mille cigarettes.

Un fait vraiment significatif, dit-il, c'est que dans les villes canadiennes le long de la frontière, où les cigarettes américaines sont fumées partout, il n'y a pratiquement pas de cigarettes disposées dans les vitrines de magasins.

Les deux-cinquièmes de la population canadienne demeurent à environ deux milles de la frontière et il n'y a rien de plus facile que de se procurer des cigarettes en contrebande.

M. Peterson ajouta que pas moins de 1,000,000,000 de cigarettes domestiques étaient grillées annuellement au pays. La consommation totale de cigarettes per capita, l'an dernier, fut de 307.52 dans le Dominion et, aux Etats-Unis, où l'impôt du timbre est la moitié moindre que dans ce pays, la consommation fut de 719.97 per capita.

Tout ce que nous voulons, dit-il, c'est d'augmenter la consommation des cigarettes canadiennes, au lieu des cigarettes de fabrication américaine, restreindre la contrebande et réduire le nombre des consommateurs fabriquant leurs propres cigarettes. L'effet qui en dériverait serait d'augmenter les recettes du gouvernement.

"Ce qu'il faut ici au Canada c'est un paquet de cigarettes à dix centins, et si les citoyens du Canada peuvent se procurer un paquet à ce prix, cinquante pour cent de la contrebande en diminuera d'autant", dit M. H.-B. Hyman, président de S. Hyman and Co., détaillants de Montréal, en appuyant la requête.

LES CANONS MUETS

Les vieux canons de Québec sont, depuis longtemps, silencieux, mais, à la vue de sa puissante citadelle à la mine austère, de ses remparts ravagés, de ses vieux canons encore menaçants, on est saisi de respect et d'admiration pour les héros qui ont jadis, fait sa gloire.

C'est à Québec que l'on peut mieux reconnaître le Canada des siècles passés. Tout nous y rappelle les belles et grandes figures de ses premiers héros, et les vénérables institutions religieuses qu'on y trouve en grand nombre, nous redisent encore la patience et le courage de leurs premiers habitants, au milieu des attaques des indiens.

Cette ville renferme, pour le touriste, des trésors inépuisables. Les Chutes Montmorency, le Kent House, le Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, les champs de bataille, la Basse-Ville — quelle magnifique collection de trésors historiques.

Le Canadien National offre un service exceptionnel pour Québec, la plus intéressante de toutes les villes Canadiennes. Détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, 230 rue S.-Jacques, Main 4731.

Les "Sons of England" ont retiré cette lettre-circulaire

OTTAWA, Ont., 23. (Dépêche de la Presse Canadienne.) — La lettre-circulaire envoyée par les officiers de la Société de Bienfaisance des Fils d'Angleterre, d'Ottawa, protestant auprès de la Commission des écoles contre le fait que l'on enseignait aux enfants des écoles publiques certaines chansons françaises pour être chantées en français, a été retirée.

La lettre a suscité de nombreux commentaires. Deux officiers de la société, William Howard et R. Patching, dans une lettre transmise aux journaux aujourd'hui, disent que la lettre-circulaire avait été écrite, croyant que le chant de "O Canada" en français était appelé à remplacer le "God Save the King" dans les chants ordinaires des écoles.

Les officiers de la société ont depuis constaté que tel n'était pas le cas, mais qu'au contraire, "la Commission des écoles avait autorisé le chant du "O Canada" en français, à titre gracieux pour nos compatriotes d'extraction française et pour aucun autre motif ultérieur. Les Fils d'Angleterre sont parfaitement d'accord là-dessus".

CULTIVONS BIEN NOTRE MEMOIRE

Un exemple des résultats prodigieux que l'on en obtient est donné aux publicistes, hier.

Votre mémoire est-elle efficace? Telle est la question qui a été soulevée, hier midi, au déjeuner hebdomadaire de l'association de Publicité, à l'hôtel Mont-Royal. M. Norman Atchison, personnage qui venait pour la première fois au club, et qui, par conséquent ne connaissait aucun des membres, fut présenté à tous ceux qui assistaient au lunch. Quelque temps plus tard il donna sans faire d'erreur, les noms de tous ceux qui se trouvaient aux diverses tables, ce qui surprit énormément tous les membres de l'association. L'incident amusant se produisit à la fin du déjeuner. M. Atchison déclara que cet exploit dépendait simplement du principe visuel. Les savants nous apprennent que les impressions enregistrées par les yeux sont 75 pour cent plus grandes que celles enregistrées par les oreilles, ce qui explique que l'on se souvient plus facilement du nom d'une personne dont on a remarqué la figure.

M. Arthur Ackerley, aviseur publiciste de Toronto, fut l'orateur suivant. Il parla de la nécessité de faire un meilleur usage au point de vue commercial, des choses que l'on possède. La réunion était sous la présidence de M. Charles Stokes, nouveau président du club.

Les donateurs des chars allégoriques

Voici la liste des donateurs des chars allégoriques de la procession de demain:

Association Athlétique d'Amateurs Nationale, angle Cherrier et S.-André, a fourni le char "Le premier palais de glace".

Baillargeon Express Co. Ltd., 329 rue Ontario est, a fourni le char de "Dollard et ses compagnons".

Biscuiterie Jeanne d'Arc, 1380, rue Gilford, a fourni le char "Le blé".

Boulangerie I. Caron Ltée, 6212 rue S.-Hubert, a fourni le char "La feuille d'érable".

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, 176, rue S.-Jacques, a fourni le char "La Cigale et la Fourmi".

Buanderie Dominion (M. Farley, président), 300, rue des Carrières, a fourni le char "Les Cageux".

Colonie Italienne de Montréal, a fourni le char "Jean Cabot".

Commission des Liqueurs de Québec, Place des Patriotes, a fourni le char "L'hôtellerie au 18e siècle".

Canadian National Railway, a fourni le char "Le premier chemin de fer".

Canadian Pacific Railway, a fourni le char "Le premier transcontinental".

Cité de Verdun, a fourni le char "La Confédération".

Commsion du Port de Montréal a fourni le char "Le Port de Montréal".

Charles Desjardins Cie. Ltée, a a fourni le char "La traite des fourrures".

Dupuis Frères Ltée, 447, rue Ste-Catherine est, a fourni le char "L'agriculteur".

Diamond Taxicab Association Co. Ltd., a fourni le char "Pierre Boucher".

Dominion Textile Co. Ltd., 1254 rue Bleury, a fourni le char "L'industrie textile".

Daoust, Lalonde, et Cie. Ltée, 49, carré Victoria, a fourni le char "Les Ursulines et les Hospitalières".

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 900, rue S.-Antoine, a fourni le char "Le tabac canadien".

J.-J. Joubert Ltée, 975, rue S.-André, a collaboré à fournir le char "Saint-Jean-Baptiste".

"La Patrie", 120 rue Ste-Catherine est, a collaboré à fournir le char "La première imprimerie".

L.-O. Grothé Ltée, angle des rues Ontario et boul. S.-Laurent, a fourni le char "Le Premier Parlement".

Ligue du jeu de dames Canadien, a fourni le char "Le jeu de dames".

Laporte, Martin et Cie, 584, rue S.-Paul ouest, a fourni le char "Le portage".

Ministère des Postes du Canada, a fourni le char "Les poste au 18e siècle".

Montreal Tramways Co., 78, rue Craig ouest, a fourni le char "Les premiers tramways".

New Method Washing (M. Fredette, prés.), 6425, rue Christophe-Colomb, a fourni le char "La chaussure canadienne".

Northern Electric Co. Ltd., 121, rue Shearer, a fourni le char "L'électricité".

Legaré Automobile and Supply Co., Ltd., 385, rue Ontario Est, a fourni le char "La première automobile".

Quinlan, Robertson and Jasin Co., Ltd., 702, rue Sherbrooke ouest, a fourni le char "L'Abitation".

Société des Artisans Canadiens-français, 930, rue S.-Denis, a fourni le char "Frontenac".

Syndicats catholiques et nationaux (Conseil Central), 655, rue DeMontigny est, a contribué à fournir le char "La première imprimerie".

Sanguinet, (Léo), 1831, rue Dorion, a contribué à fournir le char "Dollard".

The Bell Telephone Co. of Canada, rue Notre-Dame ouest, a fourni le char "Le téléphone".

The Robert Reford Co. Ltd., (Ligne Cunard), 20, rue Hospital, a fourni le char "Le premier paquebot".

M. Massey à Toronto

NEW-YORK, 23. — L'honorable Vincent Massey, ministre canadien aux Etats-Unis, a passé quelques heures à New-York, à son retour de Princeton, N.-J., où il a été reçu docteur en droit de l'Université. Il est parti pour Toronto hier soir. Au cours de sa visite au Dominion M. Massey assistera à la célébration du jubilé de la Confédération les 1er et 2 juillet.

410 GRADUEES DE CE COURS DE SANTE

Une intéressante soirée est donnée, hier soir, par les employées du Téléphone Bell.

La distribution des certificats aux graduées du cours général de Santé pour les femmes de la compagnie de téléphone Bell a eu lieu, hier soir, à la salle Stanley. Quatre-cents-dix graduées reçurent leur certificat et diplômes, présentés par M. J.-E. Macpherson, vice-président de la compagnie, devant une très nombreuse foule composée de parents et d'amis. On a aussi fortement applaudi les gagnantes du concours d'affiches pour la santé, Ellen Myles, de l'échange Main, obtint le premier prix; Frances L. Morrison, Main, obtint le deuxième prix et le troisième prix alla à Annie M. Foster, de la division du cafeteria et de la salle de repos. Une mention honorable fut obtenue par Valérie Mousseau, Main; Carrie A. Sullivan, Plateau; Louisa Aubé, Atlantic; Louise Rowe, Calumet; et Hazel Arbuthnot, de la division de Montréal du département. Les prix furent présentés par M. J.-N. Groleau, en charge de la division du trafic à Montréal.

On présenta aussi une amusante piécette, intitulée: "La santé de Jerry", qui raconte qu'une jeune fille qui n'aimait pas l'exercice et le grand air pour sa santé fut convaincue après d'intéressantes et amusantes aventures. Blanche Tarrant dans "Jerry" fut très applaudie et avec mérite. Il y eut du chant, des danses et un choeur de ukelele très intéressant.

Mlle Hill qui a enseigné ce cours de santé reçut une splendide corbeilles de roses offerte par ses élèves.

La liste des graduées est comme suit:

Amherst: Carrière, Aimé.

Atlantic: Aird, Lillian; Aubé, Louisa; Bayard, Gilberte; Bodwell, Constance M.; Bruce, Frances E.; Caron, Irène; Clarke, Marguerite; Daoust, Cécile; Denman, Mildred; Derome, Margaret H.; Dunlop, Jennie; Guillaume, Yvonne; Henchy, Mary S.; Ladouceur, Germaine; Marceux, Doris; McCarry, Vera; Miller, Marion R.; Moore, Mabel; Purchard, Bella; Robin, Marie P.; Rowland, Daisy; Sadler, Lillian; Simpson, Ena M.; Swaffield, Jessie P.; Tobin, Irène; Valentine, Mme Fabiola; Wade, Kathleen; Waterson, Dorothy; Youngason, Annie D.

Bleair: Baignee, Marie R.; Banks, Ruth G.; Buck, Sarah A.; Bowes, May; Bourgeois, Françoise; Briard, Doris; Byrne, Laura; Cappadi, Martha Caron Cécile; Crease, Ivy; Crease, Lillian R.; Curran, Muriel; Fleming, Catherine; Flood, Gladys G.; Havill, Alice H.; King, Vera; LaRose, Berthe; Leblanc, Mary J.; Lefaivre, Cécile; Marchand, Germaine; Meadowns, Kathleen; Normandin, Mary F.; Smith, Dorothy F.; Tigh, Edna W.; Tierney, Anna; Trépanier, Léontine; Trudeau, Fleurette; Weston, Alexandra G.

Calumet: Aherne, Mary E.; Bassett, Lina; Beauregard, Mary D.; Belair, Rose; Bélanger, Mme Laura; Cleary, Ethel V.; Francoeur, Antoinette; Gagné, Irène; Gérard, Jeanne; Griffin, Margaret; Guay, Cécile; Jones, Gladys; Jones, Mme Myrtle; Lalibert, Lydia; Lavigne, Simone; Lamoureux, Norah; LaVallée, Evelyn; Michaud, Charlotte; Marchand, Yvette; Meunier, Léonie; Michaud, Edith L.; Menard, Laurette; Mooney, Eileen; Mousseau, Grace; Murphy, Lillian; Ostigny, Cécile; Paquin, Blanche; Parsons, Clara L.; Philip, Martha; Pleard, Victoria; Robert, Blanche M.; Rowe, Louisa; Rumsey, Stella R.; Sénécal, Marietta; Sénécal, Marguerite; Sykes, May L.; Turgeon, Emélie E.

Clairval: Adams, Ruth; Fogarty, Anne; Gasse, Jeanne; Lalonde, Lucienne; Lalonde, Rose; Laporte, Imelda; Lepage, Marjorie E.; McLellan, Stella; Nault, Lucille; Patterson, Jean G.; Phillips, Edna M.; Piper, Mabel R.; Poole, Nellie; Simard, Edna; Sylvestre, Marie A. L.; Walker, Isabelle E.; Wilkie, Margaret; Leveillé, Cécile.

Est: Beaudamp, Jeanne; Brouillette, Clara; Castilloux, Elizabeth M.; Cauchon, Anna; Charpentier, Philomène; Cobban, Ena M.; Demers, Cécile; Dubec, Yvonne; Labberté, Lucie; Lamoges, Blanche; Ouellette, Jeanne; Parent, Hermine; Poirier, Laura; Walsh, Mary.

Main: Anderson, Lillian G.; Arnold, Bertha; Breckhock, Eleanor; Breshnock, Nora T.; Brophy, Mary T.; Brown, Maggie C.; Burleigh, Doris M.; Burnett, Mamie; Chadwick, Norah; Dion, Georgette; Haimes, Mme Brenda; Hall, Lucy; Hallsworth, Gladys; Harrison, Grace E. W.; Hearn, Edith A.; Higden, Gladys; Higgins, Elizabeth V.; Homes, Alice; Jocard, Reba M. J.; Kennedy, Irene K.; Kenny, Kathleen; Kieffeather, Gertrude T.; King, Teresa E.; Marshall, Gypsy M.; McBride, Haze; McBurnie, Ethel; McCubbin, Winnifred; McElroy, Eva K.; McQuirk, Stella; Morehead, Mary H.; Morrison, Estella; Morrison, Frances L.; Mousseau, Valérie; Myles, Ellen; Newey, Minnie E.; O'Hagan, Kathleen; Pearce, Doris; Reid, Mme Jessie; Ricketts, Mme Emma E.; Robertson, Hazel J.; Sexton, Ellen; Shaw, Hannah; Shearer, Donalda; Spears, Lyda; Sullivan, Mary A.; Taude, Mme Emélia; Vadenais, Cécile; Waldron, Ellen; Walsh, Eva; Weatherhall, Winnifred E.; Williams, Marjorie; Wright, Jeannie; Woods, Mme Mary J.; Yorke, Mabel E.

Plateau: Bailey, Edythe; Benoit, Berthe; Chevrier, Florence; Clarke, Mme Rita V.; Commerford, Rhodena Cyr, Diane; Dean, Mary T.; Donovan, Mary V. A.; DuVerger, Lauzette; Forlin, Marie L.; Garnier, Thérèse; Goulet, Cécile; Hébert, Catherine; Hébert, Eliane; Hudson, Kathleen S.; Lacapelle, Alice; Marceau, Jeannette; M. Lean, Ena D.; Normandin, Reina M.; O'Reilly, Agnes; Peterson, Edna; Stewart, Stella A.; Sullivan, Carrie A.; Young, Annie P.

Uptown: Blondin, Alida; Douglas, Mme Marion; Drinkell, Gertrude; Gougeon, Agnès; Heney, Bernadette; Le Guerrier, Mme Mary; Liston, Anna M.; Liston, Clara M.; Mahoney, Mae; Sanders, Amelia; Shields, Eleanor; Simser, Julia A.; Stapleton, Cecilia Voce, Florence M.

Walnut: Lavoie, Marie B. G.; Sullivan, Annie M.

Westmount: Dufresne, Mary A.; Fortier, Annonciade; McDermott, Gertrude; Mehanon, Jean D.; Sweeney, Mary G.; Talmadge, Thelma V.; York, Bond, Violet; Byrne, Marnie F.; Carpentier, Simonne; Chamberlain, Hilda M.; Duplantis, Florence M.; Fallon, Olive; Gill, Julia; Gollan, Irene; Gormley, Jessie K.; Hagan, Marguerite A.; Harris, Dorothy H.; Hayes, Sarah A.; Jupp, Evelyn; Lamb-

LE PROCES DE L'ETRANGLEUR

Il commencera le 26 juillet. — Il aurait menacé de s'évader.

IL SE FAIT RASER

WINNIPEG, 23. — Earl Nelson, detenu à la prison pour le meurtre de Mme Emily Patterson et de Lola Cowan subira son procès pour le double assassinat, mardi, le 26 juillet, si le magistrat de la Cour de police juge qu'il y a matière à procès. Telle est la décision prise hier, par le juge MacDonald qui présida le procès.

Les jurés ont été renvoyés dans leurs foyers, mais ils viendront se rapporter le 26 juillet et un jury sera choisi parmi eux pour juger le présumé étrangleur.

Aucun avocat n'a encore été désigné pour défendre l'accusé.

Nelson aurait menacé de s'évader si l'occasion s'en présentait. De retour dans sa cellule après l'enquête du coroner, il aurait déclaré:

"Oui une seule occasion m'en soit offerte, ils ne trouveront rien dans la cellule."

Des policiers montent la garde jour et nuit auprès de lui depuis son arrestation, et quand il sort de sa cellule, il a les menottes aux mains et des policiers armés le surveillent.

Nelson s'est fait raser, hier. Il a déclaré aux officiers de police qu'il tenait à avoir "l'air respectable pour comparaître devant le tribunal".

Réduction du prix de la bière en Ontario

TORONTO, Ont., 23. — La Commision des Liqueurs de l'Ontario fait savoir qu'à partir de vendredi, elle permettra la vente de la bière à la caisse, et qu'il y aura réduction des prix. En vertu de cette déclaion, les acheteurs pourront aussi se procurer la bière directement des brasseries.

La célébration de la fête nationale à Hull

OTTAWA 23 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maire Lambert de Hull, a lancé une proclamation, hier, demandant aux établissements de commerce d'observer la fête nationale, le 24 du courant. Les marchands qui voudront absolument faire du commerce en ce jour ne devront pas ouvrir leurs magasins avant dix heures du matin.

LE THÉ VERT "SALADA"

De beaucoup supérieur à tous les thés verts.

La "pincée" quotidienne — en se levant le matin — de ENO'S "FRUIT SALT" vous garantit cette santé parfaite qui rend la vie agréable.

Pourquoi? y a-t-il tant d'hôtesses qui servent des VI-O-LET LIFE SAVERS à leurs invités?

Servez le Sandwich de Crème d'Amandes

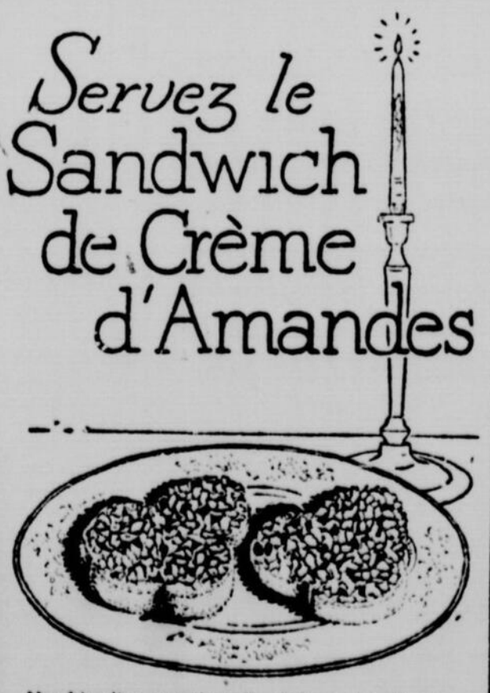

Une friandise exceptionnelle, de bonne bouche et très attractive—quelque chose de délicieusement différent pour les occasions de haut ton.

Sandwich de Crème d'Amandes

Fromage à la crème *Noix hachées*
Mayonnaise *Beurre*
Pain blanc ou bis "Canada Bread"

Coupez du pain blanc ou bis "Canada Bread" d'une épaisseur de ¼ pouce. Enlevez la croûte et tranchez en formes de fantaisie. Couvrez de fromage à la crème, mélange en une pâte avec crème ou mayonnaise; saucez dans des noix hachées bien fin, décorez de persil ou du cresson, et des tranches de piment, d'olives ou de radis.

Ces Sandwiches sont encore meilleurs s'ils sont faits de

Pain Butter-Nut

CANADA BREAD COMPANY LIMITED

Victor Loftus, Gérant, Succursale de Montréal

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

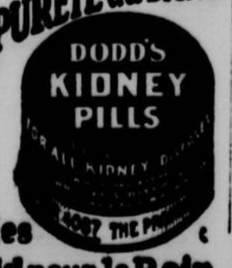

Pilules Dodd pour le Rein

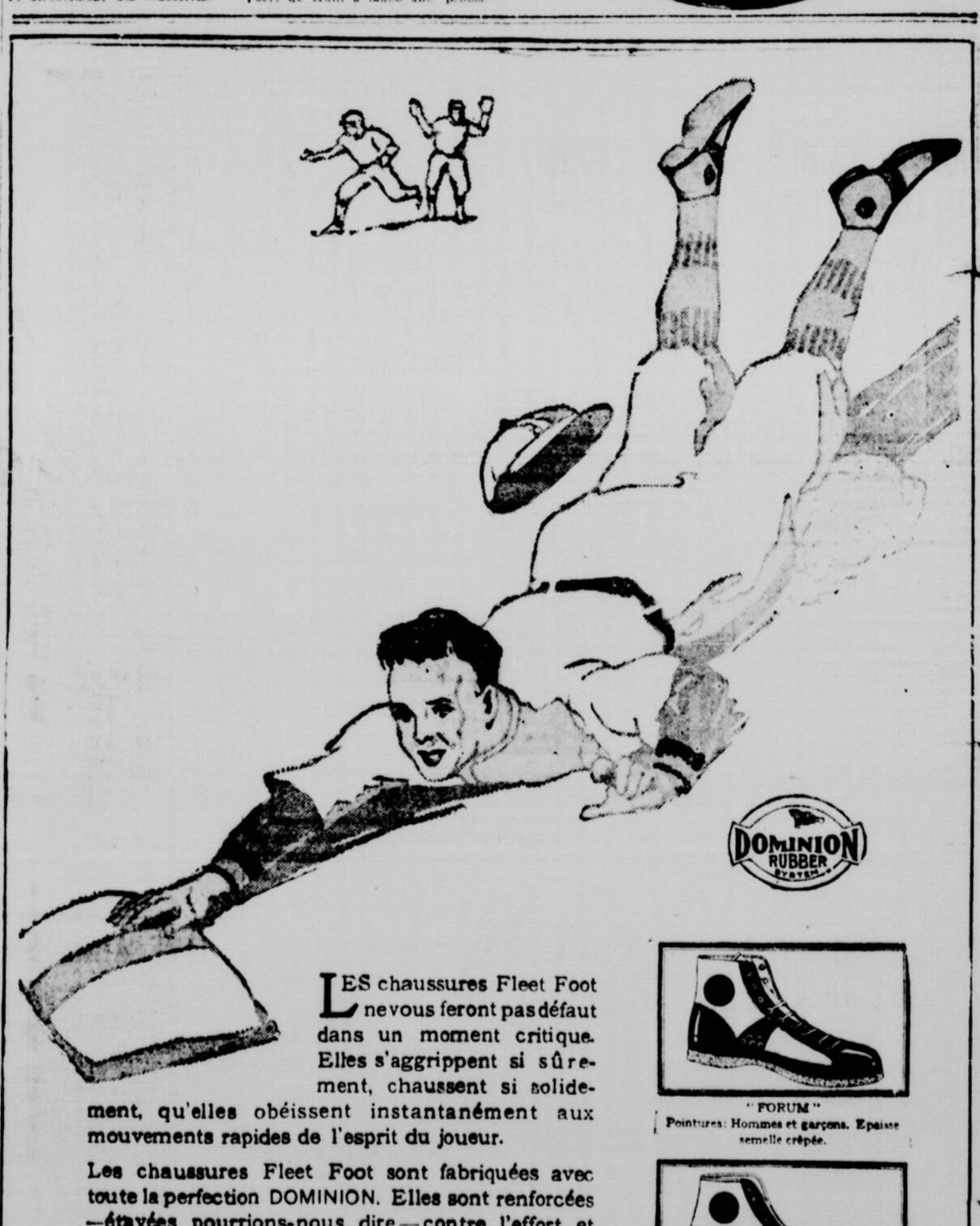

LES chaussures Fleet Foot ne vous feront pas défaut dans un moment critique. Elles s'aggrippent si sûrement, chaussent si solidement, qu'elles obéissent instantanément aux mouvements rapides de l'esprit du joueur.

Les chaussures Fleet Foot sont fabriquées avec toute la perfection DOMINION. Elles sont renforcées—étayées pourrions-nous dire—contre l'effort et l'usure.

Il y a une chaussure Fleet Foot pour chaque sport et amusement. Elles sont en vente dans tous les bons magasins de chaussures.

"FORUM"
Pointures: Hommes et garçons. Epaisse semelle crêpée.

"RUSTLER"
Pointures: Hommes, jeunes gens et garçons. Semelle Re-ly-on.

"DIPLOMAT"
Toile bleu foncé, empeigne avec broderie et pointe du pied noires. Semelle "Re-ly-on". Balmorals et Oxfords. Pointures: Hommes, garçonnets, jeunes gens, femmes, fillettes et enfants.

FLEET FOOT

Fleet Foot est une marque de commerce déposée, estampée sur les véritables chaussures Fleet Foot seulement.

DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED

UN PLUS GRAND NOMBRE DE CROISEURS AU JAPON

La proportion 5-5-3 serait portée à 5-5-4. – Les porte-avions.

L'accord de Washington

GENEVE, 23. — La conciliation prend le dessus sur les divergences d'opinions des puissances qui étudient actuellement ici le problème du désarmement naval. Le désir de la Grande-Bretagne d'ouvrir de nouveau la discussion sur les questions étudiées à la conférence de Washington, sera probablement quelque déçu grâce à une proposition de la délégation américaine demandant d'adopter une résolution formulant le voeu que tout accord intervenu à Genève ne porte pas préjudice à l'agenda de la seconde conférence de Washington qui sera tenue en 1931.

D'une discussion entre Hugh S. Gibson, chef de la délégation américaine, avec l'amiral Saito du Japon, ressort la possibilité de concilier le Japon sur la question d'infériorité en maitre de croiseurs, au moyen d'un quotient de 5-5-4 au lieu de 5-5-3.

Les américains ne prévoient pas de difficultés insurmontables pour établir cette proportion.

Les envolées transatlantiques de Lindbergh et Chamberlin ont posé la question de savoir si les transports aériens ne devraient pas être de dimensions plus considérables afin de faire face aux progrès constants des communications aériennes inter-continentales.

La délégation américaine est carrement opposée à toute reconsidération des accords de Washington avec al France et l'Italie, mais serait consentante à céder quelque chose aux ambitions britanniques en suggérant une résolution afin qu'un programme de construction dont la réalisation n'est pas urgente puisse être tenu en suspens jusqu'à la seconde conférence de Washington.

OTTAWA, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Conformément à la décision prise par le gouvernement de Québec, le 25 juillet, le chef-lieu du comité de Pontiac sera changé re Bryson à Campbell's Bay.

Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes

Ce matin, en la maison S.-Joseph, à Ste-Foy, le Très Honoré Frère Allais-Charles, Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, en présence des frères de la ville de Québec et des environs, a annoncé l'érection du nouveau district de Québec, détaché du district de Montréal.

A l'avenir, le district de Montréal, dont la maison-mère est à Laval-des-Rapides, comprendra les maisons situées dans les provinces ecclésiastiques de Montréal et d'Ottawa, tandis que les maisons situées dans la province ecclésiastique de Québec formeront le district du même nom, dont la maison-mère sera à Sainte-Foy.

Les nominations suivantes ont été faites en même temps: le frère Martial-Paulin, Visiteur du district de Montréal ; le frère Nivard-Josephus, Visiteur du district de Québec ; le frère Manuel-Paulin, Directeur du Noviciat de Sainte-Foy.

La distribution des prix à l'Académie Savaria de Lachine

La distribution des prix à l'Académie Savaria de la Lachute a eu lieu sous la présidence de M. le curé J.-V. Therrien, assisté de M. l'abbé Piché et des commissaires M. Jos. Rousseau, H. Morin, H. Gosselin et Nap. Dubois.

Les élèves chantèrent une cantate en l'honneur de M. l'abbé Therrien et lui présentèrent une jolie corbeill de fleurs.

Des médailles d'or furent données aux finissantes de chaque année, par M. le curé à Mlle Annette Garreau; par les commissaires à Mlles Laplante, Marguerite Murray, Pauline Rousseau, Irène Lambert.

Des prix spéciaux ont été donnés par M. le curé J.-V. Therrien, M. l'abbé Piché, le Rév. Frère Barnabé, Directeur de l'Académie Piché, M. Théo. Rhéaume, député, J.-D. Vinet, maire de Lachine, les échevins Jos. Dubois et D. Martin.

Un prix de culture physique donné par le professeur Antonio Champagne, à Mlle Hélène Deneault.

Il y eut aussi des prix spéciaux donnés par la Rév. Soeur Marie Léopoldine, Mère Générale des Soeurs de Sainte-Anne, aussi par la Révde Soeur Marie-Elise, de l'Académie Savaria.

LA VILLE A UN ACTIF DE $176,542,882

Ce que révèle le bilan de Montréal pour 1926.

UN SURPLUS

Le bilan général condensé de la cité de Montréal pour l'exercice se terminant le 31 décembre dernier, vient d'être rendu public. On y remarque que la cité a un surplus sur le compte du capital de $4,194,575.71; elle a un actif de $176,512,882.19 et un passif de $172,318,306.48.

Voici les chiffres du bilan:

ACTIF

Propriété et équipement:	
Aqueduc	$17,236,667.64
Agrandissement de l'aqueduc et usine de filtration	12,897,777.52
Hôtel de Ville, stations de feu et de police, bains bibliothèque municipale, etc., et équipement	12,392,562.65
Parcs terrains de jeux	11,613,487.85
	$54,140,495.52
FINS DIVERSES	
Egouts, pavages et trottoirs	$27,530,485.46
Améliorations de rues, expropriations, etc.	11,613,487.85
Tunnels, viaducs et ponts	1,922,536.51
Système de conduits souterrains	2,809,349.67
Dépenses représentant une proportion équivalente de la dette fondée	27,350,172.30
	$70,937,718.49
Améliorations locales: Dépenses pour améliorations permanentes pour lesquelles des rôles de répartition n'ont pas encore été dressés	13,061,096.36
Taxes spéciales percevables	12,742,582.00
	$25,743,648.36
ACTIF COURANT	
Sommes à percevoir	1,046,646.50
Articles en magasin	110,176.36
Dépenses d'administration couvertes par les taxes ordinaires à percevoir	5,416,973.81
Compte de caisse	275,666.55
	$6,849,462.72
Spéciaux: Déficit dans le revenu de 1916-1917 comblé par une taxe spéciale ordinaire	3,400,000.00
Placements — fonds d'amortissement de la cité	12,639,691.34
Placements — fonds d'amortissement de la Commission scolaire catholique	1,417,751.80
Placements — fonds d'amortissement de la Commission scolaire protestante	1,414,113.95
	$15,471,557.09
	$176,542,882.19
PASSIF	
Dette fondée: Dette consolidée	$87,772,257.95
Dette additionnelle (au-delà de la limite statutaire)	38,441,123.33
Améliorations locales (fonds de roulement)	18,192,036.42
	$144,405,517.70
Dette flottante: Bons du trésor	$ 6,000,000.00
Avances de banque	142,570.32
Mandats impayés	756,305.27
Taxes scolaires payables en 1927	2,343,655.51
Dépôts	827,037.05
Retenues sur prix de travaux à l'entreprise	346,611.66
Réserve pour taxes scolaires contestées	456,059.66
Coupons d'intérêt non réclamés	37,339.43
Réserve pour remboursement	1,084,829.72
Réserve pour intérêt	164,629.92
Montants d'obligations échues, non réclamé	5,100.00
Fonds d'assurance municipal	28,822.04
Hypothèques	66,208.64
Comptes spéciaux en suspens	28,544.28
	$12,353,014.67
Réserve pour fonds d'amortissement: Sur dette de la cité	$12,723,529.51
Sur dette de la commission scolaire catholique	1,439,103.03
Sur la dette de la commission scolaire protestante	1,427,142.37
	$15,589,774.11
Cité de Montréal: Surplus sur le compte du capital	4,194,575.71
	$176,542,882.19

La population de Sherbrooke augmente

SHERBROOKE, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La ville de Sherbrooke a vu sa population augmenter de 1,209 âmes durant les derniers douze mois. Sa population actuelle est de 26,230, contre 25,021 en 1926, d'après le recensement municipal qui vient d'être complété. Un seul quartier, le quartier centre, accuse une diminution de 183 personnes.

La route de Pékin ouverte aux sudistes

SHANGHAI, 23. — Les journaux locaux annoncent qu'un détachement de troupes nationales a fait son entrée à Tsintao, important port de mer du Chantoung, qu'il a occupé la ville et qu'il aut le chemin de fer conduisant à Tsinanfu, capitale de la province.

Le général Sun Chuan Fang, commandant nordiste à Tsinanfu, se rendrait incessamment aux nationalistes, disent les journaux, de sorte que la route de Pékin sera presqu'entièrement libre.

CETTE ELECTION A YAMACHICHE ANNULEE

Le magistrat F.-X. Lacourcière a ordonné une nouvelle élection.

TROIS-RIVIERES, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'élection d'Eugène Mallette, le 17 janvier dernier, à une majorité de dix voix, contre Fortunat Côté, comme maire de Yamachiche, a été annulée en Cour de Magistrat. Une nouvelle élection a été ordonnée par le magistrat F. X. Lacourslère. C'est le candidat défait lui-même qui poursuivait l'élu du 17 janvier dernier et demandait l'annulation de l'élection pour manoeuvre corruptrices. Le défendeur a confessé jugement sans cependant reconnaitre participation à des manoeuvres illégales.

Célébration de la Fête de S.-Jean-Baptiste à Notre-Dame-de-Grâce

Il y aura messe pontificale à 9 hrs 30, célébrée par Monseigneur Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque administrateur du diocèse, sermon de circonstance par le Rév. Père Henri Martin, O.P., curé de la paroisse S.-Dominique de Québec. Bénédiction et distribution d'un pain bénit. Messe en musique par la chorale N.-D. G. sous la direction de M. Edmond Breton, maître de chapelle. A l'orgue, M. Paul Doyon, organiste, licencié de Paris.

Mlle Hortense Cartier, fille de feu Sir Georges Etienne Cartier, assistera à cette cérémonie, l'hôtesse d'honneur de la Société S.-J.-Baptiste, section N.-D. de Grâce.

Les cadets du Sacré-Coeur, élèves des RR. FF. de l'Académie du Sacré-Coeur, se rendront en corps, clairons et tambours en tête, pour saluer à la porte de l'église Monseigneur l'évêque auxiliaire et les invités d'honneur.

Le successeur de feu Mgr Emard, à Ottawa

QUEBEC, 23. — De nombreuses rumeurs circulent relativement à la nomination des nouveaux titulaires des sièges actuellement vacants à Ottawa et à Rimouski. Une rumeur qui semble accréditée voudrait que Sa Grandeur Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury, Ont., devienne archevêque d'Ottawa, en remplacement de Mgr J. M. Emard et que Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec, soit appelé à remplir le poste laissé vacant par la démission de Mgr Léonard, évêque de Rimouski. La confirmation de cette nouvelle est attendue d'ici quelques jours de la part de la délégation apostolique ayant sa légation à Ottawa.

Mgr Camille Roy sera l'hôte de Sir Robert Falconer

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mgr Camille Roy, P.A., est parti lundi matin pour S.-Denis de la Bouteillerie, où il sera pendant une semaine l'invité du curé de cette paroisse, M. l'abbé J. F. Dumais. Mgr Roy sera de retour à Québec lundi prochain. Il repartira ensuite mercredi pour le Lac Simcoe, en Ontario, où il doit passer les mois de juillet et août. L'Université de Toronto dirige une colonie de vacances sur les bords du Lac Simcoe. Lors de son voyage à Toronto, au mois d'avril dernier, alors qu'il donna une série de cours sur la littérature canadienne française, Mgr Roy fut invité par sir Robert Falconer, recteur de l'Université de la ville Reine, à passer ses vacances au bord du Lac Simcoe.

Le Département du Fret des Douanes

Pendant la durée des travaux de réparations que l'on est à faire à la vieille bâtisse de la douane, au pied de la rue McGill, à la suite de l'incendie de jeudi dernier, le département du fret des douanes sera transporté dans la bâtisse occupée anciennement par la Gazette, 38 rue Saint-Antoine.

Le docteur Albert Paquet est fêté par ses confrères

QUEBEC 23 (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion du 25ème anniversaire de son admission à la pratique de la médecine le docteur Albert Paquet a été, samedi soir, le héros d'une fête charmante organisée par un grand nombre de ses confrères. Ce témoignage d'estime à l'endroit de l'un de nos plus éminents médecins a pris la forme d'un dîner qui avait réuni dans le magnifique chalet du Club de Golfe Québec, à Bois-Chatel, plus de 40 convives. M. le docteud Albert Paquet a été félicité, et ses confrères lui ont présenté, comme marque tangible de leur estime, un superbe cadeau.

La cour du magistrat à Saint-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 23. — (Du correspondant de la "Patrie".) — M. le juge Marin a présidé cette semaine le terme de la Cour de Magistrat pour le mois de juin. Il a entendu une cause en dommages de Houle contre Fugère. Les deux parties étaient de la paroisse de S.-Dominique. Le demandeur était représenté par M. Chagnon et le défendeur par M. Bousquet. Jugement a été rendu immédiatement contre le défendeur au montant de $25.00.

ON A TROUVE $1,900 DANS SA SACOCHE

La mort de Mlle Anna McCormick au refuge Saint-Patrice, à Ottawa.

OTTAWA 23 (Du correspondant de la Patrie.) — Une somme de $1,900 en billets de banque fut trouvée, récemment, dans une valise appartenant à Mlle Anna McCormick, morte, il y a quelque temps, au refuge S.-Patrick pour les vieillards. Cette vieille femme ramassait du vieux papier dans les rues et portait toujours une sacoche avec elle. Elle vivait dans la plus grande misère, souvent manquant de nourriture. Sentant la mort venir, Mlle McCormick alla au refuge et la fameuse sacoche fut mise au grenier. Ce n'est que ces jours derniers qu'on l'ouvrit pour y trouver un paquet de billets de banque enveloppés dans un journal. Presque toute cette somme est en billets d'un dollar.

Reins Faibles

"Je souffrais des reins depuis longtemps—grâce à "Fruit-a-tives", je peux faire mon travail sans douleur ou fatigue".

Mme Thomas Beaux, Bowood, Ont.

On peut compter sur "Fruit-a-tives", fait de jus de fruits frais et de toniques, pour soulager les maux de dos, rhumatisme, lumbago, etc., dus à la défectuosité des reins, de l'estomac ou des intestins. 25c et 50c partout.

Fruit-a-tives

Pour Obtenir du Soulagement de la Névrite

Le système nerveux doit être parfaitement rétabli. Voici un cas qui illustre ce point.

Les crispations des nerfs et des muscles avertirent Mme Mapletoft de l'état d'épuisement de son système nerveux. Elle avait aussi de fréquents maux de tête nerveux et une névrite persistante au côté droit.

Elle ne pouvait obtenir qu'un soulagement temporaire d'applications externes contre la névrite. Afin de se débarrasser réellement de la cause du mal, il est nécessaire de rétablir parfaitement les nerfs épuisés, par un emploi persistant de la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs.

Mme Wm. Mapletaft, Mount Forest, Ont., écrit: — "Pendant à peu près trois ans j'ai souffert de névrite au côté droit. J'avais des douleurs dans le dos et des crispations des nerfs et des muscles. J'avais aussi été opérée pour l'appendicite qui me laissa une ruine nerveuse. J'étais très agitée et mal à l'aise, et je souffrais de fréquents maux de tête nerveux. Mon appétit était mauvais et je souffrais quelquefois de crises de faiblesse. Je commençai un traitement à la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et en très peu de temps, j'éprouvai du soulagement. Ce remède m'a fait un bien immense et je puis le recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

La Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs — 60c la boîte chez tous les marchands ou de The Dr. A. W. Chase Medicine Co., Limited, Toronto, Canada. 15

TROIS MEMBRES DE LA FAMILLE SUTTON RECOUVRENT LA SANTE

Par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham Un succès vraiment remarquable

D'autres en bénéficient aussi

Campbellford, Ont. — "Je me sentais très épuisée, toujours fatiguée, sans ambition. Je n'aurais pas dû aller travailler, mais je n'ai pas les moyens de rester chez moi, excepté de temps à autre. Le printemps dernier, ma mère était très malade, une amie lui dit de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. La première bouteille améliora son état, et elle m'en fit prendre aussi. Alors, ma mère, ma soeur et moi en avons pris jusqu'à parfait rétablissement. Ma soeur et moi travaillons dans une usine, et dès qu'une compagne ne se sent pas bien, nous lui recommandons le Composé Végétal. Nous ne pouvons trop le louanger pour tout le bien qu'il nous a fait. Vous pouvez utiliser cette lettre, car je veux que les autres en bénéficient comme nous." — Grace Sutton, Campbellford, Ontario.

Les ravages que cause le travail lourd et pénible chez la jeune fille, sont terribles. Ses moyens ne lui permettent pas de rester chez elle, cependant, elle ne peut lever rien de lourd ou rester debout de longues heures. Que faire alors? Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède fiable pour filles et femmes. Il vous soulagera de cette sensation de tension nerveuse que vous éprouvez à certains temps.

South Vancouver, C.A. — "Je n'ai jamais eu confiance dans tous ces soi-disant remèdes brevetés, et jusqu'ici j'avais hésité à en prendre aucun. J'ai souffert d'irrégularités, me sentant très malade, pendant huit ans. J'avais des crampes affreuses, évanouissements, douleurs torturantes, au lit deux ou trois jours, chaque mois, et mon état empirait graduellement. On me recommanda fortement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham; en effet on insista souvent pour me le faire essayer, et je suis heureuse d'avoir enfin pris quelque chose qui m'a fait tant de bien. J'hésitai d'abord à lui attribuer les résultats, car chaque mois, j'étais à la minute. Je puis dire en toute sincérité, que depuis quatre mois, je n'ai souffert ni ennuis ni douleurs. Je parle à tous des bons résultats obtenus, et il me fera plaisir de répondre aux questions sur les merveilleux effets retirés du Composé Végétal." — Mme G. E. Lewis, 288 47th Ave., South Vancouver, C.A.

Les autres femmes devraient profiter de l'expérience de Mme Lewis. Elle vous dit ce qu'elle éprouvait autrefois, et les merveilleux résultats obtenus du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Tous les pharmaciens le vendent.

LA FÊTE DE ST-JEAN-BAPTISTE

Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve, La Salle et tant d'autres qui ont fondé notre pays sous la protection de la Croix, sont des noms qui appartiennent à l'histoire et dont s'énorgueillissent tous les bons Canadiens, sans distinction de langue ou de race.

Qu'il soit donc permis à notre maison de rendre hommage aux immortelles traditions françaises de notre pays et de féliciter la Société de St-Jean-Baptiste de l'éclat avec lequel elle s'apprête à célébrer la grande fête nationale du Canada Français.

Birks s'associe d'autant plus volontiers à ces rejouissances que le français est la langue maternelle de la plus grande partie de son personnel.

HENRY BIRKS & SONS
LIMITED

Diamantaires. *Place Phillips.*

Oubliez la ville et ses rues poussiéreuses!

Le "week-end" idéal... se passe à bord du nouveau paquebot "ST. LAWRENCE"

LE canicule n'effraie pas ceux qui voyagent sur le Saint-Laurent!... Il y règne toujours une brise rafraîchissante.

Au grand soleil de juin, le Pittoresque, l'Histoire et la Légende se mêlent sur les rives. Noble évocation d'un autre siècle, les tourelles de Québec se profilent sur l'azur d'un firmament d'été... les villages et leurs clochers rappellent la lointaine Normandie... des vaisseaux venus des quatres coins du monde mêlent leur sillage dans ses eaux paisibles... Tadousac et la Malbaie déroulent leurs paysages accueillants... et, granitiques sentinelles, les caps Trinité et Eternité burinent leurs ombres majestueuses dans les flots sombres du Saguenay...

Luxueuse Excursion de Trois Jours

Le paquebot *St. Lawrence* quitte le quai Victoria, à Montréal, tous les mardis et vendredis soirs. C'est le plus récent et le plus beau des vapeurs destinés à la navigation intérieure au Canada.

Brises réconfortantes... confort parfait! Et quelle cuisine! Le maître-coq du "*St. Lawrence*" rivaliserait avec Vatel! Ajoutons que deux cents convives peuvent, à la fois, trouver place dans la salle à manger.

Un système d'eau courante, chaude et froide, dessert les cabines qui, toutes, ont vue sur l'extérieur. De nombreuses chambres de luxe, à deux lits, ont leur baignoire particulière. De vastes ponts invitent à la promenade. Salons et fumoirs ajoutent à l'agrément du voyage.

Et les danseurs y trouvent orchestre impeccable (air à la mode ou musique de chambre...) et parquet idéal.

Fixez dès maintenant la date à laquelle vous ferez cette croisière de trois jours.

Pour se renseigner ou retenir sa cabine, écrire ou téléphoner à la Compagnie

CANADA STEAMSHIP LINES

9 Square Victoria: Lancaster 0231
Hotel Windsor: Uptown 4740
Hotel Mont-Royal: Uptown 7545

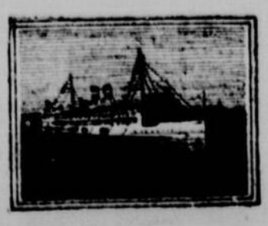

CONFORT · COMMODITÉ
LUXE

IRF

BRAZILIAN TRACTION EST TRES ACTIF ET SE REPREND.—A NEW-YORK ON EST PLUTOT HESITANT

BOURSE de MONTREAL

Brazilian Traction fait une belle avance dès le début de la séance.

BRAZILIAN TRACTION

A l'ouverture du marché aujourd'hui, Brazilian eut une reprise assez forte en montant à 161 comparativement à 159 1-2 en fermeture hier après-midi et il toucha 161 1-2 par la suite pour revenir, vers onze heures, à 160 3-4.

Cette reprise de Brazilian indique donc que le mouvement de recul est terminé et que tous les éléments de faiblesse qui pouvait affecter sa cote après une hausse prolongée ont disparu pour faire place à ceux qui le mettent en portefeuille pour une longue période.

L'activité chez Brazilian a été très grande.

DOMINION BRIDGE

Depuis quelques jours, les baissiers avaient lancé un bon nombre d'attaques contre Dominion Bridge mais la hausse qui s'est produite hier les a pris par surprise. Ce titre a été affecté avec avantage par la déclaration de la subdivision des parts de sa subsidiaire Dominion Engineering en 5 pour une et aussi par la nouvelle que la compagnie avait obtenu le contrat de la structure métallique du Château Laurier.

Venant à la suite de toutes les bonnes nouvelles qu'on a publiées sur la compagnie, ces deux éléments nouveaux devaient nécessairement produire un excellent effet.

MASSEY-HARRIS

Au point de vue activité, Massey-Harris tient la deuxième place et, à onze heures, il était fractionnellement plus faible à 26.

Depuis qu'on l'a retiré du Curb pour l'inscrire sur le grand tableau, le titre Massey-Harris a été l'un des plus populaires et des mieux appuyés par ses partisans.

LES POUVOIRS

Les deux grandes vedettes sur le marché local au groupe des pouvoirs publics sont le Montreal Power et le Shawinigan.

Depuis quelque temps, Shawinigan a eu une tendance à fléchir et il fut l'un des premiers à souffrir du recul commencé lundi. Ce matin, il a perdu 1-4 de point à 86. D'un autre côté, le Montreal Power s'est maintenu ferme aux environs de 82.

AUTRES TITRES

Parmi la balance de la liste, on note Smelters, qui a perdu 1-2 point à 233 1-2, Canadian Industrial Alcohol qui a prouvé que l'assemblée des directeurs hier ne devait produire aucun effet en restant au même point, 29 1-4, Canada Steamship ordinaire est resté ferme à 37 1-2 et Asbestos de préférence en a fait autant à 89.

SUR LE CURB

International Nickel s'est fractionnellement amélioré à 64, Amulet est resté à 2.80, Brazilian de préférence a monté à 135 1-2 et Harvie Mines s'est transigée à $15.00.

VENTES DE 10 h. à 11 h.

Abitibi P & P.—50 à 92.

B. C. Fish (new).—30 à 17.

Brazilian Traction.—50 à 161; 5 à 161; 5 à 161; 100 à 161 1-2; 10 à 161 2; 20 à 161 2; 20 à 161 2; 200 à 161 2; 25 à 161 2; 100 à 161 2; 30 à 161 2; 200 à 161 2; 200 à 161; 200 à 161; 200 à 161; 25 à 161 2; 25 à 161 2; 50 à 161 2; 10 à 161 2; 50 à 161 2; 100 à 160 6; 100 à 160 6; 25 à 161; 25 à 161; 25 à 161; 50 à 161; 25 à 161; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 100 à 160 6; 100 à 160 6; 25 à 160 6; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 100 à 160 6; 25 à 160 6; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 100 à 160 6; 25 à 160 6; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 25 à 160 6; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 50 à 160 6; 25 à 160 6; 50

Transactions à la Bourse de Montréal

Cote de la journée d'hier, Mercredi 22 Juin 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.
50 Notre-Dame Ouest.

Ventes	Actions	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chan.	Fermeture Offre	Dem.
40	Abitibi	93	93	93	93	+ 1-2	92 1-2	92 1-2
2	*Alberta Grain pr.	88 3-4	.....	.....	.....	.....	88 1-2	89
770	Asbestos Corp.	23	23	23	23	inch.	23	23 1-2
175	do priv.	89	89	89	89	inch.	89	89 1-2
25	Atl. Sugar priv.	95	.....	.....	.....	.....	95	96
9	*Beigo priv.	102	102 1-4	102	102 1-4	.....	102 3-8	.....
362	Bell Telephone	150	150	150	150	inch.	149 3-4	.....
3.212	Brazilian	156 1-2	159 1-2	156 1-2	159 1-4	+2 1-2	159 1-4	159 1-2
105	B. C. Fishing	17	17	17	17	— 1-4	16 1-2	17
1	do pref.	83	.....	.....	.....	.....	.....	80
6	B. E. Steel 1er pr.	25	.....	.....	.....	.....	.....	25
95	Brompton	32	32	32	32	inch	32	32 1-8
100	Can. Cott. priv.	99 1-2	99 1-2	99 1-2	99 1-2	+1 1-2	98 1-2	99 1-2
15	Can. Car priv.	90 1-2	.....	.....	.....	.....	90 1-2	92
845	Can. Cement	145	145 1-2	145	145 1-2	+ 1-2	146 1-8	149
15	do priv.	120	.....	.....	.....	.....	119	120
1.243	Can. Ind. Alcohol	29 1-4	29 3-8	29	29 1-4	+ 1-4	29 1-4	29 1-2
20	Can. Steamship	37 1-2	.....	.....	.....	.....	37 1-2	38
126	* do priv.	89	89	89	89	inch.	89	89 1-2
20	Can. Woollens	8 1-8	.....	.....	.....	.....	8	8 1-2
1.220	Cons. Smelting	235	235 1-2	1234	234	—1 1-2	234	234 1-2
100	C. C. Sugar	2	2	2	2	inch.	2	2 1-4
125	do priv.	29	29	29	29	1	.....	.....
1.085	Dom. Bridge	184	189 1-2	184	188 1-4	+7 1-2	188 3-8	189
135	*Dom. Glass	119	119 1-4	119	119	—1	119	.....
195	Dom. Steel priv.	31	31	31	31	inch	30 1-2	.....
146	*Dom. Textile	112 3-4	112 3-4	112 3-4	112 3-4	— 1-4	112 3-4	113
6	Fam. Players priv	96	.....	.....	.....	.....	94	95
2	Fraser priv.	97	.....	.....	.....	.....	97	.....
25	Lake of Woods	147	147	145	145	.....	145	145 1-2
1.385	Lake Ont. Brew.	26 3-4	27	26	26 1-4	—3-4	25 1-2	26
263	*Laurentide	90 3-4	91	90 3-4	91	1-2	90 1-2	91 1-4
30	Lyall	33	33	33	33	—5	.....	.....
5	*Mackay priv.	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1.745	Massey Harris	36	36 3-4	36	36 1-4	+ 1-2	36 1-8	36 1-4
2.045	Mont. Power	84 1-4	85	84	85	+ 7-8	84 1-2	84 7-8
1	Mont. Tramways	185	.....	.....	.....	.....	185	187 1-2
215	*Nat. Breweries	68	68 1-8	68	68	inch.	68	68 1-8
42	Penmans	70 1-4	70 1-2	70	70	.....	70	70 1-2
100	*Price Bros	52 1-2	52 1-2	52 1-2	52 1-2	—1	52 1-2	53
140	* do priv.	101 1-8	101 3-8	101 3-8	101 3-8	inch.	.....	102
150	Quebec Power	282	282	281	281	inch	282	288
1.644	Shawinigan	85 1-2	86 3-4	85 1-2	86 1-4	+ 1 1-4	86 1-4	86 1-2
25	*Sher. Williams	161	161	161	161	—7	155	.....
25	Spanish River	98 1-4	98 1-4	98 1-4	98 1-4	+ 1-4	98 1-4	98 1-2
150	do priv.	114	114	114	114	+1	.....	.....
480	Steel of Canada	135	136	135	135	+1	135	.....
25	do priv.	138	138	138	138	+2	137 5-8	.....
171	Wayagamack	59	59	59	59	+1 1-2	58	59
305	Winnipeg Electric	72 1-2	74	72 1-2	74	+2	73 1-2	74
20	* do priv.	103	.....	.....	.....	.....	103	105
2	Woods Mfg priv.	76	.....	.....	.....	.....	.....	.....
			—MINES—					
20	Hollinger	19 50	.....	.....	.....	.....	.....	19 60
			—BANQUES—					
11	Canadienne	165	165	163	163	.....	163	.....
23	Commerce	246	246	246	246	inch	248	.....
100	Montréal	299	299	299	300	+1	299 1-2	300
11	*Nova Scotia	330	1330	330	330	+5	327	322
13	Royale	288	.....	.....	.....	.....	288	290
			—OBLIGATIONS—					
$3.000	Can. Loan 1937	103 40	103 40	103 40	103 40	+ .10	103 40	103 70
500	Victory Loan 27	100 05	.....	.....	.....	.....	100 15	100 35
1.200	do 1933	104 35	104 35	104 35	104 35	+ .15	104 35	104 60
13.100	do 1931	103 40	103 40	103 25	103 25	— .15	103 25	103 30
200	do 1937	107 30	.....	.....	.....	.....	107 45	107 70
1.000	Renewal 1932	102 25	.....	.....	.....	.....	102 35	102 65
2.000	Refunding 1940	98 75	98 75	98 75	98 75	— .55	98 70	99 45
2.800	do 1943	103 60	103 60	103 40	103 40	inch.	103 40	103 70
100	do 1944	98 65	.....	.....	.....	.....	98 80	99 30
100	Can. Cement	101	.....	.....	.....	.....	101 1-2	.....
5.000	Mont. Tram.	99 1-8	99 1-8	99 1-8	99 1-8	— 3-8	99	99 1-8
1.500	do A	96 1-4	96 1-4	96 1-4	96 1-4	inch	96	96 1-4
3.000	Quebec Ry	99 1-2	99 1-2	99 1-2	99 1-2	— 1-2	.....	99 1-2
16.000	Wayagamack	99 1-2	99 1-2	99	99	— 1-4	.....	99

*Ex-dividende. †Nouveau haut. ‡Nouveau bas

	—TOTAL DES VENTES— Hier	Mardi	Même Jour Il y a un an
Actions	29.609	45.483	8.502
Mines	20	640	3.000
Obligations	$47.500	$50.650	$10.250

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée d'hier.

Mercredi 22 Juin 1927

	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	94	93	93 1-2
Al. Chalmers	106 1-2	106	106 1-2
Al. Chemical	143 1-2	142	143 5-8
Am. Ag. Chem.	11 5-8	9 7-8	10 1-2
Am. Bosch Mag.	16 1-2	15 3-4	15 7-8
Am. Can	56 1-4	55 1-2	55 1-2
Am. Car & Fdy.	103	102 5-8	102 5-8
Am. Dr. Syndicate	14 1-8	14	14 1-8
A. H. P. Leath. p.	63	63	63
Am. Int. Corp.	52	51	51
Am. Linseed	30	27 3-4	30
Am. Locomotive	109 7-8	109 1-2	109 3-4
Am. Smelting	159 7-8	157 1-8	158 1-4
Am. Steel Fdry.	48	47 5-8	48
Am. Sugar	90	90	90
Am. Sum. Tob.	55 3-4	55	55
Am. Tel. & Tel.	164 1-8	163 5-8	163 7-8
Am. Woollen	19 3-4	18 1-2	19 3-4
Anac. Copper	44	43 3-4	43 3-4
Atchison	181	179 1-2	180
Atl. Gulf & W. I.	38	37 3-4	37 3-4
Balt. & Ohio	117 7-8	117 1-8	117 7-8
Baldwin Loc.	228 3-8	225 1-4	225 3-4
Beth. Steel	49 7-8	49 1-4	49 3-8
Brook. Man. Tr.	59 3-4	58 1-2	58 1-2
Calif. Petrol.	23 1-2	22 3-8	22 5-8
Can. Pacific	180 1-2	178	180
Cent. Leather	15 3-8	14	15 3-8
Chand. Motors	9 1-8	8	8
Ches. & Ohio	184 1-4	180 5-8	181 1-4
Ch. M. & St. P.	17 1-4	16 1-4	17
do. priv.	33 1-8	30 3-4	32 3-4
Ch. R. Island	113 5-8	112 5-8	112 5-8
Ch. Pneu. Tool	126	126	126
Chile Copper	34 5-8	34 1-2	34 5-8
Columbia Gas	94 1-2	94	94
Cont. Can	71 3-4	71 1-4	71 5-8
Corn Products	54	53 3-4	54
Consoleum	19	18 1-2	18 1-2
Cuba C. Sugar p.	38 1-4	37 3-8	37 3-8
Davidson Chem.	32	30	31 3-8
Del. & Hudson	220 1-2	218 1-2	2820
Endicott J.	69	69	69
Erie Rr.	33 3-8	32 1-2	32 3-8
Fam. Players	103 3-8	101 3-8	101 5-8
Fleischmann Co.	55 1-4	55 1-2	54 5-8
Freeport Texas	69 3-8	68 1-4	68 3-8
Gen. Asphalt	76 1-2	75 1-4	75 1-4
Gen. Cigars	66 1-4	65 1-2	66 1-4
Gen. Electric	106 3-8	103 7-8	105
Gen. Motors	202 1-4	200 1-8	201 7-8
Goodrich	54 3-8	54	54
Granby Mining	37 3-8	37 1-2	37 1-8
Gt. North priv.	92 1-4	92	92
Houston Oil	162 3-8	159	159
Insp. Copper	14	13 1-8	14
Int. Nickel	65 1-2	63 1-4	64
Int. Mer. Marine	7 7-8	7 7-8	7 7-8
do priv.	50 7-8	49 1-2	49 1-2
Int. Paper	42 1-8	41 3-4	42 1-8
Kan. C. South	61 7-8	60 3-8	60 1-2
K. Spring cld.	24	23	23
Kenn. Copper	62 5-8	62 1-4	62 1-2
Key. T. & Rub.	1-2	1-2	1-2
Lehigh Valley	127 7-8	127	127
Loews Theatre	52 1-2	52 1-8	52 1-8
Mackay Co.	116 7-8	116 5-8	116 5-8
Marland Oil	35 1-8	34 1-4	34 5-8
M. S. P. & S. S. M.	44 1-2	39 3-4	42
Miss. K. & T.	53	52	52 1-4
Miss. Pacific	58	56 7-8	57 1-4
National Lead	100 1-2	100 1-8	100 1-2
New Haven	54 1-2	53	53 5-8
N. Y. Air Brake	46	45 7-8	46 3-8
N. Y. Central	152 1-2	151 3-8	152
Nor. & Western	183 1-2	182 3-4	183
North Pacific	88 7-8	88 1-2	88 1-2
Pacific Oil	1 5-8	1 3-8	1 1-2
Pan Am. Petrol.	57 1-2	57 1-2	57 1-2
Penn RR.	63 5-8	62 7-8	62 7-8
Pere Marquette	126 1-2	126 1-2	126 1-2
Pierce Pete.	5 1-4	5 1-8	5 1-4
Pierce Arrow	15 3-8	14 7-8	15
Pittsburg Coal	62 1-4	59 1-2	59 1-2
Pullman	183	183	183
Punta Sugar	38 1-4	37 1-8	37 5-8
Reading	118 3-8	117 1-4	118 3-4
Rep. Iron & St.	66 1-4	65 5-8	65 7-8
Royal Dutch	49 1-4	49	49
Sears Roebuck	58 7-8	58 1-2	58 1-2
Shell Un. Oil	27 1-8	27	27
St. L. & S. F.	114 1-2	113 1-8	113 1-8
Sinclair Con.	17 1-8	16 7-8	16 7-8
Skelly Oil	26 7-8	26 1-8	26 1-8
South. Pacific	113 3-4	113 1-8	113 1-2
Southern Ry.	127 1-4	126 1-4	126 1-2
Stan. Oil N.J.	36 7-8	36 5-8	36 3-4
do. Cal.	53 3-8	53	53
Stromberg Cr.	33	33	33
Studebaker	50	49 1-2	49 7-8
Tenn. Copper	8 3-8	8 3-8	8 3-8
Texas Oil	47 3-4	47 1-4	47 1-2
Texas Pacific	102 1-4	100	101
Tobacco Prod.	102 1-2	101 3-8	102 1-2
Union Bag & P.	62 1-2	61 1-2	61 1-2
Union Pacific	173 3-8	172 1-4	172 1-2
United Fruit	129	128 1-2	128 1-2
U. S. Ind. Al.	81 3-4	79 3-8	80 1-8
U. S. Rubber	44 1-4	40 1-4	40 1-2
U. S. Steel	121 5-8	120 5-8	120
Van. Steel	47 3-4	47 1-2	47 1-2
V. Car. Chem.	8 3-4	8	8
Wabash A.	100 1-4	100 1-4	100 1-4
Westinghouse	75	74 5-8	74 5-8
White Motor	38 1-2	37	38
Wil. Overland	19 1-4	19	19
Worth Pump	41 3-4	39 1-2	39 1-2
Woolworth Co.	141 3-8	141	141
Obligations			
Australie 1955	98 1-2	98 1-4	98 1-4
Belgique 1941	109 3-8	109	109
do 1949	101 1-4	101	101 1-4
do 1955	97 1-4	97	97 1-4
Brésil 1957	91 3-8	91	91 1-4
Bordeaux 1934	98	97 3-4	97 3-4
Canada 1929	102 1-8	102	102
do 1931	101 1-4	101 1-4	101 1-4
do 1952	105 1-2	105 1-2	105 1-2
Rép. Fr. 1945	110 1-2	110 1-4	110 1-2
do 1941	112 1-2	112 1-4	112 1-4
do 1949	104 5-8	104 3-8	104 1-2
Japon 1931	88 3-4	89 3-4	89 3-4
Lyon 1934	97 1-2	97 1-2	97 1-2
Marseilles 1934	97 1-2	97 1-2	97 1-2
P. L. M. 1958	100 3-4	100 1-4	100 1-4
do 1958	93	92 3-4	92 3-4
Seine 1942	101 1-2	101 1-4	101 1-2
Soissons 1936	95 3-4	95 5-8	95 5-8
C. B. & Ir. 1925	118 1-8	118 1-8	118 1-8
do 1937	104 1-4	104 1-4	104 1-4

Sucres fermes

NEW-YORK, 23. — Le marché des sucres bruts a été tranquille. Il n'est fait une vente de 25,000 sacs de Cuba, pour expédition en juillet, à 4.58, droit payés.

Le marché des sucres bruts futurs a clôturé à des gains nets de 1 à 3 points. Le total approximatif des ventes a été de 46,350 tonnes. Voici les prix de fermeture: juillet, 2.68; septembre 2.79; décembre, 2.88; janvier, 2.81; mars, 2.71; mai, 2.78.

Le marché des sucres raffinés est resté sans changement de 6.10 à 6.20 pour le granulé type.

Les dividendes

Canadian Cotton Co., 2 p.c., sur les actions ordinaires et 1 1-2 p.c., sur les actions privilégiées, payables le 5 juillet aux actionnaires enregistrés le 24 juin.

Holt, Renfrew Co., 1 3-4 p.c., sur les actions privilégiées, payable le 2 juillet aux actionnaires enregistrés le 26 juin.

Dominion Engineering Works Ltd, 2 p.c., pour le trimestre finissant le 30 juin aux actionnaires enregistrés le 25 juin.

Maple Leaf Milling Company, 1 3-4 p.c., sur les actions privilégiées, payable le 18 juillet aux actionnaires enregistrés le 3 juillet.

Farine et avoine

Le marché de la farine est plus ferme, mais sans changement de prix. Il n'est fait peu de transactions, hier.

Voici les prix du gros:

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$8 60
Deuxième patente	8 30
Farine forte à boulanger	8 30
Farine à pâtisserie	7 40

AVOINE

Le marché des engrais est très ferme, mais sans changement de prix. Le marché local est tranquille, mais il y a une très bonne demande pour exportation aux Etats-Unis.

Gru blanc, tonne	$[illegible] 25
Gru rouge, la tonne	$34 25
Son, la tonne	32 25

Suivez la Marche vers le Progrès

Donnez à vos imprimés l'attention que vous donneriez à vos habits.

Le département des impressions de La Patrie, vous offre un service parfait, consultez-les pour vos impressions.

Soyez au niveau de vos compétiteurs

Département des Impressions

La Patrie

120 Rue Ste-Catherine Est, Montréal

81—Mar. Mer. J-Jno

Le Radiophone

Programme d'aujourd'hui 23 Juin

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.35-1.40 h. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Température, Bourse, etc.

CKAC—Montréal—411

4 h. Température, bourse, grains.
7h. Programme de cabaret du Coq grill.
7.30 h. Diner-musical de l'hôtel Windsor.
8.30 h. Soirée canadienne, au studio.
10.00 h. Orchestre de danse de l'hôtel Windsor, Danny Yates, directeur.

Postes Canadiens

CKCL—Toronto—357

7 h. Heure Hohner Harmony.
7.40 h. Programme musical.
7.50 h. Causerie.

CNRV—Vancouver—291

10.00 h. Programme de musique de danse.

CNRC—Calgary—434.8

9.30 h. Programme du studio.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3

(Heure de l'est avancée)

7 h. p.m. — Musique en dinant.
8 h. "Hearts and Flowers".
8.30 h. Orchestre.
9 h. — L'heure Spotlight.
10.30 h. Orchestre Twin Oaks.

KDKA—East Pittsburgh—309

(Heure normale de l'est)

8.55 h. De WJZ. Concert.

WBZ—Springfield—333.1

(Heure de l'Est avancée)

6 h. 18 p.m. — Ensemble de l'hôtel Lennox.
7 h. 30. — Bert Love et son orchestre de l'hôtel Statler.
8 h. — Radio Four, de Boston.
9 h. — L'heure Maxwell.
10 h. — Heure Radiotron.

KYW—Chicago—536

(Heure centrale normale)

6 h. 30 — La musique en dinant par Joska DeBabary et son orchestre à l'hôtel Congress.
7 h. — Concert de WJZ.
8 h. — Concert de WJZ, l'heure Maxwell.
9 h. — Concert.
10 h. 30. — Fanfare O'Hare.
11 h. — Concert de studio du Chicago Evening American.

WGY—Schenectady—379.5

(Heure normale de l'Est)

5 h. 40 — Orchestre de l'hôtel Van Curler.
6 h. 45 h. — Solo de saxophone.
7 h. — Theo. Conway, soprano.
8 h. — Les Troubadours de N. Y.
8 h. 30 — Quatuor National Cavaliers.
9 h. 10 — Les Cloches de Corneville, par le National Light Opera Company.
10 h. — Orchestre Albin.

WFI—Philadelphie—394.5

6 h. 30 p.m. — Orchestre Adelphia de l'hôtel Ernie Holst.
8.00 h. South Sea Islanders.
9 h. Cliquot Club.
10 h. Orchestre Silvertown.

WMAK—Buffalo—400

6 h. 15 p.m. — Orchestre BAC.
7 h. 40 — Programme de musique.
9 h. — Programme de studio.
10 h. — Concert.

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

6 h. Diner-musical.
7 h. Programme de New-York.
9 h. Programme musical.
10 h. 5 — Programme varié.

WEBH et WJJD—Chicago—370

5 h. 45 p.m. — Récital d'orgue par Howard L. Peterson.
6 h. 15 — Petite Symphonie du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique, orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
8 h. — Heure de musique Mozart.
9 h. Orchestre Edgewater.
11 h. — Orchestre Victorian.
12 h. Récital d'orgue.

KOA—Denver—322.4

Silencieux dans la soirée.

WOO—Philadelphie—508.2

(Heure de l'est avancée)

4 h. 45 p.m. — Orgue et trompettes.
7 h. 30 — La musique en dînant par le trio WOO.

WGR—Buffalo—319

6 h. 30 p.m. — Musique de danse.
8 h. De WEAF.
11 h. 5 — Earl Carpenter et son orchestre dans Statler.

WIP—Philadelphie—508.2

6 h. 10 p.m. — La musique en dînant; orchestre Benjamin Franklin.
8 h. Programme de musique.
8.25 h. Quatuor Keystone.
8.40 h. Récital.
9 h. Programme de gala.
10.15 h. Orchestre de danse.

WEAF—New-York—492

(Heure de l'Est avancée)

5 h. p.m. — Orchestre Horbeau de Janssen.
6 h. — La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7.30 h. Heure Coward Comfort.
8 h. Sera annoncé.
9 h. — Troubadours Ipana.
9 h 30 — Quatuor National Cavaliers.
10 h. — Opéra.
11 h. — Orchestre Palais d'Or.

WNAC—Boston—352.7

6.33 h. p.m. Musique en dinant.
8 h. Programme musical.
9 h. Programme du Métropolitan.
9 h 30 — Jeanette Cummings Hall, soprano.

WOR—Newark—405.2

6 h. 15 p.m. — Orchestre de l'hôtel Shelton.
6 h 45 — Kathleen Robinson, cants.
7.20 h. Orchestre Jacob.
7.30 h. Orchestre Cass Hagan.
8 h. Yolande Langucrosky, soprano.
9.15 h. Le trio French.
9.30 h. Le trio French.
9.15 h. Heure Mabelauna Corky.
10.15 h. Fanfare Balalaika.
11 h. — Cass Hagan et l'orchestre de l'hôtel Mangle.

WRNY — New-York — 280.3

Silencieux dans la soirée.

WTAM—Cleveland, Ohio

6 h. — Orchestre Cleveland.
7 h. p.m. — Récital de studio.
9 h. Programme WEAF.
10 h. Programme du studio.
11 h. Joe Cantor et son orchestre.

WGHP—Détroit—270

6 h. — La musique en dinant à l'hôtel Tuller.
7 h. Orchestre Oriole Terrace.
8 h. Petite Symphonie.
10 h. Orchestre Oriole Terrace.
10.30 h. Vaudeville.
11.15 h. Orchestre Oriole Terrace.

WJR—Détroit—516.9

6 h. p.m. — La musique en dînant par l'orchestre Goldkette.
8 h. — Fanfare.
7 h. p.m. — Pontiac Six.
9 h. — L'heure de danse Kily Springfield.
11 h 30 — The Merry Old Chief et ses hommes.

WWJ—Détroit—352.7

6 h. La musique en dinant.
7 h. De WEAF.

WCBD—Zion—870

8 h. Programme du cinquième anniversaire du poste WCBD.

BATTERIES DE RADIO
Rechargées et testées par les Rayons Violets
J. A. HOULE
Inventeur du nouveau procédé
846, LAURIER EST
Amherst 8062. Livraison gratuite.

Programme de Vendredi 24 Juin

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.35-1.40 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, etc.
7.10-8.30 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. En voici le programme:
1—Ouverture: Oberon; Weber.
2—In a Monastery Garden; Ketelby.
3—Fantaisie: Manon; Massenet.
4—Solo de piano: Marchemilitaire, Schubert-Tausig.
M. Rex Battle.
5—Extrait: Iolanthe; Sullivan.
6—Grand air de Louise; Charpentier.
9.00-10.00 p.m. Heure de musique de la Dominion Battery (Reliable).
10.30-11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, dans le Nightingale Room.

CKAC—Montréal—411

Le poste sera silencieux toute la journée à l'occasion de la fête nationale

Postes Canadiens

CNRV—Vancouver—291

8 h. Récital d'orgue.
9 h. Programme du studio.
10 h. Programme de musique de danse.

CNRT—Toronto—356.9

9 h. Programme du studio.
11 h. Récital.

CNRA—Moncton—322.4

9.10 h. Programme du studio.
11 h. Programme de danse.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3

(Heure de l'est avancée)

7 h. p.m. Concert par l'orchestre Klein.
7 h. 30. Orchesthe Roxy.
7.45 h. Les frères Mitchell.
9 h. L'heure Spotlight.
10 h. Heure Moonlight.
11 h. 30. Orchestre Friedman.

KDKA—East Pittsburgh—309

(Heure normale de l'est)

6 h. Diner-musical.
8 h. Quatuor à cordes WJZ.
11 h. Programme de danse.

WBZ—Springfield—333.1

(Heure de l'est avancée)

6 h. 18 p.m. Ensemble de l'hôtel Lennox.
7 h. 30. Bert Love et son orchestre de l'hôtel Statler.
8 h. Radio Four, de Boston.
9 h. L'heure Maxwell.
10 h. Heure Radiotron.
sSnNmaptwapawnpnwnpiwapawkwb

KYW—Chicago—536

(Heure centrale normale)

6 h. 30. La musique en dinant par Joska DeBabary et son orchestre à l'hôtel Congress.
7 h. Concert de WJZ.
8 h. Concert de WJZ, l'heure Maxwell.
9 h. Concert.
10 h. 30. Fanfare O'Hare.
11 h. Concert de studio du Chicago Evening American.

WGY—Schenectady—379.5

(Heure normale de l'est)

5 h. 40 p.m. Orchestre de l'hôtel Van Curler.
6 h. 20. Giovanni Trombini, violoncelliste.
7 h. La fanfare Remington.
8 h. Comédie: "Beau Brummel".
8 h. 30. Quatuor National Cavaliers.
9 h. 10. Les Cloches de Corneville, par le National Light Opera Company.

WFI—Philadelphie—394.5

6 h. 30 p.m. Orchestre Adelphia de l'hôtel Ernie Holst.
7 h. 15 "Ask me mother".

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

7 h. p.m. Programme de concert.
8 h. 30. Quatuor Wheaties.
9 h. Programme musical.
10 h. 05. Programme de danse.

WEBH et WJJD—Chicago—370.3

5 h. 45 p.m. Récital d'orgue par Howard L. Peterson.
6 h. 15. Petite Symphonie du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique, orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
11 h. Orchestre Victorian.

KOA—Denver—322.4

8 h. Concert en plein air.

WOO—Philadelphie—508.2

(Heure de l'Est avancée)

4 h. 45 p.m. Orgue et trompettes.
7 h. 30. La musique en dinant par le trio WOO.
9 h. Orchestre WOO.

WIP—Philadelphie—508.2

6 h. 10 p.m. La musique en dinant, orchestre Benjamin Franklin.
7 h. Ruth Smuckler, pianiste.

WGR—Buffalo—130

6 h. Programme Woodcraft.
8 h. De WEAF.
9h. 30. Orchestre La France.
11 h. 05. Earl Carpenter et son orchestre de danse Statler.

WEAF—New-York—492

(Heure de l'Est avancée)

5 h. p.m. Trio instrumental.
6 h. La musique en dînant au Waldorf-Astoria.
7 h. Stardom du Broadway.
7 h. 30. Les Happiness Boys.
8 h. Concert.
9 h. Opéra.
9 h. 30. Orchestre La France.
10 h. Les Dreaners.
10. h. 30. Orchestre Albin.
11 h. 30. Orchestre Farrell.

WNAC—Boston—352.7

6 h. 32 p.m. Musique de danse par "Dok" Eisenbourg et ses Sinfoniana. Mildred Vinten, pianiste.
8 h. Concert.
9 h. Concert.
10 h. 05. Orchestre Reisman.

WOR—NEWARK—405.2

6 h. 16 p.m. Dagnar Perkins.
6 h. 30. Quatuor Brettan.
7 h. 30. Orchestre Chin Lee.
8 h. Knight of Harmony.
8 h. 15. Orchestre Vanderbilt.
9 h. 15. Récital d'orgue.
10 h. 15. Trio du studio.
11 h. Orchestre Hirlekey.

WRNY—New-York—280.3

7 h. 15. Doris Tanber, pianiste.
7 h. 30 p.m. Jean Spitzer, violoniste.
8 h. Anna Dick, mezzo-soprano.
9 h. 45. Banjo.
10 h. Orchestre Johnson.

WTAM—Cleveland, Ohio—389.4

6 h. p.m. Emerson Gill et son orchestre.
7 h. De WEAF.
8 h. 30. Orchestre La France.
9 h. Programme de studio.
11 h. Orchestre Sammy Watkins.

WGHP—Détroit—270

6 h. La musique en dînant à l'hôtel Tuller.
7 h. 25. Programme du studio.
8 h. ePtite Symphonie.
10 h. Orchestre Oriole Terrace.
11 h. 30. Musiciens de WGHP.
11 h. 15. Orchestre Oriole Terrace.

WJR—Détroit—516.9

6 h. p.m. La musique en dînant par l'orchestre Goldkette.
8 h. Fanfare.
7 h. p.m. Pontiac Six.
9 h. L'heure de danse Kily Springfield.
11 h. 30. The Merry Old Chief et ses hommes.

WWJ—Détroit—352.7

6 h. Musique en dînant.
7 h. De WEAF.
8 h. Musique.
8 h. 30. De WEAF.
9 h. De WEAF.

WSAI—Cincinnati—302.8

7 h. Programme de New-York.

BOUTONS "Tête-Noire"
(COMEDONS)

Achetez deux onces de peroxine en poudre chez votre pharmacien. Répandez-la sur un linge trempé d'eau chaude et frottez le visage vivement. Toutes les vilaines têtes noires seront disparues. Le procédé unique, simple, sûr et sans danger de les supprimer

ETES-VOUS PROTÉGÉ?

ASSURANCE CONTRE LE VOL DES RESIDENCES

LA PLUS ANCIENNE MAISON DU GENRE AU CANADA

TROIS PROTECTIONS POUR L'ASSURE

Dans votre résidence personnelle.
Dans une voûte de sûreté à n'importe quelle Banque.
Pendant que l'assuré, y compris les membres de sa famille réside temporairement dans un chalet, une maison de pension, ou résidence privée dans le Dominion du Canada.

Dominion Gresham Guarantee Casualty Co.
302, RUE ST-JACQUES
Montréal. MAin 7066-65-6766

Demandez à votre agent de vous expliquer notre police contre les voleurs ou adressez-vous directement à nos bureaux.

Délayez la fraîche

C'est dix minutes après qu'on l'a délayée sèche avec de l'eau froide que la moutarde est la meilleure. L'eau froide dégage l'huile volatile de la graine de moutarde qui fait ressortir toute la saveur des aliments.

La Moutarde Keen facilite la digestion

466P

Votre FORD

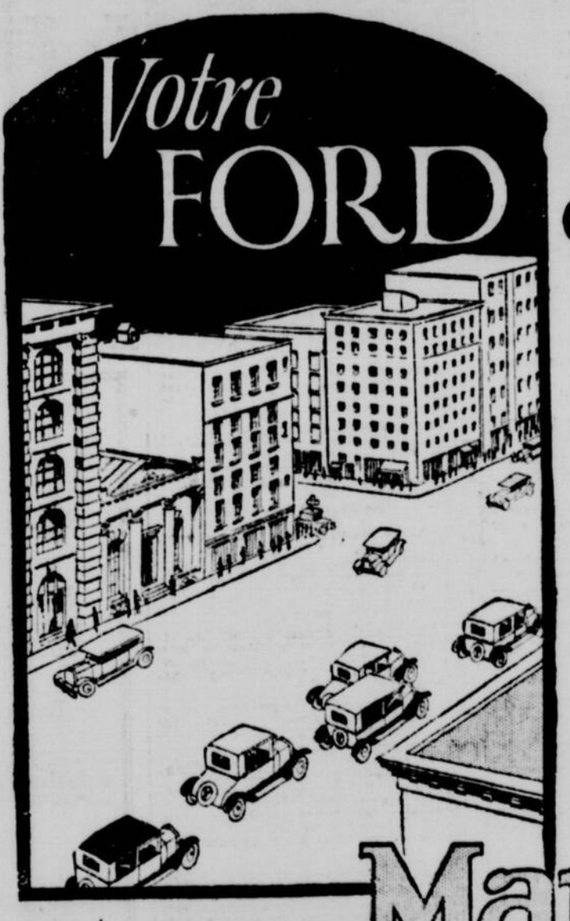

donne son maximum d'efficacité lorsqu'il est graissé

avec Marvelube "F"

100,000 propriétaires de Fords font maintenant usage régulièrement de la Marvelube "F", depuis qu'elle a été mise sur le marché, il y a un an.

Ce type spécial de Marvelube est une huile qui coule librement et qui convient parfaitement au moteur Ford.

La Patrie

Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours . . .	12c	10c
Un jour	15c	12c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS

CHIENS Fox Terriers "Wired" enregistrés, 4 jeunes de 8 semaines, $15 chacun. 6716 De S.-Vallier. 96-8

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES EN FORDS.—

Nous écoulons la balance de nos Fords usagés, cette semaine. Tourings $50 à $150; sedans $150 à $350; 20 camions 1-2 tonne et une tonne, $100 à $300. Marché des Fords usagés, Généraux, M. Forest, coin Sherbrooke et S.-Laurent 99-3

PACKARD SEDAN, Limo., 7 passagers.

WILLIS KNIGH, 7 passagers, Sedan 1926.

PACKARD, Twin Six Touring, 7 passagers.

STUDEBAKER, 7 passagers, Sedan, comme neuf.

McLAUGHLIN SEDAN, 5 passagers.

STAR SEDAN, WILLYS-KNIGHT, et 20 autres, tous garantis.

M. FORGET, Tél. Lancaster 4154.

PACKARD MONTEAL MOTORS CO. LTD., 307 UNIVERSITE, MONTREAL. 99-4

GARAGES A LOUER

GARAGES METALLIQUES. — Metal Shingle & Siding Co. Limited, 1275 Delorimier, angle Ste-Catherine. Tél. Cherrier 2171. 68-80

GARAGES A VENDRE

GARAGE métallique portatif, modèle différent et grandeur, prix modique. Fire-Proof Door Company, 1887 avenue LaSalle, près Ontario, Clairval 2783. 101-3

GARAGE à vendre, à louer ou à échanger, à l'épreuve du feu, capacité 150 chars, outillage complet, cause maladie. Calumet 1989. 99-3

CHAMBRES A LOUER

PENSIONS D'ETE

LAC MASKINONGE, famille privée, prendra un monsieur en pension, place idéale pour bain et pêche on trouve chambre à un couple, bon marché. 637 Mont-Royal Est. Cherrier 3824. 99-3

EMPLOIS

Positions Demandées, Femmes

PRENDRA lavage 45 cts la douzaine garanti. 4660 Messier, près Mt-Royal. 101-1

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FILLES expérimentées demandées pour faire les poches et les bouffants de garçonnets, 2842 Saint-Laurent. 100-2

IMMEDIATEMENT, fille sérieuse, aimant faire travaux fantaisie chez elle. Proposition avantageuse, 4161, Saint-Denis (jours-soirs). 100-2

JEUNE fille pour bureau de dentiste, Sadie, 1677 St-Denis, pas d'appel par téléphone, entre 3 et 4 heures p.m. 100-2

JEUNE fille de 16 à 18 ans, pour surveiller de malade, pas de lavage, 1404 Letourneux, Clairval 1914W. 100-2

MATRONE, avec quelque expérience dans l'application des premiers secours. Doit parler français et anglais. S'adresser au gérant du Théâtre Capitol. 100-2

OPERATRICES demandées, pour travail dans soie fugi, crêpe de chine, etc. 7457 Droit.

OPERATRICES expérimentées dans les robes et sous-vêtements en coton. 198 Ste-Catherine Ouest. 100-2

OPERATRICES expérimentées, dans les robes de soie pour dames demandées. S'adresser à chambre 85, 1re meuble Place Philips. 100-2

PREPAREUSES de chapeaux expérimentées demandées. 4164 St-Laurent. 100-2

STENOGRAPHE bilingue demandée. Références exigées. S'ad. 1669 Delorimier, entre 2 et 4 hrs. 100-2

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE de 16 à 18 ans pour aider au ménage dans famille sans enfants, devra coucher chez elle. 3382 Adam. 100-2

FILLE demandée pour ouvrage de maison, devra parler anglais. Hélair 8041W, 35 Avenue Black. 100-2

FILLE demandée pour ouvrage de maison. S'ad. 4424 St-Urbain. Bélair 15947. 100-2

FILLE générale pour petite famille, passant un mois à la campagne. Références exigées. 3666 Hutchison Crescent 0405. 100-2

JEUNE fille demandée, parlant anglais, pour ouvrage léger de maison. 1383 Esplanade. Bélair 26261. 100-2

JEUNE fille respectable pour petits travaux de ménage. Devra coucher chez elle. 731 avenue Querbes. 100-2

JEUNE fille qui viendrait campagne, prendre soin enfant 2 ans. 259 Prince Arthur Ouest. Plateau 2804. 100-2

JEUNE fille demandée pour soin du ménage, devra demeurer à Outremont ou dans le nord de la ville. Atl. 5942. 100-2

JEUNE fille demandée, pour petite famille, bon chez-soi. 6677 Christophe-Colomb. 100-2

PERSONNE recommandable, d'âge moyen, pour travaux du ménage. Pas de lavage, 4514 Delorimier. 100-2

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

AIDE sur truck de livraison demandé, expérience pas nécessaire. 1618 Sanguinet. 100-2

APPRENEZ métier de barbier. Nous assurons un entraînement plus vite que aucune autre école. Payés en apprenant. Position garantie. Cours spécial $25.00. Outils gratis. Ecole de Barbiers Vaugh, 210 S.-Laurent. 97-6

BARBIER de 1ère classe parlant anglais, 4129 Ste-Catherine Ouest, position permanente. 100-2

BOUCHER de première classe demandé, ayant un peu d'expérience dans l'épicerie, les deux langues requises. 195 Atlantic. 100-2

COUPEUR de granit pour monuments et lettreurs, bon salaire. 4390 Ontario. 100-2

COUREUR demandé, bons gages, pour vendre au coin des rues, Lorence payée. 1067 St-Denis. 100-2

HOMMES, garçons demandés pour apprendre le métier de barbier, garanti en 6 semaines, le meilleur système, outils gratis. Professeur Garrett, 772 Notre-Dame ouest. 96-6

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

JEUNE homme demandé pour épicerie, S'ad. à 609 Centre. 100-2

JEUNE homme demandé pour livraison de glace. S'ad. 6764 Clarke. 100-2

JEUNE homme demandé, comme commis dans magasin de sport, pour jusqu'au 15 août. S'adresser 1247 Bleury, l'après-midi. 100-2

ON DEMANDE un jeune homme pour livraison épicerie. Références. 4517 Caristophe-Colomb. 100-2

PLONGEUR ou laveur de vaisselle demandé, position immédiatement. Est 8074. 100-2

AGENTS DEMANDES

AGENTS, J'ai pour vous 500 bonnes propositions. Ecrivez pour détails, envoyez timbre-poste de 2 sous. S'ad. Francis Roy, Dalhousie, N.-B. 98-6

CHAPEAU "HOLLYWOOD CALIFORNIA" — La dernière sensation des étoiles de cinéma. Hommes et femmes demandés, dans tous les comtés. Echantillon gratis. Inclure enveloppe. Adressée 5621, Sunset Blvd., Hollywood, Calif. 78-81

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, I.C.I.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique et commercial, est maintenant déménagé à 693 ouest, rue Sherbrooke, Uptown 4985. 86-21

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

VIE DE SAINTE-THERESE, anglais ou français, 15c chacun; pour enfants, 12c chacun. Médaille de la Petite Fleur, bronze, 12c, alliage or, 27c chacune. Rosaire en pierre-jai, grains oblongs, plaqué or, 22 pouces, $1.50. Bénitier avec médaillon de S.-Joseph, métal ou bronze, $1.20, plaqué or, $1.30. Médailles en aluminium de S.-Joseph et de l'Oratoire du Mont-Royal: No 1, assorties 2 médailles pour 5c ou 25c la douzaine. No 2, 5c chacune ou 40c la douzaine. No 4, 10c chacune ou 60c la douzaine; No 5, 15c chacune ou $1.25 la douzaine. Neuvaine à S.-Joseph, 25 pages, 15c chacune. Statue de Sainte-Thérèse, la Petite Fleur de Jésus, plaquée or, 4 1-2 pouces de hauteur, 85c; Médailles de la Sainte-Vierge, en aluminium, 3-4 pouce de diamètre, la douz., 40c ou 5c chacune. Ecrivez-nous pour catalogue. Nous vous en enverrons un gratis. S'adresser: François Roy, Dalhousie, N. B., Incluez timbre de 2c dans votre lettre, si vous nous envoyez votre commande pour un objet quelconque annoncé ici. Elle vous sera expédiée par retour du courrier. 98-6

ARTICLES DE MENAGE

BUFFET, couchette double, lit pliant, chiffonnier, bon marché. 568 Aird, 2ième étage, à droite. 87-jno

BOIS, CHARBON

CHARBON SCRANTON.—

Pour vente rapide, nous offrons notre stock du meilleur anthracite Scranton Chestnut, à quatorze dollars la tonne, livré. Valley Camp Coal Company, Ltd., 134 McCord, York 7866. 97-6

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Tout montant à partir de $1,000.00. Les meilleurs taux, prompt service. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 25 rue S.-Jacques. Harbour 2226. 86-21

Services Commerciaux

COMMERCE A VENDRE

MAGASIN CHAPEAUX DAMES:

Occasion exceptionnelle, vendra très bas prix, cause maladie, site splendide pour commerce de ce genre, centre des affaires. S'adresser, 1775 Ste-Catherine Est, où le soir, 1644 Joliette. 93-11

OCCASIONS D'AFFAIRES

LAISSEZ-NOUS vous indiquer 100 occasions d'affaires, pour faire de l'argent chez soi, durant ses loisirs. Avec un peu d'effort, un bon revenu, peut être gagné, à la maison. Détails envoyés contre timbre-poste. S'ad. Francis Roy, Dalhousie, N.-B. 98-6

OUVREZ un commerce à votre compte. Je puis vous mettre en main 22 recettes d'affaires. Détails contre timbre-poste. Si vous êtes esclave de votre salaire, n'oubliez pas d'écrire à Francis Roy, Dalhousie, N.-B. 98-6

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS, ETC.

MALO, Dr ZENON — Clinique privée. Nouveau No 5126 S.-Denis, près rue Laurier. Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 86-21

IMMEUBLES A LOUER

MAISONS A LOUER

DESNEY, près Ontario, 2ème et 3ème étages, quatre et cinq pièces. S'ad. à 2567 Desery. Charlevoix 5745. 98-6

MAISON MEUBLEE, 4 appartements modernes, bon marché, pour juillet et août, téléphone et lumière payés. 637 Mont-Royal Est. Cherrier 3824. 99-3

RONSARD, 210, 212, près Décarie, maison neuve, 6 pièces, électroliers, nouvellement décorée, possession immédiate, loyer $30.00. S. D. Vaillières, 370 Marlowe. 101-3

MAISONS DE CAMPAGNE

CINQ APPARTEMENTS meublés, eau de source dans la maison, garage, chaloupe, place idéale pour pêche et bain, louera bon marché pour août et septembre si désiré. 637 Mont-Royal Est. Cherrier 3824. 99-3

PLACE COMMERCIALE A LOUER

RUE S.-DENIS près Bienville, 2ème étage, 25 x 85, bon pour salle de vues ou réunions pour sociétés. $45.00. 4875 S.-Denis. Bélair 9006. 101-3

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

PROPRIETES A VENDRE.—

A revenu, bien situées, échangerait pour propriété ou commerce de campagne. Dubois et Guenette, 625 Bélanger, Calumet 7865. 100-6

MAISONS A VENDRE

DELISLE, 144. Revenu $1,020, prix $6,500, comptant $2,000. Propriétaire, 144 Delisle, York 5404. 101-3

DEUX LOGEMENTS $4750.00—

Seigneurs, 474-476, angle Larin, $4,750.00, brique solide, deux logements, six et 7 pièces, Remise en brique, en bon état, excellent revenu, conditions $1,000 comptant, le reste par versements. Holton & Kennedy, Ltd., 189 S.-Jacques, Harbour 1571. 97-3

DEUX logements, six appartements S'ad. 2720 rue Hochelaga. 98-6

TERRAINS A VENDRE

LOT 50 x 146, Boulevard St-Laurent, coin Calumet 1989. 1238 Bélanger. 99-3

Les annonces classifiées vous guident dans le domaine de l'économie.

IMMEUBLES A VENDRE

TERRAINS A VENDRE

LA CIE VIAU HOME LAND a résolu de vendre à réduction ses lots situés à Viauville, rues Ste-Catherine, Adam, Lafontaine, Ontario, Villemaire et Vimont; prêtera pour aider à construire maison et donnera périorité d'hypothèque aux prêteurs, pour terrains payables en cinq ans. Belair 7142. 96-6

TERRES DEMANDEES

TERRES DEMANDEES.—

Cinq bonnes maisons dans le centre de la ville de Montréal, une comprenant 3 logements, deux de six logements et deux de deux logements, ces propriétés sont en parfait ordre et toutes louées et sont à échanger pour terres avec roulants, s'adresser à Dr J. O. Cartier, 97 rue S.-Jacques, Montréal. 88-15

Province de Québec.
District de Montréal.
COUR SUPERIEURE
No. C-20467.

NELSON DESLAURIERS, entrepreneur de la Cité de Montréal, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Onésime Deslauriers, en son vivant bourgeois, du même lieu,
demandeur.
vs
ARMAND GRATTON, des Cité et District de Montréal,
défendeur.
&
FERDINAND TREMBLAY, manufacturier, de la Cité de Montréal, du district, et J.-OSCAR MATHIEU, manufacturier, du même lieu, et y faisant affaires ensemble sous le nom de "F. TREMBLAY & CIE",
Mis-en-cause.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les huit jours.
Montréal, 22 juin 1927.
T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.
Godin, Dussault et Cadette,
Procureurs du demandeur. 101-2

Province de Québec.
District de Montréal.
COUR SUPERIEURE
No. B-19139.

DAME GUSSIE FRIEFIELD, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de David Brookman, duement autorisée en justice,
Demanderesse.
vs
DAVID BROOKMAN, des mêmes lieux,
défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 16 juin 1927.
M. GARBER,
Procureur de la Demanderesse.
Juin 23-30 Juil 7-14

LA LOI DE FAILLITE

No. 122

Dans l'affaire de l'actif de
PIERRE GARNEAU
Montréal
Failli

AVIS est par les présentes donné que PIERRE GARNEAU, boucher, de Montréal, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 20ème jour de juin 1927, et que la Cour a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 29ème jour de juin 1927, à trois heures de l'après-midi au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 22ème jour de juin 1927.

J. E. BEAUDIN, Gardien
Ch. 526, Edifice Power.
88, rue Craig Ouest, Montréal.

AVIS SOUS LA LOI DES FAILLITES

No. 178

Dans l'affaire de l'actif de
JOSEPH LEVESQUE et
de la Cité de Westmount, marchand, faisant affaires seul, sous le nom de "LEVESQUE'S MARKET", au No 348 Ave. Victoria, et au No 5796 Sherbrooke Ouest, Montréal,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Lévesque, Sr., de la cité de Westmount, district de Montréal, a, le 21e jour de juin 1927 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 29e jour de juin 1927, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 22e jour de juin 1927.

Gardien: PIERRE H. DUFRESNE,
99 St-Jacques, Montréal.

AVIS SOUS LA LOI DES FAILLITES

No. 174

Dans l'affaire de l'actif de
WALTER S. BENTLEY, faisant affaires seul sous le nom de "BENTLEY & CHESNEY REG'D, marchand de fer, No. 5069, Sherbrooke Ouest, Montréal,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Walter S. Bentley, de la cité et district de Montréal a, le 21e jour de juin 1927, fait une cession autorisé de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 29e jour de juin 1927, à deux heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 22e jour de juin 1927.

Gardien: ARTHUR H. MINGAY,
No. 120, rue St-Jacques, Montréal.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

22 juin 1927.
Président: Hon. Juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

C. Arpin vs W. Paquette et Cité de Montréal, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Marbrooke Investment Limited vs A. Merrickk. Jugement pour frais seulement.

Dame M.-L. Boudreau vs Geo Moontpetit. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens in forma pauperis, accordée, dépens à suivre.

Ovila Décary vs Antoine Bernier. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame M.-L. Roy es-qual Paramount Rubber Sales et al. et Paramount International Rubber Co., opposante. Motion de la demanderesse pour interroger l'opposante; motion accordée, dépens à suivre.

Alfred Prenette vs Brown and Ryan. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Giovanni Di Genova vs Brandram-Henderson Limited. Requête du demandeur pour ester in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Adéline Léger vs François Proulx. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et saisie; accordée, dépens à suivre.

J. Tetler vs Canada Steamship Lines Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents (accordée, dépens à suivre.

Dame Esther Merle Ecler vs H.-A. Marshall. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Hartney Co. limitée, vs J. Silverman. Motion de la demanderesse pour règle nisi; accordée, rapportable le 30 du courant.

Mike Buta vs The Atlas Construction Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Emilien Nestuk vs Riordon Pulp Corporation, limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Mame M. Adoquer vs J.-M. Dish. Requête de la demanderesse pour ester en justice in forma pauperis en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.

Dame H. Brillant vs M. T. Co. Motion de la défenderesse pour interroger demanderesse; accordée, dépens à suivre.

Dame Anna Woloszyn Wosny et qual. vs Canadian National Railway Co. et al. Motion des défendeurs pour cautionnement pour frais; accordée, $500 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Les commissaires d'écoles pour la Municipalité de Verdun vs E. W. Sweeney. Jugement pour $2.48.

Proffit Léonard vs Henri Delorme et Edouard Biron et al. T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Antonio Pollazzo vs Lee Him et Hop Sing, mis en cause. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame Louise Lavoie et Arcade-S. Bissonnette et al. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

O. Archambault vs L'Oeuvre et Fabrique de Saint-François Salano. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

J.-C. Hanley vs British Empire Steel Corporation. Exception à la forme; vu l'article 123 C. P. Motion renvoyée, avec dépens.

Dame M. Léa Mercill es Zénon Beisle et al. Inscripiton en droit partielle du défendeur Mercille; preuve avant faire droit, dépens réservés.

D. W. Goodman vs Dame N. Burgh. Jugement annulant mariage.

L. Jetté vs Nap. Théoret. Requête civile; requête renvoyée avec dépens. Dans la même cause, requête du défendeur pour casser capias; requête maintenue, avec dépens.

James Hodgey vs Hon. Nap. Séguin et al. Requête pour être mis à caution; accordée, cautionnement de $5,000.

J. Visco vs Nap. Séguin et al. Motion du requérant pour être admis sous caution; accordée, cautionnement fixé à $2,000; dépens à suivre.

Myer Checklk vs Harry Rabinovitch. Objection à l'examen du demandeur suivant article 286 A C. P. Objection maintenue.

La Cité de Montréal, requérante; Hanes autour du lot 175, Parc Baldwin. Requête pour établissement de lignes; maintenant l'opposition et rejte requête, avec dépens.

P. B. Laurier vs Bruno Guérin. Jugement pour $150.

Dame J.-M. McGarry et al vs Rutherford Lumber Co., Limitée et J. Maephail, requérant, en reprise d'instance. Jugement autorisant le requérant à reprendre l'instance.

Dame D. McLean vs Ewart Ernest Thorne. Jugement pour demanderesse.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Verdun vs Dame Sarah Bonneville. Jugement pour $27.36.

La Cité de Montréal, requérante et Alarziassement de la rue Rachel entre Saint-Denis et Esplanade. Requête en expropriation accordée, assemblée fixée le 29 courant, rapport le ou avant le 30 décembre prochain.

PROCLAMATION
JUBILÉ de la CONFÉDÉRATION

Le Canada célébrant, cette année, le soixantième anniversaire de la Confédération, Montréal se doit à elle-même de commémorer avec le plus d'éclat possible un événement d'une telle importance.

Les fêtes qu'un comité de citoyens, spontanément et efficacement secondé par la Société Saint-Jean-Baptiste et par plusieurs sous-comités, à bien voulu se charger d'organiser à cette occasion, surpasseront en solemnité tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans notre ville.

La célébration commencera

LE VENDREDI, 24 DU COURANT

avec le grand défilé historique organisé par notre société nationale, défilé auquel les feux de la Saint-Jean préluderont le soir du 23, et ne prendra fin que le soir

DU DIMANCHE, 3 JUILLET

Il va de soit que ceux qui ont élaboré le magnifique programme qui sera suivi chaque jour comptent absolument sur la coopération bienveillante de toute la population.

J'engage donc fortement tous les citoyens à décorer à profusion et à illuminer, si possible, leur résidence et leur place d'affaires, dès LE 24 JUIN AU MATIN et à les laisser ainsi décorées et illuminées aussi longtemps que dureront ces fêtes, soit, JUSQU'AU 3 JUILLET AU SOIR.

Je prie également d'assurer par leur nombreuse présence, le succès des démonstrations variées et grandioses qui se succéderont pendant ces quelques jours et de contribuer, chacun dans les limites de ses moyens, à faire magnifique et digne de la métropole la célébration de ce mémorable anniversaire.

LE MAIRE,
MEDERIC MARTIN.

Cabinet du Maire,
Hôtel de ville,
Montréal, 23 juin 1927.

AU SOMMET
VERITABLES COURROIES
TANNEES AU CHENE
Chaque Courroie est Garantie
D. K. McLAREN Limitée
251 ST-JACQUES. Tél. LAnc. 9192-5181

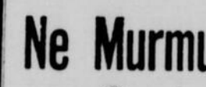

Ne Murmurez pas Contre la Température.

Chaque jour sera un jour ensoleillé lorsque vous vous serez assuré, pour l'hiver prochain, de votre approvisionnement de

VERITABLE ANTHRACITE GALLOIS

Tout du charbon — Pas d'ardoise

Les prix du printemps prévalent

CANADIAN INDUSTRIAL COAL CORPORATION LIMITED

604, Edifice de la Banque de la Nlle-Ecosse

Angle McGill et St-Jacques, LAn. 0221

Aux détenteurs de Polices de la
CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION
En rapport avec le
1867 Jubilé de la Confédération 1927

Les Directeurs de la Confederation Life Association offrent un certain nombre de prix pour le meilleur bref essai sur le sujet suivant:—

"Ce que l'Assurance dans la Confederation Life Association a Fait pour Moi et ma Famille".

LE premier prix sera de $150.00 en argent, le second de $100 et le troisième de $50. Il y aura 10 prix de $10, chacun et dix prix de $5.

L'essai ne devra pas comprendre plus de trois cent cinquante mots et les déclarations y contenues devront être absolument véridiques sous tous rapports et devront se rapporter au détenteur de la police ou aux membres de sa famille.

L'on peut suggérer qu'il y a de nombreuses histoires vraies, d'un intérêt humain, où les paiements du produit d'une assurance sur la vie ont permis aux bénéficiaires d'acheter, ou de compléter l'achat d'un foyer, ou des hypothèques ont été payées, des enfants instruits, des foyers protégés, et des causes d'ennuis ou de découragement éliminées, lesquelles, intelligemment présentées, seront des plus intéressantes.

Les essais peuvent être envoyés par des détenteurs de Polices de la Confederation Life Association, ou par des membres de leurs familles, y compris les veuves ou enfants des détenteurs de polices décédés, et ils devront être signés du nom et de l'adresse, au complet, et le numéro de la police devra être donné. Ils peuvent être envoyés, soit par l'intermédiaire d'un agent ou directement au Siège Social de l'Association, Toronto, et ils devront être reçus au Siège Social PAS PLUS TARD QUE LE 31 AOUT 1927. L'attribution des prix sera, subséquemment, faite dans le plus bref délai et ceux qui auront mérité les prix recevront leurs chèques immédiatement.

Tous les essais envoyés deviendront la propriété de la Confederation Life Association, et ces essais ou parties quelconques d'iceux pourront être employés dans sa littérature et sa publicité. Les noms des détenteurs de polices, cependant, ne seront pas mentionnés, sans le consentement du détenteur de la police.

Comme détenteur de police de la Confederation Life Association, vous ou les membres de votre famille, êtes invité à nous envoyer une histoire véridique.

Votre dévoué,
C. S. MACDONALD,
Vice-président et gérant général.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION
Siège Social Toronto

DELIVREZ-VOUS COMPLETEMENT DE L'ASTHME

ASTHMA-SERA est un nouveau et merveilleux médicament qui adoucit et apaise les conduits des bronches. Il rend aux glandes leur activité normale et bannit RAPIDEMENT et pour TOUJOURS l'asthme, la fièvre des foins et tous le maux des bronches. Pour renseignements gratuits découpez cet avis et envoyez-le avec votre nom et adresse.

R. M. B. LABORATORIES OF CANADA, Ltd.
908BNew Birks Bldg., Phillips Square, Montreal, Que.

89—9-16-23

PACIFIQUE CANADIEN
NOUVEAU SERVICE DE TRAINS-VOYAGEURS
EN FIN DE SEMAINE, 25 JUIN AU 4 SEPT. 1927
MONTREAL - - ST-GABRIEL

Lire de haut en bas Samedi seulement	GARES	Lire de bas en haut Dimanche seulement
A.M.		A.M.
11.50	Dép. MONTREAL, P. V. Arr.	10.35
12.05	Mile End	10.20
12.13	Bordeaux	10.07
12.15	Laval des Rapides	10.05
12.21	St-Martin Jct	10.00
12.27	St-Vincent de Pau	9.49
12.34	DeSales	9.41
12.37	Terrebonne	9.38
12.43	Mascouche	9.30
f12.48	Cabane Ronde	f9.24
12.57	L'Epiphanie	9.14
f 1.03	Vaudreuse	f9.06
f 1.07	Lavalrie	f9.00
1.15	Lanoraie	8.52
f 1.23	Voligny	f8.45
1.35	Joliette	8.40
1.52	Ste-Emélie	8.28
2.04	St-Félix	8.15
f 2.14	St-Cléophas	f8.00
2.30	Arr. ST-GABRIEL Dép.	7.45
P.M.		A.M.

Bureaux de billets de Montréal: bureau de la ville, 141, rue St-Jacques, Tél. HArbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal Ouest.

Le Plus Grande Organisation de Voyages au Monde

Pacifique Canadien

CROISIERE AUTOUR DU MONDE

Faites enfin ce voyage extraordinaire dont vous rêvez depuis si longtemps. Visitez les pays aux coutumes étranges qui figurent sur l'itinéraire de l'"Empress of Australia" pour cette croisière entre toutes les croisières. Vous serez en Terre-Sainte à Noel et au Caire pour le Jour de l'An: 2 semaines à Ceylan et aux Indes; 4 jours à Pékin. C'est la "Croisière des Merveilles du Monde." Départ de New-York le 2 décembre. Absence de 133 jours — 26 ports — 21 pays.

Croisière de la Méditerranée

La mer d'azur chantée par les poètes. Allez visiter les pays qui furent le berceau de la civilisation. Départ de New-York le 4 février sur le luxueux "Empress of Scotland." Escales à Madère, Alger, Palerme, Naples, Venise, Chypre. Visite de la Terre-Sainte et de l'Egypte. Un voyage de 73 jours — 16 pays — 19 ports.

Croisière Sud-Américaine-Africaine

Vous partez de New-York le 24 janvier à bord de l'"Empress of France". Vous visitez les capitales de l'Amérique du Sud, puis vous traversez en Afrique. C'est la "Croisière des Contrastes." 104 jours—16 pays. Arrêt facultatif en Europe.

CROISIÈRES

Renseignements, itinéraires et plans des paquebots fournis par les agents de navigation locaux ou

D. R. KENNEDY, Agent général, Service océanique, Tél. MAin 7700, 141 rue St-Jacques, Montréal.

Portez toujours des chèques de voyages de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont négociables partout. 410F

BUREAUX A LOUER

EDIFICE
La Patrie

Au Centre du District Est
Angle des rues Ste-Catherine et Ave Hôtel-de-Ville.

Rez-de-chaussée
3500 PIEDS

Premier Etage
1350 pieds.

Quatrième Etage
3461 pieds.

Divisions pour convenir aux locataires, comme BUREAUX OU FABRIQUES A OUTILLAGE LEGER.

Prix: $1.00 le pied, en montant.

S'adresser: J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trés.

La CIE DE PUBLICATION de LA PATRIE LIMITEE.
LAnc. 3121.

A travers les Centres de notre Province

L'ISLET

L'ISLET, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Joseph Cloutier, propriétaire du "Blanchard" et M. Wilfrid Cloutier, de Québec, étaient, dimanche, le 5 juin, de passage à L'Islet, en visite chez M. et Mme Arsène Cloutier.

M. et Mme Fernand Fafard sont de retour d'une promenade à Montréal et Trois-Rivières.

Mme Preron, de St-Jérôme, ainsi que ses enfants passeront les mois d'été chez leurs parents, M. et Mme John Bernier.

M. P. Bruneau, de Kamouraska est pour quelque temps chez sa soeur, Mme (Dr.) Leclerc.

Mme Ernest Gourdeau, de Québec est venue à l'Islet, ces jours-ci.

Mme Raoul Lavoie et Mme Auguste Fafard sont allées à Kamouraska en visite chez Mme Bruneau.

Mme Onésime Glasson et Mlle Cloutier sont de retour de Rivière du Loup où elles ont passé quelques jours chez Mme Léopold Labbé.

M. A. St-Pierre, de Victoriaville était de passage à l'Islet, ces jours derniers en visite chez des parents.

Mme Minguy, de Québec, était en visite chez Mlles Chamard au commencement de la semaine.

M. Jacques Leclerc, M. Napoléon Lavoie et M. Charles Eugène Lavoie, étaient à la Villa Napoléon, dimanche dernier.

M. et Mme Edouard Fafard, de Lévis, ainsi que leur fille, Mlle Rachel, étaient les hôtes de M. et Mme Auguste Fafard, dimanche, le 19 juin.

M. et Mme Ernest Talbot, de St-marcel, étaient de passage à l'Islet, dimanche dernier.

Le Dr. et Mme Arthur Fafard, de Lévis, étaient en visite chez M. et Mme Fernand Fafard, dimanche dernier.

M. Raoul Cloutier, de Limoilou, était l'hôte du Dr. A. Dion, dimanche dernier.

Dimanche avait lieu la procession du St-Sacrement. Cette démonstration religieuse a revêtu, comme toujours d'ailleurs, un cachet de grandeur a la fois impressionnant et imposant. La température s'est prêtée on ne peut mieux au succès de cette belle fête religieuse. Les reposoirs se trouvaient, l'un à la villa "Napoléon" et l'autre à l'oratoire St-Joseph.

La distribution des prix a eu lieu au collège dimanche après-midi et au Couvent, le mercredi, le 22 juin.

S.-ADELE

Ste-Adèle, 22. (Du correspondant de la "Patrie").—Samedi dernier nous avons eu une soirée du Bon vieux temps organisée par MM. l'abbé Therrier, P. Bertrand, Albert Legault, eGorge Legault. Les acteurs étaient Mmes H. Legault, Jos. Derepentigny, T. Leblanc, T. Quevillon, MM. H. Legault, Jos. Derepentigny, T. Leblanc, Aveline G. Legault, R. Desjardins, M. Quevillon, Dame H. Desjardins, Jules Latour, R. Courchêne, T. Poirier, R. Pagé, F. Leblanc, A. Pagé, R. Lessard, L. Brisebois, F. Dubé, Au-delà de quatre cents personnes y assistaient.

—Dimanche, M. Charles H. Robillard a chanté sa première messe à Ste-Adèle.

—Ces jours derniers eut lieu le mariage de Mlle Yvonne Blondin, avec M. Cardinal, de Montréal.

—M. et Mme Etienne Bertrand, de St-Jérome, étaient de passage à St-Adèle chez M. G. Legault.

—M. Maxime Vaillancourt, de Montréal, était de passage à St-Adèle chez M. Noël Vaillancourt.

—Nous fêterons le 75ème anniversaire de la fondation de la paroisse, le 26 et le 27 juillet.

—La Croix qui vient d'être finie cette semaine sur la montagne aura quatre-vingt pieds de hauteur.

Mgr G. Gauthier la bénira le 26 juillet.

Saint-Ubald

S.-Ubald, Co. Portneuf, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le 11 juin est décédé à St-Rémi du Lac au sable, après une longue maladie, M. Hippolyte Lavoie, à l'âge de 64 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 16 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service fut chanté par l'abbé Rivard. Assistaient aux funérailles, M. et Mme J.-A. Lavoie et leur fille Antoinette, de Rockland, Ont., M. et Mme Noël Lavoie et leur fils Lucien, de Parent, Co. Champlain; M. François Lavoie, de Limoilou, M. Antoine, Edouard, Joseph, de cousin, de Mines, N.H., M. et Mme Arthur Brisson, et Mme Vve Girard de Montréal, Mme Albert Bourassa, Mlle Elvine Lavoie, de Limoilou, M. et Mme Hippolyte Gaudette, M. et Mme Alphonse Gaudette, de Shawinigan Falls, M. Albert Charest et Mlle Marie Charest, des Trois-Rivières, et M. et Mme Jos. Ferd. Fortier, de St-Ubalde.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, sept fils et trois filles, dont une Soeur cloîtrée au Monastère du Précieux Sant de Lévis.

—M. et Mme Jos. Ferd. Fortier sont de retour d'un voyage à Montréal après un séjour de quatre semaines au chevet de leur fille et leur gendre, M. et Mme Richard Fournier, malades tous deux de la fièvre typhoide.

S.-ROMAIN

S.-ROMAIN, 22. (Du correspondant de "La Patrie")—M. et Mme Aimé Lachance, Mlles Henrienne Lachance, Jeanne Fortin à Montréal, visitant des parents.

M. et Mme Arthur Blouin, Mlle Rose Délina Roy de St-Sébastien, M. Lucien Roy d'East-Angus, chez M. Edmond Fortin dimanche.

Mlle Annie Boucher de St-Gabriel passe quelques temps chez sa soeur Mme Cyrmus Fortin.

M. et Mme Albert Rousseau, Henri Louis Bureau, M. Josaphat Rousseau, sa jeune fille Alphéda tous de Lingwick en visite dernièrement chez M. Regis Fortin.

M. et Mme Félix Vallée de Winslow visitaient des parents dans notre localité la semaine dernière.

Réunion intime dimanche chez M. Gandias Vallée. Les invités étaient MM. Emile et Mathias Letourneau de St-Victor, Willie Ruel de Garthby, Orpha, Philippe Gaston Vallée, Arthur Adolphe Louis Carriveau Emile Alphéda, Wilma Boulanger, Aimé Lionel Roy, Mlles Emilienne Vallée, Jeannette Vallée Adrienne Boulanger Alice Carriveau, Béatrice St-Pierre de St-Sébastien, Mlle MaMrie-Ange Vallée.

Service de fin semaine du midi pour Québec (Lévis), Rivière du Loup, Cacouna, Bic, Rimouski et Mont-Joli.

A partir du 2 juillet et se continuant jusqu'au 17 septembre, le Chemin de Fer National du Canada fera circuler un spécial de "Fin de Semaine" pour Québec (Lévis), Rivière du Loup, Cacouna, Bic, Rimouski et Mont Joli, avec départ de Montréal à 12.25 p.m., heure du méridien de l'est, les samedis seulement. Accommodations de wagon-salon et restaurant aussi fournies. Ce service sera tout particulièrement commode pour l'homme d'affaires, lequel peut quitter son bureau après les heures d'affaires pour se rendre à ces endroits.

Pour plus amples détails, réservations, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de Fer National ou au bureau des billets pour la ville, 230, rue Saint-Jacques, MAin 4731. 101-23-30

Ils devront payer pour le renard qui leur a échappé

TROIS-RIVIERES, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Un intéressant procès s'est déroulé en Cour Supérieure devant l'hon. juge Aimé Marchand, autour d'un renard noir argenté. Le tribunal rendit sa décision sans même quitter le banc, condamnant Dionis et Ovide Lesage de Ste-Angèle de Prémont à payer $185 de dommages et les frais et dépens à Félix Lacombe, de la même paroisse. Les demandeurs avaient recueilli le renard qui s'était sauvé de chez le demandeur. Quand ce dernier le réclama, ils se firent tirer l'oreille pour le rendre. Durant les pourparlers le renard prit de nouveau la fuite. Les défendeurs prétendaient qu'ils n'étaient pas responsables de cette dernière fugue du renard. Le tribunal a refusé d'admettre cette prétention, déclarant que les demandeurs avaient dans les circonstances pris tous les risques et qu'ils devaient en porter toutes les responsabilités.

UNE BARGE EST LA PROIE DES FLAMMES

Un incendie se déclare, cette nuit, dans une barge chargée de sable fin.

La boîte d'alarme No 331, à minuit et dix minutes, cette nuit, située à l'angle des rues William et S.-Thomas, appelait les pompiers au bassin No 2, sur le canal Lachine, pour combattre un incendie qui venait de se déclarer dans une des barges de la Consolidated Sand Company.

Lorsque le chef de district Fiset arriva sur les lieux avec ses hommes et les appareils des casernes Nos 3, 4 et 12, les flammes à l'avant du navire avaient pris de telles proportions qu'une seconde alarme fut immédiatement sonnée. Le chef Raoul Gauthier, le sous-chef Presseau, le chef-adjoint Forget et l'assistant-chef-ingénieur Forget ainsi que les pompiers des casernes Nos 2, 9, 20 et 21 se rendirent sur les lieux.

Après quelques minutes de travail, cependant, l'incendie était sous contrôle. Ce qui l'on avait cru un gros incendie n'était qu'un baril de goudron qui se consumait, mettant le feu aux parois de la barge. Il fallut cependant travailler fort car 1,000 pieds de boyau durent être étendus. Les pompiers quittèrent l'endroit vers deux heures seulement. Au moment où éclata l'incendie, il n'y avait personne sur la barge, qui était chargée de sable fin. On croit que c'est la bouilloire qui met les machines en mouvement qui causa l'incendie.

Jambe fracturée

A 3 heures 30, hier après-midi, Roland Langevin, 5 ans, No 2136, rue Visitation, a été renversé par une automobile, presqu'en face de la demeure de ses parents, alors qu'il jouait dans la rue. L'on a répété que le chauffeur n'avait pas arrêté sa voiture, mais avait laissé l'enfant étendu sur la rue, après l'accident.

A l'hôpital Sainte-Justine, on a constaté que la victime souffrait d'une fracture de la jambe gauche. Ce sont des passants qui ont ramassé l'enfant.

J. Lambert, de Lévis, condamné au bagne

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — J. Lambert de Lévis, qui avait plaidé coupable à l'accusation de récel dans l'affaire du vol de $5,000 à la caisse d'Economie de Lévis, a été condamné hier matin à trois ans de bagne.

Asphyxiés par le gaz

Deux plombiers, alors qu'ils étaient à réparer un joint défectueux, dans une cave, au No 249a, rue Saint-Antoine, hier après-midi, à 3 heures, ont été transportés inconscients à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'asphyxie par le gaz.

Hier soir, l'une des victimes, Thomas Hart, 50 ans, No 1257, Chemin de la Côte Saint-Antoine, était dans un état sérieux, pendant que son compagnon, Frank Refters, 27 ans, No 7921 Est, rue Notre-Dame, avait pu retourner chez lui, après avoir été traité à l'hôpital.

La police du poste de la rue Montfort a appris que les deux hommes se disposaient à faire un nouveau joint à une conduite à gaz, dans la cave du logement mentionné. Ils avaient défait le boulon et se disposaient à terminer leur travail, quand un fort jet de gaz s'échappa et les asphyxia.

LE PORT DE MONTREAL

C'est par cent mille qu'il faut compter annuellement le nombre des passagers qui débarquent ou qui s'embarquent dans le port. Mais, en réalité, c'est le transport des marchandises qui place Montréal au premier rang. L'an dernier, le tonnage manipulé était de 9,-210,499; les importations y entraient pour 2,027,962, les exportations pour 4,549,835 et le commerce intérieur pour 2,632,702. Ce dernier chiffre comprend les marchandises à destination de ou provenant des Provinces Maritimes et des ports de l'intérieur sur les lacs ou les rivières. Parmi les importations, le charbon et le coke entrent pour 430,000 tonnes.

ROUSSEUR

N'essayez pas de dissimuler ces vilaines taches; Othine les fera disparaître rapidement et sûrement.

Cette préparation est sûrement sans pour l'enlèvement des taches de rousseur et donnant un teint clair, superbe, qu'elle est vendue par tous les pharmaciens et magasins à rayons avec garantie de remise d'argent si elle échoue.

N'essayez pas de dissimuler vos taches de rousseur ni ne perdez de temps à appliquer du jus de citron ou de concombre; procurez-vous une once d'Othine et enlevez-les. Même les premières applications devraient laisser une merveilleuse amélioration, quelques-unes des taches plus pâles disparaissant complètement.

N'oubliez pas de demander Othine — double force; c'est celle qui est vendue avec garantie de remise d'argent. 3

Sa cigarette préférée —et la mienne

Player's

NAVY CUT

Comment faire réapparaître ce teint de jeune fille

Toute femme peut facilement rajeunir son teint chez elle grâce à un traitement simple et inoffensif d'absorption insensible. On a constaté que la cire mercolisée ordinaire, appliquée comme du "cold cream" le soir, fait que le mince voile de cuticule ananimé jauni ou blêmi, s'écaille en particules presque invisibles, révélant une peau jeune et fraîche et vigoureuse en-dessous. Naturellement, ce procédé fait aussi disparaître toutes imperfections extérieures comme rousseurs, boutons, taches bilieuses et miteuses, etc. Dans toute pharmacie ou comptoir d'article de toilette. La cire mercolisée amène au jour une beauté dissimulée.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

23 (suite)

Et, tout abasourdi encore par la scène qui venait de se dérouler, il se leva et arpenta le sol.

"Que faire ? se répétait-il. Fuir au plus tôt. La marquise est, à mon avis, plus dangereuse encore que l'homme aux yeux verts. Elle sait, désormais, que les caves d'Ellora recèlent les trésors. Il faut que j'enlève ceux-ci sans tarder. Dans une heure, je dois avoir mis mon projet à exécution."

Jean Monval redescendit, seul cette fois, dans le temple du trésor. Il cacha le manuscrit de son oncle sous une pierre dissimulée dans l'ombre. Puis il remplit de pierreries une énorme valise et il sortit, ployant sous le faix.

Quelques heures après, le campement était levé et la petite troupe reprenait la route de Bombay.

Peu le temps avant, la marquise était partie à cheval, en emportant ses bagages. Elle avait déclaré à un Hindou qu'on ne la reverrait plus.

Le premier jour de marche s'écoula sans incident. Jean Monval chevauchait à côté de l'Hindou qui donnait de nouveaux détails sur les sites aperçus.

Les autres indigènes suivaient en surveillant les flancs et les derrières.

Dès que les voyageurs furent entrés dans la jungle, un des hommes de l'escorte vint trouver le guide et l'informa qu'il avait aperçu, se dissimulant derrière de gros arbres, une troupe de huit ou dix cavaliers. Ceux-ci, dit-il, étaient arrêtés et semblaient suivre du regard les mouvements de la compagnie de Monval. Mais les observateurs inconnus avaient disparu et l'on ne les revit pas de la journée.

Le lendemain matin, tandis que Monval et ses hommes sortaient de la jungle, des coups de feu éclatèrent. On se trouvait, à ce moment, dans un étroit défilé encaissé entre des montagnes à pic. L'endroit était merveilleusement choisi pour une attaque.

Le guide s'en rendit compte et dit à Monval:

—Nous pourrions difficilement soutenir un assaut à cet endroit. Les gens qui nous attaquent ont choisi leurs positions.

—Les voici ! Oh ! Nous avons affaire à forte partie !

En effet, au bout du défilé apparut la troupe ennemie, forte d'au moins trente cavaliers. Que pouvait faire Monval avec ses quelques auxiliaires ?

—Ne perdons pas une seconde ! dit l'Hindou. Demi tour ! cria-t-il à ses hommes et au galop !

En un instant, la manoeuvre fut exécutée.

Une fusillade nourrie éclata. Sous les balles qui sifflaient, ce fut, pendant quelques minutes, une course effrénée.

Tout secoués par le train d'enfer, Monval et son guide n'en élaboraient pas moins leur plan de bataille.

—Tâchons d'atteindre l'autre extrémité du défilé, dit l'Hindou. Une fois là, nous pourrons nous cacher dans la jungle et dépister l'ennemi.

—Un ennemi qui a bien tardé à se faire connaître, depuis des mois qu'il est à notre poursuite ! Mais qu'est ceci ?

Au moment où Monval allait atteindre l'extrémité du défilé et qu'il pouvait espérer, par une manoeuvre habile, éviter le combat, il aperçut, droits sur leurs coursiers et faisant face aux fuyards, une nouvelle troupe d'une quinzaine d'hommes.

—La retraite est coupée ! cria l'Hindou.

Jean Monval était prisonnier de l'homme aux yeux verts.

Ces nouveaux venus avaient pris toutes leurs dispositions pour barrer la route à Jean Monval. Le jeune homme se vit perdu. Il avait été attiré dans une embuscade. Toutes les issues étaient fermées. Devant et derrière lui, c'était l'adversaire: à gauche et à droite se dressaient des montagnes à pic qu'il était inutile de songer à franchir.

—Que pourrions-nous faire ? demanda Monval à l'Hindou.

—Essayer de nous frayer un passage à travers ceux qui sont devant nous.

Et le guide, en quelques mots, expliqua la manoeuvre à ses compatriotes. Ceux-ci armèrent leurs fusils et tirèrent. Une grêle de balles leur répondit. Un des hommes de Monval tomba blessé; mais deux cavaliers ennemis mordirent la poussière.

Aussi rapidement qu'eût été concerté ce mouvement, le premier groupe d'ennemis avait eu le temps de se rapprocher. Il n'y avait que deux partis à prendre: ou combattre sur place ou fuir.

Jean s'arrêta à ce dernier et, enlevant son cheval d'un vigoureux coup d'éperon, la carabine en main, les rênes de l'autre, il partit comme l'éclair, ralliant ses hommes.

Une nouvelle décharge accueillit la petite troupe. Monval riposta. Deux ennemis tombèrent encore.

Contre les survivants de la troupe de Monval s'alignaient maintenant plus de vingt combattants, parmi lesquels se trouvaient trois Européens. D'un coup d'oeil, Jean se rendit compte de l'inégalité. Bravement, il jeta:

—Trois contre un! Tant pis! ! En avant!

Et il s'élança de nouveau.

Ses hommes avaient compris, à ses gestes, ce qu'il attendait d'eux. Les chevaux foulèrent à peine le sol tant les cavaliers les pressaient.

Les balles sifflaient sans interruption. Deux hommes de Monval mordirent la poussière.

Le petit poète de Rovalieu s'était transfiguré en démon. Il venait d'atteindre ses adversaires. Il bouzcula les premiers cavaliers et, décrivant avec sa carabine des moulinets meurtriers, il se fraya un passage.

Il y eut un moment de désarroi parmi les adversaires. Monval venait de franchir une clairière et son coursier se ruait vers la jungle.

—Sus! sus! crièrent plusieurs voix!

Des cavaliers s'étaient élancés à sa poursuite. Les balles crépitaient toujours. Mais le cheval de Monval gagnait du terrain. Il allait atteindre la lisière de la forêt, lorsque, soudain, il se cabra, puis s'abattit frappé de deux balles.

Il y eut encore une brève lutte durant laquelle Jean fit preuve de courage. Mais il finit par succomber. Six hommes à la fois l'avaient cerné. Ils le ligotèrent et le transportèrent sur un cheval.

Comme on l'emmenait au milieu d'un groupe, il vit surgir un Européen qui le regardait d'un air mauvais. Il reconnut le mystérieux personnage qui le suivait et l'épiait depuis Marseille.

Jean Monval était prisonnier de l'homme aux yeux verts!

L'HOMME DOUBLE

Après quatre journées de marche forcée, pendant lesquelles on ne s'arrêta que quelques instants seulement pour prendre un peu de nourriture, et quelques heures, la nuit, pour se reposer, la troupe ennemie arriva dans un territoire montagneux et boisé habité par les Bhils.

A plusieurs reprises, Jean Monval avait essayé d'entrer en conversation avec le mystérieux homme aux yeux verts.

Mais ses tentatives avaient été vaines. L'inconnu se dérobait et opposait un mutisme obstiné aux questions de son prisonnier.

Le dernier jour du voyage cependant, comme Jean demandait une fois de plus ce qu'on attendait de lui, le singulier personnage qui n'avait pas encore fait entendre le son de sa voix, répondit enfin, avec un accent de français cultivé, ce qui ne manqua pas d'étonner le jeune homme:

—Vous allez savoir bientôt ce qu'on attend de vous. Nous arriverons dans deux heures au lieu de notre destination et vous serez, à ce moment-là, parfaitement édifié.

Ces Bhils, chez qui l'on conduisait Monval, n'ont aucun rapport, original avec les Hindous. Ils sont les derniers représentants d'une race autochtone que refoula l'invasion aryenne et qui se réfugia dans la montagne.

Peu à peu, à force de vivre à l'écart de tout et de tous, ils prirent des habitudes de rapine et de vol. Ils haïssent les Hindous et les brahmanes et, pour éviter les châtiments inévitables que leur valent leurs coups de mains contre les biens et les personnes, ils habitent les villages ou "pâls" placés sur les hauteurs et dont chaque maison est une véritable forteresse.

C'est dans une de ces habitations que Monval fut enfermé dès l'arrivée de la troupe.

On l'avait jeté, pieds et poings liés, dans une pièce sans fenêtre, qu'éclairait seulement un lumignon fumeux.

Incapable de ce mouvoir, le prisonnier s'était laissé choir sur le sol et rêvait.

Devant ses yeux, repassaient mille tableaux charmants: Royalieu, ses parents, Paule, sa petite fiancée, si douce et si aimable. Et mélancoliquement il songeait à son sort présent. Le craquement d'une porte qu'on ouvre le tira de sa méditation.

A continuer demain.

Le prince de Galles à l'inauguration du pont de la Paix à Buffalo

BUFFALO, N.-Y., 23. — L'inauguration officielle du nouveau pont international de la Paix sur la Niagara, entre Buffalo et Fort Erié, Ont., aura lieu le samedi 9 août,annoncent les constructeurs du pont. Le pont a été ouvert à la circulation le 1er juin.

La Grande-Bretagne sera probablement représentée à la cérémonie par le prince de Galles et le premier ministre Baldwin. De hauts dignitaires du gouvernement canadien seront aussi présents. Les Etats-Unis seront représentés par le vice-président Charles G. Dawes et Frank B. Kellogg, secrétaire d'Etat.

Le président Coolidge a été invité, mais il ne peut y assister, vu la distance considérable entre Buffalo et Rapid City, où il passe ses vacances.

CAPITOL Entertainment

3 DERNIERS JOURS

Le film en vedette de l'écran

Ronald Colman
Vilma Banky
dans
"GYPSY LOVE"

Programme musical et nouveautés scéniques du Capitol

PALACE
Toujours CONTINUOUS
Tout sur une grande échelle sauf les prix

A L'AFFICHE

BEBE DANIELS
dans
"SENORITA"

Voyez et entendez Via le Phono-Film
LINDBERGH

SPECIAL AUJOURD'HUI SEULEMENT
Après-midi et soir
OHIO WESLEYAN GLEE CLUB
20 chanteurs et un orchestre de danse de 7 instruments

IMPERIAL CETTE SEMAINE
Un autre numéro entraînant
ELIZABETH BRICE
avec FRANK KESSLER et ses "TISSEURS DE MUSIQUE"
5 AUTRES BONS NUMEROS 5
B. F. KEITH-ALBEE
Et un émouvant drame romantique
'THE WRECK'
Mettant en vedette
SHIRLEY MASON — MALCOLM MacGREGOR

TRES SPECIAL
RECEPTION A WASHINGTON ET A NEW-YORK DU
COL. CHARLES LINDBERGH

SAVEZ-VOUS ?
Quelle fut la première longue production de Charlie Chaplin, comme vedette ?
Un billet d'entrée gratis (siège réservé) aux dix premières personnes donnant la réponse exacte par carte postale ou lettre.

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

PAR JEAN NOLIN

La vie mouvementée et haletante du Broadway sera évoquée dans un film, au Palace.

Le film rapide et coloré que Robert Kane a tiré de la vie des coulisses, "Broadway Night", est annoncé au théâtre Palace pour la semaine prochaine.

Lois Wilson sera en tête d'un grand nombre de figures célèbres sur le Broadway.

On voit dans ce film comment une petite fille ambitieuse devient artiste de music-hall, puis monte jusqu'au Broadway où elle devient populaire dans le club nocturne le plus gai qui soit, devient l'étoile d'une importante comédie musicale.

Lois Wilson joue là un rôle tout à fait neuf pour elle: elle est en effet la petite danseuse de jazz, Philip Strange, Louis John Bartels et Sam Hardy viennent, avec elle, en tête de la distribution.

Deux beautés, Barbara Stanwich et June Collyer qui sont maintenant sous contrat avec Kane, font leurs débuts à l'écran dans le film qui se targue de réunir nombre de célébrités de la scène, y compris "Bunny" Weldon, Tammany Young et Lillian Lorraine.

Les épreuves de ceux qui aspirent aux gloires de la scène dans les soirées d'amateurs, le travail harassant des artistes de clubs de nuits, le triomphe des étoiles du Broadway, tout cela est montré dans "Broadway Nights".

Ce film a été considéré par la critique comme le plus vivant miroir de la vie du Manhattan.

Outre ce film, M. George Rotsky a préparé une excellente série d'attractions scéniques et une brillante ouverture qui sera exécutée par M. Agostini, le populaire directeur de l'orchestre du Palace.

Le sourire confit au rire la joie dont il ne veut plus. — Henri de Régnier.

Viola Dana et Nat Carr sont les vedettes sur l'écran de l'Impérial, la semaine prochaine.

Ethel Parker et Fred Babb avec leur sextuor des Philippines présenteront des chansons et des danses qui mettront en vedette leur attachante personnalité. Leur numéro dure vingt minutes d'agréable divertissement.

Charles et Madeline Dunbar présenteront une nouveauté comique qui porte le titre de "Animal scandale". Charles et Madeline Dunbar prennent pour acquis ce que prétendent certains savants que les animaux ont un langage qui leur est propre.

Tyler Mason veut sourire même dans ses humeurs noires. Elles doivent souvent l'attendre, puisqu'il l'est, noir. Les sourires du public, ses rires mêmes rivalisent pourtant avec celui de Masin et c'est un duel dont tous deux sortent vainqueurs mais presque morts, malgré tout, de rire.

Cartmell-Harris et Cie présentent un humoristique numéro de chants et de danses. Ce numéro s'intitule "Trois Episodes" La vie n'est qu'un incident qui en suit ou en précède un autre. Dans cette masse, Cartmell et Harris en on choisi trois. Ils en font ce que vous verrez en y ajoutant du chant et de la danse.

Helaine "Smiles" Davis et Earl Nelson amuseront par des chants et des danses pleins d'originalité. M. H. Groh et George La Rowe feront rire aux larmes.

Le film principal "Kosher Kitty Kelly", aura pour vedettes Viola Dana, Vera Gordon et Natt Carr.

Au Loew's, Mary Astor et William Collier dans "The Sunset Derby".

Mary Astor et William Collier jeune jouent les principaux rôles dans "The Sunset Derby" que l'on représentera au théâtre Loew's, à partir de dimanche prochain.

Ce film promet d'être une histoire de courses haute en couleur de la vie des champs de course. Il diffère considérablement de la plupart des productions de ce genre. C'est la vie intime de tous les personnages qui s'agitent derrière la piste plutôt que l'intrigue conventionnelle qui a si souvent été servie.

Les scènes de courses prises pour ce film ont été tournées à la piste de Tiajuana où les principaux jockeys et les chevaux les plus rapides du monde donnent l'atmosphère véridique.

Une revue excellente, sous le titre de "The White Way Gayeties", possédant des chanteurs d'une qualité exceptionnelle, des danseurs et des artistes comiques, sera la principale attraction du Loew's, la semaine prochaine.

Smith et Allman, artistes du phonographe Victor présenteront un numéro vocal et instrumental. George Libby et Ida May Sparrow, récemment encore du "Passing Show", se feront applaudir dans des danses intéressantes et fort originales. Les soeurs Abbey qui eurent du succès l'an dernier ici se présenteront de nouveau au public. Meyers et Nolan de même que Toodles et Tod concluent ce programme.

L'orchestre Symphonique d'Edmund Sanbora jouera une ouverture composée à l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération.

Les fêtes de la Confédération seront célébrées d'une façon grandiose, au théâtre Capitol.

Le jour n'est plus où l'on pouvait dire que les fabricants de films britanniques ne savaient pas réaliser de bonnes productions. On trouve amplement la preuve du contraire. Contentons-nous de mentionner "Mons", "Woman to Woman", "Ypres", "Zeebrugge" et "Nell Gwyn". Et maintenant nous arrive la plus belle réalisation du cinéma britannique, "The Flag Lieutenant", qui établira une fois pour toutes cette vérité que les meilleures oeuvres des studios anglais se comparent avantageusement à la meilleure production du monde entier.

"The Flag Lieutenant", est, de plus d'une façon, un film unique en son genre. L'intrigue est fondée sur la pièce fameuse dans laquelle Cyril Maude a fait pendant des années les délices du grand public en Angleterre et aux Etats-Unis. On avait depuis longtemps l'idée de faire un film qui illustrerait la marine britannique dans ses activités quotidiennes, dans tout cet obscur labeur dont on ne parle que rarement, qu'on ne voit pas d'habitude mais qui contribue à maintenir le drapeau britannique où il a été hissé.

Le metteur en scène, Maurice Elvey, et les auteurs conjoints, le major W.-T. Drury et le major Leo Trevor, ont soumis leurs scénarios aux chefs de l'Amirauté. L'Amirauté a approuvé leur version dans son ensemble et ont donné ordre que la marine prête son plus entier concours au producteur et aux artistes. Le résultat est remarquable. La marine a prêté au metteur en scène un cuirassé moderne sur lequel se déroule plus de la moitié de l'action du film. Qui plus est, on a également prêté au metteur en scène des hydroplanes, des canons, des matelots et des officiers, tout ce qui est nécessaire pour que le film soit exact au point de vue technique et parfaitement authentique quant au détail maritime.

Le résultat de tout cela consiste en un film superbe qui porte un cachet de vérité bien marqué du commencement à la fin. Les scènes maritimes sont superbes. Les scènes qui se passent à bord du bateau de guerre sont une révélation. L'administration d'un tel navire, la précision de la discipline, la promptitude avec laquelle chaque unité peut agir en cas d'urgence, l'idée de sacrifice et de devoir, tous ces mille faits et ces mille idées s'entremêlent au roman le plus ardent, le plus amoureux et le plus noble que l'on puisse souhaiter.

Quand ce film sera présenté au théâtre Capitol, la semaine prochaine, qui est celle de la Confédération, ce sera dans un décor approprié et dans l'atmosphère voulue. M. Harry S. Dahn, qui y a veillé et grâce à qui le Capitol est peut-être le seul théâtre au Canada à célébrer dans de si vastes proportions la Confédération, présentera aussi un merveilleux tableau vivant qui sera la reproduction fidèle d'une oeuvre fameuse de Harris, "Les Pères de la Confédération.

Programme du concert de la fanfare Vandermeershen, à Longueuil.

Voici le programme qui sera exécuté demain, le 24 juin 1927, à Longueuil.

Première partie

1—Colonel Bogey — Marche Militaire — Alford.
2—Nabuchodonosor — Ouverture — Verdi.
3—Echos des Laurentides — Arr. par Laurendeau.
4—Sabaris Morning on parade — Grand military fantasia — Hume.
5—Les filles de Bade — Grande Valse de concert — Komzak.

Deuxième partie

6—Marche Laurentienne — Laurendeau.
7—Mademoiselle Modiste — Selection from the Comic Opera — Herbert.
8—Timide épousée — Entracte — Laurendeau.
9—The sunshine Girl — Fantasia — Rubens.
10—Le Régiment de Sambre et Meuse — Turlot.

Le pays aux sommets surmontés de glaciers

Il y a une contrée aux rivages affaissés remarquables à cause de ses golfes profonds et de sa longue frange déchiquetée de presqu'îles volcaniques et d'îles s'étendant au loin sur la mer. C'est là qu'on trouve des pics élevés chargés de glaciers et descendant à la mer à travers d'épaisses forêts jusqu'aux franges de glaciers sur la côte. Parmi cet environnement de splendeurs naturelles, des masses de couleurs font l'enchantement du regard; partout s'épanouissent les plus somptueuses fleurs. Pour atteindre ce pays où le romanesque repose dans l'air, on doit voyager sur mer et sur terre. Dans le premier mode de transport, la première partie du voyage s'accomplit à travers des canaux, dont les bords abrupts sont fortement boisés jusqu'à la ligne des eaux; la deuxième partie s'accomplit sur les plus grandes nappes d'eau avec des chutes et des monts rugueux de chaque côt. C'est de la terre d'Alaska que nous voulons parler, de la terre des Indiens, des bizarres poteaux totems, des fermes à renards et des crépuscules empourprés. Pour atteindre cette contrée aux proportions grandioses, le Canadien Pacifique peut arranger des voyages confortables et sur terre et sur mer. Venez voir F. C. Lydon, agent de la ville pour passagers, 143 St-Jacques, Harbour 4211, ou tout agent de billets du Pacifique Canadien et voyez ce qu'ils peuvent faire pour vous.

La Fête Nationale et nos Vétérans

La Légion Canadienne, succursale Ville-Marie, (autrefois Association des Vétérans de la Grande Guerre), lance un appel vibrant à tous les anciens combattants, les enjoignant de se joindre à elle et de faire honneur à l'invitation de M. Léon Trépanier, président-général de la Société St-Jean-Baptiste pour participer au grand défilé demain après-midi.

Un comité spécial ayant en tête M. A. Lemay, président de l'association et composé de MM. P. Landriault, A. Bastien, W. A. Lamoureux, A. Chénier, W. Germain, A. Maître, F. de Martigny, M.D., J. Lafantaisie, L. Lebel, T. Crévier, W. Bertrand, L. Robitaille et Nap. Marien s'occupent de l'organisation générale de cette manifestation patriotique.

Le fameux corps de clairon des Carabiniers Mont-Royal sera encore avec nous cette année et sous l'habile direction de son directeur le capitaine W. C. Coffin, il se rendra digne de sa renommée. Un permis spécial pour le port de l'uniforme de service ayant été accordé par les autorités militaires, le Khaki sera de rigueur autant que possible, mais ceux qui n'en ont pas pourront se présenter en habit civil avec leurs décorations.

Les officiers sont les bienvenus et réhausseront par leur présence le cachet de notre représentation. Les vétérans français et belges sont également invités à participer à la parade. Le point de ralliement est sur le parc Lafontaine, en face de l'école normale, à 2 heures p.m. précises.

Pour plus amples informations veuillez vous adresser au secrétaire W. A. Lamoureux, 595 Ste-Catherine Est ou à l'appel téléphonique Est 6351.

John Visko a obtenu de la Cour sa mise en liberté provisoire

John Visko, Italien actuellement détenu pour déportation, a été mis en liberté provisoire par le Juge Coderre moyennant un cautionnement de $2,000. Visko avait été condamné à l'amende ou à la prison pour offense contre la loi des drogues. La sentence purgée, il fut retenu pour être déporté.

Me Tanner prétend sur habeas corpus que l'ordre donné à cet effet par le ministre de la justice est illégal parce que Visko aurait été condamné à l'amende. Il soutient que, lorsque la condamnation comporte l'amende, le condamné ne peut être déporté en vertu de la loi.

Québec lui souscrit $1,000 pour ce voyage

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Comité des Finances de la cité de Québec a autorisé, à sa réunion d'hier après-midi, une dépense de $1,000, pour les frais de représentation de la ville, par S. H. le Maire Dr V. Martin, au voyage d'Europe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le Dr Martin sera absent depuis le 13 août jusqu'au mois d'octobre.

Pour avoir omis de mettre des timbres

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Pour avoir négligé de mettre les timbres voulus sur des paquets de tabac qu'il offrait en vente, M. Herménégilde St-Denis, de cette ville, a été condamné hier à $50, d'amende et aux frais.

Les feux de forêt dans la région du lac Saint-Jean

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Au service de la protection de la forêt, on a rapporté, hier, plusieurs incendies en forêt qui sont actuellement sous contrôle. Des feux ont été rapportés dans le rang IV du canton Bégin, au Lac St-Jean. Un autre feu a été rapporté dans le rang 12 du canton Taillon.

Des feux ont aussi été rapportés dans la vallée de la Matapédia, dans les cantons Blais, Jetté, Causapscal, Matalie et Lepage.

Ces feux ont été allumés par des gens qui ont fait brûler des abatis ou qui ont fait des feux pour chasser les mouches.

LES STATISTIQUES VITALES D'AVRIL

QUEBEC, 23. — Il y a eu 6,921 naissances dans la province de Québec pendant le mois d'avril, soit au taux de 31.89 par 1,000 de population, d'après des statistiques préliminaires compilées par le département d'hygiène de la province. D'un autre côté, il y a eu 3,169 décès, soit au taux de 14.60. Il y a eu 1,283 mariages dans toute la province au cours du mois d'avril.

VENTE DE
PNEUS

Parfaits		33x4	13.50
30x3½	5.75	34x4	14.00
29x4.40	8.50	32x4½	17.50
31x4	12.50	33x4½	20.00
32x4	12.95	34x4½	21.00

Autres grandeurs et pneus ballon aux mêmes prix spéciaux de mai. Boutique de réparation moderne ouverte tous les soirs.

BONS PNEUS USAGES TOUTES GRANDEURS AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE

TIRE SPECIALTY CO.
249, Craig Ouest LAn. 6410

Qualité et Service

La production d'un bon lait nécessite une profonde connaissance de nombreux détails. Et cette connaissance ne s'acquiert que par l'expérience. Pendant soixante-quinze ans, les employés et employées de Borden ont étudié et travaillé pour la production d'un lait meilleur pour les besoins de votre famille.

Chaque génération a vu de vrais progrès. Aujourd'hui, nous vous offrons dans le lait de Borden le superlatif comme qualité et service.

Employez-le avec confiance basée sur sa pureté et ses qualités nutritives, ainsi que par économie pour l'obtention d'un meilleur aliment.

On peut obtenir le lait certifié Mercroft par l'entremise du Service Borden.

COMMANDEZ votre lait et crème quotidiens à un Livreur de BORDEN, à la succursale Borden la plus proche ou chez votre épicier.

BORDEN'S FARM PRODUCTS, CO. Ltée.
83, RUE MURRAY, YORK 5853
ou téléphonez à la Succursale de Votre Quartier.

A L'OCCASION DE LA
Saint-Jean-Baptiste
FETE NATIONALE DES CANADIENS - FRANÇAIS

Nous souhaitons bonne fête à tous nos amis et compatriotes de langue française.

Nous désirons aussi leur exprimer nos meilleurs souhaits de prospérité en même temps que notre haute appréciation pour leur bienveillant patronage.

Mappin & Webb CANADA LIMITED
JOAILLIERS ORFEVRES BIJOUTIERS
Established 1810

PARC BELMONT CARTIERVILLE
Toujours l'endroit idéal d'amusement
Attraction spéciale, cette semaine
LE FAMEUX VAN NORMAN
Dans son acte aérien en bicycle. Il descend une pente élevée, laisse tomber sa bicyclette sans un filet et plonge lui-même dans un réservoir en flammes. Le bain, cinéma gratis et autres attractions. Accommodations pour pique-niques d'associations. ADMISSION: Adultes 10c; Enfants 5c. 99-4

Maintenant Ouvert
HOTEL TORONTO
547, Dorchester Ouest
Accommodation pour Touristes et Voyageurs
Chambres depuis $1.00 et plus par jour, p. p.
SALLE A MANGER
Déjeuner 50c Lunch 60c
AUSSI A LA CARTE
Salons pour groupes particuliers
E. TOSINI Gérant
Tél. UP. 1728 JULIUS, ci-devant de l'Hôtel Mont-Royal, Montréal.

LE RESTAURANT
The TROCADERO
DANSE ET REPAS
rue Ste-Catherine Angle Metcalfe,
vous invite cordialement
L'endroit par excellence pour les gens aux goûts difficiles. Salle à manger et de danse la plus attrayante et le plus délicieusement décorée de toute la ville.
Tous les jours, de 7 p.m. à la fermeture.
ORCHESTRE DE PREMIER ORDRE
Nous servons les lunches, 75c. Dîners, $1.00.
Soupers et aussi à la carte. Spécialités: Françaises et Italiennes.
Bière et Vins importés de premier choix. Pas de frais de couvert.

THÉATRE FRANÇAIS
27 Ste-Catherine est. LAn. 5513
Jeudi à Samedi
Programme double
SLIDE KELLY SLIDE avec WILLIAM HAINES, HARRIET CAREY, SALLY O'NEIL
Aussi BEBE FATHER SAID NO avec MARY BRIAN, FRANKIE DARRO, KITT GUARD
COMEDIE, VAUDEVILLE
CE SOIR SOIREE MUSICALE
45 minutes de Vaudeville

EVERYBODY KNOWS LOEW'S GOOD SHOWS
MILTON SILLS
MARY ASTOR
dans
"The Sea Tiger"
Le funeste attrait d'une enchanteresse changea en haine l'amour de deux frères.
Six exceptionnels numéros de vaudeville.
98-4

Park Otterburn
St. HILAIRE
DATES DISPONIBLES POUR EXCURSIONS, PIQUE-NIQUES DE GROUPES, ETC.
S'adresser à J.-P. MARION, agent de district des voyageurs, Chemin de fer National du Canada Gare Bonaventure, Montréal.
23-28

Pour VOTRE VUE
Consultez GABRIEL
LAVALLEE
Optométriste
OPTICIEN
719 Mt-Royal est, angle Chambord
Tél. AMherst 6048.

Faites le voyage sur le VAPEUR TURBINIA pour Quebec

Admirez au grand jour la magnifique vallée du St-Laurent

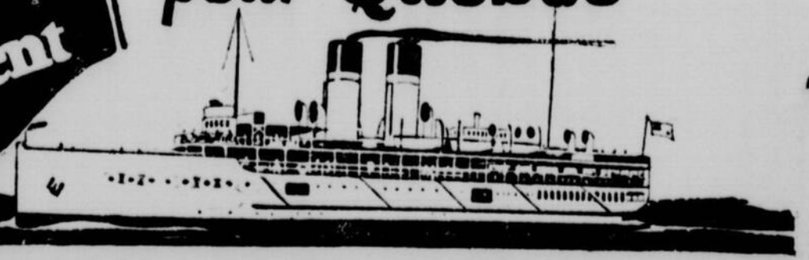

Départ du Quai Victoria lundi 27 juin à 9 a. m. (h. av.)

Service des 1000 Iles-Rochester-Toronto
Départ du quai Victoria à 1 p.m. (heure avancée), tous les jours pour Toronto via les féeriques 1,000 Iles.

Service de Québec
Le SS "Québec", ou le SS "Saguenay" quitte le quai Victoria à 7.30 p.m. (heure avancée), tous les jours arrivant à Québec à 7 heures le lendemain matin.

Service du Saguenay
Le SS "St. Lawrence" quitte le quai Victoria à 7.35 p.m. (heure avancée), le vendredi. Le SS "Cape Diamond" quitte Québec à 8.00 a.m. tous les lundis, jeudis et samedis.

Le "Turbinia", vapeur à turbine, chauffé au mazout, vous invite à faire la première croisière, de jour, de la saison, à Québec. Allez voir l'historique vallée du St-Laurent — la vallée des voyageurs — où l'ancien régime a laissé des impressions ineffaçables. Des sanctuaires, de vieux manoirs, des souvenirs historiques abondent dans de superbes paysages. Boucherville où le Père Marquette baptisa le premier enfant indien. Verchères, rendue célèbre par Madeleine Laleuils; le Pont de Québec; l'anse à Wolfe et nombre d'autres endroits des plus intéressants.

Musique; danse; des ponts-promenades vastes et propres; salle à manger-observatoire; cuisine exceptionnelle. Premier départ, lundi, le 27 juin, à 9 a.m. (heure avancée) du quai Victoria; arrivée à Québec, à 6.00 p.m., le même jour. Départs tous les lundis, mercredis et vendredis par la suite.

Pour retenir vos billets, etc., s'adresser à

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

9, SQUARE VICTORIA LAncaster 0231
HOTEL WINDSOR UPtown 4740
HOTEL MT-ROYAL UPtown 7545
BUREAUX DES HOTELS OUVERTS TOUS LES SOIRS.

EXCURSION DE SIX JOURS
De Lundi, 27 Juin, à 2 heures p.m. (heure avancée) au Dimanche, 3 Juillet, à 2 heures p.m.
—A—
CHARLOTTETOWN
par le nouveau vapeur "SAINT-LAURENT"
organisée par
L'Association Chorale St-Louis de France
Avec visite des caps Trinité et Eternité sur le Saguenay et arrêt à Trois-Rivières, Tadoussac, Charlottetown, Percé et La Malbaie.
Concerts, comédies et opérettes durant le voyage.
Prix du billet, comprenant: passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, y compris le repas du dimanche midi:—
ADULTES: $75.75 (taxe comprise). ENFANTS, de 5 à 12 ans, $38.00
ENFANTS, en-dessous de 5 ans, les repas seulement, $12.00
La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.
Pour autres détails s'adresser à Larivière Incorporée, 3715, Blvd. St-Laurent, Montréal. Téléphone PLateau 7201. Le soir, jours de fêtes et Dimanches à 4249, Esplanade. Téléphone BElair 3917.
N.B.—Le bateau arrêtera à Trois-Rivières et à Québec en allant et en revenant.
1-21-23-25

PARC DOMINION
LE PLUS GRAND PARC D'AMUSEMENTS DU CANADA
Rue Notre-Dame Est
Carterpiller Ride
Pavillon de danse
Course de la Victoire
"Dips Ride"
Dodgem
Chute the Chutes
100 autres attractions.
Permis de bière
Tous les tramways conduisent au Parc.
99-4

LA TEMPERATURE

DEMAIN: BEAU.

TORONTO, 23. (Presse canadienne). — La dépression qui couvrait la région des Grands lacs, hier, s'est transportée vers l'est. Une autre s'amène sur l'Alberta. Le temps est plutôt incertain. Il est tombé des averses dans toutes les provinces.

PRONOSTICS:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents forts de louest à nord; particllement nuageux et plus frais. Averses intermittentes probables. Vendredi: Vents modérés, beau.

Ontario septentrional: Beau et assez frais, aujourd'hui et vendredi.

Vallée de l'Outaouais, haut et bas St-Laurent: Vents forts de l'ouest à nord, partiellement nuageux, probablement une averse. Plus frais ce soir. Vendredi, beau.

Golfe et Nord-ouest: Vents forts du sud et du sud-ouest, généralement nuageux, averses intermittentes, beaucoup de brouillard. Vendredi, vents forts de l'ouest à nord-ouest, généralement beau et plutôt frais.

Maritimes: Vents modérés du sud, nuageux, averses intermittentes et beaucoup de brouillard. Vendredi, vents modérés de l'ouest à nord-ouest, partiellement nuageux, averses intermittentes probables.

Lac Supérieur: Vents modérés, beau, aujourd'hui et vendredi.

Manitoba et Saskatchewan: Incertain aujourd'hui et vendredi, averses locales ou orages électriques.

Alberta: Partiellement nuageux et assez frais, aujourd'hui et vendredi, averses intermittentes.

NAISSANCES

BIGRAS — A Montréal, le 21 juin 1927, au No 6385 rue Clarke, l'épouse de M. Georges Bigras, née Eva Durocher, un fils, baptisé Joseph-Georges-Eudy-Marcel.

Parrain et marraine, M. et Mme Ursèle Durocher, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emilien Bigras, grand'mère.

CANTY—A Montréal, le 13 juin, au No 7613, rue St-Hubert, à M. et Mme Henry Canty, née Jeanne Archambault, une fille, baptisée Geneviève-Marie-Antoinette.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Marchand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Gertrude Archambault, tante de l'enfant.

LAPOINTE—A Montréal, le 20 juin 1927, à M. et Mme Oswald Lapointe, un fils, baptisé Joseph-Oswald-Rosaire.

PRIMEAU—A Montréal, le 19 juin 1927, au No 1803 rue Desjardins, à M. et Mme Gustave Primeau, née Germaine Hénault, un fils baptisé Louis-Antoine-Romuald-Marcellin.

Parrain et marraine, M. et Mme N. Hénault. Porteuse, Mme Eugène Guay.

SIMARD—A Montréal, le 8 juin 1927, à M. et Mme H. Simard, née Béatrice Parenteau, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Gabrielle-Rolande.

Parrain et marraine, M. et Mme N. Parenteau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Délia Simard.

DECES

BROSSEAU—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 80 ans, est décédé Alfred Brosseau, époux de Eugénie Laforest.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2276 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN — A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 23 ans, est décédé Lucien Cantin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4276 rue Drolet à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE — A St-Hyacinthe est décédé M. J.-A. Cadotte, à l'âge de 65 ans et 6 mois, le 21 courant.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures a.m., à la Cathédrale de St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 190-2

DESJARDINS — A Montréal, le 23 courant à l'âge de 12 ans est décédée Simone Desjardins, enfant bien-aimée de Zénon Desjardins.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 41 rue Beaudoin pour se rendre à l'église Saint-Zotique et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT—A St-Marc, le 22 courant, à l'âge de 83 ans, est décédé Louis Dufort.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, à St-Marc.

GAGNE—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 3 1-2 ans, est décédée Victoire Gagné, enfant de Joseph Gagné.

Avis des funérailles plus tard.

GROULX—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 11 ans, est décédé Lucien Groulx, enfant bien-aimé de Henri Groulx.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 725 1-2 rue Albert, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF — A Montréal, le 22 courant à l'âge de 27 ans est décédé Jean-Baptiste Leboeuf époux de Virginie Barenet.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 1151 rue Rose-de-Lima pour se rendre à l'église St-Irénée et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN — A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 23 ans, est décédé Lucien Cantin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4276 rue Drolet à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE — A St-Hyacinthe est décédé M. J.-A. Cadotte, à l'âge de 65 ans et 6 mois, le 21 courant.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures a.m., à la Cathédrale de St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 190-2

DESJARDINS — A Montréal, le 23 courant à l'âge de 12 ans est décédée Simone Desjardins, enfant bien-aimée de Zénon Desjardins.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 41 rue Beaudoin pour se rendre à l'église Saint-Zotique et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT—A St-Marc, le 22 courant, à l'âge de 83 ans, est décédé Louis Dufort.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, à St-Marc.

GAGNE—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 3 1-2 ans, est décédée Victoire Gagné, enfant de Joseph Gagné.

Avis des funérailles plus tard.

GROULX—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 11 ans, est décédé Lucien Groulx, enfant bien-aimé de Henri Groulx.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 725 1-2 rue Albert, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF — A Montréal, le 22 courant à l'âge de 27 ans est décédé Jean-Baptiste Leboeuf époux de Virginie Barenet.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 1151 rue Rose-de-Lima pour se rendre à l'église St-Irénée et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Jetté & Lemieux

Importateurs de Nouveautés

Spécialités: Articles de fantaisie pour dames, soie et étoffes à robes.

Prêt et garnitures de maison.

Tél. L'Ancaster 7610.

1228, Boul. Saint-Laurent

près rue Ste-Catherine.

Nous vendons les timbres Butterick. 251-1.-1.-jno.

Monuments

J. BRUNET, Limitée

675 Côte-des-Neiges

Montréal, Qué.

Tél. WEstmount 2640.

24- mar.j.s.-jno

La Compagnie d'Assurance Funéraire

Ulric **BOURGIE** Limitée

Entrepreneurs de Pompes Funèbres.

La seule compagnie **BOURGIE** autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA.

1420, Notre-Dame Ouest. Tél. Ver. 1511

298.J.n.c.

La Société Co-opérative

DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de pompes funèbres

Bell 1235. Assurances Funéraires

242 RUE STE-CATHERINE EST

6-jno

NOUVELLES MARITIMES

LE PILOTE BELISLE CONDAMNE A L'AMENDE PAR LE COMMISSAIRE

A la suite de la collision entre L'Ikala et le James McGee.

L'ACCIDENT AU DORIC

Le pilote Arthur Belisle a été condamné à payer la somme de $400, soit le maximum de l'amende, et le capitaine John Williams a été fortement réprimandé pour ne pas avoir fait l'enquête nécessaire après la collision. Les autres officiers de l'"Ikala", le capitaine H. L. Mason, le pilote Edmond de Villers et le second officier, Jacob Prunn, du "James McGee" ont été exonérés de tout blâme. Telles sont en résumé les conclusions du jugement que vient de rendre le capitaine Demers, commissaire enquêteur des désastres maritimes au sujet de la collision survenue, il y a un mois environ, près de Québec.

En faisant un résumé des faits, le capitaine Demers exprime l'opinion que la réponse au signal d'un coup du "James McGee" ne fit pas agir immédiatement. Le pilote Belisle a rendu un témoignage pratiquement incompréhensible qui est absolument différent de celui du capitaine Williams qui a pris le commandement du navire, ce qui indiquait que le pilote Belisle ne pouvait pas agir. La collision n'aurait pas eu lieu si l'angle décrit par l'"Ikala" avait été dans la direction du nord de la bouée 24Q.

Parlant des témoignages rendus par les membres de l'équipage du "James McGee", le capitaine Demers déclare qu'il y a un grand nombre de contradictions. Cependant le témoignage du pilote de Villiers est clair et on est porté à le croire.

Après ces considérations, le capitaine Demers condamne les officiers, comme nous le donnons plus haut.

AUTRE ENQUETE MARITIME

On a continué, hier après-midi, l'enquête commencée au sujet de la collision entre le "Doric" de la ligne White Star et le "Lingan" de la Dominion Coal. D'après Lewis, le capitaine du "Lingan", il ne pouvait agir autrement dans les circonstances. Il croyait que le "Doric" s'en allait vers la mer et il fit l'impossible pour lui donner tout l'espace possible. D'après lui, il aurait donné le premier signal auquel le "Doric" n'aurait pas répondu. Le capitaine Bolton, du "Doric", dans son témoignage, a déclaré qu'il avait ordonné de mettre les machines à pleine vitesse pour faire machine-arrière ensuite quand il constata que le "Lingan" ne comprenait pas sa manoeuvre et qu'on était à 2,000 pieds seulement de la côte.

Tous les officiers du "Lingan" ont témoigné, hier, afin de permettre au navire de quitter le port ce matin. L'enquête s'est continuée cet avant-midi et on pourra en trouver le compte-rendu dans une autre page.

Une action de $25,000 a été intentée par les propriétaires du "Lingan". Le "Doric" n'a aucun dommage si ce n'est l'enlèvement de la peinture sur une plaque en acier.

CHAR ALLEGORIQUE DE LA COMMISSION

La Commission du port de Montréal aura un char allégorique dans la parade de demain. C'est ce que l'on a annoncé de la part des autorités du port qui veulent faire leur part pour célébrer notre fête nationale et celle de la Confédération. C'est M. Emilien Daoust, commissaire de la Commission, qui a eu l'idée du char allégorique. On y verra un élévateur à grain ainsi qu'une miniature de la tour à l'extrémité du quai Victoria.

CHAR ALLEGORIQUE DE LA LIGNE CUNARD

La ligne Cunard aura aussi un char allégorique dans la parade de demain. Ce char mesurera 24 pieds par 12. On y verra les différentes entreprises à la mer de cette compagnie. On y verra aussi le modèle du "S.S. Britannia", le premier navire de la ligne Cunard à traverser l'Atlantique en 1840 et l'un des premiers navires à traverser l'Atlantique sous sa propre vapeur.

ARRIVEE DU SUREWATER

Le S. S. Surewater, le second navire construit par Cowpen Dry Doks and Shipbuilding Company, pour la Water Transports, Limited, est arrivé hier soir. Il fera le service pour le transport du bois sur les Grands Lacs et sur le fleuve.

LE NOUVEAU PAQUEBOT ILE DE FRANCE.

Le nouveau paquebot Ile de France, de la French Line, est parti du Havre, hier, pour son premier voyage. M. John dal Piaz, président du bureau des directeurs de la ligne française, et l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Myron T. Herrick, sont à bord. M. Herrick présentera le nouveau paquebot au peuple américain.

Les journalistes américains qui s'étaient rendus au Havre pour faire le premier voyage de l'Ile de France, ont visité le paquebot. Ils ont déclaré que la description donnée dans les journaux était loin de la réalité. Tous ont été d'avis qu'ils n'avaient jamais rien vu d'aussi beau. L'Ile de France arrivera à New-York mardi.

NOMBREUX PASSAGERS

Pas moins de 6,500 personnes quitteront le sol d'Amérique pour l'Europe samedi sur les différents paquebots de la ligne White Star et des compagnies associées.

SUR LE NORTHLAND

Les Montréalais dont les noms suivent, étaient à bord du New Northland, parti pour la Gaspésie, hier soir: M. H. oi Samples, M. James Low, M. et madame E. R. Scott et leur fille, M. et madame T. J. Potter, M. et madame McKenzie, M. A. W. Midd, madame H. W. Weldon, M. W. E. Clarke, et sa fille, madame E. Florant, madame A. O. Dawson, Mlle I. Dawson, Mlle C. Dawson, M. et madame E. White, M. H. M. Jaunays, M. C. Pirie et Mlle Blanche Davis.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

Le Montroyal du Pacifique Canadien arrivera de Southampton à Québec demain.

L'Empress of France, arrivera à Québec demain.

Le Montcalm du Pacifique Canadien arrivera de Liverpool à Montréal, samedi.

Le Letitia de la ligne Cunard arrivera de Glasgow à Québec, dimanche.

L'Alaunia de la ligne Cunard arrivera de Southampton à Québec, dimanche.

L'Albertic, de la ligne White Star, arrivera de Liverpool à Montréal samedi.

Le Montnairn du C.P.S. arrivera à Southampton, aujourd'hui.

Le Montclare, du C.P.S. arrivera à Liverpool samedi.

L'Athenia de la ligne Cunard arrivera à Liverpool samedi.

L'Antonia, de la ligne Cunard, arrivera à Plymouth, samedi.

Le Berengaria, de Cunard, arrivera à New-York demain.

Le Conte Blancamano arrivera à New-York demain.

Le Deutschland et le Prés. Roosevelt arriveront à New-York demain.

NAVIRES DANS LE PORT

Le Aboukir, de McLean Kennedy; le Ariemessia, de Thomas Harling; le Arcania, de R. Reford; le Beverwijk de Can. Import; le Can. Explorer, du C. G. M. M.; le Leicester, de Thomas Harling; le Man. Brigade, le Furness Withy; le Can. Challenger, du C. G. M. M.; le Can. Prospector, du C. G. M. M.; le Can. Rancher, du C. G. M. M.; le Can. Sapper, du C. G. M. M.; le Can. Beaver, du C. G. M. M.; le Farnworth de Robert Reford; le Can. Hunter, du C. G. M. M.; le Dubbe, de Thomas Harling; le Gracia, de Robert Reford; le Isla, de W. Stewart Co.; le Mon. Bannere, de F. Wilby; le Laval Grange, de la Int. Transports; le Can. Planter, du C. G. M. M.; le Can. Commander, du C. G. M. M.; le Haernesh, de R. Reford; le Basea, de E. Dempster; le Bosworth, du C. P. R.; le Ariano, de Furness Withy; le Melita, du Can. Pacific; le Montrose, du Can. Pacific; le Ontmarsum, de Thomas Harling; le Queens Country, de la Int. Transports; le Rotheley, de W. Stewart Co.; le Tagliamento, de Thomas Harling; le Walcheren, de la New Zealand Shipping; le Aritz Mendo de T. Harling; le Doric, de White Star; le Fantee, de Elder Dempster.

Jambe fracturée

EMILE FAVRON, 7 ans, qui s'est fait fracturé une jambe par la bicyclette de son petit frère.

DECES

LALEMAND— A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 45 ans, est décédé Arthur Lalemand.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 24a, rue St-Augustin, pour se rendre à l'église St-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE — A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Hector Lefebvre.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No 29 rue Seymour, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église S.-Léon de Westmount et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE — A Montréal, le 22 courant, est décédée Mme Emile Masse, 1459 rue Cartier.

Avis des funérailles plus tard.

MICHAUD— A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 32 ans, est décédé Henri Michaud.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 216 rue Hamilton, à 7.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSAULT — A St-Damase est décédé, le vingt courant, M. Zotique Marchessault, notaire de l'endroit et ex-zouave pontifical, à l'âge de soixante-treize ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le vingt-quatre, à l'église paroissiale de St-Damase, comté de St-Hyacinthe, à 9.30 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 190-2

PARE — A Ste-Rose, comté Laval le 2e courant à l'âge de 32 ans 1 mois 21 jours est décédé Joseph Arthur Marius Paré, époux de Marie Cécile Gravel, de Ste-Rose et fils de Adélard Paré, marchand de meubles rue Ontario Est.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 1908 rue Visitation à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 190-2

RICHARD — A Montréal, le 22 courant à l'âge de 51 ans est décédée Marie Bourieau, épouse de Aristide Richard.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 201 rue Eadie pour se rendre à l'église Côte St-Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE. — A l'hôpital Notre-Dame le 21 courant à l'âge de 47 ans est décédée Azilda Morency épouse de Elzéar St-Onge.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 4176 rue Messier à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents e amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN — A Montréal, le 22 courant, est décédée Mme Joseph St-Jean, 2350 rue Sheppeard.

Avis des funérailles plus tard.

THERRIEN — A Montréal, le 22 courant, est décédé Albert Therrien, 7022 1ère Ave, Rosemont.

Avis des funérailles plus tard.

TOURIGNY—Le 21 juin, à Gentilly, est décédée Maria Beauchemin, épouse de J. L. Tourigny, notaire.

Les funérailles auront lieu dans l'église paroissiale de Gentilly, vendredi le 24 courant, à 9 h. 30, heure solaire.

Parents et amis sont priés d'y assister. 190-2

VANDEPUTTE — A Montréal, le 22 courant, est décédé François Vandeput, 519 rue Mousseau.

Avis des funérailles plus tard.

78 VARIETES DE

VESTONS de BUREAU

en stock ou sur mesure, depuis, chacun $2.00

Montreal Trade Supply Co.

38, Carré Chaboillez

Vis-à-vis gare Bonaventure.

DE GRANDIOSES FUNERAILLES A CET EMPLOYE

La fanfare et 400 employés de tramway aux funérailles de M. Georges Dufresne.

Des funérailles grandioses ont été faites ce matin à M. Georges Dufresne, cet employé de la compagnie des tramways de Montréal, qui a été victime d'un pénible accident lundi matin, alors qu'il était en devoir.

A la tête du cortège funèbre qui se forma à la résidence du défunt, 8201 rue Boyer, marchaient les membres de la fanfare des employés de tramways, qui exécutèrent une marche funèbre tout le long du parcours pour se rendre à l'église de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Villeray où le service funèbre a été chanté. A la suite venaient trois ou quatre cents employés de tramways qui marchaient en deux rangs. Puis la dépouille mortelle portée par six de ses compagnons, MM. J. Vandette, J. Rozon, J. Ménard, C. Beaudin, Noel St-George et P. Verret.

A l'église, M. l'abbé A. Keiffer, curé de la paroisse a fait la levée du corps. Le R. P. Jos. Filion, des Pères Blancs d'Afrique, cousin du défunt, a chanté le service funèbre assisté de M. l'abbé J.-A. Guimond, maître de chapelle à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Villeray, comme diacre, et du R. P. Rosario Renaud, s.s., neveu du défunt, comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Ferdinand Crépeau, maître de chapelle, a exécuté l'messe de Vos. MM. G. Favreau, R. Durand, N. Toupin, R. Marier, A. Desjardins et A. Audy ont rendu des soli. Mlle Claire Caron, touchait l'orgue. La fanfare des employés de tramways était sous la direction de M. Arthur Léger.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre fils, René, Georges, Alfred et Roger, deux filles: Simone et Gabrielle.

Lui survivent en outre cinq frères, tous domiciliés aux Etats-Unis: Alfred, de Ogdensburg, N.Y., Ferdinand, de Fall-River, Mass; Bernard, d'Albany, N.Y.; Simon, de New-Bedford, Mass; Johnny, de Fall-River, Mass; et deux soeurs, Mmes Edson Boyer, de New-Bedford, Mass, et John Tellière aussi de New-Bedford.

Dans le cortège qui suivaient la dépouille mortelle, nous avons remarqué: MM. Ovila Houle, Jos. Lebrun, H. Filion, J. R. Dufresne, cousin du défunt, P. Dufresne, A. Lavoie, Lucien Lebrun, C. Lagarde, A. Tremblay, neveu, Gérard Filion, René Lebrun, E. Desautels, R. Lalande, Oscar Renaud, beau-frère, Z. Besselle, A. Paquin, Ed. Potvin, Adélard Lapointe, A. Aubry, Arsène Lapointe, C. A. Lussier, D. L'Archevêque, Duplace L'Archevêque, A. L'Archevêque, Ovila Labelle, A. Gagnon, Ed. Caron, Péchevin R. Jarry, Jos. A. Mailé, Elie Labelle.

De nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes et de fleurs ont été envoyés à la famille éplorée.

Les Acides de l'Estomac Causent l'Indigestion

Les autorités médicales affirment que près des neuf-dixièmes des troubles d'estomac, indigestion, aigreur, brûlement, gaz, gonflement, nausée, etc., sont dûs à un excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac. Les délicats tissus de l'estomac s'irritent, la digestion retarde et la nourriture sûrit et voilà la cause des douloureux symptômes que tout dyspeptique connait si bien.

Des digestifs artificiels ne sont pas nécessaires dans de tels cas et ils font souvent un réel dommage. Essayez de mettre de côté toute aide à la digestion et plutôt procurez-vous chez n'importe quel pharmacien de la Bisurated Magnésia et prenez en une cuillerée à thé de poudre ou quatre pastilles dans de l'eau au sortir du repas. Cela adoucit l'estomac, précipite un excès d'acide et de la sorte il n'y a plus d'aigreur, de gaz ou de douleurs. La Bisurated de Magnésia sous forme de poudre ou de pastilles — jamais liquide ou laiti est inoffensif pour l'estomac, peu dispendieux et c'est la forme la plus efficace de magnésie pour les besoins de l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui jouissent maintenant de leurs repas sans aucune crainte d'indigestion.

Ralliement patriotique

Ce soir, la section Etienne-Parent de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une soirée à laquelle les membres de la section et le public en général sont admis gratuitement.

M. le président général et des membres du parlement provincial ont promis leur présence. Une représentation dramatique, des chants canadiens seront au programme.

Bienvenue à tous de la part de la section Etienne-Parent, au soubassement de l'église Ste-Cécile, coin Henri-Julien et De Castelnau.

OTTAWA, 23. (Du correspondant de la Patrie.) — Les RR. PP. Louis-Marie Lachance et Antonio Papillon, dominicains d'Ottawa, ont été reçus docteurs en théologie par le collège des Dominicains.

PRODUITS SHELL

Un Produit Naturel

LA gazoline "Aviation Shell" est un produit absolument naturel, ne contenant aucun ingrédient chimique étranger ou stimulant artificiel.

Elle est transparente comme l'eau, pure et raffinée d'après un procédé moderne. Elle provient d'huiles brutes choisies, possédant tous les éléments essentiels pour la production d'un combustible supérieur. C'est pourquoi vous remarquerez toujours que l'"Aviation" est la gazoline choisie des automobilistes d'expérience.

THE SHELL CO. OF CANADA, LIMITED

Bureau-chef à MONTREAL

Gazolines AVIATION & SHELL et HUILES DORÉES SHELL

Exigez les Produits Shell

MEUBLANT le NOUVEAU FOYER

MOBILIER DE SALLE A MANGER

Tel qu'illustré

Style Stuart, 10 morceaux en tout, en placage solide de noyer, chaises recouvertes du meilleur mohair anglais. La meilleure construction et le meilleur fini. Régulier $475.00. Prix spécial de juin

$375.00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

Tel qu'illustré

Style Louis XV, en noyer solide, de la meilleure construction, 6 morceaux en tout. Régulier $435.00. Prix spécial de juin **$335.00**

Autres mobiliers jusqu'à $1,250.00.

MOBILIER CHESTERFIELD

Trois morceaux, recouverts en mohair bleu, avec coussins reversibles, recouverts en damas de soie français, d'un côté et de l'autre côté de mohair bleu. Monture en noyer. Régulier $325.00. Prix spécial de juin de **$265.00**

Notre propre fabrique construit des mobiliers Chesterfield 100% de crin frisé. CHOIX ILLIMITE DE TISSUS.

Prix de

$425.00

$625.00

Moins rabais spécial de juin de 15%

Suggestions aux Mariés de Juin

Tables "Gate Leg", Tables de bout, Cabinets à couture, Secrétaires, Tables à dessert à bascule, Tables et Etagères japonaises décorées, Chaises de Hall, Nids-Tables, Rayons de bibliothèque, Chaises Windsor, Tables à thé d'après-midi Indiennes et Japonaises. Rabais spécial de juin de 15%.

Notre Département des Contrats

vous fournira des cotations spéciales de Juin pour le décorateur et l'ameublement d'appartement, cottages, bungalows et maisons seules. Notre immense rayon de papiers-tenture, notre fabrique de meubles rembourrés et nos propres ateliers de draperies, rideaux et abat-jours coopèrent de toutes manières, à des prix très alléchants, à faire de votre nouveau foyer un centre de joie et de bonheur pour de nombreuses années à venir. Nos clients obtiennent le bénéfice de DIZAINES DE MILLIERS de dollars valant d'expérience, dans tout contrat placé ici.

LES FUTURES MARIEES

sont spécialement invitées à venir visiter nos NOUVEAUX ETAGES, où nous étalons de nouvelles conceptions de mobiliers pour Salles à manger, pièces familiales et chambres à coucher, à des prix très raisonnables. Il sera agréable et profitable de visiter nos salles d'étalage.

The G. A. Holland & Son Co

517-19-21, rue Sainte-Catherine Ouest. Etablis en 1843

IL FAUT LA LUTTE POUR CONQUERIR!

Discours de M. J. Désy au radio à l'occasion des grandes fêtes.

PAS D'ISOLEMENT

OTTAWA, 23 — (Du correspondant de la "Patrie")—M. Jean Désy, secrétaire honoraire du comité national du soixantenaire de la Confédération Canadienne, a prononcé un intéressant discours, hier soir, qui a été irradié du poste C.N.R.O, d'Ottawa.

Il y a quelques semaines, dit M. Désy, j'avais l'honneur d'adresser aux autorités ecclésiastiques de l'Eglise catholique, une lettre les priant de faire dire des actions de grâces et des prières pour l'avenir de notre pays, dans toutes les églises de leurs diocèses, le dimanche trois juillet. De partout des réponses enthousiastes et encourageantes me sont parvenues. Elles démontrent d'une façon éclatante l'active participation de nos chefs religieux à la commémoration du Soixantenaire de la Confédération canadienne.

Je me permets d'extraire d'une de ces lettres, signée d'un nom éminent, quelques paragraphes que je vais lire: "Déjà je me suis fait un devoir de demander des prières publiques, afin de remercier Dieu des bienfaits accordés au Canada depuis soixante ans et pour lui demander ses bénédictions pour l'avenir. Que cette même Providence daigne incliner les coeurs des gouvernants et des majorités dans les provinces à respecter certains droits naturels des Canadiens-français, lésés depuis longtemps, parce que ces droits sont aussi sacrés que ceux de la majorité et que sur eux repose comme sur une base naturelle et sacrée la seule paix possible et durable dans notre pays.

Comme nous le conseille ce haut dignitaire de l'Eglise, nous avons le devoir de prier pour que chez nous règne l'harmonie. Nous avons aussi le devoir d'agir et de participer aux manifestations patriotiques qui s'organisent. La Confédération ne nous a peut-être pas donné tout ce que nous pouvions en attendre: elle est, comme toute institution humaine imparfaite et susceptible de perfectionnement. Je ne vois pas, pour ma part, ce que nous pourrions gagner en nous tenant à l'écart des fêtes nationales. Sans vouloir discuter ici le bien-fondé de certains de nos griefs à l'égard de la mise en application de la loi fédérale de 1867, j'estime qu'il ne faut pas perdre de vue un fait essentiel: le système fédéral existe et nous devons en tirer tout le parti et tous les avantages possibles.

Je ne crois pas que l'isolement serve nos intérêts et puisse faire triompher en toute occasion les droits que nous réclamons en vertu de la constitution.

Les Canadiens-français ont eu à coeur de respecter les principes posés par les Pères de la Confédération. Leur esprit de justice et de tolérance doit servir d'exemple à tous les citoyens de ce pays qui ont le désir sincère de transformer en réalité le rêve patriotique de Georges-Etienne Cartier, qui déclarait: "Dans notre Confédération, il y aura des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Ecossais et chacun, par ses efforts et ses succès, ajoutera à la prospérité, à la puissance, à la gloire de la nouvelle Confédération. Nous sommes de races différentes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour travailler ensemble à notre propre et commun bien-être. Nous ne pouvons par une loi faire disparaître ces différences de race, mais, j'en suis persuadé, les Anglo-canadiens et les Français sauront apprécier les avantages de leur position propre.

Pour imposer notre exemple à nos concitoyens de langue anglaise, il nous faut compter principalement sur nos propres moyens de propagande et d'action. C'est une longue tradition d'efforts conscients qui nous incite, aujourd'hui comme hier, à défendre un idéal véritablement national. Il me paraît y avoir plus de dignité dans la lutte que dans une abstention boudeuse. La lutte est inévitable. Il faut lutter pour conquérir. Il faut encore lutter pour conserver.

Nos conquêtes sont déjà importantes et c'est en affirmant notre volonté séculaire de ne jamais battre en retraite que nous pourrons en multiplier le nombre et la durée.

La Confédération sera fêtée par la section de Verdun

La section "Verdun" de la Société Saint-Jean-Baptiste se prépare à célébrer dignement les fêtes du jubilé de la Confédération.

Les officiers et les membres aidés des citoyens, ont élaboré un beau programme, comprenant parade, fête champêtre, char allégorique, feux d'artifices etc.

Ces démonstrations attireront des foules nombreuses à Verdun, et constitueront une puissante réclame pour le commerce local.

La ville de Verdun s'est inscrite pour cinq cents dollars, plusieurs compagnies ont suivi son exemple.

La population de Verdun apprécierait beaucoup le geste de la compagnie qui viendrait lancer, sous les auspices de la section, un feu d'artifice.

Le Canada n'y sera pas représenté

OTTAWA, 23. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le gouvernement fédéral a décidé que le Canada ne sera probablement pas représenté à la Conférence agricole qui se tiendra à Rome en novembre prochain.

ENCOURAGER LES SCIENCES PAR LE LIVRE

Les anciens de l'Ecole des Sciences veulent fonder une bibliothèque.

UN APPEL

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques désireuse d'aider, dans toute la mesure du possible, les étudiants des promotions futures, à entrepris d'organiser une Bibliothèque formée d'ouvrage spéciaux traitant des matières enseignées à l'Ecole.

Il y a là un geste de confraternité qui a été souscrit par tous les membres de l'Association, mais quelque grand que soit leur effort, la tâche assumée ne saurait être accomplie si l'aide ne lui est pas apportée par le public et en particulier les classes auxquelles cet appel est adressé.

Il est superflu, aujourd'hui d'indiquer l'importance sociale de l'Ecole: quoique jeune encore cette institution a fait ses preuves, elle a affirmé péremptoirement sa raison d'être et sa vitalité; tout le mérite en revient à son éminent directeur: Monsieur Edouard Montpetit, et à ses distingués professeurs, qui ont su lui donner l'impulsion nécessaire par leur dévouement.

Mais il est certainement opportun de montrer combien les travaux auxquels s'appliquent ceux qui suivent ses cours, ont un intérêt essentiel, primordial pour notre pays et pour notre race. Qu'ils ressortent du domaine politique, économique ou juridique, ces travaux ont des applications immédiates et pratiques dans les diverses branches de l'activité contemporaine. Ni l'industriel ni le commerçant, ni le professionnel ni le politicien, ne peuvent être indifférents à ce qui se fait dans ce laboratoire où se pétrissent les saines conceptions sociales et où se préparent les directives de l'avenir.

Et, par-dessus tout, ceux qu'un esprit chagrin, ou trop enclin à la critique, anime, qui volontiers dénigrent notre jeunesse, la trouvant peu studieuse, ceux-là doivent se taire, ils n'auront plus le droit de jeter leur dédaigneux jugement s'ils n'ont pas, aujourd'hui que l'occasion leur en est offerte, aidé, même modestement, les hommes de bonne volonté.

Ce que l'Association des Anciens élèves de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques demande, ce sont des outils pour travailler, ce sont des livres à placer entre les mains des étudiants, des traités même élémentaires, des ouvrages spécialisés. Qui n'a pas dans sa bibliothèque un ou deux de ces volumes, qui dorment dans les rayons alors qu'ils feraient tant de bien s'ils étaient mis à la disposition de nos élèves?

Un comité, sous la présidence honoraire de M. Edouard Montpetit, composé de MM. F.-J. Leduc, président; R. Tanghe, secrétaire, et E. Villeneuve s'est assuré d'un local, dans les murs de l'Université de Montréal et du personnel nécessaire au bon fonctionnement de cette Bibliothèque.

Envoyez-lui vos ouvrages, ou, s'il vous en coûte de vous séparer d'anciens compagnons de travail, adressez votre souscription, même modeste elle sera la bienvenue et le choix éclairé des professeurs lui donnera la destination la plus propice.

C'est un bon placement que vous ferez, au nom des étudiants, merci d'avance. Prière de libeller les envois:

Comité de la Bibliothèque,
Association des Anciens Elèves,
Ecole des Sciences Sociales,
Economiques et Politiques,
UNIVERSITE DE MONTREAL.

Il chante sa première grand'messe à l'église Saint-Pierre de Sorel

SOREL, 23. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La ville de Sorel a été témoin, dimanche, d'une imposante cérémonie, à la grand'messe, à Saint-Pierre, d'abord, et, dans la soirée, au monument du Sacré-Coeur. La messe a été célébrée par un enfant de Sorel, M. Roland Duhamel, récemment fait prêtre. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé E. Savignac, p.s.s. M. J. W. Robidoux avait la direction de la chorale et Mme Robidoux était à l'orgue. La cérémonie était rehaussée par le corps des zouaves, le corps des cadets de l'Académie du Sacré-Coeur et le corps des cadets de l'orphelinat. La quête a été faite par deux anciens zouaves, MM. Napoléon Poirier et J.-W. Casaubon. Défilant par les rues de la ville les zouaves et les divers corps de cadets, avant et après la messe, offraient un coup d'oeil très agréable. Leurs corps de clairons et leurs fanfares faisaient entendre, dans le cours de leur parade de joyeux accords. Disons ici que les rues et les résidences de la ville étaient superbement décorées.

Howley est remis en liberté provisoire

Moyennant un cautionnement de $5,000, on remettra en liberté provisoire James Howley qui purge en ce moment une sentence de trois ans de prison après avoir été trouvé coupable d'avoir obtenu sous de faux prétextes des valeurs de plus de $400,000 de Mme A. Falardeau et de sa fille, Mme C.-B. Cirkel. Ce jusqu'à ce que la Cour Supérieure ai décidé du mérite d'un bref d'habeas corpus et de certiorari ancillaire qui a été mis en sa faveur sur une requête de ses avocats, Mes Gendron et Gauthier. Les procureurs de Howley prétendent que la Cour des Sessions de la Paix qui l'a jugé a excédé sa juridiction et que diverses irrégularités de procédure ont été commises au cours du procès ce qui, d'après eux, devrait entraîner la nullité de la condamnation. Ces présentations semblant sérieuses, le juge Coderre, sur requête à cet effet a accordé la mise en liberté provisoire.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Chaussures pour Femmes

400 paires d'élégants nouveaux souliers d'été pour femmes 5.95

Régulier 8.00 à 10.00. Pointures 2½ à 7 dans l'assortiment.

Lignes incomplètes et désassorties de nos assortiments de meilleures chaussures, aussi compris dans le lot sont 200 paires de souliers échantillons de Hartt.

PARCHEMIN, ROUGE ROSE, BEIGE, BOIS DE SANTAL ET TAN ainsi que noir. Fin chevreau et cuir verni. Pas une paire ne vaut moins de 8.00—la plupart sont des valeurs de 10.00.

—Deuxième étage.

200 paires de souliers pour jeunes filles, 3.95

Souliers pour fillettes et jeunes filles, dans les modèles Oxford et escarpin à courroie. Noir, verni ou brun. Pointures 11 à 2 et 2½ à 7. Régulier 4.50 à 6.00 la paire.

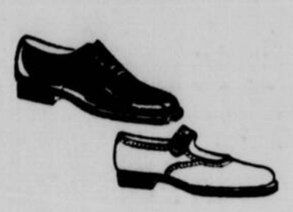

—Deuxième étage.

ETOFFES A ROBES

500 verges de taffetas chiffon imprimé Dolly Varden, 36 pouces de largeur. Couleurs: Mauve, Nil, beige, gris, azur, rose, mais, blanc. Valeur régulière 3.75 la verge. Vendredi **1.95** la verge.

250 verges de toile de soie pure, 48 pouces de largeur. Etalée dans les quadrillés et rayés en combinaisons de trois et quatre couleurs. Valeur régulière 3.75 la verge. Vendredi **1.35** la verge.

Cashier de laine, en trois couleurs, rose grec, brun moisson et beige français, un nouveau tissu de couleur. 54 pouces de largeur. Valeur régulière 4.75 la verge. Vendredi **3.15** la verge.

Voiles de coton, 300 verges toutes en des dessins imprimés, nombreux patrons et couleurs. 36 pouces de largeur. Valeur régulière .30 à .40 la verge. Vendredi **.15.**

—Troisième étage.

50 SACS A MAIN 6.95

Londres, Vienne et Paris contribuèrent à constituer ce lot de sacs à main des meilleurs cuir et soie de couleur. Plusieurs couleurs populaires comprises et dans des modèles variés. Régulier 10.00 à 20.00.

—Rez-de-chaussée.

Toiles de Mariée

Chemins de bureau et de table, broderie Madere à la main sur toile blanche, trois dessins, dimensions 17 x 35, 17 x 44, 17 x 53. Valeurs régulières 2.75 à 4.00. Vendredi **2.00** chacun.

SERVIETTES d'hôte en fine toile crème, brodées en bleu et brun. Valeur régulière .75 chacune. Vendredi **.45** chacune.

Nappes à thé et à goûter, avec la populaire broderie à points croisés, en couleurs. La nappe a 45 x 45 pouces et avec quatre serviettes de tables assorties. Valeur régulière 14.25 le service. Vendredi **9.50** le service.

Toile à table, 14 seulement dessins désassortis en véritable damas tissé à la main. Nappes en deux dimensions, 2 x 2 verges et 2 x 2½ verges. Valeurs régulières 12.00 à 17.50. Vendredi **9.35** chacune.

—Troisième étage.

RICHE ET JOLI PAPIER-TENTURE

2000 rouleaux simples de papier-tenture approprié pour toutes les pièces de la maison. Dans les effets unis de toile perse, tapisserie et verdure. Valeurs régulières .85 à 1.25 le rouleau. Vendredi **.35** le rouleau simple.

—Troisième étage.

Effets de Ménage

Stores de fenêtres, 250 seulement, en toile opaque peinte à la main, en quatre différentes couleurs, gris, vert, crème, sable, montés sur rouleaux à ressort Hartshorn. Dimensions 37" x 72". Valeur régulière 1.50. Vendredi **.95** chacune.

TISSU A RIDEAUX DE FENETRE, 675 verges, d'une qualité inaltérable au soleil. 50" de largeur. Valeur régulière 1.25. Vendredi **.65** la verge.

Rideaux suisses, brodés, en point de Venise, écru seulement. 40" x 2½ verges. Valeur régulière 8.50 la paire. Vendredi **5.35** la paire.

—Troisième étage.

Aubaines dans les Meubles

WAGONNET A THE en deux différents modèles. L'un de dessin Reine Anne — l'autre de style Sheraton. En noyer ou acajou brun anglais. Roues caoutchoutées et grand cabaret enlevable avec fond en verre. Régulier 42.00. **22.50.**

TABLE DE BOUT

Table en noyer massif, de dessin espagnol. Support inférieur en fer forgé. Régulier 19.85. **13.50.**

—Cinquième étage.

60 Complets tout Laine, de Haute Qualité et Confectionnés à la Main, pour Hommes

En vente vendredi

35.00

Pris dans notre assortiment régulier, chaque complet est confectionné à la main d'après nos propres données spéciales et spécifiques, par les meilleurs fabricants de vêtements de haute qualité pour hommes.

Prix réguliers 45.00 à 70.00.
Tailles 36 à 44.

SIX GROUPES

disposés suivant les tailles.

Taille 36	11 complets
Taille 37	12 complets
Tailles 38	15 complets
Taille 40	12 complets
Taille 42	6 complets
Taille 44	4 complets

60 COMPLETS EN TOUT

Afin de donner une idée franche du nombre des complets et de leurs prix réguliers dans chaque groupe, nous avons établi les chiffres suivants afin de prouver la valeur réelle de cette vente d'aubaines.

20 complets à 45.00	10 complets à 50.00
10 complets à 55.00	5 complets à 60.00
10 complets à 65.00	5 complets à 70.00

Complets en worsted et tweed pure laine. Modèles à devant droit, deux boutons. Chaque complet confectionné à la main. Les plus nouveaux patrons et couleurs de cet été. Modèles pour hommes et jeunes gens.

Ce groupe de complets, 60 en tout, lesquels ont été choisis avec soin dans nos assortiments réguliers de complets de qualité supérieure (des valeurs de 45.00 à 70.00) offre aux jeunes gens et aux hommes qui demeurent jeunes une occasion rare de se procurer un complet de cachet distinctif au prix qu'ils paieront pour un complet ordinaire. Tous sont confectionnés à la main de tweeds et worsteds pure laine —tous de valeur remarquable—tous un triomphe de l'art moderne de la confection. **35.00.**

—Rez-de-chaussée.

Chemises pour Hommes, 2.35

Chemises en broadcloth et en zéphir tissé anglais, avec faux-cols assortis. Combinaisons de deux et trois tons de couleurs sur fonds blanc. Pointures 14, 14½, 15, 15½ et 16½. Prix ordinaires 4.00 chacune. Prix **2.35.**

—Rez-de-chaussée.

Oxfords en Cuir Solide pour Hommes, 4.95

Régulier 8.00 à 10.00. Pointures 6 à 11

300 paires d'oxfords d'été en cuir solide pour hommes et jeunes gens. Couleurs: Noir, brun ou tan. Faits sur les formes les plus nouvelles et dans les modèles de bouts français ou ballon de même, qu'avec bouts mi-pointus et ronds.

—Rez-de-chaussée.

Carpettes Axminster Sarouk

20 seulement carpettes Axminster en des dessins orientaux et mi-orientaux de même que dans les effets conventionnels.

Dimensions 6' x 9'. Régulier 76.50. **58.50.**
Dimensions 9' x 12'. Régulier 135.00. **98.75.**

—Troisième étage.